

Paysans et entrepreneurs: investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire

Un rapport du

Groupe d'experts de haut niveau

sur la sécurité alimentaire et la nutrition

Juin 2013



Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau (juin 2013)

M. S. Swaminathan (Président)
Maryam Rahmanian (Vice-Présidente)
Catherine Bertini
Tewolde Berhan Gebre Egziabher
Lawrence Haddad
Martin S. Kumar
Sheryl Lee Hendriks
Alain de Janvry
Renato Maluf
Mona Mehrez Aly
Carlos Perez del Castillo
Rudy Rabbinge
Huajun Tang
Igor Tikhonovich
Niracha Wongchinda

Équipe de projet du Groupe d'experts de haut niveau

Pierre-Marie Bosc (chef d'équipe)
Julio Berdegué
Mamadou Goïta
Jan Douwe van der Ploeg
Kae Sekine
Linxiu Zhang

Coordonnateur du Groupe d'experts de haut niveau

Vincent Gitz

Le présent rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) a été approuvé par le comité directeur du Groupe d'experts.

Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement l'avis officiel du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et de ses membres et participants, ni celui du Secrétariat.

La reproduction du présent rapport et sa diffusion auprès d'un large public sont encouragées. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la vente ou à d'autres fins commerciales, et notamment didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation, de reproduction ou de diffusion sont à adresser par courriel à copyright@fao.org avec copie à cfs-hlpe@fao.org.

Référencement bibliographique:

Groupe d'experts de haut niveau, 2013. Paysans et entrepreneurs: investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome, 2013.

Table des matières

AVANT-PROPOS	7
RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS.....	10
Principales observations	10
Recommandations	16
Recommandations à l'intention du CSA	18
INTRODUCTION.....	21
1 LA PETITE AGRICULTURE ET LES INVESTISSEMENTS	27
1.1 Qu'est-ce que la petite agriculture?	27
1.1.1 Principales caractéristiques de la petite agriculture	27
1.1.2 Les problèmes posés par la définition de la petite agriculture	29
1.1.3 L'état de la petite agriculture dans le monde.....	31
1.1.4 Les petits exploitants agricoles forment un secteur très hétérogène et dynamique	35
1.2 Investissements	37
1.2.1 Un cadre des moyens d'existence durables pour comprendre les investissements	37
1.2.2 Investissements et productivité	39
1.2.3 Les petits exploitants agricoles sont les principaux investisseurs	39
1.3 Obstacles aux investissements dans la petite agriculture	40
1.3.1 Pauvreté persistante, manque d'accès aux actifs et accumulation des risques	40
1.3.2 Lacunes des marchés	44
1.3.3 Déséquilibre dans les rapports de force économiques et politiques	45
1.3.4 Vers une typologie des obstacles à l'investissement dans la petite agriculture.....	47
2 POURQUOI INVESTIR DANS LA PETITE AGRICULTURE?	51
2.1 Les rôles de la petite agriculture dans la concrétisation de la sécurité alimentaire et du développement durable	51
2.1.1 Sécurité alimentaire.....	52
2.1.2 Transformation alimentaire, chaînes alimentaires et liens avec les consommateurs	56
2.1.3 Organisations de petits producteurs et accès aux marchés	56
2.1.4 Petits exploitants, pluriactivité et économie rurale non agricole	58
2.1.5 Rôle dans la croissance économique.....	59
2.1.6 Importance pour l'environnement.....	60
2.1.7 Importance sociale et culturelle	61
2.2 Transformations structurelles et petite agriculture.....	61
2.2.1 Voies menant aux transformations structurelles de l'agriculture et de l'économie	62
2.2.2 Facteurs déterminants des transformations structurelles	65
2.2.3 Élaborer des options pour la petite agriculture dans le cadre des transformations mondiales	69
3 QUELS TYPES D'INVESTISSEMENTS?.....	73
3.1 Au niveau de l'exploitation: les investissements des petits exploitants dans les avoirs productifs	73
3.1.1 Améliorer la productivité	73
3.1.2 Renforcer la résilience.....	75
3.1.3 Modèles de production adaptés à l'environnement des petits exploitants	76
3.1.4 Réduire la pénibilité, en particulier pour les femmes	77

3.2	Les investissements collectifs, la solution aux avoirs limités	78
3.2.1	Les investissements collectifs dans les avoirs productifs	78
3.2.2	Investir dans les stratégies de gestion du risque	79
3.3	Les investissements de facilitation	81
3.3.1	Améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés des intrants	81
3.3.2	Investir pour développer des marchés qui favorisent les petits exploitants	82
3.3.3	Améliorer l'accès des petits exploitants aux services financiers	83
3.3.4	Agriculture contractuelle et investissements: conditions économiques et institutionnelles pour un processus sans exclusive	85
3.3.5	L'importance des organisations de petits exploitants pour faciliter l'accès aux marchés	90
3.4	Les investissements dans les institutions de facilitation	91
3.4.1	Investir dans la fourniture de biens publics	91
3.4.2	Investir dans la recherche pour le développement	92
3.4.3	Consolider les capacités des gouvernements et des services publics	93
3.4.4	La protection sociale au service des investissements	94
3.4.5	Garantir les droits fonciers pour faciliter l'investissement	95
3.4.6	Investir pour créer des organisations efficaces de représentation des petits exploitants	96
4	PETITE AGRICULTURE: UNE APPROCHE STRATEGIQUE POUR LES INVESTISSEMENTS	99
4.1	Une Stratégie nationale pour favoriser les investissements des petits exploitants, fondée sur une vision d'avenir pour la petite agriculture	99
4.2	Éléments d'un programme politique renouvelé	100
4.2.1	Améliorer l'accès aux ressources productives	101
4.2.2	Améliorer l'accès aux nouveaux marchés et aux marchés existants	102
4.2.3	Renforcer les institutions: des organisations de petits exploitants au secteur public	104
	BIBLIOGRAPHIE	107
	REMERCIEMENTS	119
	ANNEXES	120
A1	Liste des 81 pays utilisés pour les calculs des chiffres présentés au chapitre 1	120
A2	Abréviations des pays utilisés à la Figure 8	120
A3	Exemples des instruments politiques permettant de traiter les différents éléments qui influencent la sécurité alimentaire au niveau des ménages	121
A4	Le cycle des projets du Groupe d'experts de haut niveau	124

Liste des figures

Figure 1	Flux de revenus et sources d'investissement dans la petite agriculture	28
Figure 2	Répartition des exploitations par catégories de superficie dans le sous-groupe de 81 pays du Programme du recensement mondial de l'agriculture de la FAO	32
Figure 3	Diversité régionale des superficies des exploitations du sous-groupe de 81 pays du Programme du recensement mondial de l'agriculture de la FAO	32
Figure 4	Répartition des exploitations agricoles et des superficies agricoles totales, par catégorie de superficie des exploitations en Afrique pour les 14 pays du sous-ensemble Afrique du recensement mondial de la FAO et au sein de l'Union européenne (UE-27)	34
Figure 5	Actifs/capitaux liés aux moyens d'existence et conditions qui permettent de les utiliser	38
Figure 6	Diversité des situations des petits exploitants par rapport aux obstacles aux investissements liés aux actifs, aux marchés et aux institutions	48
Figure 7	Valeur, par hectare et par exploitation, de la production des petites exploitations, par rapport à la production des grandes exploitations, dans différentes régions d'Argentine	54
Figure 8	Transformation structurelle dans les pays à une certaine période, et trajectoires suivies par certains pays	63
Figure 9	Taux d'activité (graphique du haut) et populations accédant chaque année aux marchés du travail (graphique du bas) pour des régions choisies (1950-2050)	66
Figure 10	Évolution du nombre et de la taille moyenne des exploitations au Brésil, aux États-Unis d'Amérique, en Inde et en France (1930-2000)	67
Figure 11	Superficie cultivée par travailleur agricole (premier graphique), production par hectare (deuxième graphique) et production par travailleur agricole (troisième graphique), par régions du monde (1961-2003)	68
Figure 12	Transformations structurelles (1970-2007)	70

Liste des tableaux

Tableau 1	Risques pour la petite agriculture à différents niveaux	43
Tableau 2	Archétypes de petits exploitants selon une typologie des obstacles aux investissements liés aux actifs, marchés et institutions	49
Tableau 3	Réponses différenciées aux obstacles fondés sur des trajectoires de développement différentes (quelques exemples)	50
Tableau 4	Une étude antérieure relative au rendement des investissements publics dans les zones rurales en Chine	92

Liste des encadrés

Encadré 1	Diversité de la petite agriculture en Amérique latine	36
Encadré 2	Exemples de risques interdépendants en Amérique latine	42
Encadré 3	Les marchés et la petite agriculture.....	44
Encadré 4	Principaux enseignements de l'expérience de la Banque mondiale en matière de renforcement des capacités des organisations de producteurs ruraux.....	46
Encadré 5	Potentiel de la transformation artisanale de la canne à sucre en Inde et en Colombie	53
Encadré 6	La «révolution blanche» en Inde	55
Encadré 7	Étude de cas: Agriculture soutenue par la communauté au Japon (teikei)	56
Encadré 8	Petite coopérative de productrices d'échalote de Benkadi dans la région de Ségou au Mali.....	57
Encadré 9	Coopératives laitières kenyanes et petits exploitants.....	57
Encadré 10	La création de nouveaux marchés établissant un lien direct entre les producteurs et les consommateurs	58
Encadré 11	Réduire l'écart entre rendement potentiel et rendement réel impose de prendre en compte la diversité des conditions agroécologiques	74
Encadré 12	Adapter l'agriculture de conservation aux conditions locales.....	79
Encadré 13	La prévention, une forme d'investissement	80
Encadré 14	Banques coopératives: la Rabobank, les enseignements du passé au service de l'avenir.....	83
Encadré 15	Créer un accès au financement agricole	84
Encadré 16	Institutions de microcrédit et investissements	85
Encadré 17	Études de cas en Amérique latine	88
Encadré 18	Études de cas en Asie	89
Encadré 19	Des jardins potagers et des vergers dans les zones rurales et dans les zones urbaines pour renforcer la sécurité alimentaire des petits agriculteurs et des populations vulnérables	95

AVANT-PROPOS

Investir dans la petite agriculture: une nouvelle piste pour la sécurité alimentaire et la nutrition

Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, que j'ai l'honneur de présider, est l'interface science-politiques du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Il a été créé en 2010 pour fournir à ce dernier des conseils scientifiques et argumentés, destinés à étayer la formulation de ses politiques. Il a pour objectif d'organiser une réponse collective, fondée sur des données scientifiques et technologiques probantes, directement des détenteurs de connaissances aux responsables politiques et ce, sur demande.

À la demande du CSA, il fournit des analyses et des recommandations axées sur les politiques, afin de garantir que les décisions prises soient fondées sur des preuves scientifiques solides. Depuis sa création, en 2010, le Groupe d'experts a présenté les quatre rapports suivants au CSA pour examen, à ses sessions annuelles, à Rome: «Volatilité des prix et sécurité alimentaire» et «Régimes fonciers et investissements internationaux en agriculture» en 2011; et «Sécurité alimentaire et changement climatique» et «La protection sociale pour la sécurité alimentaire» en 2012. En 2013, les deux rapports suivants viendront alimenter les débats du CSA: «Paysans et entrepreneurs: investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire» et «Agrocarburants et sécurité alimentaire».

Ces six rapports ont été élaborés à la demande expresse du CSA, et ont donc été orientés par la demande. Le mandat de l'actuel Comité directeur prend fin en octobre 2013; le Bureau du CSA est en train de terminer la composition du prochain Comité directeur, qui entrera en fonction à ce moment. Le CSA a choisi les deux thèmes de discussion suivants pour sa session d'octobre 2014: «L'importance des pêches et de l'aquaculture durables pour la sécurité alimentaire et la nutrition» et «Les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires dans le contexte de systèmes alimentaires durables». Nous avons pris les mesures préliminaires nécessaires pour que le prochain Comité directeur soit en mesure d'achever les rapports à temps pour la session d'octobre 2014.

Le CSA, il faut le saluer, ne craint pas les défis complexes, controversés et ambitieux. Le Groupe d'experts de haut niveau est conscient de l'immense diversité des conditions sociopolitiques, socioéconomiques et agroécologiques qui caractérise notre planète; nous évitons donc toute généralisation et les orientations stratégiques que nous proposons se fondent toujours sur le même fil conducteur: une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable.

Les rapports du Groupe doivent servir de point de départ à l'analyse politique pour de nombreux acteurs, dont les points de vue diffèrent. Ils doivent «planter le décor» en proposant des évaluations complètes, qui couvrent l'ensemble des approches et tous les angles d'un problème, même si ceux-ci présentent de fortes variations. Ils doivent permettre à tous les acteurs du débat politique de mieux comprendre les différents points de vue pour parvenir à un consensus.

Je voudrais ici attirer l'attention sur un aspect très spécifique de notre travail, qui le rend à la fois très stimulant sur le plan scientifique et très gratifiant sur le plan intellectuel. Les parties prenantes au CSA, comme les gouvernements, les institutions de recherche, les organisations de la société civile et le secteur privé, ont besoin de connaissances et d'avis scientifiques. Par ailleurs, la plupart d'entre eux sont également détenteurs de connaissances. C'est la raison pour laquelle, dès les premiers stades du processus d'élaboration de nos rapports, nous procédons à deux consultations publiques, qui nous

permettent d'une part de mieux comprendre les problèmes, et d'autre part de rassembler davantage d'éléments d'information et de preuve.

En octobre 2011, le CSA a demandé au Groupe d'experts de haut niveau «d'entreprendre une étude comparative des obstacles à l'investissement agricole des petits exploitants dans différents contextes, ainsi que des options de politique générale pour lever ces obstacles, et de prendre en compte, ce faisant, les travaux réalisés dans ce domaine par le FIDA et la FAO dans le contexte du Comité de l'agriculture, ainsi que les activités d'autres partenaires clés. Cette étude devrait comprendre une évaluation comparative des stratégies permettant de lier les petits exploitants aux chaînes de valeur agroalimentaires sur les marchés nationaux et régionaux, et présenter les enseignements pouvant être tirés de différentes expériences, et elle devrait également évaluer les incidences des partenariats entre secteur public et secteur privé, entre secteur coopératif agricole et secteur privé et au sein du seul secteur privé sur les petits exploitants» (CSA, Rapport final de la trente-septième session, octobre 2011).

On sait que les investissements en faveur de l'agriculture, et en particulier des petits exploitants, sont une nécessité absolue, surtout parce que la majorité des victimes de la faim dans le monde sont, même si cela peut sembler paradoxal, des petits agriculteurs. Nous devons avant tout comprendre ce dont nous parlons – ce qu'est la petite agriculture – et réfléchir à l'avenir de ce secteur. Celui-ci nous renvoie souvent une image très contrastée, due à la diversité des situations et des trajectoires nationales. La majorité des investissements dans l'agriculture sont le fait des exploitants eux-mêmes: l'essentiel est dès lors de mieux comprendre quels types d'investissements ils doivent pouvoir réaliser.

Le présent rapport contient l'analyse et les recommandations du Groupe d'experts de haut niveau telles qu'approuvées par son Comité directeur à sa session tenue à Beijing du 13 au 15 mai 2013. Il est aujourd'hui présenté au CSA.

Le Groupe d'experts de haut niveau opère sur la base de règles très spécifiques, arrêtées par le CSA, afin de garantir la légitimité et la crédibilité du processus du point de vue scientifique, ainsi que sa transparence et son ouverture à toutes les sources de connaissances existantes¹. Qu'il me soit permis de rendre hommage aux nombreux experts dont l'aide nous a été précieuse pour réussir, dans des délais extrêmement serrés, à préparer ce rapport. Mes remerciements vont tout d'abord à M^{me} Maryam Rahmadian, notre Vice-présidente, et à mes collègues membres du Comité directeur, pour leur travail assidu d'orientation et de contrôle jusqu'à l'approbation des deux études par le Comité directeur en mai 2013. Ils ont gracieusement consacré leur temps et leurs connaissances à cette activité. Conformément au règlement intérieur que nous a donné le CSA, les équipes de projet opèrent «sous le contrôle du Comité directeur». Je remercie tout particulièrement Alain de Janvry, qui a coordonné les activités de contrôle du Comité directeur pour ce rapport. J'exprime ma sincère gratitude au chef de l'équipe de projet, Pierre-Marie Bosc (France), ainsi qu'aux membres de cette équipe, Julio Berdegú (Mexique/Chili), Mamadou Goïta (Mali), Jan Douwe van der Ploeg (Pays-Bas), Kae Sekine (Japon) et Linxiu Zhang (Chine). Notre gratitude va également aux examinateurs scientifiques et au grand nombre d'experts qui ont soumis leurs commentaires tant sur le champ d'application que sur la version préliminaire du rapport. Ils constituent l'un des piliers invisibles du Groupe.

J'aimerais également exprimer ma reconnaissance aux donateurs qui ont permis la réalisation de cette activité. Le Groupe d'experts de haut niveau est financé par des ressources extrabudgétaires et nous sommes impressionnés par le soutien spontané qui se mobilise autour de la mission et de la philosophie du Groupe d'experts.

¹ La procédure est décrite plus en détail à l'annexe 4.

Nous espérons que ce rapport, commandé par le CSA, viendra à point nommé pour trois raisons importantes. D'abord, il devrait alimenter le débat politique lors de la prochaine réunion du CSA en octobre 2013; ensuite, nous espérons qu'il sera pertinent pour les travaux en cours du CSA sur les principes pour un investissement agricole responsable; et, enfin, nous pensons qu'il peut apporter une contribution non négligeable aux préparatifs de l'Année internationale de l'agriculture familiale 2014, qui approche à grands pas.

Le Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau, nommé par le CSA, sera renouvelé en 2013. Je présente tous mes vœux de réussite à mon successeur ainsi qu'au nouveau Comité directeur. Je tiens également à exprimer mon admiration et ma gratitude au Coordonnateur du Groupe d'experts, Vincent Gitz, pour ses efforts inlassables, son engagement sans faille et sa grande clairvoyance. Ce rapport, comme les autres rapports du Groupe d'experts, doit beaucoup à son dévouement et à son travail assidu.

Enfin, ma gratitude la plus sincère va au Président et aux membres du CSA, ainsi qu'à son Bureau et à son Groupe consultatif, pour les encouragements qu'ils ont prodigués au Groupe d'experts de haut niveau pendant ses premières années d'existence.

En résumé, ce rapport explore une **nouvelle piste pour les petits exploitants**. Ceux-ci représentent la majorité des familles d'agriculteurs dans le monde, et leur contribution à la sécurité alimentaire des ménages, des pays et de la planète toute entière est considérable. L'ONU a déclaré 2014 Année internationale de l'agriculture familiale. Il est important de souligner que les petites exploitations offrent de formidables perspectives d'intensification durable. Pour révéler leur potentiel, nous devons leur permettre de surmonter les obstacles à l'investissement. J'espère que ce rapport permettra à toutes les nations de leur proposer de nouvelles solutions, fondées sur les cinq éléments suivants:

- conservation et amélioration de la qualité du sol
- gestion durable de toutes les sources d'eau et lancement d'un mouvement visant «une meilleure production végétale et de meilleurs revenus par goutte d'eau»
- diffusion des technologies et des intrants appropriés
- fourniture du crédit et des assurances nécessaires
- ouverture de débouchés commerciaux sûrs et rémunérateurs.

Tous ces programmes doivent être fondés sur une approche sexospécifique, afin que les femmes puissent bénéficier des structures d'appui dont elles ont besoin, comme les crèches et les garderies, ainsi que d'un accès au crédit, aux assurances, aux technologies et aux marchés.

M. S. Swaminathan



Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, 24 juin 2013.

RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

En octobre 2011, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a demandé au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition de prévoir «une étude comparative des obstacles à l'investissement agricole des petits exploitants dans différents contextes, ainsi que des options de politique générale pour lever ces obstacles, et de prendre en compte, ce faisant, les travaux réalisés dans ce domaine par le FIDA et la FAO dans le contexte du Comité de l'agriculture, ainsi que les activités d'autres partenaires clés. Cette étude devrait comprendre une évaluation comparative des stratégies permettant de lier les petits exploitants aux chaînes de valeur agroalimentaires sur les marchés nationaux et régionaux, et présenter les enseignements pouvant être tirés de différentes expériences, et elle devrait également évaluer les incidences des partenariats entre secteur public et secteur privé, entre secteur coopératif agricole et secteur privé et au sein du seul secteur privé sur les petits exploitants» (Rapport final de la trente-septième session du CSA, 2011).

Pour répondre à cette demande, il faut d'abord définir la petite agriculture, comprendre ce qu'elle recouvre, la portée et la finalité des investissements, et ensuite placer la question dans une perspective plus large en examinant notamment sa contribution à la sécurité alimentaire et ses futures trajectoires, compte tenu des divers contextes régionaux et nationaux.

Sur les 1,4 milliard de personnes dans le monde qui vivent dans une pauvreté extrême (avec moins de 1,25 USD par jour), 70 pour cent vivraient dans des zones rurales et la plupart d'entre elles seraient partiellement (ou complètement) tributaires de l'agriculture. C'est donc en raison de l'urgente nécessité de réduire la pauvreté que la petite agriculture occupe désormais le devant de la scène.

Principales observations

1. Qu'est-ce que la petite agriculture?

1. Il existe plusieurs définitions de la «petite agriculture²» et chaque définition a une incidence sur le calcul du nombre d'exploitants agricoles. Les définitions nous servent également à mieux comprendre les besoins d'investissement des petits exploitants. Un débat sur les «définitions» n'est donc ni futile ni académique car il influe sur les politiques et a une incidence sur les moyens d'existence.
2. La petite agriculture est pratiquée par des familles (incluant un ou plusieurs ménages) qui utilisent uniquement ou essentiellement la force de travail de leurs membres et en tirent une part importante, quoique variable, de leurs revenus, en nature ou en espèces. L'agriculture comprend la culture, l'élevage, la foresterie et la pêche artisanale. Les exploitations sont gérées par des groupes familiaux, dirigés en grande partie par des femmes, qui jouent des rôles importants dans les activités de production, de transformation et de commercialisation.
3. La définition de la «petite agriculture» ne peut pas être rigide ou «universelle»: il existe en effet de nombreuses variations propres à chaque contexte spécifique, régional, national et local, et qui évoluent à mesure que les économies se transforment. Les classifications de la «petite agriculture» fondées sur la taille de l'exploitation peuvent être trompeuses. Une petite exploitation est «petite» parce que ses ressources, en particulier les terres, sont maigres et que les utiliser pour générer un niveau de revenus qui aide à satisfaire les besoins essentiels nécessite en conséquence un niveau élevé de la productivité totale des facteurs, elle-même supposant un niveau non négligeable d'investissement.

² La «petite agriculture», c'est-à-dire l'agriculture pratiquée par les petits exploitants. Le présent rapport examine principalement les systèmes de culture et d'élevage sous l'angle de la petite exploitation agricole. Certaines des analyses et recommandations qu'il contient peuvent aussi s'appliquer à d'autres systèmes. Les questions spécifiques liées à la pêche et à l'aquaculture seront examinées dans le prochain rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur le rôle de la pêche durable et de l'aquaculture pour parvenir à la sécurité alimentaire et la nutrition (à paraître en 2014).

4. On peut aussi définir la petite agriculture par rapport aux deux opposés: d'un côté les grandes exploitations agricoles qui emploient de la main-d'œuvre, et de l'autre les paysans sans terre.
5. Les activités non agricoles jouent un rôle important car elles fournissent des revenus supplémentaires aux petits exploitants et permettent à ces derniers de diversifier les risques et donc d'améliorer leur résilience aux chocs qui ont une incidence directe sur l'agriculture. Elles sont une caractéristique commune des économies rurales, dans les pays développés comme dans les pays en développement, et offrent des possibilités d'investissement pour soutenir les petits exploitants.
6. La famille est en même temps une unité sociale de production et de consommation et une source de main-d'œuvre pour l'agriculture. Les aspects productifs et familiaux des petites exploitations agricoles sont étroitement liés. Ces liens expliquent certaines des contraintes qui pèsent sur les petits exploitants concernant les investissements, car les chocs et les risques peuvent avoir des effets à la fois sur la production et sur la famille. Ils expliquent aussi la résilience des sociétés rurales car les liens de réciprocité s'appuient sur la parenté et la proximité sociale.
7. De nos jours, les petits exploitants qui sont isolés de toute forme d'échange commercial n'ont plus aucune importance du point de vue social ou économique, mais ceux qui produisent uniquement ou principalement pour leur subsistance ne sont pas rares – quelle que soit la région considérée. Ces exploitations utilisent leur propre production pour la consommation alimentaire, comme complément de leurs faibles revenus monétaires. Les petits exploitants de ce type font partie de l'économie de marché car ils fournissent leur force de travail, et leur sécurité alimentaire dépend de leur production, qui n'entre pas nécessairement dans les circuits commerciaux.
8. Au niveau collectif, les familles des petits exploitants font partie de réseaux sociaux dans le cadre desquels l'assistance mutuelle et la réciprocité se traduisent par des investissements collectifs (principalement par des échanges de travail) et des systèmes de solidarité. Elles participent aussi – lorsque la liberté politique le permet – à des organisations de producteurs ruraux et des associations de développement local afin d'améliorer la fourniture de services, notamment l'accès aux marchés, le pouvoir de marché, l'accès aux avoirs productifs et la capacité de se faire entendre dans les débats sur les politiques publiques.
9. Pour évaluer l'ampleur et la diversité de la petite agriculture et éclairer l'élaboration de politiques responsables, il faut disposer de données complètes et précises, non seulement sur la superficie des terres mais aussi sur la composition des avoirs (qui résultent d'investissements antérieurs), la production et les sources de revenus. Ces données ne sont pas actuellement disponibles au niveau mondial; elles le sont au niveau national, mais pour certains pays seulement. Le Programme du recensement mondial de l'agriculture de la FAO définit et organise la façon dont les recensements doivent être effectués dans tous les pays. Cependant, trois difficultés doivent être surmontées à cet égard: i) tous les pays n'ont pas les moyens, l'intérêt et les capacités de les mener à bien: le dernier recensement mondial de l'agriculture mené à bien ne concerne que 114 pays; ii) les données ne sont pas toujours homogènes et comparables car elles peuvent varier selon les priorités spécifiques de chaque pays; enfin iii) elles ne sont pas liées aux statistiques de la production, ce qui ne permet pas d'établir facilement un lien avec la production mondiale et nationale selon le type d'exploitation.

2. Pourquoi investir dans la petite agriculture?

10. La petite agriculture est le fondement de la sécurité alimentaire dans de nombreux pays et constitue une partie importante du paysage socioéconomique et écologique dans tous les pays. En raison de l'urbanisation, de l'intégration et de la mondialisation des marchés, le secteur subit des mutations profondes qui sont d'un intérêt national vital, qui sont souvent contraires aux intérêts des petits exploitants, et qui sont d'autant moins inévitables ou fortuites qu'elles découlent d'un choix social. Selon les contextes régionaux, nationaux et infranationaux, ces mutations peuvent produire divers modèles qui sont tous caractérisés par une certaine proportion de petites et de grandes exploitations, et qui ont tous une incidence sur la diversification des économies rurales.

11. La mutation structurelle qui s'est produite dans les pays occidentaux et dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine était fondée sur une utilisation intensive des ressources, sur l'aptitude de ces économies à créer des emplois dans d'autres secteurs, ou encore sur la possibilité de migrations nationales ou internationales massives. La situation est assez différente aujourd'hui car les modèles économiques et démographiques des régions sont contrastés, ce qui a une incidence sur la création d'emplois dans les secteurs non agricoles et la capacité d'absorption de nouveaux entrants par le marché du travail.
12. Les petits exploitants contribuent à la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde tout en jouant d'autres rôles connexes dans leurs territoires. L'expérience montre que la petite agriculture, lorsqu'elle est soutenue de manière appropriée par des politiques et des investissements publics, a la capacité de contribuer efficacement à la sécurité alimentaire, à la souveraineté alimentaire et, d'une façon importante, à la croissance économique, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté, à l'émancipation de groupes négligés et marginalisés, et à la réduction des inégalités géographiques et socioéconomiques. Dans un environnement institutionnel et politique favorable, elle peut contribuer à la gestion durable de la biodiversité et d'autres ressources naturelles, tout en préservant le patrimoine culturel.
13. La petite agriculture contribue à la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde à la fois directement, dans la mesure où elle lie la production et la consommation dans de nombreux ménages ruraux, et indirectement parce qu'elle a) fournit les principaux produits alimentaires aux marchés intérieurs, b) le fait d'une manière potentiellement résiliente et c) parce qu'elle est un filet de sécurité important dans de nombreux pays.
14. L'efficacité potentielle de la petite agriculture par rapport aux grandes exploitations est bien établie, notamment l'aptitude des petits exploitants à obtenir des rendements élevés grâce à l'utilisation du travail familial dans des systèmes de production diversifiés.
15. Pour nourrir l'humanité, il faudra, selon les prévisions, accorder une plus grande attention à l'utilisation durable des ressources naturelles et limiter les dégâts causés à l'environnement. À l'échelle mondiale, il faudra tenir compte de la pénurie croissante de combustibles fossiles, d'eau et de biomasse ainsi que de la baisse de la fertilité du sol. Il existe de nombreux exemples de petite agriculture durable et efficace (de la Chine et du Viet Nam au Costa Rica et au Guatemala) qui montrent qu'elle peut être un moyen efficace sur les plans économique, social et environnemental d'organiser la production agricole.
16. Il est réducteur de définir les petits exploitants par la taille de leurs exploitations mais les chiffres comparables réunis pour 81 pays sont néanmoins saisissants: dans cette série de données qui concerne les deux tiers de la population mondiale et 38 pour cent des superficies agricoles, 73 pour cent du nombre total des exploitations disposent de moins d'un hectare de terres et 85 pour cent disposent de moins de 2 hectares. Les exploitations qui sont inférieures à 2 hectares se trouvent pour la plupart en Asie. En Afrique, 80 pour cent des exploitations sont inférieures à 2 hectares. Le nombre total d'exploitations dans les pays en développement atteindrait les 500 millions. Selon le recensement mondial de l'agriculture, la Chine compte à elle seule près de 200 millions de petites exploitations. Elles ne couvrent que 10 pour cent des terres agricoles qui sont disponibles sur la planète et produisent 20 pour cent de tous les produits alimentaires dans le monde. Ces chiffres sont une indication importante de la productivité qui peut être atteinte dans des petites exploitations par rapport aux plus grandes.
17. Même dans les pays développés, les petits exploitants ont évolué sans pour autant disparaître. Bien qu'ils aient été négligés par des politiques qui ont souvent favorisé les gros agriculteurs, ils restent néanmoins numériquement importants selon le contexte national prédominant, et ils associent souvent les activités agricoles à d'autres activités de l'économie rurale non agricole.

3. Qui investit dans la petite agriculture?

18. La plupart des investissements dans la petite agriculture sont effectués par les petits exploitants eux-mêmes, selon différentes modalités. Il s'agit surtout d'investissements par le travail qui visent à élargir et améliorer la base de ressources et, dans une moindre mesure, d'acquisitions de nouvelles ressources supplémentaires, financées par des économies personnelles et des fonds envoyés par des membres de la famille. Ces investissements sont

néanmoins limités car les besoins familiaux deviennent prioritaires lorsque les dépenses consacrées à l'alimentation, la santé ou l'éducation sont en jeu.

19. Les investissements publics dans et pour l'agriculture ont considérablement baissé depuis les années 80. Il est désormais généralement admis que l'agriculture a été négligée aux niveaux national et international. De nombreuses banques agricoles (dans la plupart des cas liées à l'État et bénéficiant de son soutien) ont disparu et les services de vulgarisation, la recherche appliquée, ainsi que les projets d'infrastructure et d'investissement ont perdu de l'importance depuis le milieu des années 1980.
20. Pendant ce temps, les grandes entreprises, axées le plus souvent sur les exportations agricoles, ont été favorisées au détriment des petites exploitations qui produisaient (surtout, mais pas exclusivement) pour le marché intérieur. Ces grandes entreprises, ainsi que d'autres sociétés du secteur privé, étaient censées fournir les services marchands appropriés et le savoir technique dont les producteurs avaient besoin pour se mettre aux normes afin de répondre aux exigences du marché. Cet effet d'entraînement ne s'est produit que dans certaines régions, et souvent d'une manière qui a lésé les petits agriculteurs. En effet, sur le nombre total de petits exploitants, seule une minorité a pu bénéficier des programmes mis en œuvre.
21. Dans ce contexte, les pays comptent de plus en plus sur une utilisation plus efficace des partenariats public-privé (PPP) pour mieux mobiliser et orienter les investissements privés vers des objectifs collectifs. Ce terme générique recouvre des formes diverses de partenariat entre les acteurs publics et privés, qui étaient au départ utilisés pour de grands projets d'investissement, ainsi que pour la recherche et la technologie, et qui mettent désormais de plus en plus l'accent sur l'agriculture. De nombreux gouvernements ont commencé à élaborer des cadres juridiques pour cette forme de partenariat, y compris dans le secteur de l'agriculture, mais ils se heurtent à une double difficulté concernant ce dernier: comment faire fonctionner les partenariats dans l'intérêt des petits exploitants et comment faire participer ceux-ci à leur élaboration?

4. Quels sont les obstacles à l'investissement dans la petite agriculture?

22. Les petits exploitants qui doivent investir sont confrontés à divers obstacles souvent interdépendants: la pauvreté, les niveaux élevés de risque (personnel, naturel et technique, économique et financier), la réduction des superficies des parcelles, le manque de mesures d'incitation dans leurs environnements institutionnels et économiques, la difficulté d'accéder aux marchés appropriés, et la faible influence des organisations de petits producteurs dans les débats sur les politiques.
23. Les obstacles à l'investissement, très divers, peuvent être déterminés selon trois dimensions liées i) aux avoirs, ii) aux marchés et iii) aux institutions. Non seulement ces dimensions permettent de comprendre les différents obstacles à l'investissement mais elles donnent également des pistes pour les supprimer
 - a) La première dimension concerne les avoirs productifs et naturels, notamment d'ordre physique, financier, social et humain. Les décisions d'investissement doivent prendre en compte la totalité des avoirs de la petite exploitation. Parmi les avoirs, la richesse en ressources naturelles de l'exploitation est un facteur déterminant, et il est important de noter qu'elle peut être améliorée par des investissements, même si elle est limitée. L'accès limité à la terre et à d'autres avoirs naturels (surtout l'eau) est l'un des obstacles les plus contraignants à l'investissement dans la petite agriculture, en particulier pour les femmes. L'accès très inégal à la terre et à l'eau amoindrit considérablement le potentiel productif des petits exploitants.
 - b) La deuxième dimension concerne les marchés et les agents des marchés. Des conditions défavorables telles que l'instabilité des prix, l'accès insuffisant aux marchés appropriés, notamment aux marchés financiers, le manque de pouvoir de négociation collective et le coût élevé des transactions découragent les investissements ou les rendent impossibles.

- c) La troisième dimension traite des institutions et de la conception des politiques. Il est en effet essentiel que les politiques soient bien conçues, innovantes et facilitent la mise en place d'environnements institutionnels favorables. Les organisations de petits exploitants agricoles et l'action collective jouent un rôle crucial, mais leur participation effective se heurte à de nombreux obstacles, notamment, dans certains cas, à un manque de reconnaissance de leurs droits fondamentaux.

5. Quelles sont les stratégies qui ont donné la preuve qu'elles pouvaient lever ces obstacles et renforcer les investissements dans la petite agriculture?

24. Il faut, pour concrétiser pleinement le potentiel de la petite agriculture, réduire ou éliminer les obstacles qui limitent sa capacité d'investissement. Le premier objectif est de soutenir les investissements des petits exploitants eux-mêmes, mais leur capacité en la matière dépend d'autres investissements connexes dans l'action collective, les initiatives privées et les biens publics.
25. Pour être plus efficaces, les politiques doivent être intégrées; en clair, chaque politique doit venir en soutien des autres et non leur faire obstacle. Par exemple, des investissements dans les domaines de la recherche et de la vulgarisation ne déboucheront sur des améliorations que si on investit également dans la création et l'accès à de nouveaux marchés. De même, les investissements dans les travaux d'infrastructure seront plus efficaces s'ils favorisent les modèles de production et les marchés qui sont adaptés aux petits exploitants, et ils n'atteindront leur objectif que si des investissements sont aussi effectués dans la sécurisation des droits fonciers.
26. La gestion des besoins de l'agriculture et du développement rural doit tenir compte des rôles multifonctionnels joués par la petite agriculture dans le développement. En général, les ministères de l'agriculture ne sont pas en mesure d'assumer cette fonction. L'expérience montre que des politiques sectorielles ou ministérielles spécifiques sont d'autant plus efficaces qu'elles sont bien coordonnées. Il est donc essentiel d'établir, au niveau national, une gouvernance et des mécanismes de coordination entre les différents ministères, l'administration publique et les parties prenantes concernées.
27. L'agriculture en général, et la petite agriculture en particulier, sont souvent assujetties à des mutations profondes qui sont parfois positives et parfois négatives pour les petits exploitants et leur sécurité alimentaire. Ces mutations, qui ne sont pas inévitables, découlent de choix politiques implicites ou explicites qui ont souvent une importance cruciale pour le pays. Il est donc capital, dans le cadre de ces choix politiques, et compte tenu des spécificités nationales, de reconnaître et de favoriser les fonctions sociales, économiques et écologiques de la petite agriculture. En outre, les choix arrêtés et les politiques élaborées doivent être l'aboutissement de processus politiques transparents qui donnent la parole aux organisations de petits exploitants.
28. Les actions coordonnées visant à renforcer les investissements des petits exploitants et leur aptitude à investir sont de trois ordres et consistent à améliorer: les avoirs, les marchés et les institutions pour les petits exploitants. Ces actions ne se limitent pas à l'agriculture mais peuvent concerner également des activités non agricoles.
- a) *Améliorer l'accès des petits exploitants aux avoirs naturels et productifs.* L'accès amélioré à la terre, la sécurité foncière et le droit d'utiliser les ressources constituant un bien commun sont des éléments essentiels de la sécurisation des moyens d'existence de nombreuses communautés de petits exploitants agricoles. Grâce à un accès sécurisé aux ressources (et à des incitations et des conditions institutionnelles adéquates qui permettent d'accroître la productivité de la main-d'œuvre familiale), la petite exploitation peut se procurer des revenus qui lui permettent de continuer à investir. On peut donc investir dans la petite agriculture pour améliorer l'efficacité et les résultats des petits exploitants sans pour autant accroître la taille des exploitations agricoles.

- b) *Améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés.* La petite agriculture doit être mieux reliée aux marchés, et il faut pour cela réduire le coût des transactions, améliorer les infrastructures et encourager l'investissement public. Il faut également définir la meilleure façon d'investir et trouver les acteurs qui permettront d'accroître et de conserver davantage de valeur ajoutée aux niveaux de l'exploitation familiale et du territoire. Pour créer des conditions favorables, il pourrait s'avérer nécessaire de mettre en place de nouveaux marchés (tels que les «circuits courts» qui réduisent la distance entre les consommateurs et les producteurs, et les programmes d'achat publics) et de réglementer différemment les marchés existants. On pourrait notamment améliorer le marché intérieur en mettant en œuvre des stratégies adéquates qui, en associant des investissements publics et privés, pourraient bénéficier tant aux producteurs qu'aux consommateurs.

Les avantages et les inconvénients de l'agriculture sous contrat ont suscité une polémique. En effet, cette forme d'agriculture ne peut pas être une solution miracle aux problèmes des petits exploitants, ni s'appliquer à tous les petits exploitants du monde entier. Cependant, en raison de son potentiel, le présent rapport suggère d'étudier les conditions économiques et institutionnelles qui permettraient à l'agriculture sous contrat d'être un processus ouvert, équitable et transparent pour tous les petits exploitants. Il faudrait pour cela contrôler les mécanismes d'obligation redditionnelle sur l'impact de ce type d'agriculture sur la sécurité alimentaire des ménages, notamment, et sur la répartition de la valeur ajoutée entre les diverses parties prenantes. Le renforcement de la compétitivité de la petite agriculture passe par un accès plus aisé à des programmes de crédit innovants, à des investissements collectifs dans le capital physique et social, ainsi qu'à des avoirs collectifs de nature à améliorer les débouchés.

- c) *Faire fonctionner les institutions au profit des petits exploitants.* L'État a un rôle clé à jouer dans la réglementation des relations de marché. Il est donc important d'investir dans le rétablissement (le cas échéant) de l'autorité et de la capacité de l'État en rétablissant et en renforçant l'aptitude du secteur public à agir efficacement en faveur du développement de la petite agriculture, notamment en rendant compte des ressources allouées. L'État et les autorités locales ont aussi une responsabilité essentielle, qui est celle de reconnaître et d'appliquer les droits des petits exploitants, par exemple pour l'accès à la terre et à l'eau, et surtout d'assurer la sécurité des droits fonciers et de faciliter l'accès aux ressources constituant un bien commun.

La plupart des programmes de développement agricole ont été conçus en vue d'accroître la productivité par l'utilisation intensive des technologies, mais d'autres objectifs doivent aussi être pris en compte, notamment le renforcement de la résilience. Les systèmes de recherche et de vulgarisation sont cruciaux pour accroître l'investissement dans la petite agriculture, car ils permettent de concevoir et de promouvoir des méthodes et des pratiques adaptées aux besoins des petits exploitants, tels que les approches agroécologiques, par exemple, et d'autres pratiques d'intensification durable visant à utiliser plus efficacement les intrants et à réduire la pénibilité du travail agricole.

29. Il est également essentiel d'investir dans les biens publics pour réduire la pauvreté dans la population rurale et les disparités régionales. Il faut pour cela mettre l'accent sur l'agriculture en privilégiant, par exemple, la recherche et la vulgarisation, mais aussi sur les biens publics de base pour la population rurale, comme les routes et les communications, l'électricité, l'irrigation, l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement. La main-d'œuvre familiale constitue le principal avoir des petits exploitants. La sous-alimentation, le manque d'accès à l'eau potable, les maladies, l'absence d'éducation, les relations extrêmement inéquitables entre les hommes et les femmes, etc. ont des effets négatifs sur la qualité et la quantité de la main-d'œuvre familiale utilisable. Il est donc absolument essentiel de satisfaire aux besoins fondamentaux. La fourniture de meilleurs services aux petits exploitants leur permettrait de mieux investir, – non seulement dans l'agriculture, mais aussi dans des activités non agricoles qui pourraient devenir une source de revenus monétaires et d'envois de fonds susceptibles d'être investis dans l'agriculture.

30. Donner davantage de résonance à la voix collective des petits exploitants à différents niveaux est l'une des priorités des programmes visant à améliorer les capacités d'investissement; il serait bon, en effet, que les organisations puissent examiner elles-mêmes les investissements qui sont destinés à leurs membres dans une économie de marché. Elles auront besoin du soutien public pour fournir des services de meilleure qualité à leurs membres et faire valoir leurs intérêts.
31. Pour être efficaces, les politiques qui s'attaquent à la pauvreté, la malnutrition et la faim doivent être fondées sur le respect du droit à l'alimentation. Celui-ci diffère de la sécurité alimentaire sur deux points: il donne aux individus le droit – que les États sont tenus de garantir – d'accéder à une nourriture suffisante et aux ressources qui sont nécessaires pour bénéficier durablement de la sécurité alimentaire. La concrétisation du droit à l'alimentation pour les petits exploitants agricoles passe par une amélioration des investissements dans leur capacité de production et de création de revenus.

Recommandations

Les petits exploitants agricoles sont les principaux investisseurs dans leur exploitation car ils cherchent à accroître leur productivité, à améliorer leur bien-être, leur sécurité alimentaire et leur nutrition, et à réduire la dégradation de l'environnement. Cependant, les gouvernements et les donateurs ont un rôle fondamental à jouer car ils doivent mettre en place les politiques et fournir les biens publics qui faciliteront ce type d'investissement. Nous formulons ci-après un certain nombre de recommandations destinées aux gouvernements, aux donateurs et au CSA sur des politiques et des investissements publics qui pourraient aider les petits exploitants à investir par eux-mêmes. Ces recommandations peuvent également servir de base aux consultations qui sont actuellement menées par le CSA sur les principes relatifs aux investissements agricoles responsables.

1. Élaborer une stratégie nationale et mobiliser la volonté politique

- a. **Stratégies nationales de nature à favoriser les investissements des petits exploitants:** Les gouvernements devraient élaborer et appliquer des stratégies à moyen et à long termes, ainsi que les politiques et budgets connexes, pour accroître l'aptitude des petites exploitations à jouer leurs rôles multifonctionnels dans le développement national. Ces rôles consistent notamment à contribuer à la croissance, à préserver les emplois, à réduire la pauvreté, à améliorer la gestion durable des ressources naturelles et à assurer la sécurité alimentaire. Ces stratégies nationales en faveur des investissements des petits exploitants devraient être profondément ancrées dans des processus participatifs ouverts en premier lieu aux organisations de petits exploitants et à tous les acteurs concernés.
- b. **Citoyenneté et droits:** S'ils ne l'ont pas déjà fait, les gouvernements devraient reconnaître juridiquement les droits individuels et collectifs des petits exploitants, y compris leur droit de s'organiser démocratiquement, de s'exprimer dans les débats sur les politiques et de défendre leurs intérêts, en respectant un juste équilibre entre les âges et les sexes. La sécurisation des droits est importante, non seulement pour les intéressés eux-mêmes, mais aussi pour faciliter la mobilisation de la volonté politique nécessaire pour mettre en œuvre les stratégies nationales proposées ci-dessus.
- c. **Concrétiser le droit à l'alimentation pour les petits exploitants agricoles:** Cette population est plus vulnérable à la malnutrition et à la faim. Elle se procure sa nourriture en s'auto-alimentant, en échangeant des produits et en achetant des denrées en puisant dans ses revenus monétaires. Il convient donc non seulement d'augmenter le pouvoir d'achat, mais aussi de faciliter l'acquisition d'avoirs productifs, d'accroître la productivité des terres cultivées et de la main-d'œuvre familiale en organisant des formations appropriées, en utilisant des technologies adaptées et en fournissant des services d'appui, afin de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre d'une approche fondée sur le respect des droits.

2. Faciliter l'accès aux avoirs naturels

Les gouvernements doivent garantir le droit des petits exploitants agricoles à la sécurité de jouissance des terres et des ressources naturelles en appliquant les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts*. Ils

doivent aussi prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer la coopération et la gouvernance dans la gestion des ressources constituant un bien commun, notamment les systèmes de parcours, la biodiversité, l'eau, les forêts et les pêches. Les droits d'accès des femmes aux terres et aux ressources naturelles doivent être améliorés et renforcés. Les gouvernements doivent améliorer l'accès à la terre par divers moyens, notamment des processus de réforme foncière, en tirant parti des enseignements tirés de l'expérience d'autres pays.

3. Instaurer un climat favorable aux investissements

- a. **Accès aux biens publics:** Pour aider les petits exploitants à investir, il faut faciliter leur accès aux biens publics tant sur le plan de la production que sur celui de la consommation des ménages, sachant que les deux dimensions se renforcent mutuellement. Sur le plan de la production, les investissements publics seront dirigés, par exemple, vers les installations de gestion de l'eau et la conservation des sols. Sur le plan de la consommation, ils seront plutôt dirigés vers les services de santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement et la protection sociale. La productivité du travail augmentant, ces biens de consommation renforcent la partie des activités de la petite exploitation consacrées à la production. Il faut également des services de soutien adaptés aux différences des sexes pour reconnaître les différents rôles joués par les membres d'un ménage dans la production, la consommation et la reproduction de l'unité familiale sur la durée. Rappelons que la responsabilité de l'application de règles équitables permettant aux petits exploitants d'accéder à des biens et services publics incombe aux gouvernements et qu'il est essentiel d'assurer le bien-être et la compétitivité à cette catégorie de population.
- b. **Accès aux marchés:** Les gouvernements devraient veiller en priorité à lier les petits exploitants aux marchés locaux, nationaux et régionaux, ainsi qu'aux nouveaux marchés qui créent des liens directs entre les producteurs et les consommateurs; ils devraient également les associer aux plans qui privilégient l'achat à de petites structures de produits alimentaires destinés à des programmes d'alimentation en milieu institutionnel et scolaire. L'établissement de liens avec le marché exige également d'investir dans des structures de transformation de petite et moyenne dimension et des petites unités de négoce au niveau du commerce de détail et de gros. Les dysfonctionnements du marché et l'instabilité des prix sont des éléments dissuasifs pour les petits exploitants lorsqu'il s'agit d'investir. L'intervention des gouvernements est importante pour réduire le coût des transactions sur les marchés et stabiliser les prix et les revenus des petits exploitants. S'agissant des possibilités de contractualisation dans les chaînes de valeur, les gouvernements devraient s'efforcer de mettre en place les instruments de réglementation nécessaires pour combler l'écart important qui existe, en termes de pouvoir politique et économique, entre les petits exploitants et leurs organisations d'une part, et les autres organisations contractualisées de l'autre.
- c. **Accès aux services financiers:** Il est urgent d'améliorer l'accès des petits exploitants à des services financiers adaptés à leurs besoins, notamment en facilitant les opérations monétaires (telles que les virements de fonds par téléphone mobile), les dépôts d'épargne (et des incitations à épargner), le crédit à bas coût (tel que l'octroi de prêts par des groupes à responsabilité partagée) et l'assurance (telle que l'assurance indexée sur les conditions climatiques). Il faut également trouver de nouvelles solutions pour réduire les risques financiers, diminuer le coût des transactions et faciliter les investissements à long terme, par exemple dans les innovations technologiques et les améliorations de la fertilité du sol en Afrique subsaharienne. Il faut enfin alléger les contraintes de liquidités, non seulement pour les dépenses de fonctionnement (engrais, semences) mais aussi pour les investissements à moyen et long terme, en utilisant des mécanismes de subvention équitables.

4. Améliorer la productivité par la recherche et la vulgarisation

Il est urgent de mettre à niveau et de financer les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation qui visent spécifiquement les besoins des petits exploitants, en s'appuyant sur des mécanismes financiers. Le principal objectif serait d'accroître la productivité et la résilience en diversifiant le système de production et en mettant l'accent sur l'auto-provisionnement en aliments à forte valeur nutritive. Il faudra cependant, pour améliorer conjointement la productivité et la résilience, beaucoup investir dans la recherche afin de développer des systèmes productifs d'exploitation des terres présentant un risque écologique minimum, de telle sorte que la biodiversité puisse être utilisée de manière productive et conservée. La recherche et la vulgarisation agricoles devraient contribuer à la conservation *in situ* et *ex situ* de la biodiversité agricole dans le cadre du

changement climatique. Les approches agroécologiques et les principes de production écologique peuvent jouer un rôle déterminant à cet égard. Les petits exploitants ont besoin de semences appropriées et d'équipements pour l'exploitation des terres, la transformation des produits alimentaires et d'autres transformations à valeur ajoutée. La collaboration internationale et le partage des expériences acquises en matière de développement technologique pour les petits exploitants dans différentes régions du monde devraient être fermement encouragés, voire pilotés, par les organisations de petits producteurs.

5. Investir dans l'économie rurale non agricole et l'aménagement du territoire

- a. **Diversification des sources de revenus.** Face au besoin d'échapper à la pauvreté et à la malnutrition, les petites exploitations familiales sont souvent obligées de trouver des sources de revenus complémentaires dans l'économie rurale non agricole. Pour sa part, un emploi rural non agricole rémunéré renforce la situation financière de l'exploitation car il améliore sa trésorerie, réduit les risques et soutient les investissements dans l'exploitation. C'est pourquoi il faut investir en faveur de l'économie rurale non agricole et de la décentralisation des activités économiques vers les zones rurales. Il faut également investir dans la formation des jeunes afin qu'ils trouvent un emploi soit dans l'agriculture modernisée, soit dans d'autres activités connexes et sur le marché du travail. L'aménagement du territoire peut être une plateforme efficace pour coordonner les investissements publics et privés dans l'agriculture et dans l'économie non agricole régionale.
- b. **La gouvernance de l'agriculture et le développement rural.** Les dysfonctionnements importants du marché qui déstabilisent l'agriculture et les petits exploitants, et le besoin de coordination des programmes et des investissements publics et privés sous l'angle territorial appellent à la mise en place d'une gouvernance adéquate. La bonne gouvernance de l'agriculture et la gestion rationnelle du développement rural ne sont possibles que si l'on dépasse le cadre d'action des ministères de l'agriculture traditionnels. Différentes solutions doivent être adaptées aux contextes institutionnels et politiques nationaux. Les premiers enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire permettent de réfléchir sur les meilleures pratiques adoptées dans les pays et régions pour aider les petits exploitants agricoles à investir.
- c. **Actualiser les informations sur les petits exploitants.** Afin de mieux étayer les stratégies nationales en faveur des investissements des petits exploitants, les institutions internationales, notamment la FAO, doivent, en coopération avec les gouvernements nationaux, améliorer la qualité et la quantité des informations relatives à l'évolution de la petite agriculture et à ses contributions à divers indicateurs, en particulier la mesure de la production alimentaire non commercialisée et la diversité des régimes alimentaires. Le Recensement mondial de l'agriculture et d'autres travaux de collecte de données devraient être harmonisés en vue d'améliorer les bases de données qui servent à prendre des décisions en matière d'investissement. Le financement international devrait aider les pays à mener à bien les recensements ainsi que les études connexes.

Recommandations à l'intention du CSA

1. Compte tenu du rôle essentiel des petits producteurs dans la réalisation de la sécurité alimentaire par l'action combinée de l'auto-provisionnement, l'échange de produits et les transactions commerciales, et du fait qu'une grande partie d'entre eux souffrent d'insécurité alimentaire, le CSA pourrait contribuer à mieux faire connaître les politiques, programmes et instruments qui sont nécessaires pour concrétiser le droit à l'alimentation des petits exploitants agricoles, en créant une plateforme permettant de partager les enseignements tirés et les meilleures pratiques entre les pays.
2. En vue d'appuyer les stratégies nationales en faveur des investissements des petits exploitants, le CSA pourrait demander au FIDA, à la Banque mondiale, aux organismes de financement bilatéraux et aux banques régionales de développement de financer des projets pilotes concernant la conception, la mise en œuvre et le suivi de ces stratégies dans un petit nombre de pays. Ces initiatives devraient s'inspirer des résultats du présent rapport. Leurs résultats devraient être

communiqués au CSA et servir à évaluer et améliorer la conception de politiques plurisectorielles concernant cette question complexe.

3. L'agriculture sous contrat et les partenariats public-privé peuvent offrir des solutions pour améliorer la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles. Pour tirer un profit maximum des avantages, améliorer l'équité et l'incidence de ces arrangements sur la sécurité alimentaire, il faut élaborer des cadres pouvant être mis en place et suivis, approuvés par tous les pays et conçus avec la participation des petits exploitants. Le CSA pourrait relever le défi consistant à piloter des processus ouverts à tous les acteurs concernés afin d'élaborer i) des directives sur l'agriculture sous contrat, et ii) des directives sur les partenariats public-privé ayant trait aux investissements dans la petite agriculture.

INTRODUCTION

L'agriculture a souffert, et continue de souffrir, d'un sous-investissement à long terme tant au niveau macro que micro (World Bank (Banque mondiale), 2007). Le rapport sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture de 2012* (FAO, 2012a) confirme les niveaux peu élevés de capital possédés par les petits exploitants agricoles des pays à revenu faible et intermédiaire et sa dépréciation dans l'Afrique subsaharienne durant la période 1980-2007. On constate cependant qu'une grande majorité des personnes souffrant de la faim dans le monde sont, paradoxalement, des petits agriculteurs (FAO, 2012a). En conséquence, la question des investissements dans l'agriculture, et notamment dans la petite agriculture, ainsi que des politiques y afférentes et des institutions ayant pour vocation d'aider les petits exploitants (FAO, 2010a), font partie des priorités de la communauté internationale. Elle revêt une importance critique aujourd'hui car l'agriculture subit des transformations massives à un moment où les investisseurs publics et privés essaient de verrouiller leur accès aux terres et à l'eau (HLPE, 2011a), et où la confiance dans la capacité des marchés à assurer la sécurité alimentaire a été mise à mal par les hausses des prix alimentaires en 2008 (HLPE, 2011b).

Dans ce contexte, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a demandé au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition de prévoir «une étude comparative des obstacles à l'investissement agricole des petits exploitants dans différents contextes, ainsi que des options de politique générale pour lever ces obstacles, et de prendre en compte, ce faisant, les travaux réalisés dans ce domaine par le FIDA et la FAO dans le contexte du Comité de l'agriculture, ainsi que les activités d'autres partenaires clés. Cette étude devrait comprendre une évaluation comparative des stratégies permettant de lier les petits exploitants aux chaînes de valeur agroalimentaires sur les marchés nationaux et régionaux, et présenter les enseignements pouvant être tirés de différentes expériences, et elle devrait également évaluer les incidences des partenariats entre secteur public et secteur privé, entre secteur coopératif agricole et secteur privé et au sein du seul secteur privé sur les petits exploitants» (Rapport final de la trente-septième session du CSA, octobre 2011³).

Le présent rapport apporte sa contribution au débat, animé, qui porte sur les investissements dans l'agriculture; il se concentre sur le rôle crucial de la petite agriculture dans la sécurité alimentaire et essaie de faire la lumière sur la complexité des systèmes de production des petits exploitants et sur les obstacles auxquels ils doivent faire face, tout en resituant ces éléments dans la perspective élargie des transformations structurelles que connaît l'agriculture dans le monde.

Pour répondre à la demande du CSA, il faut d'abord définir la portée et la finalité de l'investissement dans la petite agriculture, s'entendre sur la nature de cette forme d'agriculture et savoir dans quelle mesure elle contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. «*La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active*» (World Food Summit, 1996)⁴.

La contribution de la petite agriculture à la sécurité alimentaire doit être examinée par rapport aux quatre dimensions de la sécurité alimentaire: la production alimentaire (disponibilité), la fourniture de moyens d'existence et de revenus (accès), en tant que moyen de diversifier les régimes alimentaires (utilisation) et comme protection contre la volatilité des prix, les chocs dus aux marchés et d'autres types de chocs.

³ http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1011/CFS37/documents/CFS_37_Final_Report_FINAL.pdf

⁴ Cette définition est fondée sur les quatre dimensions – disponibilité, accès, utilisation et stabilité – qui sont utilisées pour cerner la question centrale du présent rapport. Disponibilité alimentaire: disponibilité d'aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée, dont l'approvisionnement est assuré par la production nationale ou les importations. Accès à la nourriture: accès de toutes les personnes à des ressources adéquates (droits) leur permettant d'acquérir une nourriture adéquate et nutritive. Utilisation: utilisation de la nourriture dans le cadre d'une alimentation adéquate, de l'accès à une eau potable, à l'assainissement et à des soins de santé de façon à obtenir un état de bien-être nutritionnel qui permette de satisfaire tous les besoins physiologiques. Stabilité: condition dans laquelle une population, un ménage ou une personne doit avoir un accès permanent à une nourriture adéquate pour parvenir à la sécurité alimentaire. Voir: <http://www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613e00.HTM>

Les petits exploitants sont trop souvent dans un état permanent d'insécurité alimentaire (qui comprend également les problèmes de qualité aux plans diététique et nutritionnel) parce qu'ils ne peuvent pas s'auto-provisionner suffisamment en denrées alimentaires et acheter des aliments à cause de leurs revenus limités et des lacunes des marchés. L'auto-provisionnement en denrées alimentaires joue un rôle important de filet de sécurité pour le ménage et d'assurance contre les incertitudes économiques. L'insécurité alimentaire des petits exploitants est parfois aggravée au sein de la famille en raison d'une répartition inéquitable de la nourriture entre les différents membres due à des normes et pratiques culturelles.

La majorité des petits exploitants vivent dans la pauvreté, qui constitue un obstacle au développement économique car elle limite la demande et donc réduit la taille du marché interne.

En d'autres termes, il est important de prendre en compte les divers moyens qu'ont les petits exploitants de contribuer à la sécurité alimentaire ainsi que la manière dont les investissements pourraient améliorer ces contributions. Il faut pour cela examiner le rôle de ces agriculteurs, qui produisent des denrées alimentaires non seulement pour eux-mêmes et leurs communautés rurales, mais aussi pour les marchés internationaux, en tenant compte de la croissance des populations urbaines et de l'augmentation de la demande de produits d'élevage. Il faut également garder à l'esprit que la majorité des personnes qui souffrent de la faim et de malnutrition sont des petits exploitants et, en général, des populations rurales ayant des activités agricoles.

Le débat sur les investissements dans l'agriculture, notamment la petite agriculture, peut devenir assez complexe compte tenu de la diversité des situations et des points de vue des parties prenantes sur ce type d'agriculture et son avenir. Il s'inscrit dans un espace continu et complexe, entre deux visions diamétralement opposées de la petite agriculture et de l'avenir des petits exploitants.

Pour certains, les petits agriculteurs ne seront jamais «compétitifs», font partie des populations les plus pauvres, et devraient faire l'objet de politiques axées sur la fourniture de filets de sécurité et l'éducation afin d'aider les jeunes à migrer et à trouver un emploi en dehors de l'agriculture. Les petits exploitants, qui sont considérés comme pauvres et luttant pour un avenir décent, seraient appelés à disparaître, progressivement remplacés par des exploitations plus grandes, modernes, fortement engagées dans les marchés mondiaux, caractérisées par une concentration foncière croissante et des liens étroits avec les agro-industries. Selon cette conception, seule une minorité des petits exploitants actuels resteront dans l'agriculture en tant qu'entrepreneurs, et la majorité d'entre eux quitteront l'agriculture et les zones rurales, comme cela s'est produit durant la révolution industrielle en Europe. Ils élaboreront des modèles de production en utilisant davantage d'intrants et de capital, qui remplaceront le travail physique.

Pour d'autres, qui partagent des idées radicalement opposées, les petits agriculteurs resteront sur leurs terres et se transformeront, devenant des «paysans modernes», productifs, efficaces et résilients. Ils fourniront des aliments sains aux villes, géreront les ressources naturelles, utiliseront moins d'énergies fossiles et de produits chimiques que les grandes exploitations commerciales, et préserveront la biodiversité dans leur système de production diversifiée. Ils tireront, en cas de besoin, des revenus d'activités non agricoles mais ils éviteront le travail non qualifié, la vie dans les bidonvilles urbains ou les épreuves de la migration: les incitations seront suffisantes pour qu'ils restent dans l'agriculture et les zones rurales. Ils formeront la base d'un modèle d'agriculture à forte intensité de main-d'œuvre et de connaissances, caractérisé par la production et la transformation de biens de grande qualité, destinés en particulier aux marchés locaux et régionaux, dans le cadre d'une économie rurale dense et dynamique où les exploitations ne sont pas inévitablement obligées de s'agrandir.

La réalité est en fait plus complexe que ces deux visions sommaires, car l'évolution et la transformation de l'agriculture au sens large (et de la petite agriculture en particulier) sont soumises à des tendances structurelles diverses et peuvent emprunter des voies très différentes, notamment celles qui sont suivies par plusieurs pays en développement comme le Brésil, le Viet Nam ou la Chine, où l'agriculture et les petits exploitants ont subi des mutations rapides au cours des dernières années pour faire face à des marchés très compétitifs, et où les petits exploitants coexistent avec d'autres formes d'agriculture, notamment l'agriculture industrielle. Le développement des petites exploitations est, dans ce cas, mû et façonné autant par les forces de marché que par les politiques publiques volontaristes et, dans certains de ces pays, par l'action de puissantes organisations de la société civile, notamment les organisations de producteurs.

Les investissements sont, par définition, orientés vers l'avenir. La question de savoir comment, où et combien investir dépend des anticipations des parties prenantes intéressées (agriculteurs, entreprises, représentants du secteur public, etc.) concernant leur exploitation, leur famille, leurs activités ou leur pays. L'avenir, quant à lui, est orienté et conditionné par les investissements.

Les voies de transition et d'évolution que peut emprunter l'agriculture forment le contexte des investissements tout en étant fortement conditionnées par l'orientation et la nature de ceux-ci. L'évolution de l'agriculture est donc le résultat de choix institutionnels et de politiques implicites ou explicites. A cet égard, les plus importants sont souvent les cadres juridiques (régimes fonciers, régimes des coopératives, régimes d'assurance et d'imposition, cadres de protection sociale, etc.). D'autres débats concernent, l'un la priorité que les investissements donnent à des technologies et modèles de production spécifiques, l'autre le rôle des marchés (du foncier, des intrants et des produits) et la nature des mesures qui peuvent être prises pour améliorer leur fonctionnement équitable, notamment pour les petits exploitants. La grande majorité des petits exploitants luttent contre l'accès inéquitable aux marchés intérieurs ou contre les conditions injustes d'accès aux biens productifs, dues aux lacunes énormes des marchés. D'ailleurs, certains marchés n'existent parfois même pas, comme, par exemple, les marchés des semences et des engrais, ou les marchés de crédit adaptés à la situation des petits exploitants.

Reste la question fondamentale de la pertinence des politiques publiques, notamment l'ampleur des investissements publics et leur affectation à des services spécifiques liés à l'agriculture (éducation, services de vulgarisation, recherche, activités agricoles, etc.). Cette question dépend beaucoup de la capacité d'une économie ou d'un État à investir au niveau national; rappelons à ce propos que les agriculteurs, y compris les petits exploitants, sont beaucoup plus aidés dans les pays riches que dans les pays pauvres.

Enfin, la question de la transformation de l'agriculture ne peut pas être dissociée de celle de l'évolution de l'économie dans son ensemble. En effet, un pays qui génère des capacités d'investissement au niveau national doit veiller à l'équilibre entre les secteurs. Compte tenu de l'importance des populations paysannes dans de nombreux pays, l'existence – ou non – de possibilités d'emplois dans d'autres secteurs de l'économie aura une incidence déterminante sur l'avenir de l'agriculture. Les investissements dans ces secteurs seront importants mais l'agriculture ne doit pas être en reste, car ses besoins sont importants dans ce domaine. La répartition des investissements publics entre l'agriculture et d'autres secteurs fait donc partie du débat.

Les petits exploitants agricoles, qui sont pourtant les principaux investisseurs dans leur propre agriculture, doivent néanmoins faire face à de nombreux obstacles à l'investissement en raison de leur situation. Premièrement, l'auto-provisionnement en denrées alimentaires reste l'un des éléments clés des stratégies de sécurité alimentaire des plus vulnérables: il s'agit à la fois d'un actif et d'un obstacle à la génération de revenus et à la capacité d'investir. Deuxièmement, leur environnement exposé au risque constitue une double menace pour les investissements car 1) il réduit le produit espéré de l'agriculture et donc limite la propre capacité du petit exploitant à investir, et 2) il contraint l'exploitant en difficulté à vendre une partie de ses actifs pour couvrir des besoins urgents en cas de choc. Du côté de la production, les risques techniques dus aux ravageurs des plantes, aux maladies animales, à la pluviométrie irrégulière et aux inondations s'ajoutent à la volatilité des prix de marché pour réduire la production attendue de l'agriculture.

Tous les agriculteurs doivent investir (dans les semences, les engrais et la main-d'œuvre pour la production courante), mais la faiblesse des revenus et des actifs des petits exploitants limite les investissements directs et l'accès au crédit. Les dangers naturels et ceux qui pèsent sur la production peuvent aggraver l'insolvabilité. La main-d'œuvre familiale est souvent détournée vers des activités non agricoles plus rémunératrices. Dans les exploitations à vocation commerciale, le budget familial est généralement séparé du budget de l'exploitation, tandis que dans les exploitations familiales, les aspects familiaux, productifs et économiques sont interdépendants: des risques familiaux comme la maladie, ou des événements tels qu'un mariage, peuvent entraîner une vente d'actifs productifs pour parer aux besoins.

Les petits exploitants agricoles sont prêts à investir dans l'agriculture pour améliorer leurs résultats si des conditions minimums sont réunies. Première condition: la capacité d'accéder à des actifs diversifiés sans réduire la consommation familiale en dessous d'un niveau critique. Deuxième condition: un environnement stable qui permet de compter sur une amélioration des résultats

économiques et techniques de l'exploitation. Troisième condition: une amélioration des conditions d'existence, notamment l'accès à des services publics ou privés, et le sentiment que vivre à la campagne en tirant des revenus de l'agriculture ou d'autres sources est une option viable.

Ces trois conditions minimums supposent que les investissements des petits exploitants s'inscrivent dans un cadre plus général d'investissements effectués par des acteurs publics et privés. Les acteurs privés ont intérêt à investir dans les zones rurales, même celles qui sont reculées et moins favorisées, où leurs parts de marché peuvent augmenter, parfois à partir de niveaux très bas (voir par exemple Chamberlin et Jayne, 2013). Les investissements publics sont nécessaires pour garantir l'accès aux services de base et offrir un niveau de vie plus décent aux citoyens ruraux.

Pour les gouvernements, il peut s'avérer judicieux d'investir dans les zones rurales afin qu'elles restent paisibles. La paix, l'ordre et la sécurité sont des biens publics et des conditions de base pour chaque investisseur. Pourquoi les petits exploitants auraient-ils une autre logique de comportement concernant les conditions de sécurité?

Analyser les obstacles aux investissements est une tâche particulièrement ardue. Elle exige une connaissance globale des réalités mondiales qui sont déterminées au niveau du ménage et s'inscrivent dans des situations locales et nationales. Une première difficulté est de définir la notion même de «petit exploitant». Même si des traits communs peuvent caractériser tous les petits exploitants (et sont utiles pour les définir en tant que tels), d'autres, parfois fondamentaux, comme la taille de l'exploitation ou du troupeau, ou encore la valeur du produit brut, varient largement entre les pays, ou selon le point de vue adopté: agronomique, économique ou social, etc.

Aux fins du présent rapport, il était important de dégager une vision commune fondée sur une définition de la petite agriculture s'appuyant sur des études existantes et d'autres travaux empiriques et théoriques en vue de «définir» cette forme d'agriculture tout en tenant compte d'autres questions importantes telles que l'accès aux marchés, l'agriculture sous contrat, les transformations structurelles, etc⁵.

Deuxième difficulté, les lacunes concernant les données disponibles sur les petits exploitants (leurs productions, revenus, etc.) au niveau mondial, malgré les progrès considérables accomplis dans le cadre du Programme du Recensement mondial de l'agriculture (RMA). Les tableaux et les graphiques produits dans le présent rapport⁶ utilisent des données collectées par des institutions nationales pendant le dernier cycle du RMA, qui représente près de 84 pour cent de la population mondiale. Les exemples sont puisés à diverses sources: articles de revues scientifiques, bases de données nationales ou encore études de terrain publiées et accessibles (qui n'ont pas forcément été révisées par des spécialistes pairs).

Les questions examinées dans le présent rapport concernent les pays développés et les pays en développement: malgré des différences profondes, ces pays peuvent faire face à des problèmes similaires concernant les investissements dans la petite agriculture. Le rapport démontre que l'adoption d'un point de vue axé sur la «sécurité alimentaire» permet de mieux comprendre les politiques nécessaires pour soutenir la petite agriculture. Enfin, il propose des recommandations sur les politiques à suivre pour surmonter les principaux obstacles aux investissements effectués par les petits exploitants eux-mêmes et par d'autres investisseurs dans le but d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition. Une attention particulière est donnée aux rôles respectifs des acteurs publics et privés dans la mise en œuvre (ou non) de mesures incitatives et la constitution d'un environnement favorable aux investissements.

⁵ Voir Chamberlin *et al.* (2013), Chayanov (1924), Mendras (1976), Deere et Doss (2006), Ellis (1993), Laurent *et al.* (1998), Otsuka (2008), Conway (1997), Arias *et al.* (2012), Jessop *et al.* (2012), Prowse (2012), Losch *et al.* (2012) et Barrett *et al.* (2012), Polanyi (1944), etc.

⁶ Les auteurs sont responsables de tous les calculs et estimations fondées sur les données de la FAO.

Le présent rapport est subdivisé en quatre sections.

La première section définit la petite agriculture et les obstacles aux investissements auxquels elle est confrontée. Elle décrit brièvement la situation des petites exploitations dans différentes régions du monde et présente une typologie des obstacles en tenant compte de trois dimensions: actifs, marchés et d'autres institutions⁷.

La deuxième section précise en quoi la petite agriculture est importante pour la sécurité alimentaire et le développement durable. Les raisons d'investir dans cette forme d'agriculture doivent être examinées dans une perspective plus large, celle des transformations structurelles de l'agriculture et de l'économie, qui encadrent, ouvrent ou limitent les options en matière de politiques.

La troisième section décrit les différents types d'investissements qui sont nécessaires au niveau des petits exploitants sans oublier que d'autres types et niveaux d'investissements – collectifs, privés et publics – sont également requis pour protéger et renforcer leurs propres stratégies d'investissement.

La section quatre présente la voie que doit emprunter la petite agriculture ainsi que des options permettant aux divers acteurs d'investir dans ce type d'agriculture en vue d'assurer la sécurité alimentaire, notamment les institutions, les politiques et les instruments connexes.

⁷ Les marchés sont des «institutions» dans les ouvrages universitaires, mais nous pensons qu'il est important ici d'établir une distinction entre les institutions de marché et les institutions (politiques comprises), considérées comme les «règles du jeu» de l'économie (Commons, 1934). L'économie de marché est un puissant moteur de la croissance car la concurrence stimule les gains de productivité, mais les marchés ont besoin d'institutions pour réguler le comportement des agents.

1 LA PETITE AGRICULTURE ET LES INVESTISSEMENTS

La petite agriculture suscite un intérêt croissant dans le monde entier (tant dans les pays développés que dans les pays en développement), parce que l'on redécouvre les divers rôles qu'elle peut jouer (voir le chapitre 2). Au niveau international, l'ONU a organisé la commémoration de l'Année internationale de l'agriculture familiale en 2014, qui montre l'attention spécifique portée désormais à cette forme d'agriculture.

Il existe de nombreuses façons de définir la petite agriculture. Cette diversité reflète les trajectoires historiques (voir la section 2), les contextes contrastés, les écosystèmes très divers et les variations des relations urbano-rurales. Elle reflète également les différents rôles que les petits exploitants agricoles ont joués – et continuent de jouer – dans les sociétés aux niveaux local, national et international.

Aux fins du présent rapport, nous utiliserons la définition de l'agriculture au sens large, qui comprend non seulement la production animale et végétale, mais aussi la production forestière, halieutique et aquacole dans le cadre des systèmes de production agricole diversifiés⁸. Nous regrouperons également des activités (par exemple la pêche et la chasse) qui, selon nous, font partie des moyens d'existence des petits exploitants agricoles et leur procurent une partie substantielle de leurs revenus.

1.1 Qu'est-ce que la petite agriculture?

1.1.1 Principales caractéristiques de la petite agriculture

Les petits exploitants agricoles sont les investisseurs les plus importants dans cette forme d'agriculture. Leur système de production est complexe et dynamique. Afin d'élaborer des politiques qui soutiennent effectivement leurs propres investissements (y compris les investissements effectués par d'autres acteurs tels que les secteurs public et privé), il est nécessaire de connaître les principales caractéristiques de la petite agriculture sous l'angle des investissements. La diversité des flux de revenus possibles vers une exploitation agricole et des sources d'investissement éventuelles sont présentées sous une forme récapitulative à la figure 1.

La main-d'œuvre est une caractéristique essentielle de la petite agriculture. Nous considérons qu'une petite exploitation est une exploitation agricole⁹ gérée par une famille utilisant essentiellement (ou uniquement) sa propre force de travail et tirant de celle-ci une part importante, quoique variable, de ses revenus, en nature ou en espèces. La famille tire de ses activités agricoles au moins une partie des aliments qu'elle consomme – soit en s'auto-provisionnant, soit par des échanges non monétaires ou des échanges avec les marchés. Les membres de la famille participent aussi à d'autres activités que la production agricole, localement ou en migrant. L'exploitation dépend de la main-d'œuvre familiale, mais elle peut embaucher des travailleurs de façon temporaire, échanger de la main-d'œuvre avec ses voisins ou dans un cadre de relations familiales plus large. Les relations réciproques sont importantes ici pour les échanges des facteurs productifs ou des produits.

Autre dimension importante: la base de ressources, qui est constituée d'actifs ou de capitaux différents (humains, naturels, sociaux, physiques et financiers) et est considérée comme «petite», au point qu'elle est souvent à peine suffisante pour procurer des moyens d'existence acceptables. En

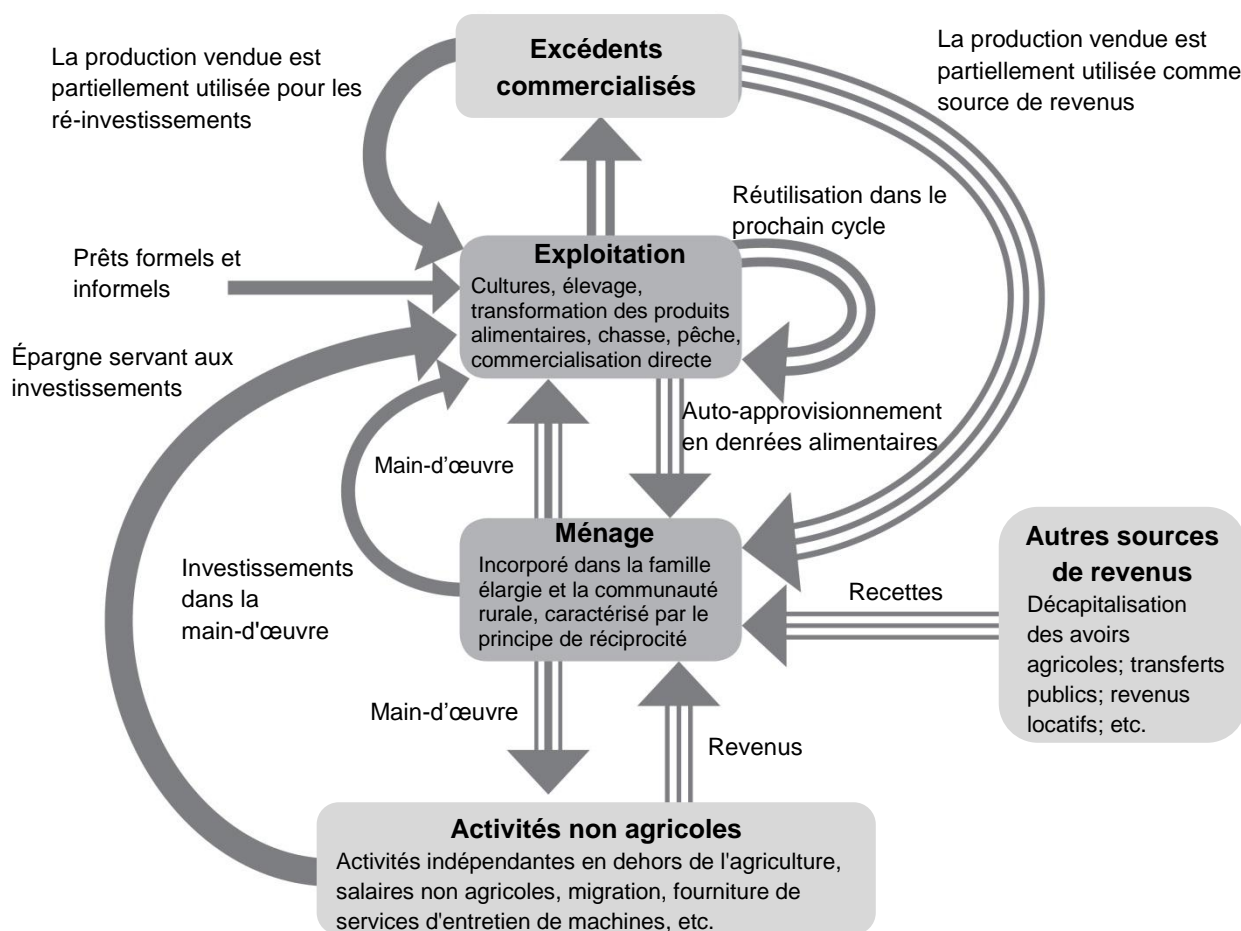
⁸ Le présent rapport examine principalement les systèmes de production animale et végétale sous l'angle de la petite agriculture, mais certaines des analyses et recommandations formulées peuvent être applicables à d'autres systèmes de production. Les questions spécifiques liées à la pêche et à l'aquaculture seront examinées dans le prochain rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur le rôle de la pêche durable et de l'aquaculture pour parvenir à la sécurité alimentaire et la nutrition (à paraître en 2014).

⁹ «Une exploitation agricole est une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée, entièrement ou en partie, pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille. La direction unique peut être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou une tribu ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'état. L'exploitation peut contenir un ou plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs régions distinctes ou dans une ou plusieurs régions territoriales ou administratives, à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production tels que main-d'œuvre, bâtiments agricoles, machines ou animaux de trait utilisés sur l'exploitation.» (FAO, 1995).

général, les petits exploitants s'efforcent de renforcer leur base de ressources pour améliorer et élargir la production agricole afin de sortir de la précarité.

Une petite exploitation est «petite» parce que ses ressources, en particulier les terres, sont maigres, et que les utiliser pour générer un niveau de revenus suffisant pour répondre aux besoins de base et acquérir des moyens d'existence durables exige une forte productivité totale des facteurs, laquelle dépend d'un niveau d'investissement élevé.

Figure 1 Flux de revenus et sources d'investissement dans la petite agriculture



La Figure 1 montre la diversité des flux de revenus possibles, l'auto-provisionnement alimentaire et des sources qui peuvent être utilisées pour investir (flèches pleines). Les investissements peuvent être des investissements dans la main-d'œuvre (par exemple la construction de terrasses en utilisant la force de travail familiale disponible), l'amélioration de la fertilité du sol grâce à la collecte et l'application de nutriments. Ils peuvent aussi être fondés sur des prêts (consentis par des banques et/ou des proches), de l'épargne obtenue en travaillant ailleurs, et/ou de l'argent gagné en vendant des excédents commercialisés. Le revenu total (somme des flux de revenus monétaires et non monétaires) peut largement varier et comprendre des revenus monétaires éventuels provenant d'un emploi dans les activités rurales non agricoles, de salaires, de transferts publics ou privés, et d'une décapitalisation possible d'actifs agricoles productifs. Pris ensemble, les différents flux de revenus et sources d'investissement montrent la complexité de la petite agriculture et sa dynamique.

Malgré ces problèmes, les petits exploitants agricoles ne sont pas pauvres par définition et l'agriculture qu'ils pratiquent n'est pas synonyme de «pauvreté». Une petite exploitation peut être très rentable pour une famille si des investissements judicieux sont consentis pour développer des cultures à plus forte valeur ajoutée, transformer des produits bruts ou fournir des services à d'autres agriculteurs.

Enfin, les petites exploitations agricoles sont principalement des exploitations familiales et cette caractéristique a des conséquences importantes sur l'organisation de leur système de production.

Premièrement, il existe une intégration étroite entre les actifs productifs et le patrimoine de la famille, ce qui peut entraîner une décapitalisation en cas de dépenses coûteuses, imprévisibles et urgentes (pour la santé ou pour des obligations sociales comme les funérailles), voire la vente d'une partie du patrimoine pour augmenter les revenus. Cette intégration est un filet de sécurité qui peut parallèlement affaiblir les investissements. Le niveau élevé des risques et la modestie des moyens disponibles peuvent déclencher une spirale d'appauvrissement en cas de dépenses imprévisibles. Deuxièmement, des pressions s'exercent pour que les produits qui sont vendus servent d'abord à nourrir la famille et à rembourser les prêts ou les dettes, ce qui a pour conséquence de réduire l'excédent commercialisable, de diminuer les revenus en espèces et donc de rendre plus difficiles les investissements effectués au moyen de dépenses en espèces. Cet enchaînement de cause à effet est lié à une troisième caractéristique de l'organisation de l'agriculture de petite dimension: les petits exploitants investissent souvent sous la forme de la main-d'œuvre familiale. Il en découle que la qualité de vie, c'est-à-dire la santé et l'accès aux services de base est d'une importance cruciale pour la productivité, tout comme l'éducation et la formation, et l'amélioration des aptitudes, agricoles et non agricoles, des membres de la famille.

1.1.2 Les problèmes posés par la définition de la petite agriculture

Il n'y a pas de définition universelle de «petite»: «petite» et «grande» sont des qualificatifs relatifs qui dépendent beaucoup du contexte. La première question qui se pose est celle du choix des critères utilisés pour mesurer la taille. Le critère le plus couramment utilisé est celui de la terre, qui est parfois complété par d'autres actifs productifs comme le bétail, ou par des mesures de la productivité de la terre, comme l'irrigation. La définition pourrait également prendre en compte le revenu ou le produit brut de l'exploitation, ou une combinaison de ces critères (voir plus bas des exemples de définitions nationales).

Pour agréger et comparer des données entre différentes régions, la terre est le critère le plus facilement comparable. En revanche, le seuil de la taille des exploitations doit être adapté aux contextes nationaux et régionaux. Par exemple, si le seuil de 1 et 2 hectares est valable en Asie, il serait peut-être approprié d'utiliser un seuil différent, souvent plus élevé, dans d'autres contextes (tels que l'Amérique latine ou l'UE). En Chine et en Inde, la plupart des petits exploitants agricoles possèdent moins de 2 hectares de terres tandis que la taille d'une petite exploitation brésilienne peut aller jusqu'à 50 hectares.

En outre, n'utiliser que le seuil de la taille comme critère peut être trompeur, car il ne prend pas en compte les investissements fonciers (par exemple l'irrigation), l'arboriculture, les bâtiments, l'amélioration de l'élevage et les équipements pour la transformation des produits alimentaires. Ces investissements changent complètement le modèle d'agriculture et les perspectives économiques concernant les activités agricoles.

Divers exemples de définitions officielles de «petits exploitants agricoles»

En **Argentine**, la définition combine divers critères couvrant la situation agrophysique (par provinces), qui correspond aussi à différents types de systèmes de production agricole, et qui font référence au type de main-d'œuvre utilisé (familiale) et au statut juridique (non enregistré comme entreprise). Les critères utilisés pour différencier les exploitations prennent aussi en compte le niveau des actifs: les équipements, la taille des troupeaux de bétail, les superficies plantées ou irriguées.

En Argentine, les petits exploitants sont des producteurs qui gèrent une exploitation selon les critères suivants:

- le producteur travaille directement dans l'exploitation;
- le producteur n'emploie pas de travailleurs permanents qui ne sont pas issus de la famille;
- le producteur peut employer des travailleurs temporaires qui ne sont pas issus de la famille;
- Les conditions suivantes ont été fixées pour éviter le recensement et l'enregistrement incorrects d'exploitations qui n'étaient manifestement pas familiales;
- L'exploitation n'est pas enregistrée en tant que société anonyme ou un autre type de société commerciale.
- Des limites supérieures ont été fixées au «niveau de capital»: taille de l'exploitation (agricole), superficie cultivée de l'exploitation, taille du troupeau de bétail, équipements, superficie plantée avec des arbres fruitiers et superficie irriguée. Les limites supérieures varient selon les régions du pays: la taille des exploitations fluctue entre 500 et 5000 hectares, la superficie

cultivée entre 25 (dans les oasis irriguées) et 500 hectares. La limite supérieure pour la taille des troupeaux est de 500 unités d'animaux d'élevage. (de Obtschako, Foti et Román, 2007)

Mozambique: Typologie trimodale. Les fermes sont classées petites, moyennes ou grandes sur la base de la superficie cultivée et du nombre de têtes de bétail. Les petites fermes sont des exploitations de moins de 10 hectares sans terres irriguées, arbres fruitiers ou plantations, ou des exploitations de moins de 5 hectares avec terres irriguées, arbres fruitiers ou plantations, ou encore de moins de 10 têtes de bétail, ou de moins de 50 têtes de bétail (moutons/chèvres/porcs) ou enfin de moins de 5 000 volailles (*Censo Agro-Pecuario 1999/2000, Instituto Nacional de Estadística, Mozambique*). Au Mozambique, 99 pour cent des exploitations agricoles ont moins de 10 hectares, ce qui représente 70 pour cent des terres cultivées.

République-Unie de Tanzanie: Typologie bimodale. «Ferme de petite dimension/exploitation familiale: doit avoir entre 25 mètres carrés et 20 hectares de terres sous culture et/ou entre 1 et 50 têtes de bétail, et/ou entre 5 et 100 têtes de chèvres/moutons/porcs, et/ou entre 50 et 1 000 poulets/canards/dindes/lapins» (*Bureau national de la statistique, République-Unie de Tanzanie*).

Côte d'Ivoire: Typologie bimodale (les grandes exploitations étant divisées en deux catégories): «modernes» et «traditionnelles». Les exploitations agricoles sont regroupées en i) grandes exploitations du secteur moderne, ii) grandes exploitations du secteur traditionnel (ayant une superficie minimum fixée sous culture spécifique) et iii) petites exploitations du secteur traditionnel (toutes les exploitations qui ne correspondent pas aux critères i) et ii) (RCI, 2004)).

Sri Lanka: Typologie bimodale: le secteur des petites exploitations (paysans) comprend les exploitations qui n'entrent pas dans la catégorie des domaines. Un domaine ou secteur de plantation est une exploitation agricole dont la superficie est de 20 acres (8,1 hectares), ou plus. Si la superficie totale des différentes parcelles atteint 20 acres, l'exploitation n'est pas considérée comme un domaine car celui-ci doit comprendre au moins une parcelle de 20 hectares. De même, une exploitation dont la superficie est de 20 acres ou plus de rizières pures n'est pas considérée comme un domaine (*Secteur des petites exploitations, publication de données préliminaires, département du recensement et de la statistique de Sri Lanka*). En d'autres termes, les petites exploitations sont des exploitations qui n'ont pas de parcelles de plus de 8,1 hectares sauf s'il s'agit de rizières pures.

Inde: En Inde, le recensement agricole utilise une typologie de cinq catégories de grandeur: une exploitation «marginale» est inférieure à 1 hectare; une «petite» exploitation se situe entre 1 et 2 hectares; une exploitation «semi-moyenne» compte entre 2 et 4 hectares; une exploitation «moyenne» entre 4 et 10 hectares et une «grande» exploitation possède une superficie supérieure à 10 hectares. Si cette approche devait être utilisée dans une typologie de petites ou grandes exploitations, le seuil pour les petites entreprises serait inférieur à 10 hectares. Avec une typologie trimodale, il serait inférieur à 4 hectares. Selon le recensement agricole de 2005, 99,2 pour cent des «exploitations opérationnelles» comptent moins de 10 hectares (exploitations marginales, semi-moyennes et moyennes) et gèrent 88,2 pour cent de la superficie totale cultivée. Si un seuil de 4 hectares devait être utilisé (exploitations marginales + petites + semi-moyennes), 94,3 pour cent des exploitations seraient petites et gèreraient 65,2 pour cent de toutes les superficies cultivées.

En **France**, on utilise la notion d'«unité de référence», qui est la taille nécessaire pour assurer la viabilité économique de l'exploitation, compte tenu de toutes ses activités agricoles. Elle est déterminée au niveau local, pour chaque zone agroécologique de petite taille.

Certains pays utilisent une définition de l'«exploitation familiale».

Pour le Service de recherche économique du Département de l'agriculture des **États-Unis**, par exemple, une exploitation familiale¹⁰ est une exploitation dont les activités appartiennent à l'opérateur et aux individus liés à l'opérateur par le sang ou le mariage, y compris les parents qui ne résident pas dans le foyer de l'opérateur (Hoppe et Banker, 2010). Parallèlement, les règlements du Département de l'agriculture des États-Unis concernant les programmes de prêts à l'exploitation (par exemple ceux qui sont administrés par l'Agence des services pour l'agriculture) indiquent qu'une «exploitation familiale» est une exploitation qui:

- commercialise sa production agricole dans de telles quantités que la communauté la considère comme une exploitation et non comme une résidence rurale;

¹⁰ Les États-Unis utilisent aussi une définition statistique des petites exploitations qui tient compte du volume des ventes (voir la section 1.1.3)

- dégage des revenus suffisants (y compris par des activités non agricoles) pour payer la famille, les dépenses d'exploitation et les dettes, et entretenir la propriété;
- est gérée par l'opérateur;
- dispose d'une main-d'œuvre importante fournie par l'opérateur et la famille de l'opérateur; et
- peut utiliser la main d'œuvre saisonnière pendant les périodes d'activité maximale et une quantité raisonnable de main-d'œuvre salariée à temps plein¹¹.

Au **Brésil**, l'agriculture familiale (*agricultura familiar*) est définie par la loi¹². Pour être considérée comme familiale, une exploitation doit réunir simultanément les conditions suivantes:

- être quatre fois plus petite que le «module fiscal», qui est déterminé localement dans chaque «municipalité» (de 5 à 110 hectares);
- utiliser principalement la main-d'œuvre familiale;
- tirer principalement ses revenus des activités économiques de l'exploitation;
- être gérée par son propriétaire et sa famille;
- peut prendre la forme d'une propriété collective si la fraction de chaque propriétaire ne dépasse pas 4 fois la taille d'un «module fiscal».

1.1.3 L'état de la petite agriculture dans le monde

Aperçu de la situation actuelle sur la base de la taille des exploitations

Malgré les nombreux problèmes que posent la définition et la disponibilité des données, il est clair que la petite agriculture est une réalité dans presque tous les pays et régions, et que le grand nombre de petits exploitants est la norme, et non l'exception (voir, par exemple, IFAD, 2011).

La taille de l'exploitation est un indicateur contestable mais les données disponibles présentent néanmoins un tableau clair et saisissant. Selon le FIDA¹³, on compte environ 500 millions de petites exploitations agricoles dans le monde en développement et près de 2 milliards de personnes dépendent d'elles pour leurs moyens d'existence; ces petites exploitations produisent environ 80 pour cent des denrées alimentaires consommées en Asie et en Afrique subsaharienne (Hazell, 2011). Les données du Programme du recensement mondial de l'agriculture de la FAO montrent que dans le sud, le nombre, en valeur absolue, de petits exploitants a continué de croître au fil des décennies. Dans la plupart des pays de l'OCDE, ce nombre est en baisse. Des données extraites du programme susmentionné (FAO, 2010b; 2012b), couvrant 81¹⁴ pays, indiquent que, dans cette série, 73 pour cent de toutes les unités d'exploitation disposent de moins de 1 hectare de terres, et que cette proportion passe à 85 pour cent si l'on prend 2 hectares comme référence, soit le seuil le plus utilisé dans les publications. Les exploitations de moins de 5 hectares représentent près de 95 pour cent des estimations. On voit que, pour la plupart, les petits exploitants ont un accès très limité aux terres.

L'importance de l'agriculture des petites exploitations n'est pas limitée à un sous-groupe de pays à faible revenu, contrairement à un sentiment répandu. Elle joue un rôle dans l'UE, les pays de l'OCDE et les pays en développement, notamment le Brésil, l'Inde et la Chine, qui ont atteint le statut de pays à revenu moyen au cours des 15-20 années passées. Cela ne signifie pas, bien entendu, que les problèmes rencontrés par les petits exploitants agricoles sont identiques dans tous ces pays. Cela ne signifie pas non plus que le rôle de cette forme d'agriculture dans les processus plus larges de développement est le même partout. Mais la petite agriculture est à l'intersection d'un certain nombre de questions qui touchent presque tous les pays, comme la pauvreté (relative), les contributions à la sécurité alimentaire et à la souveraineté alimentaire, la croissance économique et le développement rural au sens large. L'investissement dans ce type d'agriculture est par conséquent nécessaire dans tous les pays.

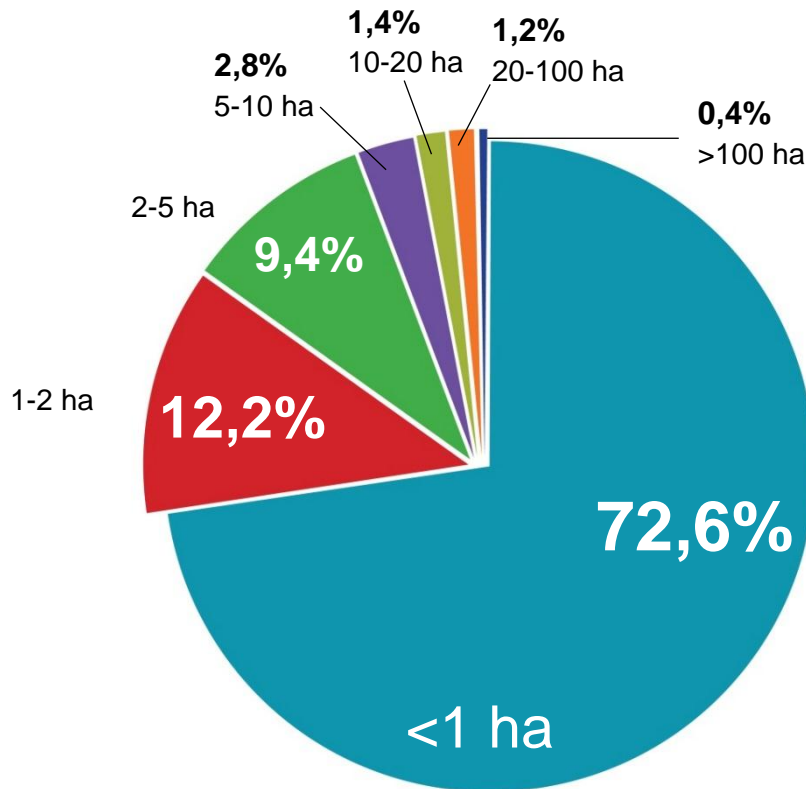
¹¹ Resources 2000 Act <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/BILLS-106hr798ih/pdf/BILLS-106hr798ih.pdf>

¹² Lei nº 11.326, de 24 de julho de 2006.

¹³ <http://www.ifad.org/pub/viewpoint/smallholder.pdf> (Selon cette définition, une petite exploitation dispose d'une superficie inférieure à 2 hectares).

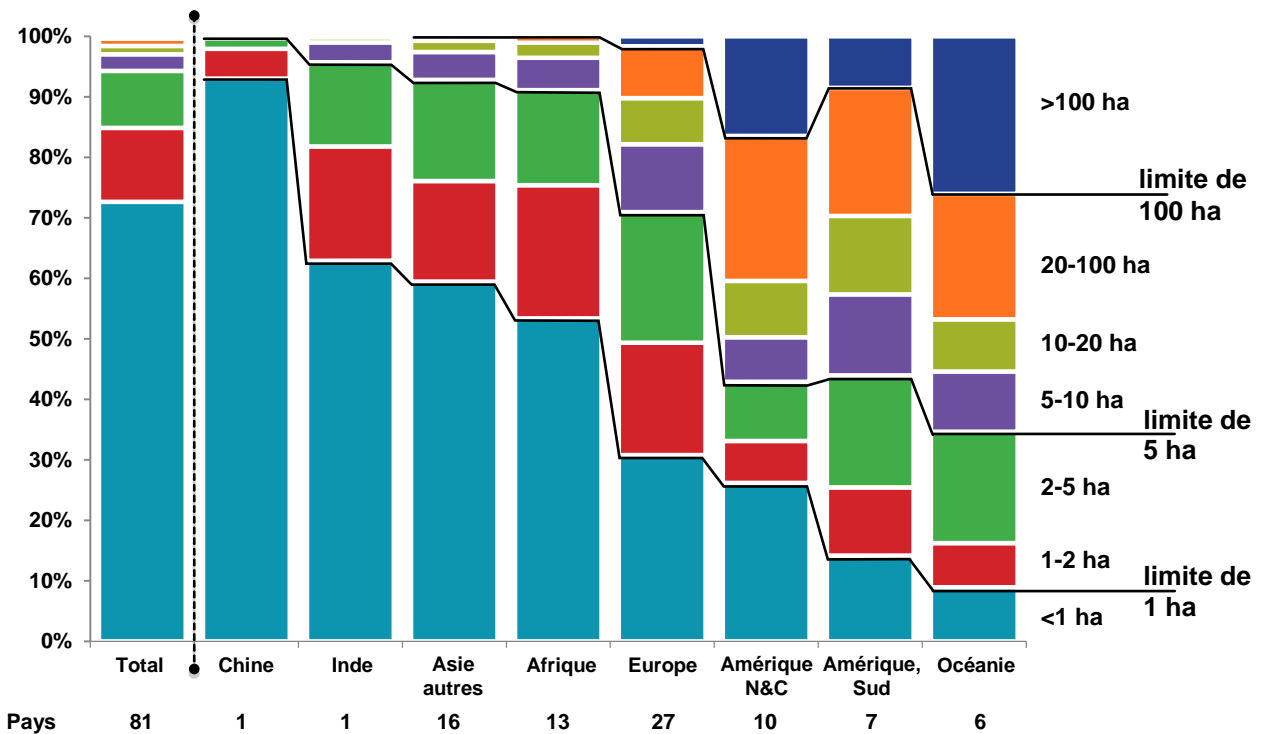
¹⁴ Les 81 pays représentent 2/3 de la population mondiale et près de 38 pour cent des terres arables de la planète.

Figure 2 Répartition des exploitations par catégories de superficie dans le sous-groupe de 81 pays du Programme du recensement mondial de l'agriculture de la FAO



Source: calcul des auteurs sur la base des recensements nationaux dans 81 pays (FAO, 2012b). La liste des 81 pays figure à l'Annexe 1. Ces 81 pays couvrent les deux tiers de la population mondiale totale et 38 pour cent des terres (arables) agricoles mondiales.

Figure 3 Diversité régionale des superficies des exploitations du sous-groupe de 81 pays du Programme du recensement mondial de l'agriculture de la FAO



Source: Adapté de Belières *et al.* (2013); élaboré à partir des séries de données du Programme du recensement mondial de l'agriculture de la FAO.

L'**Afrique** fait actuellement l'objet d'un grand intérêt de la part des investisseurs extérieurs et mérite donc une attention particulière. En Afrique (d'après les données recueillies sur 14 pays dans le recensement mondial de l'agriculture publié en 2000), près de 80 pour cent des exploitations sont en dessous du seuil de 2 hectares. Les séries historiques disponibles montrent une tendance à l'augmentation du nombre d'exploitations et une réduction de leur superficie. Cette tendance est confirmée par des études qui soulignent les risques que des paysans se retrouvent «sans terre» en Afrique de l'Est (Jayne, Mather et Mghenyi, 2010).

La **Chine** présente un type unique de petite exploitation agricole. La propriété collective des terres garantit que chaque famille rurale a le droit de cultiver. Selon le recensement mondial de l'agriculture, on compte près de 200 millions de petits agriculteurs en Chine, voire 250 millions d'après Dan (2006). La superficie moyenne des exploitations est inférieure à 0,6 hectare.

Aux **États-Unis d'Amérique**, la taille d'une exploitation est définie par un critère économique: le «produit brut». Même dans ce pays, où l'agriculture a atteint un niveau élevé de concentration, le nombre de petites exploitations (celles dont le volume total des ventes est inférieur à 250 000 USD) comptabilisées lors du recensement agricole de 2007 était de 1 995 133, soit 91 pour cent de l'ensemble des exploitations¹⁵ (USDA (Département de l'agriculture des États-Unis), 2007). Ce recensement a montré une augmentation aux deux extrémités de la distribution statistique des tailles par rapport à 2002: le nombre de petites exploitations a augmenté de 118 000 tandis que le nombre d'exploitations dont les ventes étaient supérieures à 500 000 USD n'a augmenté que de 46 000 sur la même période. L'agriculture de petite dimension est une véritable préoccupation pour les politiques publiques (USDA, 1998) et des programmes nationaux et d'État sont définis et exécutés pour appuyer son développement¹⁶. Dans la lettre d'accompagnement de son rapport, la Commission pour les petites exploitations déclarait: «*Au terme du processus d'élaboration du présent rapport, nous sommes désormais encore plus convaincus de la nécessité de reconnaître que la petite exploitation est une pierre angulaire de notre agriculture et de notre économie rurale. Nous estimons qu'une renaissance rurale durable peut s'ancrer dans une petite agriculture dynamique et active, que les recommandations de la Commission, si elles sont mises en œuvre, contribueront à cette renaissance*».

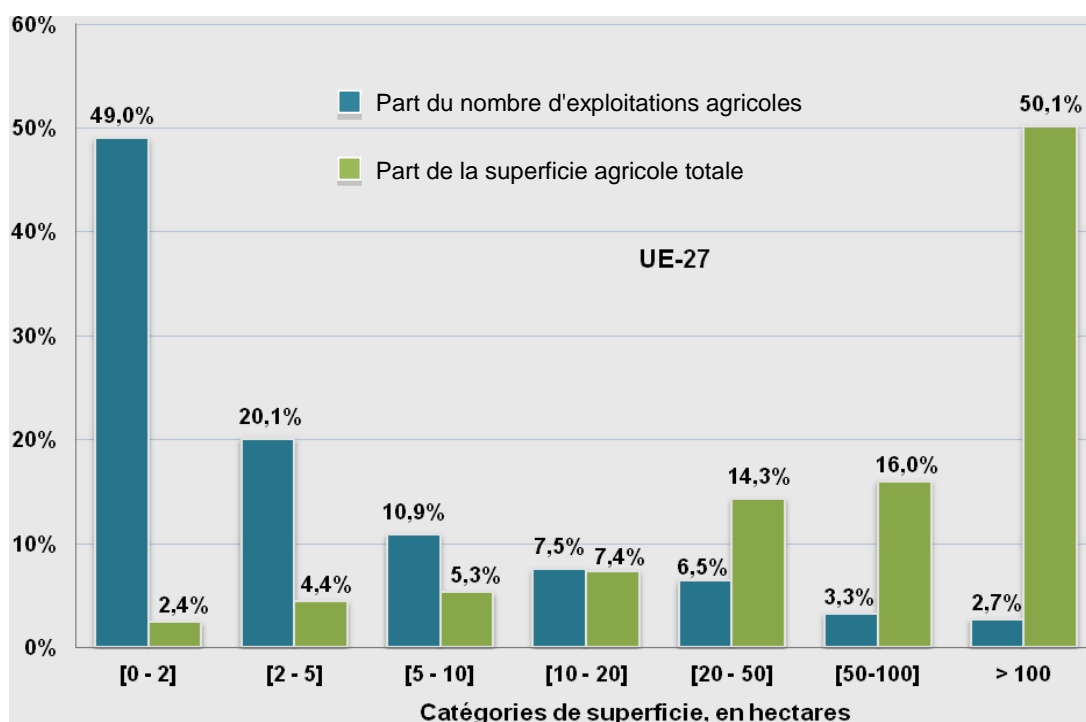
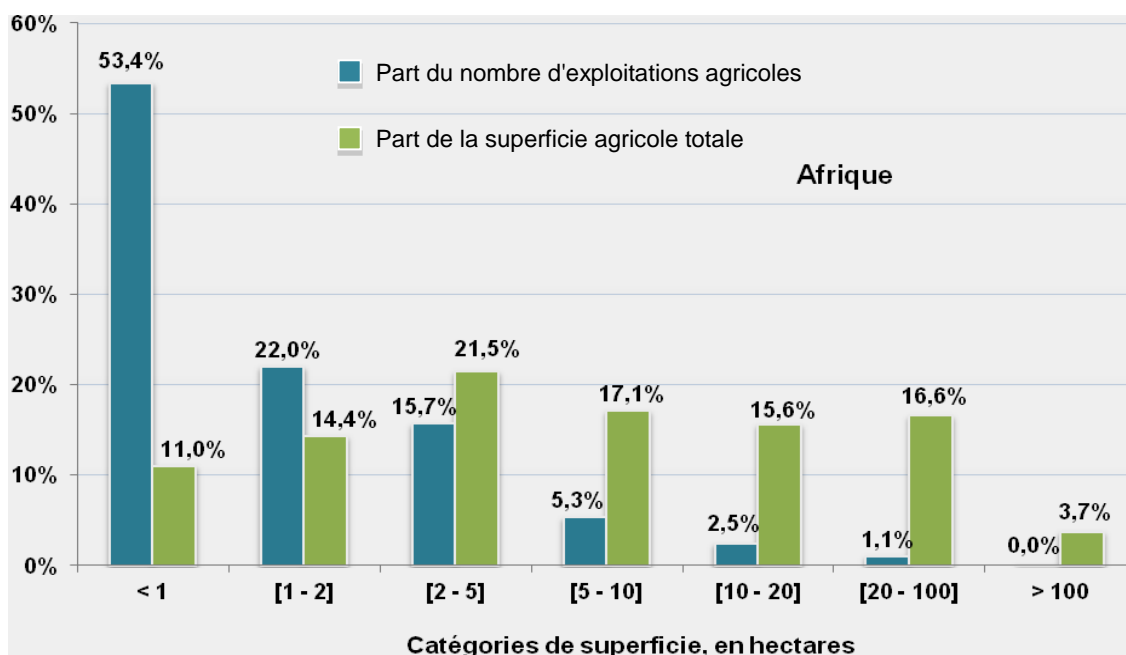
Au **Japon**, il n'existe ni catégorie officielle ni statistique pour les «petites exploitations», mais les chercheurs ou les responsables prennent la taille de l'exploitation et la culture à temps partiel comme critères. Les données recueillies lors du recensement de 2010 donnent une idée de l'importance de ces agriculteurs. Les agriculteurs à temps partiel étaient environ 1,2 million et représentaient 72,3 pour cent du nombre total des agriculteurs; plus de 900 000 (55,2 pour cent) cultivent moins de 1 hectare et 1,3 million (80,6 pour cent) moins de 2 hectares.

Le recensement agricole de 2010 (Eurostat, 2012) a comptabilisé près de 12 millions d'exploitations dans les vingt-sept pays de l'**Union européenne**, dont 49 pour cent disposaient de moins de 2 hectares et 67 pour cent moins de 5 hectares. La réforme de la politique agricole commune (PAC) envisage un certain nombre de nouvelles possibilités pour le développement économique de la petite agriculture, ainsi que des orientations spécifiques pour développer les marchés locaux (EC (Commission européenne), 2012). L'intérêt de l'UE pour les petites exploitations est renforcé par le processus d'inclusion de nouveaux États membres de l'Europe centrale et orientale, qui comprennent un grand nombre d'exploitations de «subsistance» et de «semi-subsistance» (ENRD, 2010), et des travaux de recherche récents tiennent compte de la diversité des modèles pour simuler différentes options en matière de politiques à suivre (Fritsch *et al.*, 2010). Même si les débats sur les nouveaux mécanismes de transformation sont loin de dégager un consensus (voir Mincyte, 2011, par exemple, sur la Lituanie), la petite agriculture fait clairement partie des priorités politiques, dans une des régions agricoles du monde où l'intensification est la plus forte.

¹⁵ Notre intention n'est pas d'examiner la question de l'utilisation de ces statistiques pour l'attribution du soutien public (voir Wise, 2005, et <http://usfoodpolicy.blogspot.fr> pour en débattre), mais de montrer l'importance de ce «sous-secteur» mesurée à l'aune de sa contribution (même modeste) aux marchés; le produit brut de la grande majorité des petites exploitations est inférieur à 10 000 USD. Le fait que les ménages qui gèrent ces exploitations puissent poursuivre des objectifs divers ou combiner d'autres activités pour obtenir un revenu correspond parfaitement à la définition que nous en donnons ici.

¹⁶ Voir, par exemple, le programme national (<http://www.nifa.usda.gov/familysmallfarms.cfm>) et des exemples d'universités à vocation agricole qui appuient leur développement par la recherche et la vulgarisation, dans l'Orégon (<http://smallfarms.oregonstate.edu/>) et à Cornell (<http://smallfarms.cornell.edu/>).

Figure 4 Répartition des exploitations agricoles et des superficies agricoles totales, par catégorie de superficie des exploitations en Afrique pour les 14 pays du sous-ensemble Afrique du recensement mondial de la FAO et au sein de l'Union européenne (UE-27)



Graphique supérieur: Afrique, source: données (FAO, 2012b) provenant de recensements effectués entre 1996 et 2005 (calcul des auteurs, voir la liste des pays à l'Annexe 1). Graphique inférieur: UE-27, source: Eurostat, 2012.

Problèmes posés par la disponibilité des données

L'état de l'investissement dans la petite agriculture est lié à la structure des exploitations (la structure représente leurs actifs). Ces actifs découlent d'investissements antérieurs et sont donc importants pour mieux connaître l'état des investissements réalisés et travailler au niveau de l'exploitation.

Le recensement mondial de l'agriculture, organisé par la FAO, vise à améliorer la disponibilité de données sur la structure de l'agriculture qui puissent être comparées sur le plan international. Il constitue à ce titre la base de données disponibles la plus complète à l'échelle mondiale et regroupe des données fournies par des pays dans le cadre des recensements effectués sur une période de dix ans. Le dernier recensement mondial, qui s'est achevé en 2000, comprend des données fournies par 114 pays, soit 83,5 pour cent de la population mondiale, dans le cadre de recensements conduits durant la période 1996-2005. Le recensement mondial actuel, commencé en 2010, comprendra des données fournies par des pays dans le cadre de recensements menés durant la période 2006-2015. Les données utilisées dans le présent rapport ont été compilées à partir des données recueillies lors du recensement mondial de l'agriculture 2000 et portant sur un sous-groupe de 81 pays pour lesquels les données relatives à la taille des exploitations étaient comparables (voir la liste des pays à l'Annexe 1).

Comme pour toutes les statistiques, le recensement mondial de l'agriculture a ses limites. Premièrement, dans l'idéal, un recensement agricole devrait couvrir toutes les activités agricoles menées dans un pays. Mais certains pays fixent des limites en appliquant une taille minimale dont le recensement doit tenir compte. Cette mesure se justifie parce qu'il n'est ni rationnel, ni économique, d'inclure dans le recensement un grand nombre de *très* petites exploitations qui n'apportent qu'une très faible contribution à la production totale. Cependant, dans certains pays, l'apport de ces très petites exploitations à l'approvisionnement des ménages en denrées alimentaires est très important. Deuxièmement, le programme de la FAO pour le recensement mondial de l'agriculture recommande que les exploitations soient classées en 18 catégories de grandeur. Mais de nombreux pays qui avaient communiqué des données par catégories de grandeur les ont modifiées pour leurs propres objectifs, ce qui rend toute comparaison internationale difficile (FAO, 2010b, 2010c, 2010d). Troisièmement, toutes les données ne sont pas communiquées par les pays. On observe en particulier des lacunes importantes concernant la disponibilité de données relatives à certains éléments d'une importance cruciale pour l'estimation de la productivité de l'exploitation, comme l'irrigation, la mécanisation ou l'élevage (FAO, 2012b). Enfin, le recensement mondial de l'agriculture porte essentiellement sur la structure, ne fait pas le lien entre ces éléments et les données sur la production ou les revenus réels, et n'inclut pas d'autres sources de revenus. Il ne permet donc pas, pour toutes ces raisons, de dresser un bilan précis des revenus et des moyens d'existence des petits exploitants agricoles.

Il est également nécessaire de mieux évaluer la contribution de chaque catégorie d'exploitation au produit agricole total exprimé par la production (dans une première étape). Les données relatives aux denrées alimentaires produites par les petits exploitants ne sont disponibles ni au niveau mondial ni dans de nombreux pays. Certains pays européens, où la terre, les cultures, les animaux, etc. sont pourtant exprimés en termes d'«unités de superficie», c'est-à-dire la capacité de produire un certain niveau de valeur ajoutée, n'incluent pas les très petites exploitations ni, en général, d'autres sources de revenus. Dans certains cas, certains sous-secteurs des petites exploitations jouent un rôle prédominant dans l'économie et la sécurité alimentaire. Au Brésil, par exemple, les 5 pour cent les plus vastes des petites exploitations produisent les deux tiers de la production totale (Vieira Filho, 2012).

1.1.4 Les petits exploitants agricoles forment un secteur très hétérogène et dynamique

Le secteur des petits exploitants agricoles est également très divers dans chaque pays et présente des différences importantes en termes de ressources, de richesse et de production (Laurent et Rémy, 1998). Il est crucial de bien analyser et comprendre cette diversité pour élaborer des politiques qui sont adaptées à ce secteur hétérogène (L'Encadré 1 donne un exemple de la diversité de la petite agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes).

Jayne, Mather et Mghenyi (2010) analysent la diversité qui existe au sein des secteurs des petits exploitants agricoles en Afrique australe et orientale (Éthiopie, Malawi, Kenya, Mozambique, Rwanda et Zambie) et montrent que «*le quartile le plus élevé des superficies agricoles utilisées par habitant représente de 5 à 15 fois plus de terres que le quartile le moins élevé*». Ces auteurs mettent

également en évidence que, contrairement au tableau brossé habituellement de la disponibilité de terres en Afrique, près de «25 pour cent des ménages qui gèrent des petites exploitations dans les pays étudiés sont presque dépourvus de terres». L'investissement peut jouer un rôle clé en orientant les plus petites exploitations vers des types de systèmes de production plus intensifs et à valeur ajoutée, tels que l'agriculture irriguée, les cultures à plus forte valeur ajoutée ou la production animale. Les modèles de répartition des terres montrent une tendance à localiser les exploitations agricoles les plus grandes et les plus axées sur les marchés à proximité des marchés urbains dotés d'infrastructures et de services, ce qui laisse de vastes superficies d'autant plus disponibles que leurs liens avec les marchés sont faibles (Jayne, Mather et Mghenyi, 2010).

Encadré 1 Diversité de la petite agriculture en Amérique latine¹⁷

Il existe fondamentalement deux catégories principales de petits exploitants agricoles en Amérique latine et Caraïbes. Une lecture approfondie des estimations les plus fiables de la taille de la petite agriculture en Amérique latine et Caraïbes nous permet de conclure qu'elle est constituée d'environ 15 millions d'exploitations.

Une catégorie, constituée d'environ 65 pour cent de petits exploitants, dépend de manière importante, voire croissante, de sources de revenus non agricoles pour assurer ses moyens d'existence; pour ces exploitants, l'agriculture complète d'autres activités. Les envois de fonds, les transferts sociaux en nature et en espèces, ainsi que les aides, jouent un rôle crucial. Ce groupe possède ou contrôle pourtant une superficie bien supérieure à 100 millions d'hectares. Même s'il est faible, le revenu tiré de ces terres est absolument déterminant pour sa survie et réduit sa vulnérabilité aux chocs de toute nature. Beaucoup d'exploitants de ce groupe, sinon la plupart, seront considérés comme pauvres. Cependant, force est de constater qu'une stratégie de développement axée, ou basée, uniquement sur l'agriculture ne permettrait pas de tirer parti des caractéristiques fondamentales de ce groupe.

Une deuxième catégorie est composée d'agriculteurs familiaux qui correspondent très précisément aux critères retenus par la plupart des experts. Ces agriculteurs tirent surtout leurs moyens d'existence de leur exploitation, qu'ils gèrent en utilisant essentiellement la force de travail des membres de leur famille, sans faire appel, ou très peu, à une main-d'œuvre extérieure. Ils sont intégrés dans les marchés agricoles, mais sont confrontés à des problèmes importants parce que la modicité de leurs actifs, les imperfections des marchés des produits et des facteurs de production et les lacunes et les limites des cadres institutionnels de toute sorte leur imposent de fortes contraintes.

Ce groupe est composé d'environ 4 millions de petits agriculteurs qui contrôlent 200 millions d'hectares de terres cultivées et représentent 27 pour cent des petits exploitants. La contribution que ce groupe apporte à l'alimentation de l'Amérique latine et, de plus en plus, d'autres régions du monde ne peut pas être sous-estimée. Comme ces exploitants sont profondément enracinés dans les économies locales, leur développement, fondé sur l'agriculture, a des liens avec les systèmes de production et de consommation qui en font des acteurs locaux et régionaux importants. Ce groupe est masqué par la définition qui limite la superficie des petites exploitations à 2 hectares, mais, au moins en ce qui concerne l'Amérique latine et les Caraïbes, nous pensons qu'il représente le meilleur atout pour la revitalisation des sociétés rurales.

Source: adapté de Berdegue et Fuentealba (2011).

Ces distributions hétérogènes sont loin d'être statiques, et les positions changent fréquemment. Dans les années 1970, déjà, Zachariasse (1979) montrait que, pour les Pays-Bas, les agriculteurs qui occupaient initialement des positions «supérieures» pouvaient, dix ans après, se retrouver en bas de l'échelle, et inversement. La tendance peut également s'inverser; en effet, des exploitations familiales performantes peuvent être divisées au moment de la succession et se scinder en unités plus petites. De même, des jeunes couples disposant d'une petite exploitation peuvent avoir l'ambition de la développer et de la faire croître avec efficacité. Cela a été le cas dans des lieux aussi différents que la Chine (Fei, 1992), l'Afrique (Berry, 1985) et les Pays-Bas (Bruin et van der Ploeg, 1991). Le rapport du FIDA sur la pauvreté rurale (IFAD (FIDA), 2010) montre également qu'en général, la pauvreté n'est pas une condition statique: on peut entrer dans la pauvreté ou en sortir. La distribution interne typique

¹⁷ Les auteurs examinent un autre élément qui, selon nous, ne correspond pas à ce que l'on entend communément par petite exploitation. Il s'agit des exploitations familiales regroupées qui sont pleinement commerciales. Ces exploitations ne doivent pas être ignorées car des synergies positives, – mais aussi des demandes concurrentielles – peuvent se produire, et des éléments empiriques indiquent également que l'hétérogénéité de la composition des organisations collectives produit souvent des résultats positifs pour les moins bien lotis. Nous ne nous y attarderons pas cependant, compte tenu de la portée initiale de notre rapport.

et la dynamique qui lui est associée sont dues à la différenciation socioéconomique et démographique (Little, 1989). Les réalités auxquelles sont confrontées les petites exploitations évoluent avec le temps.

Le schéma général est compliqué par le fait que les échelons «inférieurs» de la pyramide sont souvent élargis par l'afflux de nouveaux venus (pour l'Europe, voir, par exemple, Safiliou-Rothschild et Rooij (2002)), alors qu'aux échelons «supérieurs», de nombreuses personnes optent définitivement pour l'économie urbaine (tout en vendant ou en louant leurs ressources rurales aux nouveaux venus ou aux petits exploitants, par exemple, qui veulent développer leurs exploitations).

1.2 Investissements

Les investissements, qui peuvent prendre de nombreuses formes, jouent un rôle critique en augmentant la productivité et en compensant la rareté des terres. Selon The New Palgrave Dictionary of Economics¹⁸ (2008): *«L'investissement est une formation de capital, l'acquisition ou la création de ressources qui seront utilisées dans la production. En tant que tel, il capture le volet «production» des décisions intertemporelles de consommation et d'épargne. Dans les économies capitalistes, une grande attention est accordée à l'investissement des entreprises dans le capital physique, tels que les bâtiments, l'équipement et les stocks. Mais l'investissement est aussi pris en charge par les gouvernements, les institutions à but non lucratif et les ménages, et il comprend l'acquisition de capital intangible et humain, et de capital physique. En principe, l'investissement devrait aussi comprendre l'amélioration des terres ou le développement des ressources naturelles, et la mesure de la production devrait prendre en compte la production non marchande ainsi que les biens et les services produits et destinés à la vente. Une croyance très répandue veut que l'investissement soit bénéfique et que plus il est important, plus il est bénéfique. Mais l'investissement peut être bénéfique ou non, trop important ou trop faible».*

Ce dernier point doit être gardé à l'esprit pour éviter le surinvestissement, qui augmenterait la vulnérabilité économique au lieu de la réduire. Les grandes exploitations, par exemple, ne sont pas nécessairement plus performantes. Des études récentes portant sur la production laitière néerlandaise (Zijlstra *et al.*, 2012) montrent que les grandes exploitations laitières qui se sont considérablement développées au cours de la dernière décennie présentent des niveaux d'endettement élevés par kilogramme de lait. Elles ont affiché des flux de trésorerie négatifs durant la période 2008-2009 caractérisée par des prix du lait très bas et ont dû être refinancées par les banques. Durant la période actuelle (caractérisée par des prix élevés du fourrage), un grand nombre de ces grandes exploitations devraient faire faillite parce que les banques ne peuvent plus, ou ne veulent plus, les refinancer à nouveau.

1.2.1 Un cadre des moyens d'existence durables pour comprendre les investissements

Le cadre des moyens d'existence durables en milieu rural (Scoones, 1998, 2009; Carney, 1999) est un cadre très utile pour comprendre les investissements. En effet, il associe, d'une manière intégrée, plusieurs caractéristiques essentielles d'une exploitation agricole familiale à une série d'activités non agricoles. Il est fondé sur différents actifs qui peuvent faire l'objet d'un investissement et tient compte non seulement des différents types de capital mais aussi des droits qui permettent d'investir. Les activités peuvent être à orientation sociale ou commerciale. Un cadre similaire a été utilisé par Reardon et Vosti (1995) pour évaluer les conditions dans lesquelles les ménages pauvres peuvent investir pour développer des actifs spécifiques afin d'améliorer leur environnement naturel et les résultats tirés de leur système de production.

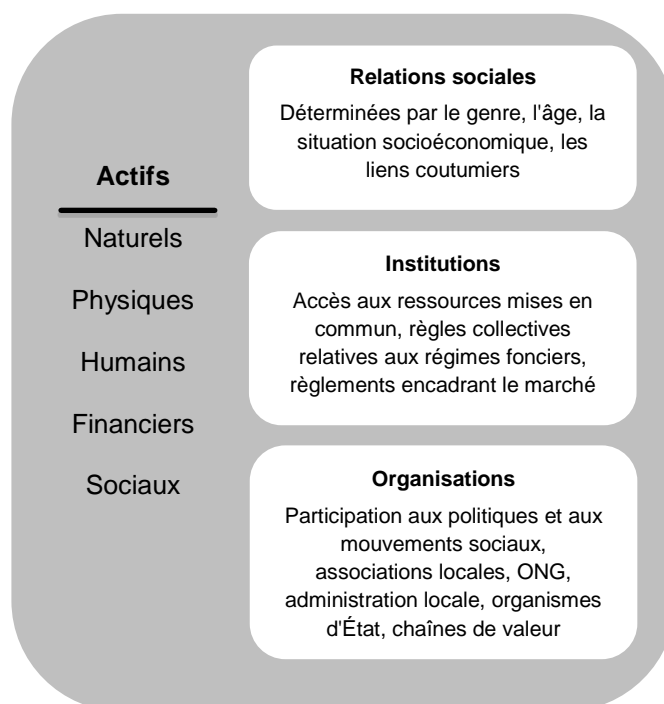
Le **capital humain** désigne la main-d'œuvre quantitative et qualitative disponible dans l'exploitation. Il concerne la santé physique et les aptitudes cognitives (Ram et Schults, 1979). De nombreux investissements effectués par les petits exploitants agricoles concernent la main-d'œuvre fournie par leur famille. La situation sanitaire et nutritionnelle est un élément primordial du capital humain (Lipton et de Kadt, 1988), ainsi que l'éducation tout au long de la vie, qui est essentielle pour réaliser ce que Sen (1985) appelle les «capacités». La capacité à s'adapter aux changements futurs exigera des investissements accrus dans le capital humain (White, 2012; Proctor et Lucchesi, 2012).

¹⁸ <http://www.dictionaryofeconomics.com/dictionary>.

Le **capital social** peut être considéré selon trois axes: i) les relations de parenté et de voisinage liées aux activités sociales; ii) les liens coutumiers qui influent sur l'accès aux ressources naturelles, et iii) les associations de développement ou professionnelles (organisations de producteurs ruraux, associations pour le développement, etc.).

Le **capital naturel** est donné par la dotation en ressources locales mais il est aussi le produit d'actions humaines. Les investissements dans le capital naturel supposent des conditions de sécurité et d'accès (pas nécessairement des biens, voir Ciriacy-Wantrup et Bishop, 1975; Ostrom, 1992; Oakerson, 1992; Lavigne Delville, 1998). Ils peuvent aussi dépendre d'actions collectives et donc des capacités de coordination entre diverses parties prenantes individuelles, coutumières et publiques (souvent les autorités locales). L'inégalité, ou le manque, d'accès des plus vulnérables peut nécessiter une intervention de la puissance publique afin de redistribuer ou d'allouer des terres par des réformes agraires.

Figure 5 Actifs/capitaux liés aux moyens d'existence et conditions qui permettent de les utiliser



Les moyens d'existence comprennent cinq actifs en capital qui remplissent différentes fonctions nécessaires pour assurer des moyens d'existence (partie gauche du schéma). Dans le cadre d'un moyen d'existence, un individu a droit à ces divers actifs grâce à des relations sociales, des institutions et des organisations (partie droite du schéma).

Source: Les auteurs, qui se sont inspirés du cadre des moyens de subsistance durables en milieu rural (Scoones, 1998, 2009; Carney, 1999).

Le capital physique et le capital financier sont regroupés par certains auteurs (Scoones, 1998) dans une seule catégorie, à savoir le capital économique. Nous préférons ici les dissocier car leur nature est assez différente. Les mécanismes d'accès sont également différents. L'accès au capital physique et au capital financier peut être facilité par des actions collectives menées par des organisations.

Le cadre des moyens durables en milieu rural permet aussi de prendre en compte des niveaux d'investissement qui influenceront directement sur, ou amélioreront, la capacité des petits exploitants à investir eux-mêmes, à renforcer leurs capacités grâce aux relations sociales, aux institutions et aux organisations qui offrent des possibilités accrues aux individus. On distingue dès lors plusieurs types d'investissements collectifs: i) les investissements collectifs dans la gestion des paysages et des ressources, ii) les investissements collectifs visant à améliorer l'accès aux marchés – coopératives, associations, etc., iii) les investissements collectifs à vocation sociale (groupes d'entraide, etc.), iv) les

investissements des entreprises et des acteurs privés en amont et en aval, et v) les investissements dans les biens publics.

1.2.2 Investissements et productivité

Lipton (2005) et d'autres auteurs s'appuient sur une perspective historique pour montrer qu'il n'y a pas d'exemples de développement agricole qui débouche sur une réduction de la pauvreté sans une forte augmentation de la productivité dans la petite agriculture. Améliorer la productivité des petits exploitants agricoles devrait être prioritaire compte tenu de leur diversité et des connaissances empiriques qu'ils ont accumulées, notamment en ce qui concerne le matériel génétique utilisé pour les plantes et les animaux d'élevage (voir Devendra et Sevilla (2002) pour l'Asie). Par ailleurs, la productivité ne peut augmenter que si les liens avec les marchés fonctionnent et pour cela, les infrastructures de marché et de transport jouent un rôle fondamental, car elles permettent aux petits exploitants de développer une production tournée vers les marchés et d'accroître leur productivité. Comme l'a montré Antle (1983), il est clairement établi que le niveau d'infrastructure d'un pays est étroitement lié à l'augmentation de la productivité agricole.

Les investissements apparaissent donc comme un moyen d'accroître la productivité, laquelle est au cœur de la transformation de l'agriculture. La productivité est une mesure de l'efficacité de la production concernant le facteur engagé dans le processus de production. Dans l'agriculture, la production est un processus complexe, et la productivité doit être mesurée ou estimée dans le cadre d'une approche systémique. Pour les petits exploitants en particulier, les investissements visant à augmenter la productivité par hectare sont un moyen de compenser la rareté des terres, tout comme les investissements pour accroître la valeur ajoutée du produit brut, si les investissements dans la transformation sont possibles.

1.2.3 Les petits exploitants agricoles sont les principaux investisseurs

Les investissements dans la petite agriculture sont pour l'essentiel effectués par les familles d'exploitants elles-mêmes (FAO, 2012a). Bon nombre d'entre eux sont des investissements en main-d'œuvre en vue de construire des installations pour des programmes d'irrigation, des ouvrages contre l'érosion, des terrasses, etc. Ils mobilisent la force de travail familiale disponible, souvent aux niveaux du voisinage, du village ou de la communauté. Les investissements concernent aussi l'agrandissement et l'amélioration du cheptel, l'amélioration des outils et la sélection de variétés améliorées, autant de facteurs qui permettent de constituer un capital écologique. Un exemple typique à cet égard est celui des différentes mesures, conditionnées à des résultats, prises pour améliorer la fertilité du sol aux niveaux des parcelles et des paysages; voir Blanchemanche (1990) pour les perspectives techniques et historiques, et Reboul (1989) pour une perspective économique sur la fertilité du sol considérée comme un actif¹⁹ – les deux auteurs expliquent que la fertilité du sol est le produit d'un investissement continu dans la main-d'œuvre qui exige, par exemple, des équipements spécifiques pour le transport de matériaux lourds ainsi que des techniques pour organiser la circulation de l'eau.

Outre leurs investissements dans la main-d'œuvre, qui se traduisent par une amélioration des sols, des installations, des races animales, des variétés cultivées, etc., les petits exploitants investissent aussi par d'autres moyens, notamment: i) l'accumulation d'expériences et de connaissances, ii) l'action collective, iii) l'élaboration de règles de gouvernance appropriées et leur mise en application correspondante pour pérenniser les investissements individuels et collectifs, comme cela a été démontré tant sur le plan empirique que théorique (Ostrom, 1990).

Toutes ces tâches forment ensemble un processus de *formation de capital*. Dans la petite agriculture, la formation de capital ne prend pas nécessairement la forme d'un investissement de capital physique ou de capital financier comme c'est le cas dans l'agriculture industrielle. Elle est plus l'exception que la règle. Dans les petites exploitations agricoles, la formation de capital se produit au moyen des investissements dans la main-d'œuvre (dans lesquels le *capital humain* et le *capital écologique*, et non le capital physique et le capital financier, jouent un rôle central)²⁰. Cela ne signifie pas que les investissements financiers sont sans objet – bien au contraire. Il faut juste garder à l'esprit que les

¹⁹ Historiquement, la constitution de sols productifs a été l'une des principales formes de renforcement du capital dans la petite agriculture.

²⁰ Ce qui explique également pourquoi la petite agriculture peut opérer dans des conditions qui ne conviennent pas à l'agriculture industrielle, faute de rentabilité suffisante du capital financier.

investissements dans la main-d'œuvre et les investissements financiers exigent des conditions différentes.

L'équilibre entre la pénibilité et l'utilité (un concept qui a été forgé par l'agroéconomiste russe Tchayanov [1925] au début du vingtième siècle) est décisif pour l'investissement dans la main-d'œuvre. Le surcroît d'utilité de la production additionnelle diminue avec l'augmentation globale de la production. Et avec cette augmentation de la production, le surcroît de pénibilité nécessaire pour produire une «unité» additionnelle augmente. Il faut donc trouver un juste équilibre entre l'utilité et la pénibilité. Ce concept de Tchayanov est important dans la mesure où les petits exploitants familiaux, en investissant dans la main-d'œuvre, peuvent s'engager dans la formation de capital et donc contribuer à la croissance et au développement, lequel est essentiellement un développement *endogène*, «mû de l'intérieur».

Plusieurs conditions doivent être réunies pour que la formation de capital puisse se produire:

- Les petits exploitants familiaux doivent éprouver un certain optimisme; en clair, les prévisions à long terme doivent être positives (si ce n'est pas le cas, les individus ne mettront pas un accent accru sur l'«utilité»).
- La sécurité doit être assurée. Si les droits de propriété des ressources actuelles et futures ne sont pas reconnus et activement protégés, il est peu probable que les petits exploitants investissent leur force de travail dans leur amélioration qualitative et/ou leur augmentation quantitative. L'importance économique, politique et sociopolitique de la petite agriculture doit être reconnue et garantie par l'État.
- Les prix pratiqués sur les marchés en aval, dans lesquels ce type d'agriculture opère, doivent être rémunérateurs et relativement stables. Une volatilité des prix trop forte exclut toute planification et empêche la formation de capital.

1.3 Obstacles aux investissements dans la petite agriculture

1.3.1 Pauvreté persistante, manque d'accès aux actifs et accumulation des risques

Il faut faire face à de nombreux risques et obstacles pour investir dans la petite agriculture, sachant que l'investissement en lui-même comporte toujours une part de risque. En revanche, la complexité des risques de diverses natures (biotiques, climatiques, économiques, etc.) qui caractérisent l'agriculture constitue un des principaux obstacles aux investissements. Un cadre d'analyse des risques et des obstacles, ainsi que le niveau auquel ils se produisent, sont présentés au tableau 1 ci-dessous.

Beaucoup de ces risques – c'est une de leurs caractéristiques principales – sont liés à la pauvreté, qui est certainement l'un des principaux obstacles à l'investissement. *«Malgré le volume de production que les petits exploitants génèrent et la variété des sources supplémentaires de revenus dont ils disposent, les petits exploitants – ainsi que les paysans sans terres et les pauvres des zones urbaines – font partie des groupes les plus désavantagés et vulnérables du monde en développement»* (Nagayets, 2005). La pauvreté réduit la capacité d'épargner ainsi que le revenu que la famille consacre aux besoins essentiels: les denrées alimentaires lorsque l'auto-provisionnement est insuffisant, les dépenses de santé et d'éducation, etc. Elle peut également entraîner la vente d'actifs productifs pour compenser la baisse des revenus ou faire face à un événement familial imprévu.

La pauvreté comporte une dimension sexospécifique importante car les femmes ont un accès moindre aux actifs et aux débouchés. Le rapport sur la *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture de 2011* (FAO, 2011a) indique que les revenus et les niveaux de vie des ménages dirigés par des femmes sont de 30 pour cent inférieurs. L'accès des femmes aux actifs productifs présente des caractéristiques très négatives: l'agriculture mécanisée est de deux ou trois fois inférieure, la propriété des stocks d'animaux est trois fois moins importante et l'utilisation d'engrais est de 30 pour cent plus faible.

Les relations intrafamiliales peuvent s'avérer plus ou moins favorables pour les femmes et dépendent du niveau d'éducation, du statut et des arrangements matrimoniaux. Les femmes font aussi un usage différent des actifs et la répartition des richesses au sein de la famille aura une incidence sur la

structure des dépenses du ménage pour l'alimentation (et sur la situation nutritionnelle de la famille, surtout des enfants), la santé et l'éducation. L'allocation de richesses au sein du ménage a également une incidence positive sur l'autonomisation acquise par les membres de la communauté par le biais d'actions collectives.

Perdre l'accès aux actifs productifs est un risque important et un obstacle aux investissements. Dans plusieurs pays de l'Amérique latine, par exemple, le modèle d'exploitation agricole encouragé par l'État constitue un obstacle, car il peut empêcher les communautés de petits exploitants d'exploiter des actifs naturels. Citons à cet égard le détournement de l'eau d'irrigation – utilisée par les communautés au profit de grandes exploitations agricoles (par exemple dans le nord du Pérou, dans la province de Piura), ou d'exploitations de taille moyenne récemment créées, comme le grand projet de mise en valeur et d'irrigation de la région de Majes, qui a complètement négligé la petite agriculture qui existait déjà dans les montagnes andines. La petite agriculture est donc confrontée à trois obstacles de taille: i) le détournement de l'eau, ii) l'affectation de ressources rares, comme le crédit et les bâtiments, à d'autres types d'exploitation agricole que la petite agriculture, et iii) le détournement de nouveaux débouchés commerciaux prometteurs (par exemple les légumes, le lait) au profit d'autres types d'exploitations agricoles.

Une autre dimension critique à prendre en compte lorsque l'on envisage un investissement est la vulnérabilité et les risques, car les investissements, qui peuvent être sensibles à divers risques, peuvent aussi être un moyen efficace de réduire la vulnérabilité. Au vu de ces considérations, il apparaît nécessaire d'utiliser une approche prospective tenant compte de l'impact potentiel du changement climatique sur les vulnérabilités et les risques (HLPE, 2012a).

Le risque peut être défini comme la probabilité d'apparition d'un événement. Kaplan et Garrick (1981) associent «incertitude et dommages» et font la distinction entre risque et danger, lequel étant défini comme la «source du risque». Dans cette optique, nous affirmons que les moyens d'existence des petits exploitants agricoles sont exposés à plusieurs dangers qui peuvent entraîner plusieurs types de risques, lesquels peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur différents niveaux du système agricole, les individus, les ménages mais aussi la communauté (Gitz et Meybeck, 2012). Les petits exploitants sont particulièrement vulnérables à plusieurs dangers, lesquels se traduisent par différents risques qui, en se combinant, accroissent les effets négatifs pour les ménages concernés.

Les dangers affectent les dimensions productives et commerciales du ménage. L'agriculture est vulnérable à des risques liés à la production, et nombre d'entre eux dépendent directement ou indirectement du climat (longueur de la saison de végétation, ravageurs et maladies, sécheresses, etc.) et sont, et continueront d'être, modifiés par le changement climatique. Les petits agriculteurs sont d'autant plus vulnérables à ces risques qu'ils n'ont pas la capacité technique suffisante pour les prévenir ou y répondre, car la rapidité d'intervention est un facteur d'efficacité clé dans ce domaine. L'investissement, tant au niveau de l'exploitation qu'au niveau collectif, peut jouer un rôle essentiel dans la réduction de la vulnérabilité. Par exemple, le manque d'équipements mécaniques et de motorisation, surtout en Afrique, mais aussi dans certaines régions d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe centrale et orientale, empêche d'augmenter la productivité, maintient un niveau élevé de pénibilité du travail et limite les capacités de transport lourd, qui sont une condition d'amélioration de la fertilité, de la mise en place d'une bonne gestion des ressources naturelles et de l'usage multifonctionnel qui manquent cruellement dans la plupart des zones rurales.

Les incertitudes liées aux comportements des marchés (volatilité des prix et incertitude relative à l'accès aux débouchés), aux décisions de politique qui les influencent, à l'asymétrie des informations et aux rapports de force déséquilibrés entre les petits exploitants et d'autres agents de marché semblent être les principaux dangers qui peuvent se transformer en risques majeurs aux niveaux des ménages et de la communauté (voir la section ci-dessous sur les lacunes du marché).

Les dangers ont aussi une incidence sur le bien-être des familles, et notamment sur la santé et les événements qui jalonnent le cycle de vie, des naissances aux décès, sans oublier les obligations sociales y afférentes. Tous ces facteurs peuvent influencer sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages les plus vulnérables. Ces obligations ont des conséquences sur les budgets des familles et sur les capacités d'investissement des exploitations.

En ce qui concerne les moyens d'existence fondés sur l'agriculture, un des principaux obstacles rencontrés est le caractère saisonnier du processus de production, qui oblige l'agriculteur à «investir» –même si la campagne agricole est courte – quand les liquidités sont rares. On voit donc que l'exposition aux dangers est aussi étroitement liée au caractère saisonnier de l'agriculture, qui est plus sensible lorsque les conditions de pluviométrie ne permettent qu'une campagne agricole, et lorsque

les saisons rythment de manière précise les campagnes agricoles possibles, comme dans les pays du Sahel ou en Inde, avec la saison de la mousson. Ce type d'obstacle, pourtant bien connu, est encore mal pris en compte (Devereux, Sabates-Wheeler et Longhurst, 2011). Son impact s'est renforcé du fait de la disparition des offices de commercialisation, des banques de développement agricole et de la réduction des projets de développement agricole à partir des années 1980 (World Bank, 2007).

À ces dangers et aux risques qui en découlent, il faut ajouter les obstacles auxquels sont confrontés les petits exploitants en raison du manque de services disponibles, ainsi que la fourniture inadaptée de biens publics, qui tendent à accroître la vulnérabilité au risque lui-même. Le manque de réglementation du marché dans un contexte de grande volatilité des prix est un facteur de risque supplémentaire pour les petits exploitants. L'absence de services de santé augmente le risque de faible production par manque de main-d'œuvre, etc.

Le tableau 1, inspiré par l'OCDE (OECD, 2009), décrit les différents niveaux de risque pesant sur les petits exploitants. Beaucoup de ces risques sont non seulement des facteurs de vulnérabilité mais constituent, dans la pratique, des obstacles aux investissements.

Sans stratégies et politiques bien coordonnées, il est peu probable que les petits exploitants aux maigres ressources puissent se protéger contre ces risques (l'encadré Encadré 2 en donne une illustration).

Encadré 2 Exemples de risques interdépendants en Amérique latine

La famille démunie souffrant de malnutrition et entourée de champs stériles est un tableau attristant, mais fréquent, de la petite agriculture, notamment en Amérique latine et en Amérique centrale. Dans le langage quotidien, on parle à ce propos de *tierra sin brazos* (une terre qui n'a pas été travaillée par l'homme) et de *brazos sin tierra* (une force de travail sans terres). La terre et la force de travail sont deux facteurs qui sont ici distincts mais dont l'absence conjuguée est à l'origine des faibles niveaux de production et de la faim. Cette situation absurde est due principalement au manque de crédit. Celui-ci n'est plus accordé parce que les dettes précédentes n'ont pas été payées (probablement à cause de catastrophes naturelles, de mauvaises récoltes, de la maladie, de prix trop bas sur les marchés, etc.). Et même lorsqu'un crédit suffisant est accordé, l'accès à des marchés prometteurs peut être fermé (du fait de coûts de transaction trop élevés). Il se peut également qu'une seule sorte de crédit soit accordée, par exemple pour les produits agricoles d'exportation, alors que les petits agriculteurs familiaux sont davantage intéressés par les arbres fruitiers, les vaches laitières, etc. (qui sont en même temps un mécanisme de formation de capital et un moyen de fournir des denrées alimentaires à la famille et des excédents pour les marchés). Les raisons qui peuvent être invoquées sont nombreuses, mais le résultat, dramatique, est toujours le même: la stagnation, le dénuement et la sous-utilisation des ressources. Sans surprise, cette situation débouche sur plusieurs risques interdépendants. La famille devient trop pauvre pour prendre le risque d'investir les maigres ressources qui lui restent dans l'agriculture. Sans oublier que pour les autres partenaires du marché, les petits exploitants familiaux qui souffrent de cette situation deviennent des partenaires vulnérables ou risqués.

Source: auteurs, adapté de van der Ploeg (2006).

Tableau 1 Risques pour la petite agriculture à différents niveaux

Niveau d'expression	Domaine à risques			
	Exploitation	Niveau des communautés	Niveau national ou régional	Niveau international
Domestique	Maladie, décès, aléas personnels	Manque de services sanitaires publics Manque d'eau potable	Manque de filets de sécurité ou d'autres outils de protection sociale: réserves alimentaires et accès à celles-ci, accès aux services sociaux, assurance récolte dans de nombreux cas, fonds de secours en cas de catastrophe	Politiques macroéconomiques visant à réduire la dépense publique dans l'agriculture Instabilité des prix (les ménages en tant qu'acheteurs)
Risques liés aux marchés (produits et intrants agricoles)	Incertitude relative aux prix des produits Augmentation des prix des intrants	Lacunes du marché Impossibilité d'accéder aux marchés – intrants, crédit, etc.	Changements dans les prix des intrants/extrants dus à des chocs et au manque de politiques réglementaires Volatilité endogène Concurrence inéquitable des importations de produits alimentaires	Volatilité internationale des produits et des prix des intrants Rareté de l'énergie et des ressources naturelles (phosphore) Faiblesse des prix alimentaires internationaux
Production agricole	Main-d'œuvre familiale affaiblie par la maladie, la malnutrition Manque d'actifs pour intervenir rapidement Panne des machines, des équipements Ravageurs, maladies des cultures et du bétail Niveaux de production instables	Incertitudes liées à la pluviométrie Inondations, sécheresses, glissements de terrain Manque de centres de services pour réparer et entretenir les équipements	Inondations, sécheresses Manque de fourniture de biens publics pour les investissements Infrastructure limitée pour la communication et le transport Incohérence des politiques agricoles liée à d'autres politiques telles que les protections commerciales, environnementales et sociales (cohérence des politiques)	
Activités non agricoles	Concurrence entre les activités agricoles et non agricoles pour l'attribution des tâches	Débouchés non assurés du fait des ressources limitées	Contraction de la croissance	Restrictions à la migration
Incertitude institutionnelle et juridique	Incertitude concernant les droits de propriété Faiblesse de la gouvernance Absence de réglementation juridique relative au foncier Insécurité civile pour les actifs et les individus	Incertitude concernant les droits de propriété Faiblesse de la gouvernance Absence de réglementation juridique relative au foncier Insécurité civile pour les actifs et les individus	Reconnaissance juridique inégale des régimes fonciers Processus national d'acquisition massive de terres	Accaparement international des terres Investissements dans les réglementations agricoles au niveau international et rôle des organisations et institutions internationales

Source: Élaboré par les auteurs sur la base du cadre global de l'OCDE (OECD, 2009).

1.3.2 Lacunes des marchés

En ce qui concerne les marchés, la question n'est pas de savoir si les petits exploitants peuvent ou doivent faire partie du marché – ils font partie de l'économie de marché –, mais dans quelles conditions ils peuvent tirer parti des différents marchés pour croître sur le plan économique dans un cadre durable (Encadré 3).

Encadré 3 Les marchés et la petite agriculture

Les petites exploitations participent à différents marchés.

- Les marchés en aval, qui servent de débouchés pour les produits et services commercialisés par les petites exploitations.
- Les marchés en amont, où des intrants (et des technologies) spécifiques peuvent être acquis.
- Le marché du travail sur lequel différents membres de la famille de petits exploitants peuvent vendre leur force de travail en échange d'un salaire.
- Le marché des biens de consommation.
- Les marchés fonciers où ils peuvent louer, acheter ou vendre des terres, voire participer à d'autres formes d'arrangements fonciers impliquant deux ou plusieurs ménages.
- Les marchés financiers (y compris les prêteurs non institutionnalisés) où ils peuvent acquérir du capital pour financer des opérations ou des investissements.

Les conditions qui régissent leur participation à ces marchés sont un problème fondamental pour la petite agriculture.

Les petits exploitants font partie intégrante des différents marchés, mais leur position sur ces marchés est faible. Les conditions dans lesquelles ils participent à l'économie de marché font l'objet de débats: l'agriculture sous contrat, la réglementation de la volatilité des prix, les prix relatifs des intrants et des extrants liés aux «processus d'innovation induits» et les subventions sont autant de sujets qui sont fréquemment examinés. Certains défendent des politiques encourageant le développement agricole axé sur les marchés d'exportation de produits agricoles. Au cours du processus de libéralisation, les investissements ont été principalement tournés vers le développement des chaînes de valeur à l'exportation. La question de savoir si ce scénario est une option viable pour sortir les petits exploitants de la pauvreté est âprement discutée.

La position du petit exploitant sur les marchés peut être affaiblie lorsque le système de production repose sur quelques produits: il doit en effet vendre au moment de la récolte, lorsque les prix sont bas, et de nouveau acheter lorsque les prix ont augmenté, ce qui a une incidence directe sur les revenus (qui diminuent au moment de la récolte) et la sécurité alimentaire, car le ménage peut avoir des difficultés pour obtenir suffisamment de nourriture pour la famille lorsque les prix sont élevés.

Cette contrainte est aggravée (HLPE, 2011a) par la volatilité des prix: si des prix plus élevés peuvent être considérés comme une opportunité pour les producteurs, ils ont aussi un impact direct sur la sécurité alimentaire des petits exploitants, qui sont souvent des acheteurs de denrées alimentaires. Comme il était indiqué dans un précédent rapport du Groupe d'experts de haut niveau, la volatilité des prix a également des causes intérieures qui sont déconnectées de la volatilité des prix internationaux (HLPE, 2011a).

En Afrique, les marchés urbains n'ont pas été utilisés alors qu'ils sont des moteurs puissants de la croissance économique et agricole. Une grande partie de la demande urbaine est satisfaite par une augmentation des importations (Rakotoarisoa, lafrate et Paschali, 2011) et l'écart qui existe entre les rendements potentiels et les niveaux actuels de productivité souligne les énormes marges de progrès qui peuvent être réalisées dans la production alimentaire (Jayne, Mather et Mghenyi, 2010). Dans les pays d'Afrique du Nord, la situation est encore pire car la partie urbanisée et aisée de la population vivant à proximité de la mer dépend énormément des importations de produits élaborés et commercialisés par les agro-industries et les chaînes de distributeurs. Les zones rurales, quant à elles, concentrent un niveau élevé de pauvreté lié à leur déconnexion d'avec les marchés (CIHEAM, 2008).

Après la disparition des offices de commercialisation et d'autres programmes publics, les petits exploitants ont dû faire face à des lacunes importantes des marchés, et leur absence des circuits

commerciaux a été due notamment à leur incapacité de se procurer des intrants et des équipements. L'incertitude régnant sur les marchés a aussi conduit les petits exploitants à éviter le risque, d'autant qu'ils étaient parallèlement confrontés à de fortes contraintes sur le plan des liquidités et des revenus dans un environnement instable. Ces conditions ont considérablement limité la volonté d'investir (Kydd et Dorward, 2004).

Une grande proportion de la population rurale de nombreux pays en développement est encore exclue des débouchés économiques ouverts grâce à l'accès à des routes convenables (UN, 2008). Les taux d'accès aux routes sont les plus faibles en Afrique subsaharienne et dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine. Le manque d'accès aux routes est un facteur d'augmentation des coûts, notamment pour obtenir des intrants, transporter des biens vers les marchés, trouver des acheteurs et suivre les contrats. Il peut également augmenter les coûts d'accès aux soins de santé si les services publics ne se trouvent pas dans une région avoisinante (UN, 2008).

Après la période d'ajustement structurel, l'accès des petits exploitants au marché financier reste bloqué dans de nombreuses régions du monde. Cela est dû, entre autres, aux coûts de transaction élevés qui ont contraint les banques à se retirer de la petite agriculture ainsi qu'aux comportements d'aversion au risque manifestés des deux côtés. Les banques sont actuellement moins prêtes à assumer la part des risques associés à des activités productives, et encore moins lorsque les petits exploitants sont leurs clients potentiels. Par ailleurs, la pauvreté généralisée dans les campagnes bloque également l'usage du crédit non institutionnalisé. Il s'agit là d'un domaine d'action publique et collective.

Les ménages ruraux dans les pays en développement sont encore largement dépendants de sources informelles pour leurs besoins financiers. Dans plusieurs pays d'Amérique latine, l'accès au crédit institutionnalisé est deux fois moins courant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Les prêteurs non institutionnalisés fournissent la grande majorité des prêts aux ménages ruraux dans de nombreux pays. Leur importance en tant que source de crédit est encore plus grande pour les ménages ruraux pauvres. Au Pakistan et au Cameroun, par exemple, moins de cinq pour cent du montant emprunté par les ménages ruraux pauvres a été accordé par des prêteurs institutionnalisés, notamment les banques et les institutions de microfinance.

Rôle changeant du secteur public

Au cours des trente dernières années, de profonds changements se sont produits dans cet environnement public et institutionnel. Par environnement public et institutionnel, nous entendons non seulement les différents marchés, mais aussi les organisations, les infrastructures et les institutions qui structurent ces marchés, y fournissent un accès et les réglementent, ainsi que la disponibilité du savoir technique et organisationnel produit par la recherche et la vulgarisation.

Les coupes claires opérées dans la dépense publique en ce qui concerne la recherche, la vulgarisation, le crédit et le soutien aux zones rurales font partie de ces changements, ainsi que la priorité donnée aux villes. Les nouveaux processus d'appropriation des terres représentent une nouvelle menace pour la petite agriculture.

Depuis les ajustements structurels, les politiques ont démantelé la plupart des programmes publics de soutien à ce type d'agriculture – la plupart d'entre eux étant très coûteux et d'une faible efficacité –, et les marchés ont été considérés comme la voie principale du progrès dans l'agriculture. Si cette vision s'est avérée trop simple, il faut néanmoins reconnaître que le progrès agricole a bénéficié historiquement du développement d'une économie de marché axée sur les marchés urbains.

1.3.3 Déséquilibre dans les rapports de force économiques et politiques

Les organisations d'agriculteurs et les réseaux collaboratifs peuvent jouer un rôle décisif dans les investissements. Les petits exploitants doivent disposer d'aptitudes à la négociation, de pouvoir et de représentation politique s'ils veulent participer à l'amélioration de leur environnement institutionnel et réglementaire. Or le manque de pouvoir et de capacités de négociation constitue un problème pour la plupart des petits agriculteurs (Barrett, 2008).

Les vingt-cinq dernières années ont changé le paysage institutionnel de la représentation de ces derniers aux niveaux national et international. Les organisations de petits exploitants ont pris leurs marques et peuvent désormais défendre leurs intérêts à différents niveaux pour influencer sur les politiques et fournir des services à leurs membres. Les coopératives et les associations formées par

les petits exploitants eux-mêmes ont prouvé qu'elles pouvaient s'organiser efficacement pour obtenir un meilleur pouvoir de négociation (Rondot et Collion, 1999) et influencer sur la prise de décisions (Mercoiret, 2006). L'expérience acquise lors de la généralisation et la mise en œuvre du soutien aux organisations de producteurs ruraux dans les projets appuyés par la Banque mondiale montre le potentiel énorme offert par l'accroissement des actifs des petits exploitants et l'amélioration de leur accès aux marchés (World Bank, 2012) (voir Encadré 4).

Les preuves empiriques du rôle des organisations de producteurs ruraux dans la défense des droits et des intérêts de leurs membres, ainsi que la fourniture de services et de biens à ceux-ci, voire à ceux qui ne sont pas membres (comme dans le cas de la Fédération colombienne des cultivateurs de café, (Bentley et Baker, 2000)), ont été largement documentées, tant pour les pays de l'OCDE ayant une histoire à long terme dans l'action collective, que pour les nouvelles organisations et associations récemment créées dans les pays en développement (voir Chirwa et Matita, 2012, pour l'expérience au Malawi, et Thompson *et al.*, 2009, pour une synthèse sur les facteurs clés du succès des organisations de petits producteurs).

Encadré 4 Principaux enseignements de l'expérience de la Banque mondiale en matière de renforcement des capacités des organisations de producteurs ruraux

1. L'efficacité des mécanismes de soutien aux organisations de producteurs ruraux (OPR) est principalement basée sur la qualité du processus de négociation entre les diverses parties prenantes et sur la position de force occupée par les producteurs organisés dans la négociation.
2. Il est nécessaire de prendre en considération les contextes institutionnels et socioéconomiques des programmes de soutien aux services agricoles et d'élaborer des mécanismes évolutifs dont la portée s'élargit en fonction de l'évolution du contexte.
3. Il faut également accorder une autonomie à la composante «soutien aux OPR» des programmes de soutien aux services agricoles.
4. Les fonds spécifiques créés au niveau local constituent une innovation intéressante et sont appréciés par les producteurs. L'extension progressive de ces fonds et la décentralisation de leur gestion sont souhaitables et favoriseront le changement.
5. Il est nécessaire de soutenir non seulement les OPR locales, mais aussi les OPR nationales et régionales.
6. Le renforcement des OPR crée des conditions pour que les services agricoles soient axés sur la demande; cependant, l'efficacité de la mise en place des mécanismes nécessaires dépend aussi de la qualité et de la diversité des offres de services.
7. La portée des services agricoles réformés peut être limitée par des dysfonctionnements de l'environnement des activités agricoles.
8. Les programmes de soutien aux OPR contribuent à la réduction de la pauvreté.
9. Les activités visant à renforcer les capacités des OPR ont une incidence inévitable sur la dynamique préexistante des organisations. Il est essentiel de prêter attention à cette dynamique et d'éviter d'en abuser.
10. L'impact de la restructuration des services agricoles serait amplifié si des efforts analogues étaient déployés simultanément pour définir et mettre en œuvre des stratégies de formation rurale et d'éducation nationale axées sur les mêmes objectifs.
11. Le renforcement des capacités des OPR peut faciliter l'harmonisation des diverses interventions menées dans les zones rurales au niveau local.

Source: Banque mondiale, 2012.

Les organisations de petits exploitants jouent un rôle crucial dans le renforcement de l'environnement institutionnel dans trois domaines principaux:

- la reconstitution de services adaptés aux besoins et ressources des petits exploitants, surtout les plus pauvres;
- l'accroissement de leur position de force sur les marchés, notamment en renforçant leur pouvoir de négociation avec d'autres acteurs économiques ou simplement en facilitant leur accès aux marchés situés dans des lieux éloignés; et

- l'influence exercée sur le processus de décision aux niveaux local, national, sous-régional et international, en particulier pour promouvoir les politiques rurales et agricoles qui tiennent compte des spécificités de la petite agriculture et de son rôle dans la lutte contre la pauvreté.

Manque de reconnaissance sociale et accès des petits exploitants aux droits fondamentaux

Une étude récente commandée par le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'Assemblée générale des Nations Unies estime que les paysans et d'autres personnes travaillant dans les zones rurales sont les «personnes les plus vulnérables». L'étude spécifie que cette définition s'applique en particulier aux «petits exploitants agricoles, travailleurs sans terres, communautés de pêcheurs, chasseurs et collecteurs». La reconnaissance de leurs droits fondamentaux dans le cadre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques est urgente. Ces droits fondamentaux incluent: «a) le droit à l'alimentation, b) le droit à un logement suffisant, c) le droit à la santé, d) le droit à l'eau et à l'assainissement, et e) le droit à l'éducation, et sont les plus pertinents concernant la protection qu'ils offrent pour les droits des paysans et d'autres personnes travaillant dans les zones rurales» (Human Rights Council, 2012).

Certes, les situations varient largement entre les pays mais des expériences récentes menées au Brésil et en Chine montrent l'importance de cette dimension: ces droits, par exemple, permettent à la protection sociale de faire partie des politiques visant à contribuer au bien-être des petits exploitants et à les aider à élargir leurs bases de ressources (HLPE, 2012b). Cette reconnaissance, qui fait actuellement partie des priorités internationales, devrait aussi être prise en compte dans les politiques et législations nationales.

La reconnaissance des droits susmentionnés suppose, comme il a été indiqué au cours du Forum paysan lancé par le FIDA, la reconnaissance nationale d'une représentation collective des organisations de petits exploitants en tant que partenaires dans le dialogue sur les politiques (IFAD, 2012). Elle s'inscrit également dans la définition de nouveaux droits sociaux et professionnels (voir, par exemple, la loi brésilienne²¹ qui définit l'agriculture familiale et la mesure de soutien correspondante destinée à différents types de familles d'exploitants (MDA, 2010; Maluf, 2007). Des processus analogues se produisent dans des pays comme le Sénégal et le Mali²², où des lois d'orientation ont été négociées en tenant compte des contributions importantes des organisations de producteurs. Les lois ne suffisent pas à elles seules à provoquer le changement, mais elles le rendent possible si les représentants des petits exploitants se les approprient et les mettent en œuvre de façon adéquate.

1.3.4 Vers une typologie des obstacles à l'investissement dans la petite agriculture

Comme indiqué ci-dessus, les petits exploitants sont très divers, et il y a de nombreuses manières de les décrire. On pourrait d'ailleurs définir la petite agriculture en utilisant des «catégories» comprenant divers critères et servant divers objectifs. L'objectif poursuivi dans le présent rapport est d'utiliser des critères qui renforcent ou affaiblissent la capacité et la volonté des petits exploitants à investir. Nous groupons les facteurs qui contribuent aux décisions d'investissement selon trois dimensions: les obstacles aux investissements liés aux actifs, aux marchés et aux institutions. Chacun de ces critères définit en pratique des catégories ou des situations nécessitant chacune d'elles différents types d'action.

Les actifs sont bien sûr un élément essentiel dans le succès des investissements car ils peuvent être utilisés comme garantie pour un crédit et déterminent le niveau des revenus et de formation du capital. Leur quantité, qualité et nature influent aussi sur le type d'investissements qu'un petit exploitant peut le plus facilement effectuer.

La manière dont les marchés fonctionnent détermine les débouchés ainsi que la façon dont les nouveaux investissements peuvent produire les revenus supplémentaires attendus. Les relations d'échange entre l'agriculture et l'industrie peuvent ici jouer un rôle, tout comme l'ordonnement

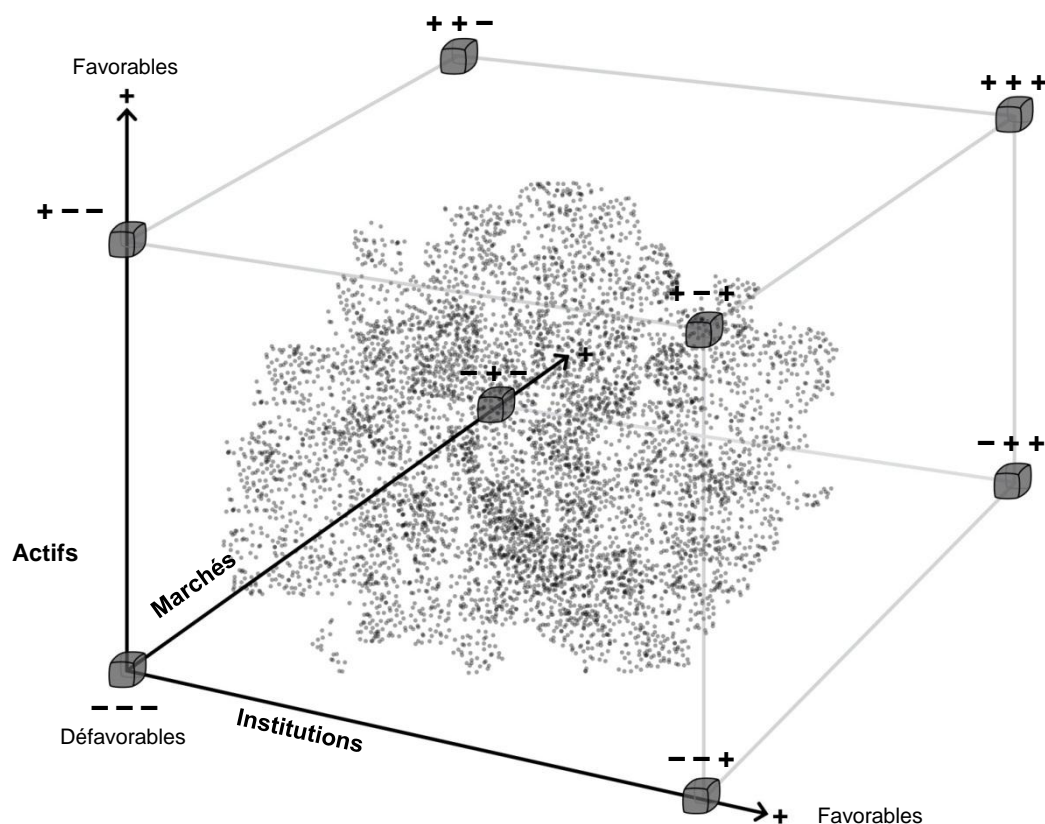
²¹ Loi définissant la «*Política Nacional de Agricultura Familiar e Empreendimentos Familiares Rurais*». http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_ato2004-2006/2006/lei/l11326.htm.

²² Voir <http://loa-mali.info>.

général des marchés et les rapports de force qui leur sont associés. La question de la stabilité et de la volatilité des prix est un autre point important. Les facteurs de proximité et de distance (qui influent sur les infrastructures) jouent aussi un rôle dans ce contexte, tout comme les relations globales entre la petite agriculture et l'État (une question qui est aussi examinée sous l'angle de la «priorité donnée aux villes»). Le manque d'accès à des marchés prometteurs (tels que les marchés intérieurs, qui connaissent une forte croissance dans les pays en développement) est un autre élément extrêmement important ici, tout comme l'équilibre des pouvoirs entre les différents agents de marché, qui peut permettre aux petits exploitants de tirer parti des opportunités. Cette deuxième dimension reflète et résume l'interaction entre la petite exploitation et l'environnement économique dans lequel elle est intégrée. Des marchés favorables aideront beaucoup la petite agriculture dans les processus de formation du capital et les processus connexes de développement et de croissance. Des marchés défavorables constitueront un obstacle pour ces processus.

La troisième dimension concerne les institutions et les politiques, et comprend les relations de pouvoir. Ici, le genre, la classe, les structures agraires, la discrimination ethnique, les régimes répressifs, les organisations locales, les droits de propriété et les politiques agraires et rurales peuvent tous jouer un rôle. Ces variables interagissent de manière complexe en se renforçant ou en se contredisant. Parfois, elles se renforcent mutuellement; dans d'autres cas, et dans d'autres lieux, les situations peuvent s'avérer plus équilibrées. Aux extrêmes de cette troisième dimension, du côté positif, on trouve les petites exploitations qui disposent d'une base de ressources autogérées qui autorise un certain degré d'autonomie, ainsi que des droits connexes qui sont pleinement reconnus et approuvés. Les petits exploitants sont considérés comme des membres importants et respectés de la société civile. À l'autre extrême, du côté négatif, on trouve les petites exploitations très dépendantes qui disposent à peine de leurs propres ressources et doivent s'engager dans des relations de dépendance. Leurs droits ne sont pas souvent respectés et elles sont peu entendues. Leur importance socioéconomique est négligée.

Figure 6 Diversité des situations des petits exploitants par rapport aux obstacles aux investissements liés aux actifs, aux marchés et aux institutions



Le nuage de points représente les situations auxquelles peut être confrontée une petite exploitation agricole, selon le contexte. Les petits cubes dans la figure représentent les situations archétypiques décrites au Tableau 2.

Comment ces trois dimensions différentes influent-elles sur la petite agriculture? Elles créent généralement, sur le plan négatif, de la précarité, qui se transforme en pauvreté, en famine et en impossibilité de produire et donc de développer la production agricole. Mais ce n'est pas leur simple cumul qui crée cette précarité et l'incapacité d'agir qui s'ensuit, car les effets indésirables ne se produisent que si ces trois dimensions interagissent et se combinent selon des formes spécifiques.

Un faible niveau initial de ressources, par exemple, peut être compensé (Bennet, 1981) par la formation de capital, l'agrandissement, la diversification et/ou la pluriactivité. Les petits exploitants agricoles peuvent supporter des situations de marché défavorables s'ils disposent d'actifs suffisants. Cependant, lorsqu'une situation de marché négative interagit avec un niveau marginal de ressources disponibles, la situation des petits exploitants peut continuer de se dégrader – et la faible quantité de ressources disponibles peut être perdue. Recourir au crédit institutionnalisé peut s'avérer impossible parce que les banques peuvent juger que cette situation n'est pas suffisamment rentable, trop risquée et/ou entraîne des coûts de transactions trop élevés.

Les trois dimensions peuvent générer huit situations typiques (dans la réalité, de nombreuses situations intermédiaires peuvent bien entendu apparaître), qui permettent de dégager des traits communs propres à la petite agriculture. Notons que ces traits communs ne sont pas inhérents aux trois dimensions – mais en découlent. Le Tableau 2 résume brièvement les différentes situations résultant des différentes combinaisons d'obstacles.

Tableau 2 Archétypes de petits exploitants selon une typologie des obstacles aux investissements liés aux actifs, marchés et institutions

A	M	I	Caractérisation/illustration
+	+	+	C'est la situation archétypique du propriétaire aisé que l'on retrouve dans les exploitations diversifiées, développées et très productives. Les exploitations sont la propriété d'une famille qui possède un patrimoine considérable souvent créé par plusieurs générations. Ce type d'exploitant peut investir dans d'autres activités ou d'autres exploitations. Au début du vingtième siècle, les producteurs nigériens de cacao, par exemple, pouvaient financer la construction de ponts et de routes.
+	+	-	Ce schéma est un facteur d'insécurité. Les petits exploitants sont considérés comme des éléments «traditionnels» et «passifs» qui ne vont pas de l'avant et ne protestent pas. On observe un ralentissement des investissements. Cette situation peut même provoquer une sortie de capitaux. De nombreux petits exploitants pourraient choisir de migrer pour trouver du travail. La situation pourrait provoquer une «résistance justifiée» comme cela s'est produit au Viet Nam et aux Philippines.
+	-	+	Cette combinaison est associée à une stagnation. Les petits exploitants s'abstiendront d'investir, notamment pour élargir et améliorer la base de ressources. Ces petits exploitants diversifieront sans doute considérablement leurs activités de production. La pluriactivité est la règle et non l'exception. Dans les cas extrêmes, la petite agriculture cessera ses activités (alors que les exploitations très endettées seront en état de faillite).
+	-	-	Stagnation et insécurité. Cette situation a été qualifiée d'«involution structurelle». Les agriculteurs désinvestiront («consommeront leur propre exploitation»). Les petits exploitants apparaissent, dans cette situation, comme «ceux qui n'ont pas d'avenir». Cette situation peut déclencher un exode rural massif. Très répandue notamment dans les montagnes d'Amérique latine, On trouvera une référence historique dans <i>Les raisins de la colère</i> de John Steinbeck (1939).
-	+	+	Une situation de marché relativement favorable et un contexte politique positif permettant aux petits exploitants pauvres de travailler dur, de produire et d'investir. Dans ce contexte, les petits exploitants apparaissent comme des <i>personnes résistantes travaillant pour améliorer leurs moyens d'existence</i> et, notamment, contribuer au bien-être de leurs enfants. La recherche de meilleurs revenus se traduit en l'espèce par un accroissement de la production agricole. Ce type est très présent dans la Chine et le Brésil d'aujourd'hui, ainsi que dans d'autres pays.
-	-	+	Lorsque ces caractéristiques se combinent, il est probable que la petite agriculture se résume uniquement à une <i>autoconsommation</i> .
-	+	-	Cette situation dépeint les «attentes croissantes» qui ne sont pas satisfaites à cause du mauvais fonctionnement des institutions et des politiques. C'est dans ce contexte qu'apparaissent la criminalité, la violence et/ou les mouvements ruraux anarchiques. Les <i>zapatistes</i> ainsi que les « <i>producteurs de coca</i> » sont la résultante de cette situation.
-	-	-	Cette situation produit <i>Les damnés de la terre</i> (Frantz Fanon, 1961). Ils sont enclavés, sans perspectives et n'ont même pas la possibilité de lutter pour sortir de la pauvreté et de la famine. Ils forment aujourd'hui la majorité des ruraux pauvres.

A = actifs; M = marchés; I = institutions.

Tableau 3 Réponses différenciées aux obstacles fondés sur des trajectoires de développement différentes (quelques exemples)

Difficultés	Expressions différentes des obstacles	Trajectoire 1 La petite agriculture suit un processus de modernisation (par exemple, le Chili).	Trajectoire 2 Les petits exploitants sont à la recherche de solutions de regroupement (par exemple, le Brésil)	Trajectoire 3 Développement axé sur les petits exploitants (par exemple, le Viet Nam)
Accès aux actifs	Pauvreté persistante, manque d'accès, risques, base de ressources marginale.	Actifs pour différencier les produits: information, formation, transformation des produits, diversification des produits, auto-alimentation en denrées alimentaires en tant que filet de protection, utilisation de modes de culture durables. Formation et éducation	Les processus de réforme foncière sont mus par des mouvements sociaux prônant l'augmentation des actifs, la diversification des produits agricoles, notamment la transformation et l'étiquetage. Formation et éducation	Redistribution des terres (et de l'eau); passage du riz à des produits à valeur élevée (fruits, légumes, petits animaux d'élevage, aquaculture, etc.); diversification des régimes alimentaires par l'autoconsommation, diversification en dehors de l'agriculture (formation, éducation)
Marchés	Compression des coûts et des prix; volatilité, priorité aux villes, distorsion des relations existant sur les marchés.	Liens à des marchés spécifiques, axés sur la qualité, facilités par des organisations de producteurs.	Programmes d'achats publics destinés aux petits exploitants et visant des marchés ciblés et locaux.	Accès collectif aux marchés. Mise en œuvre de normes de qualité.
Institutions	Environnements politiques déficients; manque de reconnaissance des droits et du poids des petits exploitants.	Recherche et vulgarisation axées sur la qualité et la diversification d'une manière durable et économique.	Réforme des politiques visant à faciliter l'accès à la terre en cas de besoin, soutien à un étiquetage des produits de qualité, recherche et vulgarisation orientées vers l'agriculture durable.	Recherche et vulgarisation à l'appui des systèmes de culture durables.

Source: Compilation par les auteurs.

La question de savoir si une caractéristique particulière est perçue comme un obstacle dépend beaucoup de la trajectoire de développement suivie par la petite agriculture; elle dépend aussi énormément de la vision stratégique de celle-ci. Les différences de perception généreront des réponses différenciées. Ce qui s'apparente, isolément, à un seul et même obstacle sera abordé sous un angle contrasté. On en trouvera une illustration, loin d'être exhaustive, au Tableau 3 (elle se limite aux trois premières des cinq trajectoires examinées précédemment). Prenons, par exemple, le manque d'accès à la terre. Dans la trajectoire 1, ce point sera considéré comme un obstacle à la mobilité des terres qui ralentit la création d'exploitations modernes et de taille moyenne. On s'engagera donc dans des réformes foncières axées sur les marchés (comme cela a été essayé, par exemple, en Afrique du Sud) et/ou des investissements dans de grands programmes d'irrigation (Majes, Pérou; voir Vera Delgado, 2011) au lieu d'investir dans des programmes d'irrigation gérés par des petits agriculteurs. Ces mesures déboucheront sur la création et le renforcement d'exploitations commerciales de taille moyenne. Deux questions centrales subsistent néanmoins: que peut-on faire en attendant pour les petits exploitants et la petite agriculture?

Le Tableau 3 présente certaines recommandations. Deuxièmement, il pourrait s'avérer nécessaire d'apporter des changements dans les systèmes de culture, les systèmes d'élevage, etc. dans le secteur des moyennes exploitations. Dans la trajectoire 2, le manque d'accès à la terre est généralement un problème pour les petits exploitants, leurs enfants et les personnes privées de terres. Toute réforme foncière dans ce domaine sera menée dans le cadre d'un processus mû par des mouvements sociaux et contrôlé par l'État; elle s'appliquera en marge des grandes exploitations et ne les menacera pas directement. Dans la trajectoire 3, le manque d'accès est vu sous l'angle de l'inégalité et la redistribution des terres devient donc un élément clé des politiques agricoles et rurales. Le même raisonnement peut s'appliquer à d'autres types d'obstacles.

2 POURQUOI INVESTIR DANS LA PETITE AGRICULTURE?

Ayant présenté la finalité des investissements dans la petite agriculture ainsi que le contexte dans lequel ils se situent, et montré que les obstacles à l'investissement n'étaient qu'un point de départ (chapitre 1) de notre analyse, nous devons nous efforcer de savoir «ce qui doit être fait pour la petite agriculture». Mais avant d'aborder ce point, qui sera examiné au chapitre 3, nous devons comprendre pourquoi investir dans cette forme d'agriculture.

Nous devons pour cela cerner les rôles actuels et futurs que joue la petite agriculture dans le cadre des transformations structurelles de l'agriculture et de l'économie. C'est ce que nous tenterons de faire dans le présent chapitre.

Pour investir, il faut saisir l'importance de la petite agriculture, étudier ses différentes dimensions, et comprendre les rôles que les sociétés veulent faire jouer à l'agriculture en général et à la petite agriculture en particulier (section 2.1), ainsi que la dynamique et les tendances dans lesquelles s'inscrit l'évolution de cette forme d'agriculture (section 2.2).

Plusieurs questions se posent dès lors. Quelles sont les forces en jeu à différentes échelles, depuis les forces macroéconomiques (urbanisation, croissance démographique, etc.) jusqu'aux situations territoriales (usage des terres, sécurité foncière, densité de population)? Quels sont les rôles actuels de l'agriculture et de la petite agriculture dans l'économie en général? Quel pourrait être son rôle futur si les tendances se confirment, et quelles sont les marges de manœuvre pour infléchir ces tendances en faveur de la sécurité alimentaire et du développement durable? Comme nous l'avons vu au chapitre 1, les petits exploitants sont présents dans tous les pays du monde et les fonctions et rôles principaux de la petite agriculture ainsi que leurs trajectoires et les priorités en matière de politique à suivre varient selon les pays. Les réponses aux questions ci-dessus ne sauraient être générales, et le «rôle principal» de la petite agriculture n'est pas le même, par exemple, en Italie et en République-Unie de Tanzanie; il faut néanmoins fournir une réponse à ces questions pour mieux cerner la question suivante: «Que faut-il faire?»

2.1 Les rôles de la petite agriculture dans la concrétisation de la sécurité alimentaire et du développement durable

À partir des années 1960 jusqu'à la crise de la sécurité alimentaire de 2007-2008, les politiques et les tendances économiques n'étaient pas aussi favorables à la petite agriculture qu'elles le sont aujourd'hui et suivaient en général d'autres directions pouvant se résumer ainsi:

- i) un accent mis sur des solutions techniques pour accroître la production et un manque d'intérêt pour l'amélioration des systèmes de production agricole;
- ii) une réduction (voire une disparition dans certains cas) des interventions étatiques dans l'économie et les marchés de nombreux pays en développement – ce qui a entraîné une augmentation des déséquilibres par rapport à des blocs de pays développés (comme les États-Unis d'Amérique et l'UE) ou des économies émergentes (comme le Brésil, la Chine et l'Inde), qui continuent de soutenir leur agriculture à petite et grande échelle.
- iii) plus généralement, la mise en œuvre, notamment dans les économies en développement, de programmes d'ajustement structurel qui ont entraîné la disparition progressive de certaines banques agricoles importantes (le plus souvent liées à l'État et appuyées par celui-ci), des services de vulgarisation et de recherche appliquée financés par les pouvoirs publics, ainsi que la baisse des investissements publics dans les infrastructures rurales.

L'agriculture industrielle était alors considérée comme une voie d'avenir, contrairement à l'agriculture rurale et artisanale. Malgré ces politiques, et peut-être à cause d'elles (Interagency Report, 2012), la communauté mondiale prend conscience actuellement que certains des grands Objectifs du Millénaire pour le développement fixés pour 2015 (notamment l'atténuation de la pauvreté et l'éradication de la faim) ne seront pas atteints. Près de 70 pour cent de la pauvreté mondiale est d'origine rurale, et de nombreux ruraux pauvres sont tributaires de l'agriculture. Il en va de même pour la faim et la sous-alimentation, qui touchent souvent les zones rurales. Ce constat nous conduit à penser, et il s'agit là d'un problème central, qu'il faut impérativement améliorer les moyens d'existence des nombreux petits exploitants si l'on veut atteindre les objectifs qui ont été fixés en matière de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et de développement économique. En effet,

l'agriculture ne consiste pas uniquement à produire des produits de base, mais elle sert également à créer et maintenir des emplois productifs, à générer des revenus qui permettent de donner une vie décente à des milliards de personnes engagées dans l'économie rurale, et à conserver et utiliser durablement la base de ressources naturelles dont dépendent leurs moyens d'existence.

La présente section examine la question de la petite agriculture et de son incidence sur la sécurité alimentaire (dans ses quatre dimensions constitutives) et le développement durable, et montre l'importance de cette forme d'agriculture et des rôles qu'elle joue dans la transformation alimentaire, les chaînes alimentaires et les liens avec les consommateurs, dans les structures et les organisations collectives socioéconomiques, dans l'économie non agricole par le biais de la pluriactivité, dans la croissance économique et dans ses rapports avec les questions d'environnement. Elle conclut en mentionnant l'importance sociale et culturelle des petits exploitants.

2.1.1 Sécurité alimentaire

La contribution de la petite agriculture à la sécurité alimentaire doit être examinée par rapport aux quatre dimensions de cette dernière: la production alimentaire (disponibilité), la fourniture de moyens d'existence et de revenus (accès), comme moyen de diversifier l'alimentation (utilisation, y compris l'assimilation des nutriments, la qualité de l'eau et l'hygiène) et comme protection contre la volatilité des prix, les chocs liés aux marchés et d'autres (stabilité).

Production

La petite agriculture affiche souvent une productivité impressionnante. De nombreuses cultures à valeur élevée, par exemple le caoutchouc et les fruits et légumes, qui exigent une agriculture ayant une forte composante de main-d'œuvre, sont plus performantes dans une petite agriculture bien développée que dans d'autres types d'agriculture (HLPE, 2011a) en raison de la structure incitative des exploitations à main-d'œuvre familiale et des coûts de transaction et de suivi qu'engendre une main-d'œuvre salariée.

La Chine compte près de 200 millions de petites exploitations d'après le RMA et, selon Dan (2006), au moins 250 millions de petites exploitations familiales, qui n'occupent que 10 pour cent de la superficie totale des terres agricoles disponibles et produisent 20 pour cent de tous les produits alimentaires du monde (Dan, 2006). Ces chiffres sont une indication importante de la productivité qui peut être atteinte dans la petite agriculture.

La contribution de cette forme d'agriculture à la sécurité alimentaire est stratégique. Au Brésil, «l'agriculture familiale»²³ (voir la définition de la notion d'«agricultura familiar» au chapitre 1) produit 58 pour cent de tout le lait, et respectivement 50 et 59 pour cent de la volaille et du porc. La contribution des petits exploitants agricoles est de 38 pour cent pour le café, de 46 pour cent pour le maïs, de 70 pour cent pour les haricots et de 87 pour cent pour le manioc (données communiquées par l'Institut brésilien de géographie et des statistiques, IBGE²⁴, 2009).

Au Bénin, le secteur traditionnel, qui est composé de petites unités familiales, produit 80 pour cent de l'huile de palme. Cette industrie artisanale a toujours pu s'adapter aux évolutions du secteur en amont (variations des volumes de matériaux bruts offerts par les planteurs) et en aval (variations de la demande) et couvre la plupart des besoins du marché local. De nouvelles techniques ont assuré la stabilité du secteur. Outre le Bénin, des petites exploitations produisant de l'huile de palme exercent également leurs activités au Nigéria et dans d'autres pays d'Afrique centrale et occidentale. D'autres produits sont fabriqués par des entreprises dirigées par des femmes, notamment la *farinha* (farine) à partir du manioc au Brésil ou le *tempé*, dérivé des graines de soja en Indonésie (CGPRT, 1988); ces unités de production se comptent par dizaines de milliers.

La capacité des petits exploitants à obtenir des niveaux élevés de production par unité de culture a fait l'objet de publications abondantes concernant des périodes et des lieux différents (voir par exemple le *Comite Interamericano de Desarrollo Agrícola* (CIDA) pour l'Amérique latine dans les années 1960 (Netting, 1993), un rapport récent de la Banque mondiale (Larson *et al.*, 2012) et van der Ploeg (2008) pour une analyse similaire appliquée à l'agriculture européenne).

²³ <http://saladeimprensa.ibge.gov.br/en/noticias?view=noticia&id=1&busca=1&idnoticia=1466>.

²⁴ <http://www.ibge.gov.br/english/estatistica/economia/agropecuaria/censoagro/default.shtm>.

Des situations inverses peuvent aussi se produire, à cause d'un accès limité ou restreint à des facteurs et des intrants de production, ce qui a conduit certains observateurs à penser que la petite agriculture n'était pas une solution viable pour assurer la sécurité alimentaire d'une population en expansion. Cependant, le fait que la petite agriculture soit capable, dans certains cas, d'avoir des rendements supérieurs à ceux de l'agriculture à grande échelle, devrait être un motif suffisant pour que l'on s'efforce de résoudre le problème de l'accès limité ou restreint²⁵ à des facteurs et des intrants de production au lieu de se focaliser sur le changement de modèle ou d'échelle.

Revenus

Les petits exploitants produisent en partie pour nourrir leurs familles tout en étant intégrés dans l'économie de marché. Les petits agriculteurs qui produisent pour leur propre subsistance sont souvent mentionnés dans les ouvrages spécialisés, mais on peut considérer qu'il s'agit d'un type de producteur en voie de «disparition» (et un «type idéal» qui n'existe plus dans la plupart des régions). Dans presque toutes les régions du monde, les petits exploitants doivent avoir un revenu afin de se procurer de la nourriture, des biens manufacturés et des services de toute nature. La valeur de la production par hectare est donc un paramètre important, surtout lorsque les exploitations sont petites. L'intensité de l'emploi est aussi un facteur contributif qui compte car la petite agriculture a une forte composante de main-d'œuvre.

D'autre part, les revenus s'accroissent considérablement lorsque les exploitations de petite et moyenne dimension diversifient leurs activités et intègrent la production et la transformation, ce qui est souvent le cas avec des produits qui jouent un rôle important dans les cultures et marchés alimentaires locaux. Malgré leur taille, ces systèmes de production occupent une place économique, sociale et culturelle prépondérante dans de nombreux pays: le nombre d'emplois créés, en particulier dans les zones rurales, est loin d'être négligeable (voir l'Encadré 5).

Encadré 5 Potentiel de la transformation artisanale de la canne à sucre en Inde et en Colombie

En Inde, le *jagré* (appelé également *gur*) et le *khansari* sont des édulcorants traditionnels (un mélange de jus de canne à sucre et de mélasse) et répandus qui sont produits à hauteur de 5 millions de tonnes par an par des unités dont la capacité se situe entre 1 et 5 tonnes transformées par jour. Ce volume suppose d'utiliser 50 millions de tonnes de sucre de canne et de cultiver environ 1 million d'hectares. La part du *jagré* et du *khansari* représente encore 32,5 pour cent de la canne à sucre produite, laquelle est transformée ensuite dans de petites raffineries de sucre (une production artisanale), une activité qui emploie plus de 2,5 millions de personnes. Ces produits sont principalement consommés par les populations rurales, qui représentent près de 70 pour cent du total. La teneur en minéraux et en micronutriments des deux édulcorants soulève la question de l'adoption du sucre blanc dans la consommation en Inde (comme ailleurs). Le secteur de la canne à sucre en Inde est confronté aux défis posés par les prix mondiaux; sa compétitivité devrait donc s'appuyer sur l'industrie de la transformation sachant que sa modernisation ne passe pas nécessairement par l'accroissement de la taille des unités. Pour transformer la canne à sucre, les *trapiches* (moulins) colombiens, au nombre de 12 000 à 15 000, utilisent la traction animale et produisent 850 000 tonnes de *panela* (aliment à base de jus de canne à sucre) par an, ce qui correspond à 191 000 tonnes d'hectares cultivés (Boucher et Muchnik, 1998). La culture et la transformation de la canne à sucre représentent respectivement environ 9 et 15 millions de jours de travail, soit 50 000 à 70 000 emplois permanents.

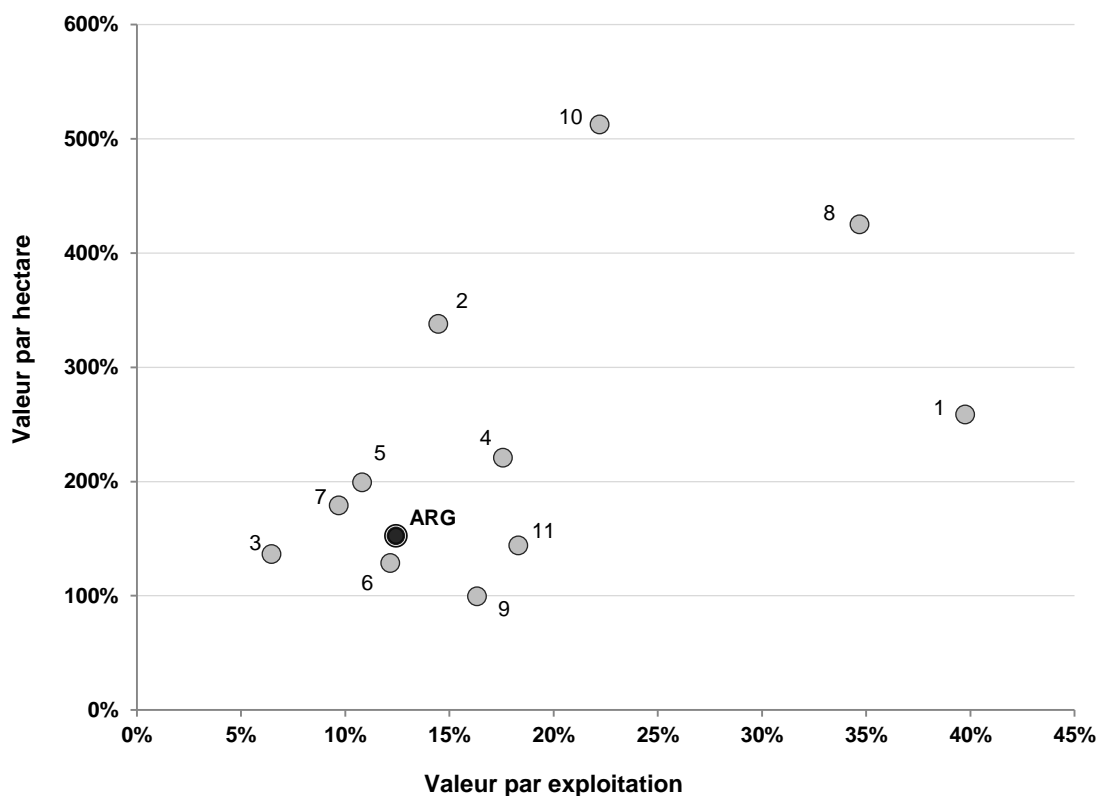
Ces chiffres mériteraient d'être actualisés. Il existe une fédération nationale du *panela* en Colombie (Fedepanela), qui fédère ce secteur artisanal, fournit des services aux producteurs et les aide à se faire entendre dans l'élaboration des politiques nationales (voir <http://www.fedepanela.org.co/>). On pourrait décrire plus précisément ces activités car elles représentent un nombre considérable d'emplois, des revenus et une grande valeur ajoutée, et sont stratégiques pour le développement territorial.

Source: Inde: Jagannadha Rao, Das et Das (2007), Muchnik et Treillon (1990) et Murthy (2010); Colombie: Boucher et Muchnik (1998).

²⁵ Selon la Rabobank, 60 pour cent de la population rurale des pays émergents et des pays en développement n'ont pas accès aux services financiers de base (Groupe Rabobank, 2012a, p. 43).

Les valeurs produites par unité de culture dans la petite agriculture peuvent dépasser celles de l'agriculture à grande échelle. C'est vrai en Asie, notamment dans les systèmes de riziculture (Stoop, 2011; Jaffee *et al.*, 2012). C'est vrai aussi dans les régions dans lesquelles des systèmes de petite et grande dimensions coexistent et peuvent être comparés. Au Brésil, par exemple, selon le dernier recensement, l'*agricultura familiar* n'occupe que 24,3 pour cent de la superficie agricole totale mais elle crée 74 pour cent de tous les emplois agricoles et produit 38 pour cent de la valeur totale de la production (IBGE²⁶). Exprimée en valeur absolue, l'agriculture industrielle produit, en moyenne, 358 reais par hectare et par an, tandis que la petite agriculture produit une moyenne de 677 reais par hectare et par an²⁷. En Argentine – réputée pour son agriculture à grande échelle et son expansion plus récente dans la région de la Pampa, et où les grandes exploitations dominent la production en valeur absolue –, la valeur par unité de culture de la production des petites exploitations est en moyenne 1,5 fois (et jusqu'à cinq fois dans certaines régions) supérieure à celle des grandes exploitations (Figure 7).

Figure 7 Valeur, par hectare et par exploitation, de la production des petites exploitations, par rapport à la production des grandes exploitations, dans différentes régions d'Argentine



Abcisse: Valeur, par exploitation, de la production des petites exploitations en pourcentage de la valeur, par exploitation, de la production des grandes exploitations. Ordonnée: Valeur, par hectare, de la production des petites exploitations en pourcentage de la valeur, par hectare, de la production des grandes exploitations. Cent pour cent représente la valeur de la production des grandes exploitations. La définition des petites exploitations en Argentine se trouve à la section 1.1.2. Les points représentent les moyennes régionales.

Régions (points numérotés): 1. Puna, 2. Vallées du nord-ouest, 3. Région subtropicale du nord-ouest, 4. Chaco sec, 5. Monts arides, 6. Chaco humide, 7. Mésopotamie, 8. Patagonie, 9. Pampa, 10. Oasis cuyanos, 11. Vallées de Patagonie, ARG. Argentine (totalité du pays).

Source: calculs des auteurs fondés sur de Obtschako, Foti et Roman, 2007.

²⁶ <http://www.ibge.gov.br/english/estatistica/economia/agropecuaria/censoagro/default.shtm>

²⁷ Crocevia in <http://www.fao.org/fsnforum/cfs-hlpe/smallholder-investments-v0>.

Diversification des régimes alimentaires

La petite agriculture peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration des régimes alimentaires des petits exploitants eux-mêmes et des populations urbaines, à condition que les infrastructures, les marchés et les politiques s'y prêtent.

La «révolution blanche» en Inde (Encadré 6) est un exemple frappant de développement réussi à cet égard. Ce programme, ouvert à toutes les parties prenantes, axé sur des politiques incitatives et comprenant des dimensions techniques, organisationnelles et institutionnelles, a permis de répondre aux demandes des marchés pour des produits de qualité, et de générer des revenus pour les petits exploitants pauvres et moins pauvres, notamment les paysans sans terres et marginaux (possédant au moins une vache). Il est aussi une réalisation remarquable du point de vue de l'amélioration de la nutrition dans les zones rurales et urbaines.

Stabilité

Le fait que les petits exploitants agricoles produisent pour eux-mêmes leur apporte une certaine stabilité sur le plan de la sécurité alimentaire.

En effet, ils conservent une part variable, mais importante, de leur production pour nourrir leurs familles et entretiennent des relations de réciprocité avec leurs familles et leurs voisins. Un tel comportement ne doit pas être considéré comme rétrograde; il est plutôt un moyen de se protéger contre l'instabilité des marchés. Cette part d'auto-provisionnement est un élément clé des stratégies de gestion des risques des petits exploitants, qui visent à atteindre un certain degré d'autonomie concernant l'accès à la nourriture et à gérer les pénuries et les risques pouvant découler des imperfections et de l'instabilité des marchés.

Encadré 6 La «révolution blanche» en Inde

Le développement des coopératives laitières en Inde a commencé à Gujaraf avec la création de la société de produits laitiers AMUL en 1946, qui avait pour but d'accroître les débouchés des producteurs de lait traditionnels. Le programme *Operation Flood* a été lancé lorsque l'essor du secteur laitier coopératif est devenu une priorité pour le développement agricole dans les années 1970. La Banque mondiale a prêté plus de 500 millions d'USD pour développer le secteur laitier au moyen de coopératives villageoises (regroupées dans des unions de districts et celles-ci dans des fédérations au niveau de chaque État); elle a d'abord financé trois projets au Karnataka, Rajasthan et Madhya Pradesh à partir de 1974 puis deux projets nationaux en faveur du secteur laitier jusqu'à la fin des années 1980. La fédération nationale comprend 120 000 coopératives laitières villageoises qui comptent près de 13 millions de membres en 2008, dont 3,7 millions de femmes, provenant de plus d'un tiers des 500 districts indiens, la plupart étant des petits agriculteurs, des agriculteurs marginaux, voire des paysans sans terre. Vers la fin du programme *Operation Flood*, 12,3 millions de litres de lait étaient vendus par jour en moyenne, dont 8,2 millions de litres sous la forme de lait liquide, le reste étant transformé en lait en poudre, beurre ou fromage, ce qui représentait un revenu complémentaire de 90 USD par an pour chaque famille et a considérablement contribué à augmenter la production laitière en Inde (celle-ci a été multipliée par 6 entre 1960 et 2010). Les projets ont porté sur le renforcement des capacités (renforcement des structures institutionnelles des coopératives et de la formation) et le soutien aux activités et aux infrastructures liées à la production et à la commercialisation. L'objet global recherché était de promouvoir des coopératives viables possédées et gérées par des producteurs pour collecter et commercialiser des produits laitiers afin d'accroître les revenus ruraux et d'améliorer la productivité laitière. Les investissements ont été lourds et certains observateurs ont craint que la coopérative soit trop protectrice, monopolistique et que son pouvoir politique soit parfois utilisé de manière inappropriée. Cependant, ces problèmes semblent très nettement compensés par les résultats impressionnants dus à la participation active des membres, une gestion saine, un responsable influent et énigmatique et des systèmes de comptabilité très fiables. Parmi les résultats obtenus, citons:

- le renforcement du contrôle et de l'autonomie des exploitants dans le secteur laitier, à tous les stades de production, de collecte, de transformation et de commercialisation;
- la création d'un taux de rentabilité économique positif pour le projet;
- la possibilité pour les petites productrices pauvres et les petits producteurs sans terre et démunis de commercialiser leur lait par l'intermédiaire de la fédération;
- l'accès accru des petits exploitants à des techniques intermédiaires et perfectionnées;
- certaines coopératives ont créé des routes rurales et des services de santé pour les ruraux ainsi qu'un éventail d'autres services économiques et sociaux pour leurs membres.

L'Inde est aujourd'hui le premier producteur mondial de lait avec une production de 128 millions de tonnes par an en 2011-2012 (<http://www.nddb.org/English/statistics/Pages/Statistics.aspx>).

Source: Cunningham (2009a, 2009b).

On peut faire la même observation à propos des pays développés, où l'agriculture de subsistance est une stratégie utilisée par les ménages vulnérables ou à faible revenu qui ont accès à la terre et trouvent ainsi un moyen de ne pas dépenser leurs maigres revenus sur les marchés, notamment en temps de crise. Ce type de comportement est particulièrement courant dans les pays développés où les liens entre la population et l'agriculture sont encore importants et où le nombre de petites exploitations reste élevé, par exemple en Europe de l'Est et du Sud (Eurostat, 2012).

Dans les stratégies des ménages agricoles, l'exploitation joue donc le rôle, crucial, de refuge économique en cas de crise: les membres d'une famille d'exploitants ayant quitté l'exploitation peuvent éventuellement y revenir s'ils perdent leur emploi dans d'autres secteurs. Cela contribue à la dimension «stabilité» de la sécurité alimentaire ainsi qu'à la capacité de résistance de l'économie au sens large.

2.1.2 Transformation alimentaire, chaînes alimentaires et liens avec les consommateurs

Dans les pays en développement et émergents, en raison de l'augmentation de la population, de l'urbanisation, de la croissance des classes moyennes et de l'élévation des niveaux de revenus, les marchés intérieurs des produits agricoles et des denrées alimentaires à valeur élevée connaîtront un développement considérable. La Commission de l'Union africaine prévoit que la valeur de ces marchés passera, en Afrique, de 50 milliards d'USD en 2000 à 150 milliards d'USD d'ici 2030: «*Pour les agriculteurs et les petites et moyennes entreprises en Afrique, les avantages découlant de l'approvisionnement des marchés intérieurs en produits alimentaires, tant en volume qu'en valeur économique, pourraient bientôt dépasser ceux qui résultent de l'exportation vers des marchés étrangers. Mais il faudra investir pour maîtriser le développement local qui pourrait en résulter, lutter contre la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire*» (UNIDO (ONUDI), 2010).

Dans ce contexte, de nouveaux circuits de commercialisation et marchés apparaissent autour des villes afin de restaurer davantage de liens directs entre les producteurs et consommateurs. Ce mouvement s'appuie souvent sur des principes d'agriculture biologique et agroécologique (Friedmann, 2007; Marsden et Sonnino, 2012). Encore modeste, il est néanmoins en augmentation, même s'il manque une évaluation mondiale de sa portée. Il est important de noter que ces nouveaux marchés se développent en dehors des secteurs subventionnés, qu'ils fournissent des possibilités de créer de nouvelles exploitations et qu'ils consomment davantage de main-d'œuvre par unité de production, dans un contexte où des niveaux élevés de chômage suscitent des préoccupations croissantes (voir Deléage et Sabin, 2012, pour une étude de cas en Bretagne, (France)).

Encadré 7 Étude de cas: Agriculture soutenue par la communauté au Japon (teikei)

Le système *teikei* est une forme d'agriculture soutenue par la communauté qui a vu le jour à la fin des années 1960 au Japon (Jordan et Hisano, 2011). *Teikei* signifie «coopération» ou «partenariat» en japonais. Il s'agit d'un système de vente directe visant à remettre en contact les producteurs agricoles et les consommateurs, à raccourcir la chaîne d'approvisionnement et à la rendre plus visible afin d'assurer la sécurité sanitaire des aliments et de fournir des produits de grande qualité, notamment biologique (Parker, 2005). Dans ce système, les producteurs agricoles, généralement des petits exploitants et des consommateurs, concluent des accords mutuels sur les plantations et les prix (Ichihara, 2006). Parfois, les consommateurs choisissent de ramasser eux-mêmes les produits agricoles et de participer à des tâches agricoles comme le désherbage. Dans le système *teikei*, les producteurs peuvent obtenir des revenus stables et couvrent leurs coûts de production. Le système *teikei* est un mouvement social contre l'industrialisation de l'agriculture et les chaînes d'approvisionnement alimentaire qui sont à l'origine de risques alimentaires tels que les résidus de pesticide. Plusieurs systèmes *teikei* existent au Japon et dans d'autres pays (CSA aux États-Unis, *Association pour le maintien d'une agriculture paysanne* (AMAP) en France, etc.). Ils sont importants pour les petits agriculteurs car ils leur permettent de stabiliser leurs activités agricoles et leurs revenus familiaux et de chercher d'autres circuits de commercialisation de leurs produits.

2.1.3 Organisations de petits producteurs et accès aux marchés

Le rôle du petit producteur dans les chaînes alimentaires peut être organisé de façons très différentes: on trouve en effet divers modèles, depuis la petite exploitation qui vend ses produits

directement sur les marchés locaux jusqu'à des formes plus complexes d'organisation incluant, à des degrés divers, des associations d'agriculteurs officielles et non officielles, des structures collectives, des intermédiaires à divers niveaux, des détaillants et des négociants, etc.

Certains aliments de base sont très souvent produits par des petits producteurs (par exemple le manioc, les feuilles de baobab, de nombreux fruits et légumes frais, du fromage traditionnel, etc.), ce qui donne une grande importance à l'organisation de ces acteurs au sein des structures socioéconomiques.

L'accès aux marchés et la nécessité d'obtenir un pouvoir de négociation jouent souvent un rôle catalyseur dans la décision de créer une organisation collective d'agriculteurs, d'autant que c'est souvent par ce moyen qu'ils peuvent obtenir un poids politique dans le processus de prise de décision.

Les coopératives rurales et les associations d'agriculteurs/exploitants, lorsqu'elles sont efficaces, contribuent de manière décisive à l'autonomisation des petits producteurs agricoles, en particulier les agricultrices. Les coopératives offrent des réseaux d'entraide et de solidarité qui permettent aux petits exploitants d'accroître leur capital social, d'améliorer leur estime de soi et leur autosuffisance, et de négocier collectivement de meilleures conditions contractuelles, de meilleurs prix et un accès accru à un large éventail de ressources et de services (UN-Women/FAO/IFAD/WFP, 2011). Les différents exemples suivants – une coopérative de productrices d'échalote au Mali, des coopératives laitières kenyanes et la création de nouveaux marchés visant à mettre en contact direct les producteurs et les consommateurs – illustrent le rôle vital des organisations de petits exploitants (voir Encadré 8, Encadré 9 et Encadré 10).

Encadré 8 Petite coopérative de productrices d'échalote de Benkadi dans la région de Ségou au Mali

Les membres de la coopérative de productrices d'échalote de Benkadi avaient des difficultés à obtenir un bon prix pour leurs produits et n'étaient donc pas en mesure d'investir et de développer leur production. En menant des activités de plaidoyer et en s'associant à 21 autres associations de productrices d'échalote, elles ont pu devenir membres de la coopérative agricole Faso Jigi. Celle-ci a investi dans la construction de 19 structures de stockage et a commercialisé les produits lorsque les prix étaient les plus avantageux, ce qui a permis aux femmes d'améliorer leurs revenus, d'investir dans leurs activités et de développer leur production. À l'heure actuelle, 920 des 4 200 membres de la Faso Jigi sont des productrices d'échalote dont les besoins et les préoccupations sont pris en compte dans les activités de la coopérative.

Source: FAO (2013a).

Encadré 9 Coopératives laitières kenyanes et petits exploitants

«En 2003, un nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir, doté d'un mandat fort pour entreprendre des réformes. Dans le secteur laitier, le gouvernement a lancé une initiative pour ramener les crémeries coopératives du Kenya (KCC) dans le giron des pouvoirs publics et revitaliser le secteur. KCC a été renationalisé en juin 2003. Le rachat a été conclu en février 2005 au prix de 547 millions de KSh (7,8 millions d'USD). La société a été rebaptisée «New KCC» et un comité d'administration temporaire de 15 membres a été désigné pour la diriger. Des mesures ont été prises pour relancer des coopératives laitières et améliorer la gestion de KCC. Les réformes ont été considérées comme un grand succès. L'effet de relance a été spectaculaire pour KCC, le secteur laitier en général et les revenus des petits producteurs laitiers en particulier. La concurrence s'est accrue, ce qui a contribué à l'amélioration du prix à la production. Sur le plan national, les volumes de lait transformés sont passés de 173 millions de litres en 2002 à 332 millions de litres en 2005. Les volumes de lait transformé par KCC sont passés de 40 000 litres par jour de 2002 à 400 000 litres par jour en 2006. La relance des coopératives laitières a stimulé le développement de nouvelles activités comme la fourniture d'aliments pour animaux, l'insémination artificielle ainsi que les services financiers, vétérinaires et de sélection animale. Les petits négociants ont été autorisés à exploiter des bars à lait sous licence et des activités de transport, qui étaient auparavant considérées comme illégales, et ils ont reçu le soutien d'un projet d'amélioration des normes d'hygiène.»

Source: Atieno et Kanyingo (2008).

Encadré 10 La création de nouveaux marchés établissant un lien direct entre les producteurs et les consommateurs

Dans le cadre des nouveaux processus de développement rural conçus pour corriger différentes imperfections des marchés, les agriculteurs (y compris les petits exploitants) ont commencé à élaborer de nouveaux produits et services qui apportent un surcroît de valeur ajoutée par unité de production et sont de plus en plus commercialisés par des méthodes nouvelles. De nouveaux segments de marché sont créés et incorporés dans les marchés globaux grâce à la construction de nouvelles infrastructures et l'élaboration de nouveaux mécanismes institutionnels reliant les producteurs et les consommateurs. Cette tendance touche, par exemple, les produits alimentaires de grande qualité, les spécialités régionales, les produits frais et locaux, les services d'agrotourisme, «l'énergie verte», les services d'aide à la personne, l'entretien des paysages et de la nature et l'amélioration de la biodiversité. De nombreux avantages mutuels peuvent être produits en «imbriquant» soigneusement les flux et transactions correspondants. Selon un programme de recherche européen (IMPACT), le surcroît de valeur ajoutée nette créée grâce à ces nouveaux marchés s'est élevé en 2000 à près de 6 milliards d'euros pour l'ensemble des pays suivants: Irlande, Royaume-Uni, Pays-Bas, France, Allemagne, Italie et Espagne (van der Ploeg, 2008). Les marchés imbriqués sont également très nombreux en Chine (voir Ye, Rao et Wu, 2010). Le Brésil présente aussi des formes intéressantes de ce type de marchés; certains ont été créés par des mouvements de petits agriculteurs (comme ECOVIDA), d'autres par l'État (PAA) (voir Schneider, Shiki et Belik, 2010). Une analyse comparative de ces marchés imbriqués a été effectuée par van der Ploeg, Schneider et Jingzhong (2012).

2.1.4 Petits exploitants, pluriactivité et économie rurale non agricole

La pluriactivité, tant au niveau des petits exploitants qu'à celui des territoires, n'est pas une nouvelle caractéristique des économies rurales, qu'elles se trouvent dans les pays de l'OCDE ou dans les pays en développement. La pluriactivité, qui comprend également les activités non agricoles, n'est pas un nouveau phénomène en France (Mayaud, 1999).

Le processus de spécialisation agricole en Europe est étroitement lié à la révolution du transport et au processus de «modernisation» engagé durant le vingtième siècle et qui s'est accéléré après la deuxième guerre mondiale (voir Duby et Wallon, 1977, qui donnent un point de vue historique pour la France, Chatelier et Gagné, 2012, pour les tendances des cinquante dernières années et les facteurs déterminants, et Cronon (1991), qui examine le sujet sous l'angle des États-Unis).

La spécialisation en agriculture comporte des niveaux de risque élevés dans des environnements où la diversification est un comportement courant qui fait partie des stratégies d'adaptation aux risques. Les activités non agricoles rurales, mais aussi urbaines (par le biais de la migration), sont des stratégies connues d'adaptation aux aléas de la production agricole. Il faut bien comprendre que la diversification des activités n'est pas une caractéristique récente qui apparaîtrait maintenant à cause des obstacles, des difficultés et des enjeux auxquels sont confrontés les systèmes d'activités fondés sur l'agriculture. En effet, même avant la crise qui sévit actuellement en Europe, on a pu constater que, dans 80 pour cent de toutes les exploitations néerlandaises, l'homme ou la femme avait un emploi rémunéré en dehors de l'exploitation, ce qui représentait, à cette époque, une moyenne de 30 à 40 pour cent du revenu disponible. Sans cette pluriactivité, la majorité des fermes néerlandaises ne pourraient pas poursuivre leurs activités. Or les Pays-Bas ont l'un des secteurs agricoles les plus modernisés. Des données similaires ont été élaborées par Laurent *et al.* (1998). Plus de la moitié des exploitations fonctionnant à plein-temps avaient «d'autres activités rémunératrices». En Italie, la pluriactivité caractérise plus de 90 pour cent de toutes les exploitations. Mais le plus important, peut-être, est que les exploitations intensives et spécialisées, qui représentent une activité à temps plein, se sont révélées très vulnérables au cours des crises financières et économiques actuelles. Au Danemark en particulier, mais aussi aux Pays-Bas, de nombreuses exploitations ont dû cesser leurs activités (Mayaud, 1999).

Un autre processus se déroule actuellement dans plusieurs parties du monde rural. «L'urbanisation de la campagne», telle que décrit par Graziano da Silva et Eduardo Del Grossi (2001) pour le Brésil, fait référence au processus d'implantation de villes dans des zones rurales, un phénomène qui exige de mieux comprendre la complexité de la dynamique qui anime le secteur agricole, dans la mesure où de nombreux ménages dépendent d'activités agricoles et non agricoles. Les complémentarités de ces comportements ont aussi été observées en Colombie (Deininger et Olinto, 2001). Elles font désormais partie de la nouvelle vie rurale en Chine et découlent des politiques publiques appliquées (Fan, Zhang et Zhang, 2004), qui sont caractérisées par un niveau élevé de création d'emplois

indépendants (Zhang *et al.*, 2006) et un développement des infrastructures qui ont une incidence sur la productivité agricole (Zongzhang et Xiaomin, 2009). L'Afrique subsaharienne, quant à elle, a déjà beaucoup progressé en ce qui concerne la diversification de l'emploi rural (Haggblade, Hazell et Dorosh, 2007). Wiggins et Hazell (2011) ont récemment révisé des données qui montrent que l'économie rurale non agricole en Afrique subsaharienne est égale à 20-25 pour cent des activités agricoles (ces pourcentages incluent non seulement les villages mais aussi les villes rurales), ou 10 pour cent si l'on tient compte de la main-d'œuvre dans les villages.

Cette grande diversité d'activités fait désormais partie du tableau de l'agriculture contemporaine; il ne s'agit pas uniquement d'un processus de «diversification» des moyens d'existence choisi parce que l'agriculture ne permettrait pas de satisfaire les besoins des ménages, mais d'une caractéristique structurelle historique de l'agriculture du nord et du sud. La tendance vers la diversification est soutenue par le processus de densification des zones rurales tel qu'il a été décrit pour l'Amérique latine ou l'Afrique; elle peut être renforcée par des politiques publiques encourageant la construction d'infrastructures et des politiques industrielles (Chine, Viet Nam) visant spécifiquement les zones rurales (Ye, Rao et Wu, 2010).

Il n'est pas certain que cette dynamique corresponde au processus de changement structurel tel qu'il est décrit pour les pays de l'OCDE. Même si le processus d'urbanisation se poursuit et que la part de la population rurale en Afrique subsaharienne recule, passant de 64 à 54 pour cent de la population totale en 2030 (UNDESA, 2011), il n'en reste pas moins que cette baisse est modérée et que la population agricole et rurale continuera d'augmenter. En Afrique, la population rurale sera majoritaire jusqu'au milieu des années 2030 et elle augmentera en valeur absolue après 2050. La population rurale de l'Afrique subsaharienne augmentera de 330 millions de personnes (soit 1,1 milliard au total), pour qui la migration externe ne sera pas une option (Losch, Fréguin-Gresh et White, 2012). Les conditions dans lesquelles l'emploi rural non agricole pourrait être une solution efficace dans les stratégies de transition font débat; les preuves empiriques manquent et on ne peut se fier qu'à des «études ponctuelles», à des hypothèses dont la validité générale reste à démontrer, à différents moments, différentes échelles, méthodes et régions, et compte tenu de l'hétérogénéité importante des cadres institutionnels (Haggblade, Hazell et Dorosh, 2007). L'approche fondée sur le suivi d'un échantillon significatif – où les mêmes ménages sont étudiés dans une perspective à moyen terme – est rarement utilisée, sauf dans des travaux à long terme effectués par des donateurs et des chercheurs universitaires (voir Djurfelt, Aryeetey et Isinika, 2011). Certains pensent que l'économie rurale non agricole «croissante» est le point de départ d'un changement structurel fondé sur des agrégats mondiaux permettant d'accroître les revenus, tandis que d'autres estiment qu'il s'agit d'un processus d'adaptation utilisé par une majorité d'individus qui essaient de sortir du piège de la pauvreté en combinant des stratégies de diversification, mais que, tout compte fait, celles-ci se limitent à la survie et ne sauraient déboucher sur une croissance économique.

2.1.5 Rôle dans la croissance économique

La petite agriculture joue un rôle majeur dans l'économie nationale de nombreux pays, en particulier dans les pays les moins avancés. Delgado (1997) affirme que *«la petite agriculture en Afrique subsaharienne représenterait à l'heure actuelle 70 pour cent du total des emplois, 40 pour cent du total des exportations de marchandises et 33 pour cent du PIB en moyenne, sachant que les pourcentages sont beaucoup plus élevés dans de nombreux pays de la région. Un tiers à deux tiers de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière dépend de la fourniture de matière première d'origine agricole, produite principalement par des petits exploitants. En outre, les produits agricoles de base représentent une grande partie des exportations totales de marchandises dans la région, et ces produits proviennent également des petits exploitants (...), malgré ces réalisations, les conditions économiques des petits exploitants en Afrique subsaharienne ont été particulièrement difficiles.»*

Le grand nombre de personnes plongées dans la pauvreté constitue un marché interne potentiel considérable pour les biens et services, à condition que la croissance agricole joue son rôle dans la génération et la répartition des revenus. Ce potentiel, cependant, n'est que partiellement utilisé. Des améliorations substantielles du pouvoir d'achat de ces ruraux pourraient avoir une incidence importante sur les dimensions du marché interne et donc aider à atténuer les effets de la crise économique actuelle. La performance de la Chine à cet égard est un bon exemple.

La croissance agricole pourrait contribuer dans une large mesure à la croissance économique globale. Elle peut être notamment «le moteur de la croissance non agricole rurale» (Haggblade,

Hazell et Dorosh, 2007), comme le montre l'expérience chinoise (Zhang *et al.*, 2006; Mohapatra, Rozelle et Goodhue, 2007).

Des mécanismes appelés «liens de croissance» qui relient la croissance agricole et le développement global sont particulièrement robustes dans des pays où domine une petite agriculture. Il a été démontré que ces «liens de croissance» sont les plus ténus lorsque la croissance agricole est impulsée par de grands domaines (Haggblade et Hazell, 1989; de Janvry et Sadoulet, 1993) mais qu'ils sont solides dans la petite agriculture, qui peut en même temps contribuer à accroître la production et former une partie importante du marché interne (Delgado *et al.*, 1998; Mazoyer et Roudart, 2002).

En produisant suffisamment et en parvenant à augmenter leurs revenus, les petits exploitants agricoles stimulent la vente des «biens salariaux» produits dans les secteurs industriels urbains. Il s'agit là d'une caractéristique stratégique dans des périodes de crise économique. Si, parallèlement à la nécessité d'accroître la production agricole, il existe *aussi* un besoin énorme d'augmenter l'emploi rural et/ou les revenus ruraux, alors la petite agriculture a un potentiel beaucoup plus important que les formes d'agriculture à grande échelle ayant une composante de main-d'œuvre moins intensive.

2.1.6 Importance pour l'environnement

Les relations entre l'agriculture et l'environnement ont fait l'objet de débats approfondis, et les incidences de l'agriculture sur l'environnement sont multiples. Les interactions entre la petite agriculture et l'environnement peuvent être particulièrement contrastées dans la mesure où elles sont régies par la rareté des terres. Dans de nombreux cas, les petits exploitants tirent un parti maximum de leurs maigres ressources en terres en développant des systèmes diversifiés, souvent en intégrant des arbres, l'élevage, voire l'aquaculture. Ces systèmes, souvent traditionnels, sont à forte intensité de connaissances et souvent liés à des marchés locaux et à des institutions sociables facilitatrices (IAASTD, 2009).

Dans d'autres cas, les petits exploitants agricoles adoptent des systèmes de culture intensifs spécialisés pour compenser la rareté des terres. L'utilisation intensive d'engrais et de pesticides de synthèse ou l'élevage intensif peuvent alors entraîner des déséquilibres (époussement des nappes phréatiques, eutrophisation) et des phénomènes de pollution graves parce que, la plupart du temps, ces modèles sont adoptés pour une région entière. C'est le cas, par exemple, de certaines régions en Europe, aux États-Unis, en Chine et en Inde. De telles pratiques, encouragées par la Révolution Verte, sont désormais largement remises en question et la plupart de ces pays sont engagés dans des processus visant à réduire l'utilisation d'intrants et à promouvoir des modèles plus diversifiés, aux niveaux de l'exploitation ou du paysage (IFAD and UNEP (FIDA et PNUE), 2013). Cela étant, changer de système agricole exige généralement des investissements importants dans l'acquisition de connaissances ainsi que des investissements matériels.

Le manque de ressources, notamment la rareté des terres, peut aussi entraîner, notamment dans les zones arides et semi-arides, le surpâturage et l'appauvrissement du sol en nutriments et donc la dégradation des terres et l'épuisement du sol. Pour inverser ce processus, il faut en général procéder à des investissements collectifs pour remettre en valeur les terres et recourir à des pratiques collectives axées sur la gestion durable des terres et de l'eau.

Les petits paysans jouent un rôle essentiel dans la préservation *in situ* de la biodiversité, en particulier dans le contexte d'une adaptation génétique continue aux mutations environnementales, économiques, voire sociales, qui se produisent (voir par exemple Kull *et al.*, 2013). En Inde, par exemple, des femmes ont élaboré un système communautaire de conservation *in situ* de la biodiversité au niveau de l'exploitation, notamment en cultivant des variétés locales. Il y a aujourd'hui quatre, cinq ou six plantes importantes pour le panier alimentaire alors qu'il y avait plusieurs centaines d'espèces dans le passé (Swaminathan, 2010). Contrairement aux zones tempérées, les petits exploitants des régions tropicales ont toujours cultivé des arbres dans leurs exploitations et les ont utilisés à des fins diverses (Garrity *et al.*, 2010). Enfin, les petits agriculteurs, les bergers, les éleveurs nomades, etc. jouent un rôle vital dans la préservation de la biodiversité animale et les races locales, qui sont très menacées dans de nombreuses régions. La biodiversité et les races autochtones sont souvent adaptées aux conditions rudes, à la sécheresse, aux chaleurs extrêmes ou aux maladies tropicales, et sont porteuses d'un matériel génétique fondamental pour les programmes

de sélection, ce qui les rend très importantes dans un monde menacé par le changement climatique²⁸.

Dans certains pays, la plus grande sensibilisation à l'égard des divers services écosystémiques fournis par l'agriculture, souvent liée à la reconnaissance des valeurs véhiculées par la petite agriculture et/ou associée à un domaine spécifique, crée des débouchés pour des valorisations spécifiques. Celles-ci peuvent être liées à certains produits (produits de qualité) ou des services (tourisme, chasse, pêche), ou encore à des programmes reconnaissant, par exemple, une contribution particulière à la qualité de l'eau, et qui peuvent prendre la forme de paiements pour des services environnementaux (Lipper et Neves, 2011).

Les petits exploitants constituent la majorité des agriculteurs dans le monde et la superficie qu'ils occupent représente une partie très importante des surfaces agricoles de la planète (elle peut même atteindre près de 100 pour cent dans certains pays, voir la Figure 3); il n'y aura donc pas d'agriculture durable sur le plan de l'environnement sans la participation et l'initiative de ces acteurs. L'importance pour l'environnement est liée à l'efficacité de l'agriculture, et les principaux paramètres à prendre en compte sont la dépendance à l'égard des énergies fossiles (Pimentel, 2009a; 2009b) et de l'azote de synthèse (Foley *et al.*, 2011). Il faudra donc trouver des moyens d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources des petites exploitations pour préparer la mutation de l'agriculture.

2.1.7 Importance sociale et culturelle

Une des principales raisons pour laquelle il faut développer et aider la petite agriculture est peut-être qu'elle concerne de nombreux groupes sociaux dont l'émancipation est cruciale pour le développement humain et social au sens large.

Il s'agit en particulier des femmes, qui composent en moyenne 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole (FAO, 2011a), des jeunes peu instruits et des personnes âgées, mais aussi des nombreux groupes ethniques minoritaires qui ont, dans le passé, trouvé refuge dans le secteur agricole et qui s'efforcent encore de surmonter les nombreuses injustices dont ils ont fait l'objet. Citons à ce propos les *quilombolos* du Brésil et les *libres* de Colombie (groupes de descendants d'esclaves marrons échappés des plantations qui ont développé une petite agriculture dans des lieux éloignés). Les populations amérindiennes sont un autre exemple. Ils sont en effet omniprésents dans le secteur agricole, surtout dans des pays comme le Pérou, l'Équateur et la Bolivie. Il conviendrait de développer une petite agriculture pour aider directement ces groupes à s'émanciper.

Les populations de petits exploitants représentent aussi un patrimoine culturel très varié et imposant comprenant diverses formes artistiques comme la musique, la danse, le conte et l'architecture. Une partie de ce patrimoine culturel correspond à ce que le spécialiste français de la sociologie rurale Henri Mendras appelle «*l'art de la localité*». Ce concept renvoie à de nombreux systèmes de connaissances propres à la petite agriculture, lesquels se sont développés progressivement et représentent une capacité étonnante d'adaptation aux spécificités des écosystèmes locaux et des modèles sociétaux, et de transformation de l'agriculture en un système très productif essentiellement fondé sur des ressources locales.

2.2 Transformations structurelles et petite agriculture

Pour déterminer «ce qui peut être fait» et «ce qui doit être fait» pour la petite agriculture, les pays doivent définir les rôles et l'importance de l'agriculture et, en particulier, de la petite agriculture, pour la sécurité alimentaire et le développement durable (section 1). Ce travail doit être réalisé en vue d'investir dans l'agriculture et nécessite d'étudier les possibilités d'avenir et de transformation du secteur et de l'économie. Il faut pour cela examiner les forces en jeu – parfois favorables mais souvent hostiles à l'agriculture et à la petite agriculture – dans les différents secteurs afin d'élaborer les stratégies et politiques adaptées, et comprendre la relation qui existe entre l'organisation du secteur agricole et le développement de l'économie en général. L'évolution de ces deux éléments est interdépendant, il est donc nécessaire de comprendre leur transformation, leurs interactions, leurs

²⁸ Comme il est reconnu dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques. Voir <http://www.fao.org/news/story/jp/item/162972/icode/>

marges de manœuvre, les conséquences des choix à prendre et ce qui peut être mis en place pour concrétiser ces choix.

Le but de la présente section est de dépeindre les contextes très divers des transformations structurelles de l'agriculture et de l'économie (en termes de démographie, de productivité, etc.) et qui détermineront dans une large mesure le type d'investissement et la nature des mesures à prendre en faveur de la petite agriculture.

Nous avons déjà vu que cette forme d'agriculture joue un rôle déterminant dans la sécurité alimentaire et le développement durable dans de nombreux pays, mais qu'elle est imbriquée dans des contextes très différents. Il faut en effet tenir compte de chaque contexte pour élaborer des politiques adaptées, qu'elles ciblent les petits agriculteurs dans le cadre des transformations structurelles, ou qu'elles consistent à ajuster et contrôler la manière dont les transformations structurelles elles-mêmes se produisent.

2.2.1 Voies menant aux transformations structurelles de l'agriculture et de l'économie

Il existe de nombreux travaux universitaires sur la transformation structurelle que nous n'avons pas l'intention de résumer ici. Ces travaux ont commencé avec la publication de l'ouvrage de C. Clark dans les années 1940, qui a été suivie par des études sur les pays en développement (Johnston et Mellor, 1961; Johnston, 1970; Johnson, 1973) et des synthèses récentes de Timmer (1988, 2007) et Byerlee, de Janvry, et Sadoulet (2009) qui ont approfondi le cadre du rapport «*L'agriculture au service du développement*» (World Bank, 2007). La transformation structurelle fournit le cadre d'analyse de la contribution de l'agriculture au développement économique.

La voie menant à la transformation agricole et économique est empiriquement décrite par Timmer (2007), qui s'appuie sur l'évolution de trois variables macroéconomiques: le PIB par habitant et les parts respectives de l'agriculture dans le PIB et l'emploi total.

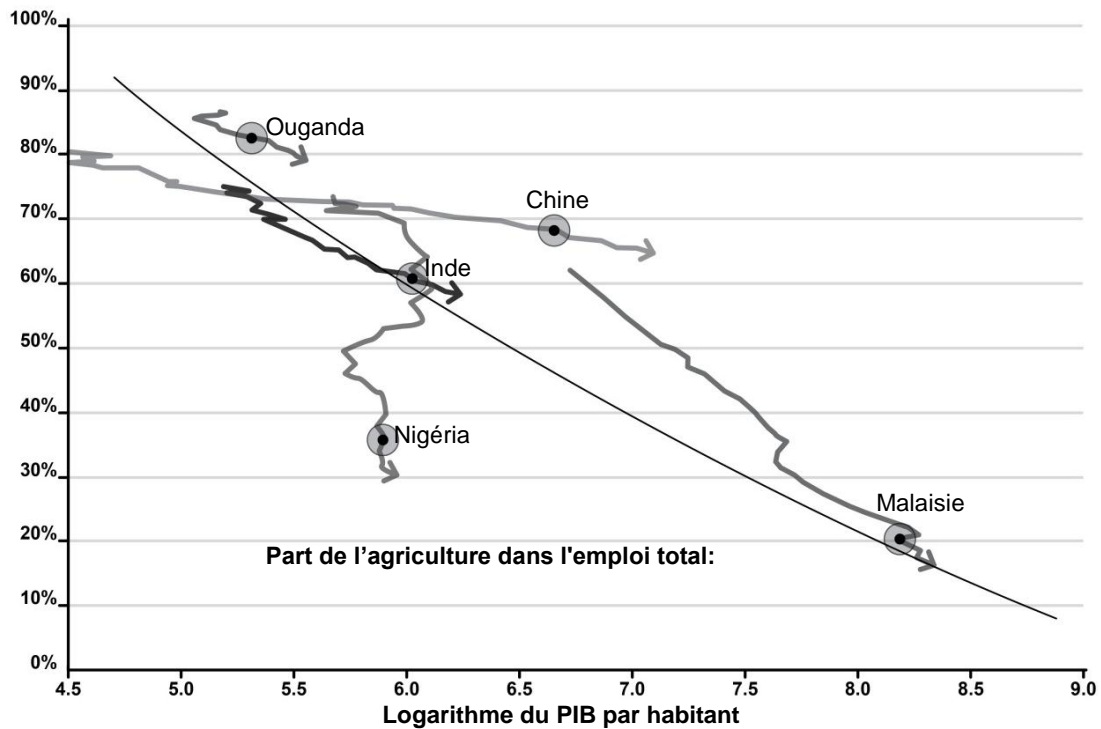
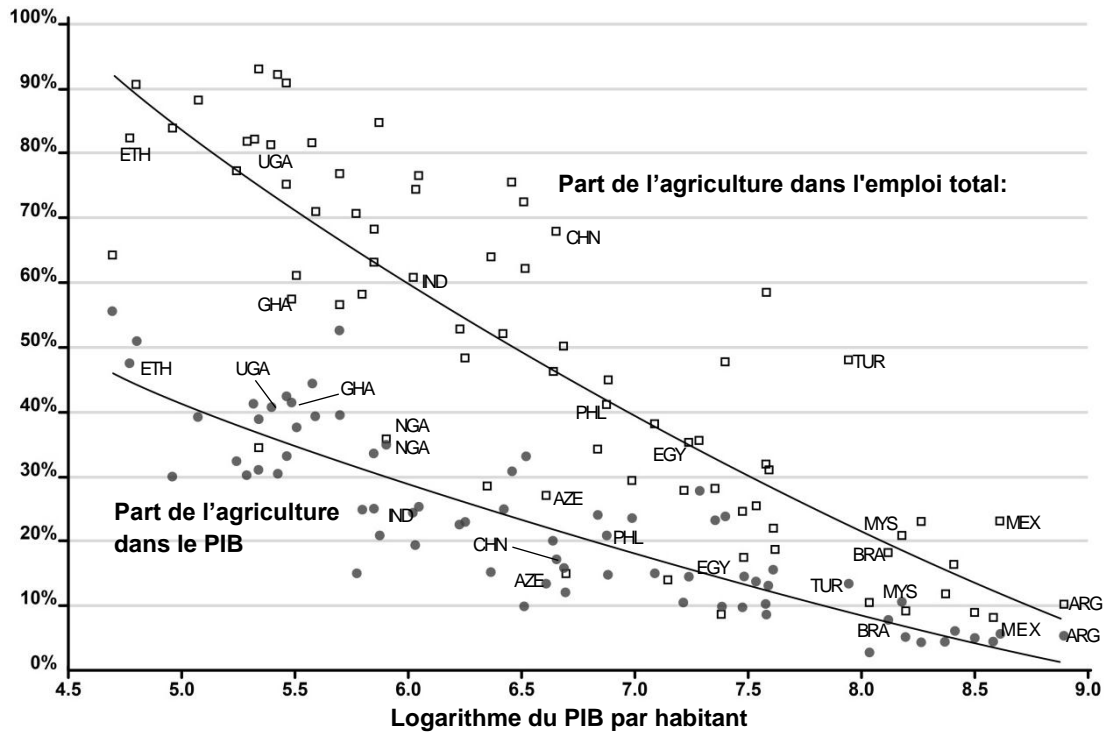
Il suffit de regrouper toutes les variables concernant les pays pour qu'une «voie classique» se dessine, dans laquelle les parts de l'agriculture dans le PIB et l'emploi diminuent progressivement, entraînant une transformation des sociétés rurales et agricoles en sociétés urbaines, comme c'est le cas aujourd'hui dans la mesure où 50 pour cent de la population mondiale vit dans des villes et des agglomérations (UN, 2012).

Cette trajectoire a été suivie par les pays européens au dix-huitième siècle, à l'époque de leur révolution industrielle, et par la plupart des pays d'Asie et d'Amérique latine (République de Corée, Japon) au cours des quarante dernières années. Les investissements publics et privés ont progressivement conduit ces économies à des niveaux supérieurs de productivité dans l'agriculture grâce à une utilisation plus intensive d'intrants, souvent associés à des systèmes d'irrigation, mais cette évolution s'est souvent produite au détriment de la prise en compte de l'emploi et de l'environnement.

La «voie classique» est caractérisée par le fait que la croissance de l'emploi dans les secteurs non agricoles est supérieure à la croissance de la population active. Le développement de techniques à faible coefficient de main-d'œuvre dans l'agriculture permet de réduire l'emploi agricole, accélère la concentration du système agroalimentaire (McCullough, Pingali et Stamoulis, 2008; Burch et Lawrence, 2007), libère des emplois pour l'industrie et rapproche les revenus par habitant dans l'agriculture et les autres secteurs de l'économie (voir section 2.2.3 et Figure 12). Les techniques à faible coefficient de main-d'œuvre utilisées dans l'agriculture n'ont pas été un élément «neutre» dans le processus de changement d'échelle, car elles ont entraîné un véritable changement technique, une concentration, une normalisation et une spécialisation du processus de production favorisant les unités les plus productives. Le nombre d'exploitations²⁹ a baissé progressivement et la taille moyenne de celles qui restaient dans la production agricole a augmenté parallèlement (Eastwood, Lipton et Newell, 2010), même si la permanence des petites exploitations peut être observée (Wiggins, Kirsten et Llambí, 2010; Perrier-Cornet et Aubert, 2009).

²⁹ En fait, en Amérique latine, le secteur qui a diminué le plus rapidement et profondément est celui des *latifundia* traditionnelles qui avaient constitué le socle traditionnel des oligarchies agricoles grâce à une combinaison de forces économiques (par exemple les immenses *latifundia* productrices de coton dans le nord-est du Brésil et le Chaco argentin) et de politiques agraires structurelles (réformes agraires).

Figure 8 Transformation structurelle dans les pays à une certaine période, et trajectoires suivies par certains pays



Haut: L'abscisse mesure le logarithme du PIB par habitant. L'ordonnée montre la part de l'agriculture dans l'emploi total (carrés blancs) et la part de l'agriculture dans le PIB (points noirs) pour les pays en développement, en moyenne par pays pour la période 1990-2005. La transformation structurelle montre que les parts de l'emploi dans l'agriculture, et de l'agriculture dans le PIB, diminuent avec une régularité constante dans les pays, et que le PIB par habitant augmente. Les abréviations des pays figurent à l'Annexe 2.

Bas: Trajectoires de certains pays exprimées en part de l'agriculture dans l'emploi total (ordonnée) et en logarithme du PIB par habitant (abscisse), entre 1960 et 2005. La courbe en diagonale exprime la tendance moyenne pour les pays concernés (sur la période 1990-2005). La Chine conserve davantage d'emplois dans l'agriculture (trajectoire plus plate) que la tendance, tandis que le Nigéria supprime davantage d'emplois agricoles que ce qui est montré dans la tendance générale. Les points en grisé représentent la moyenne sur la période 1999-2005.

Source: adapté de Janvry et Sadoulet (2010).

Dans ce modèle «classique», la seule perspective offerte aux petites exploitations par les forces économiques était soit de croître, soit de disparaître si elles étaient moins compétitives que les exploitations plus grandes. Le nombre d'exploitations a donc diminué même si la population a augmenté. Concernant les petites exploitations, les conditions économiques ont favorisé «l'option disparition» de l'agriculture, car d'autres secteurs (et d'autres pays) ont pu fournir des possibilités d'emploi aux générations plus jeunes, et les politiques publiques ont donné aux petits exploitants agricoles la possibilité et le choix de quitter l'agriculture (par l'éducation, la migration interne, etc.).

Beaucoup de théoriciens du développement agricole³⁰ défendent avec force et constance que cette évolution est «universelle» et la seule possible. Mais au moins deux observations contredisent ce point de vue.

Premièrement, la trajectoire empruntée par certains pays importants en matière de développement diffère de la «voie classique» (voir la Figure 8). Peut-on considérer pour autant que leurs résultats sont inférieurs à ceux des autres? Peut-être suivent-ils une trajectoire plus adaptée à leur situation en matière de sécurité alimentaire et de développement économique durable, par exemple en conservant une part importante d'emplois dans l'agriculture (notamment en Chine, qui restreint la migration urbaine et, dans une moindre mesure, en Inde)?.

Deuxièmement, le modèle agronomique et technique qui sous-tend la voie menant à une transformation classique et qui a inspiré la révolution verte en Asie et, dans une moindre mesure, en Amérique latine, est désormais remis en question. Les critiques lui reprochent en effet sa dépendance excessive à l'égard des intrants industriels, son incidence négative sur les externalités environnementales et ses conséquences sociales, d'autant que le prix des intrants a augmenté, notamment ceux qui consomment beaucoup d'énergie comme les engrais.

En conséquence, les facteurs déterminants de la transformation structurelle doivent être plus soigneusement analysés. En effet, des conditions nationales prédominent, comme la dynamique démographique, le niveau et la croissance du PIB par habitant, l'importance relative et la dynamique de l'agriculture dans l'économie, la structure du secteur, etc., et ces contextes sociopolitiques différents peuvent déboucher sur des voies de transformation très différentes pour l'agriculture et les petits exploitants.

Les *trajectoires* relatives au rôle des petits exploitants dans le développement sont diverses et parfois très contrastées (et ne doivent pas être confondues avec les différents stades de développement).

Schématiquement, ces trajectoires peuvent prendre les formes suivantes:

- i) la différenciation maîtrisée et progressive de petites exploitations en diminution, et l'émergence d'exploitations de moyenne dimension et ultra-modernes (comme au Chili);
- ii) un dualisme volontariste qui s'efforce de promouvoir des complémentarités fonctionnelles entre les petites et les grandes exploitations (Brésil, Mexique);
- iii) une agriculture paysanne durable, comme dans les pays très peuplés d'Asie et d'Afrique centrale orientale (Chine, Viet Nam, Inde, Malawi, Ouganda), au moins sur une longue période, jusqu'à ce que la croissance économique crée des possibilités d'emploi suffisantes et tant que le regroupement des exploitations peut être poursuivi. Au cours des deux dernières décennies,
- iv) une quatrième trajectoire est apparue dans laquelle la fourniture de services «verts» et «bleus» (mise en valeur des paysages et des actifs naturels, conservation de la biodiversité, rétention d'eau, production d'énergie, atténuation du réchauffement de la planète, etc.) joue un rôle important ainsi que la production de produits alimentaires locaux et de grande qualité. Les petits exploitants sont souvent les principaux acteurs dans cette nouvelle trajectoire, qui prédomine en Europe mais aussi au Canada et dans certaines régions d'Amérique latine et d'Asie.
- v) Enfin, on trouve des processus de cessation progressive d'activités dans lesquels la petite agriculture est de plus en plus marginalisée et perd sa capacité à investir.

³⁰ Nous ne pensons pas que ces travaux encouragent une pensée «normative», mais leur utilisation en tant que «norme» peut être trompeuse.

Ces différentes trajectoires peuvent coexister. Des régions d'Afrique sont très proches du schéma iii) d'autres des schémas i) et ii). Certaines régions d'Amérique latine se situent entre les schémas ii) et i), mais la plupart sont aux prises avec le regroupement d'exploitations ii). Mais les grandes crises économiques et financières ou les troubles politiques (Zimbabwe) peuvent aussi entraîner d'autres changements de trajectoires; par exemple, iii) les chômeurs urbains chercheront refuge et créeront de nouveaux moyens d'existence dans les zones rurales (comme cela se produit dans la plupart des régions d'Europe de l'Est mais aussi dans les régions occidentales de l'Europe et d'Amérique latine).

Les situations et les trajectoires observées sont le résultat de choix antérieurs faits sous l'influence d'un grand nombre de facteurs déterminants aux niveaux micro- et macroéconomiques et qui comprennent les modèles démographiques, les transitions économiques et les décisions en matière de politiques à suivre. Les trajectoires futures ne sauraient être de simples extrapolations du passé. Il est en effet nécessaire d'examiner la manière dont les tendances micro et macro actuelles conditionnent les choix d'investissement pour l'avenir.

2.2.2 Facteurs déterminants des transformations structurelles

La petite agriculture fait partie intégrante d'une diversité de situations conditionnée par les grandes tendances: la démographie dans les régions rurales et urbaines, la vitesse relative des gains de productivité dans l'agriculture et d'autres secteurs, et les richesses en ressources naturelles (terres productives, eau, etc.). Ces tendances façonnent le contexte dans lequel se situent les rôles que la petite agriculture peut jouer, aujourd'hui et dans les décennies à venir, en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Démographie et population dans l'agriculture

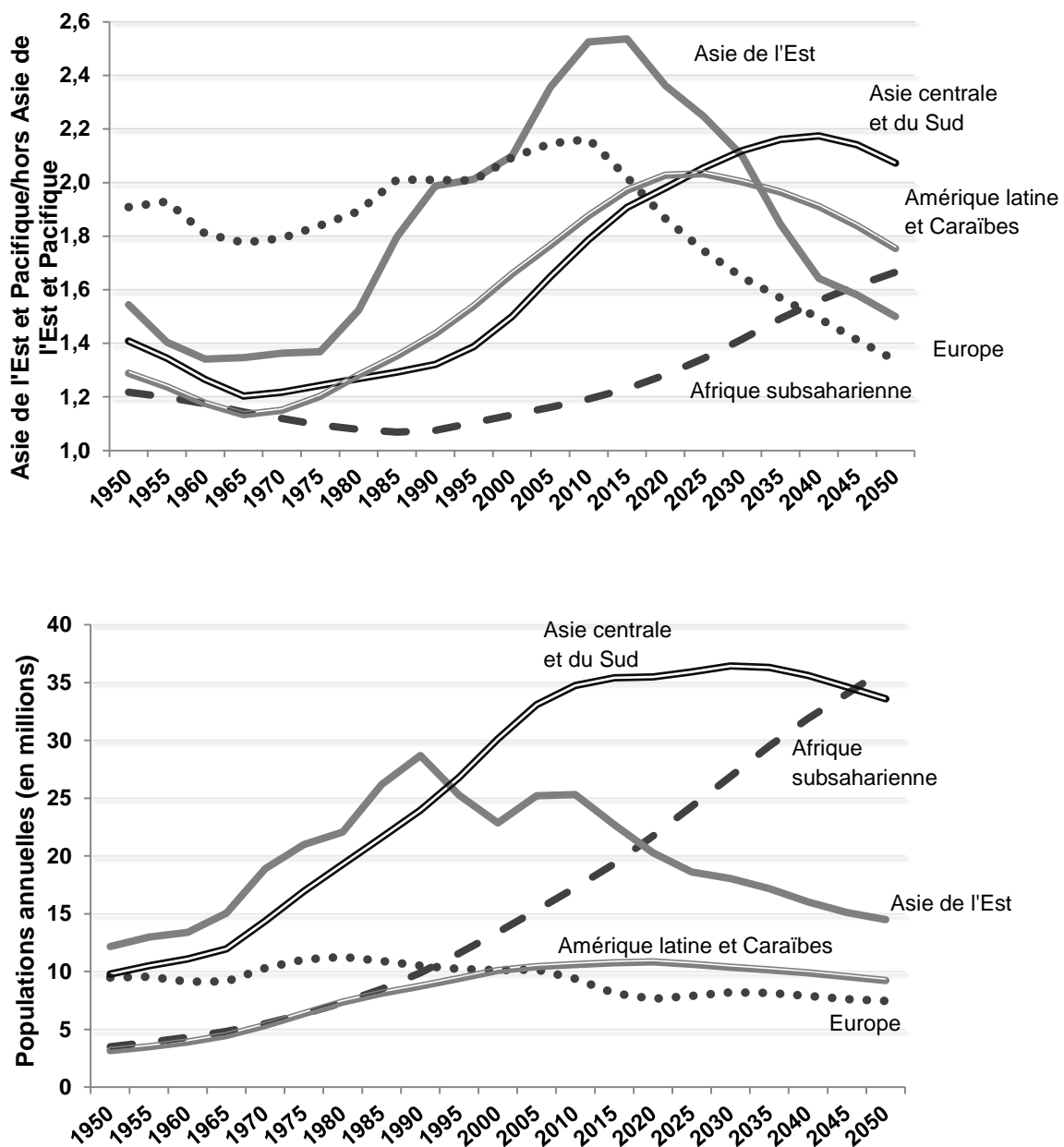
En Europe, à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième, la productivité de la main-d'œuvre et des terres a augmenté dans l'agriculture, et des millions d'exploitants et de travailleurs agricoles ont migré massivement vers les villes, les Amériques et l'Australie, qui offraient des possibilités d'emploi et de nouveaux moyens d'existence. Ces modèles à forte intensité technologique et à faible intensité de main-d'œuvre, qui caractérisaient la transformation de l'agriculture dans les pays du nord, découlaient du processus de modernisation agricole et de l'attrait représenté par les possibilités d'emploi dans d'autres secteurs (industrie et services) et à l'étranger. En Europe et dans d'autres pays développés, la population agricole a considérablement diminué et seule une petite proportion de la population tire ses revenus de l'agriculture, qu'elle complète souvent par des activités non agricoles (en particulier les activités non agricoles du conjoint).

Cette situation contraste très nettement avec les régions et les pays qui ont une forte croissance démographique et n'ont pas achevé leur transition démographique. Les populations rurales (notamment en Afrique et en Asie) sont donc confrontées à un sérieux problème, celui de s'occuper de la population inactive et de trouver des emplois pour les jeunes dans des secteurs de l'économie non agricoles (Losch, Fréguin-Gresh et White, 2012), car la croissance de la population dépasse la capacité d'absorption de l'agriculture. Les populations rurales et agricoles continuent de croître en Asie et se sont stabilisées en Amérique latine.

Si l'on se penche sur la transition démographique et les possibilités d'investissement qu'elle peut créer, notamment en termes d'emplois, il faut s'intéresser de près au «taux d'activité» qui est une variable clé qui mesure le rapport entre la population active et inactive. Ce taux découle d'une évolution en deux temps: «pendant la première phase de la transition démographique, la population est jeune et compte une grande proportion de jeunes inactifs»; pendant la deuxième phase, les jeunes deviennent actifs «et offrent – si les conditions de la croissance le permettent – une prime à l'économie baptisée "dividende démographique"». La troisième étape correspond au vieillissement de la population (Losch, Fréguin-Gresh et White, 2012). Les pays d'Asie de l'Est ont tiré profit d'un taux d'activité très élevé (entre 2 et 2,4 personnes actives par personne inactive) au cours des trois dernières décennies (Figure 9). Cette situation contraste énormément avec celle qui règne en Afrique, où le taux d'activité, qui est actuellement le plus bas du monde en développement, devrait se redresser lentement sous l'effet de la progression de la transition démographique. Un taux d'activité faible est un obstacle de plus à l'investissement, car les revenus générés par la population active doivent être utilisés pour soutenir la part inactive de la population.

Les régions peuvent tirer un parti maximum d'un taux d'activité croissant si l'économie peut proposer des emplois aux populations de jeunes qui accèdent au marché du travail. La Figure 9 montre que la pression augmentera en Afrique subsaharienne (les populations de jeunes accédant chaque année au marché du travail passant de 17 millions par an à 25 millions par an en 2025, soit un total de 330 millions de travailleurs supplémentaires dans les quinze ans à venir) et en Asie centrale du Sud (notamment en Inde), où il faudra trouver de nouveaux emplois pour près de 35 millions de personnes par an d'ici à 2050. Dès lors, un certain nombre de questions se posent: la diversification économique suffira-t-elle à absorber les nouveaux entrants? Les voies de développement pour l'agriculture, pauvres en possibilités d'emploi, et sans d'autres possibilités de création d'emplois, sont-elles économiquement et politiquement viables? Les investissements dans l'agriculture et la petite agriculture permettront-ils d'augmenter substantiellement la productivité des terres et de conserver un grand nombre d'emplois, tout en atténuant la pénibilité du travail agricole?

Figure 9 Taux d'activité (graphique du haut) et populations accédant chaque année aux marchés du travail (graphique du bas) pour des régions choisies (1950-2050)



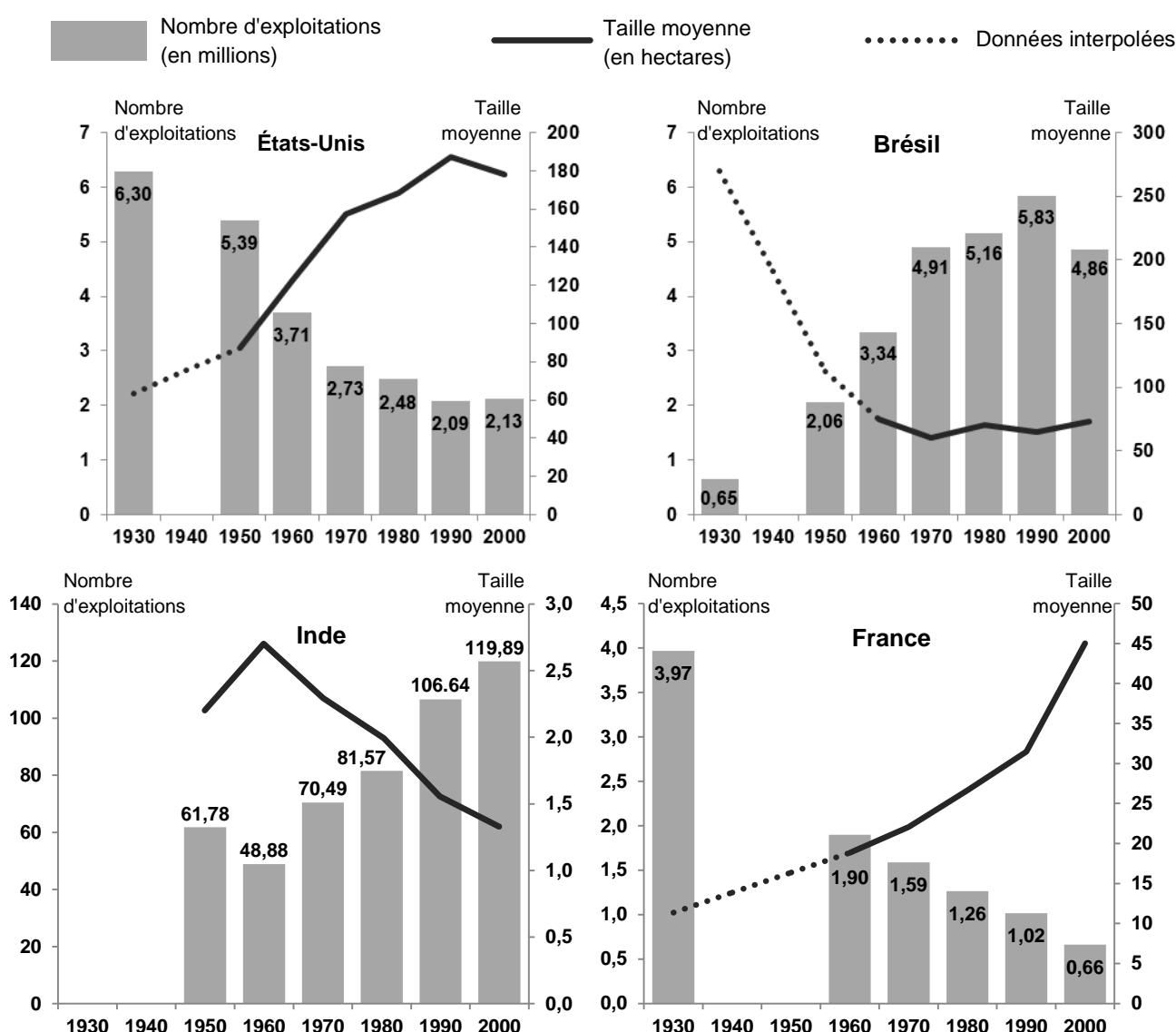
Source: Adapté de Losch, Fréguin-Gresh et White (2012) et actualisé.

Quatre exemples contrastés

Les données du RMA nous aident à définir plusieurs profils qui permettent de réfléchir à l'avenir du processus de transformation dans l'agriculture.

Nous présentons ici, à titre d'exemple, quatre profils de pays différents: le Brésil, caractérisé par l'impact des politiques redistributives et une forte baisse de la taille des exploitations moyennes, à environ 70 hectares; l'Inde, caractérisée par un nombre croissant d'exploitations et une nette diminution de la taille moyenne de celles-ci, à environ 1,5 hectare (que l'on pourrait appeler un profil asiatique); puis la France et les États-Unis d'Amérique, caractérisés par une forte réduction du nombre d'exploitations – plus importante en France, où leur nombre a été divisé par 4, contre 3 aux États-Unis –, sachant que la France a enregistré une augmentation nette de la taille moyenne des exploitations, à 50 hectares, contre une stabilisation à 150-200 hectares aux États-Unis.

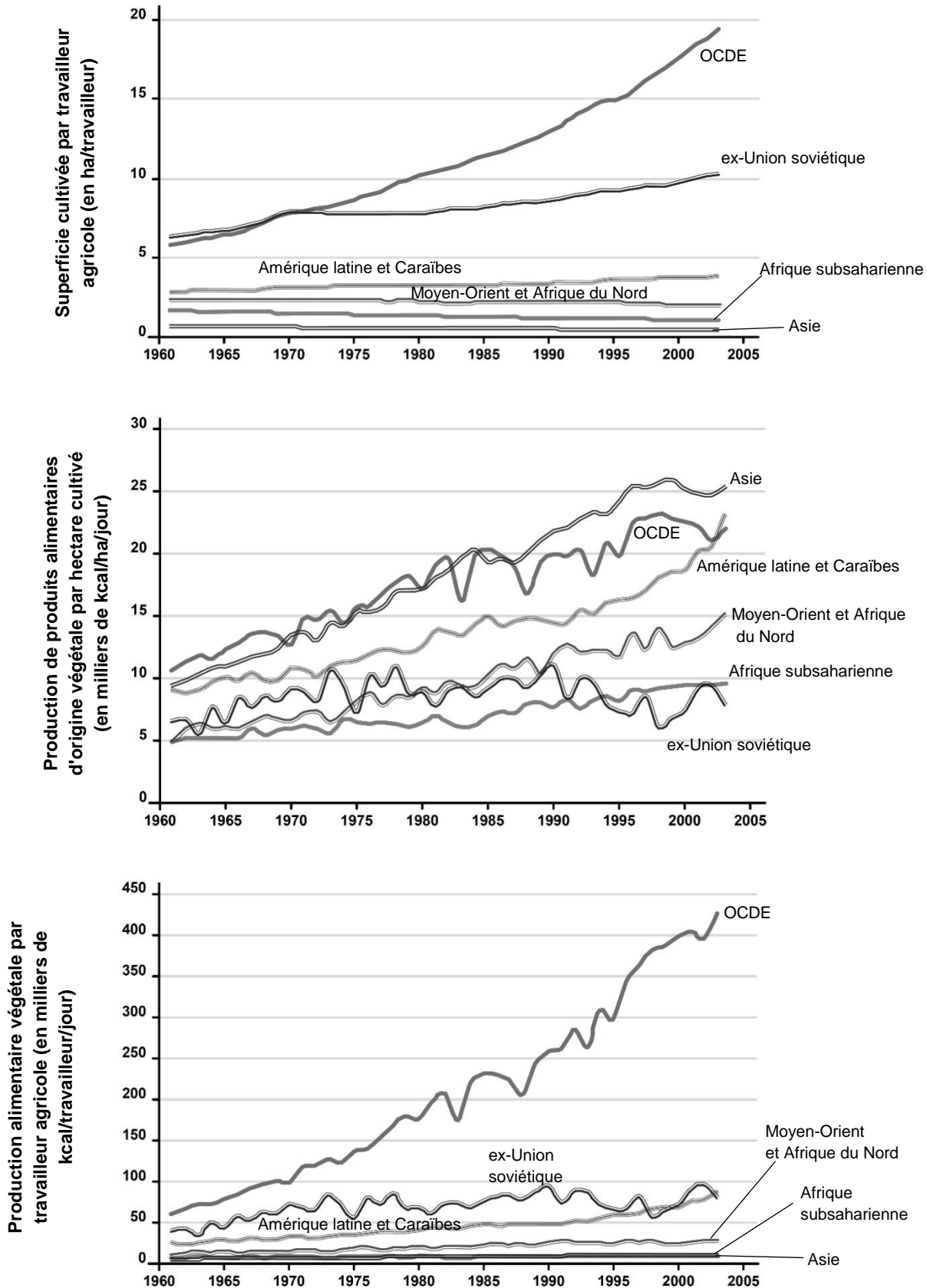
Figure 10 Évolution du nombre et de la taille moyenne des exploitations au Brésil, aux États-Unis d'Amérique, en Inde et en France (1930-2000)



Source: FAO (2010b)

Les structures actuelles ont été façonnées par les évolutions antérieures et les décisions prises en matière de politiques à suivre. Les choix pour l'avenir résulteront i) des tendances et des dynamiques actuelles, qui ont leurs propres inerties lorsqu'il s'agit de les inverser, et ii) des décisions que les pays prennent maintenant, et prendront, concernant l'orientation de leur économie, leur agriculture et les petits exploitants.

Figure 11 Superficie cultivée par travailleur agricole (premier graphique), production par hectare (deuxième graphique) et production par travailleur agricole (troisième graphique), par régions du monde (1961-2003)



Note: Ces données ont été rassemblées et traitées avec le scénario tendanciel «Agrimonde» qui regroupe les pays selon les groupes élaborés durant le travail d'expertise collective sur l'état des écosystèmes pour le Millénaire. Source: adapté de Dorin (2011).

Augmentations de productivité

La transformation agricole est étroitement liée aux gains de productivité (Timmer, 1988). Les variations de productivité ont fait l'objet d'études approfondies qui montrent que les technologies et les conditions dans lesquelles sont appliquées les politiques orientent ce qui a été appelé le «changement technique induit», dans lequel la création et l'adoption sélectives de technologies dépendent des différences et des variations des prix relatifs des facteurs (Hayami et Ruttan, 1985).

Les paysans, caractérisés par Schultz (1964) comme étant «pauvres mais efficaces», joueront un rôle essentiel dans ces transformations car leur capacité à adopter des changements techniques a été reconnue très tôt dans des travaux empiriques (voir, par exemple, Binswanger et Ruttan, 1978), essentiellement fondés sur des expériences en Asie. Suite à Lipton (2005) et d'autres auteurs utilisant une perspective historique, il n'y a pas d'exemples de développement agricole qui ne débouche sur une réduction de la pauvreté sans des hausses considérables de la productivité dans la petite agriculture. Mais les pièges de la pauvreté persistante qui subsistent (Carter et Barrett, 2006; Barrett et Carter, 2012) dans des pays où la productivité a considérablement augmenté (comme en Asie) ou dans des pays où la productivité est restée stagnante par rapport à la croissance de la population, comme en Afrique, sont un argument qui plaide en faveur de la recherche de moyens différenciés pour aborder cette question.

Les variations historiques de la productivité présentent une grande hétérogénéité régionale (Dorin, 2011), comme le montre la Figure 11.

Premièrement, dans les pays de l'OCDE et ceux de l'ex-Union soviétique, l'augmentation de la superficie par travailleur agricole (Figure 11) a été facilitée par les investissements dans la mécanisation et la capacité de les mettre en œuvre, souvent avec le soutien appuyé de l'État. Mais ce modèle de mécanisation et de modernisation ne pouvait pas être reproduit sans conséquences sociales négatives à cause de la démographie, de l'importance des secteurs agricoles dans l'emploi et des situations contrastées de chaque pays.

Deuxièmement, en termes de productivité des terres, l'Asie a atteint le niveau le plus élevé de toutes les régions, lequel est même supérieur à celui des pays de l'OCDE depuis le milieu des années 1980. Des marges de progrès existent dans de grandes régions où il serait judicieux de procéder à des investissements pour accroître le niveau de la productivité des terres, notamment dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de l'ex-Union soviétique et de l'Afrique subsaharienne.

Troisièmement, si l'on examine la quantité de denrées alimentaires produites par travailleur agricole, la combinaison «niveau élevé de productivité des terres» et «niveau élevé d'intensité du travail» en Asie débouche sur une situation très différente de celle qui a été observée dans les pays de l'OCDE.

Il est clair qu'il est nécessaire d'accroître la production agricole totale d'ici 2050, date à laquelle la population mondiale devrait atteindre son maximum. Si la petite agriculture joue un rôle central dans les augmentations nécessaires de la production globale, on pourrait alors assister, *simultanément*, à un double phénomène: une contribution importante à la réduction de la pauvreté (de Janvry et Sadoulet, 2010), et la consolidation et le renforcement des marchés internes. Cette option acquiert une pertinence particulière lorsque les prix des denrées alimentaires connaissent une forte hausse.

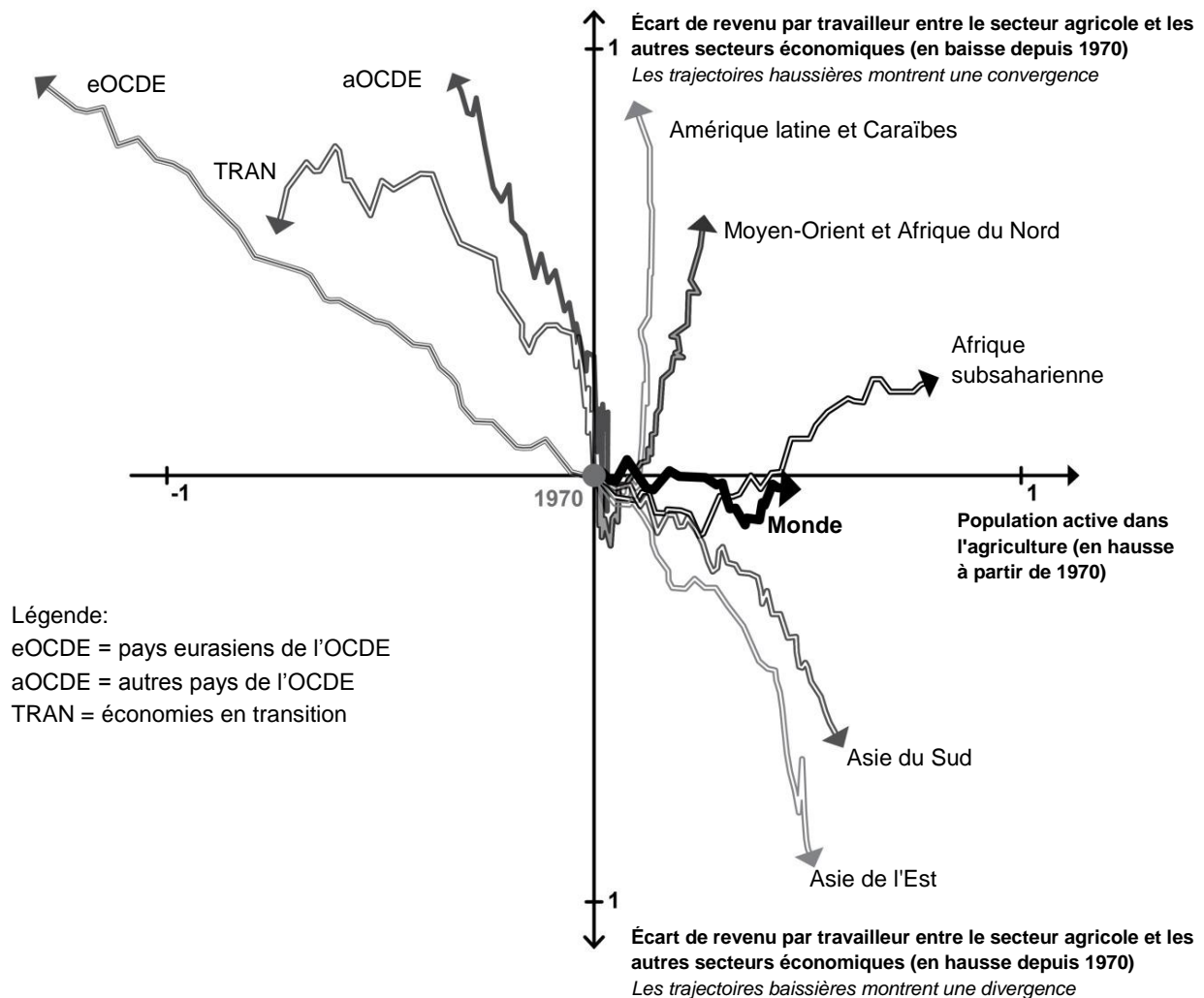
2.2.3 Élaborer des options pour la petite agriculture dans le cadre des transformations mondiales

En s'inspirant des travaux classiques menés par Lewis et Timmer sur la transformation structurelle, Dorin, Hourcade et Benoit-Cattin (2013) représentent, dans une étude récente, les tendances de la productivité dans les principales régions du monde selon deux axes: i) la part de la population active dans l'agriculture et ii) l'écart des revenus entre les secteurs agricoles et non agricoles.

Cette analyse de la transformation qui s'est produite entre 1900 et 2007 (Figure 12) montre deux clivages importants. Le premier clivage délimite les côtés droit et gauche de la figure et établit une distinction entre, d'une part, les pays de l'OCDE et les pays en transition (caractérisés par une diminution de la population active dans l'agriculture) et de l'autre, les principales régions des pays en développement (caractérisés par une population de plus en plus active dans l'agriculture). Le deuxième clivage, qui se situe entre l'Asie et les autres régions en développement, témoigne d'un écart de revenus accru entre les secteurs agricoles et non agricoles. Les éléments ci-dessus montrent les défis auxquels seront confrontés les pays qui ont un secteur agricole à fort coefficient de

main-d'œuvre et dont le rôle est très important du point de vue économique et social; ce secteur devra en effet se développer dans un contexte de déséquilibres croissants des revenus (et des possibilités de générer des investissements) par rapport au reste de l'économie.

Figure 12 Transformations structurelles (1970-2007)



Trajectoires relatives des régions entre 1970 et 2007 concernant i) le taux d'évolution annuel cumulatif de la population active dans l'agriculture (en abscisse, une augmentation vers la droite), et ii) un taux annuel cumulatif de l'évolution de l'écart de revenus par travailleur entre l'agriculture et les autres secteurs économiques (en ordonnée, une réduction de l'écart vers le haut). Origine = situation de la région en 1970. Fin de la flèche: situation en 2007. Plus la courbe est longue, plus le processus est rapide. Régions selon l'évaluation des écosystèmes pour le Millénaire.

Source: adapté de Dorin, Hourcade et Benoit-Cattin (2013).

Ils montrent également les défis à relever pour l'augmentation des revenus des ménages, la sortie des petits exploitants de la pauvreté et la production d'un surcroît de plus-value par travailleur. Ces augmentations de revenus ne peuvent venir que de deux sources:

- Une augmentation de la productivité par travailleur dans les petites exploitations, sachant qu'il faudra proposer des emplois à une population active croissante afin d'être en phase avec les tendances démographiques. Cela signifie qu'il faudra augmenter simultanément la valeur ajoutée au niveau de l'exploitation.
- Les ménages, qui sont des vendeurs nets de denrées alimentaires, devront s'efforcer d'obtenir des prix à la production plus élevés pour leurs produits agricoles, de tirer parti de la demande croissante, notamment des marchés urbains en plein développement, afin de trouver des débouchés pour des produits à valeur élevée. On voit ici l'importance de la

«double dépendance» éprouvée par les petits exploitants à l'égard des marchés sur lesquels ils doivent vendre des produits à valeur élevée tout en achetant des produits alimentaires de base.

Il existe une troisième dimension, très liée aux deux précédentes, celle de l'organisation des systèmes et des chaînes alimentaires pour s'assurer qu'une partie importante de la valeur ajoutée générée tout au long de la chaîne alimentaire rémunère le travail, notamment au niveau des exploitations, et va ensuite aux exploitations et aux zones rurales. Les gouvernements et tous les acteurs concernés, notamment les consommateurs, ont un rôle important à jouer pour que cela se produise. La situation reflétera également le choix des ménages non agricoles d'allouer ou non le surcroît de valeur absolue, voire une partie accrue de leurs dépenses, à la consommation alimentaire, ce qui pourrait être lié à la reconnaissance de l'utilité d'autres biens et services produits par la petite agriculture.

La petite agriculture joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire. C'est surtout le cas lorsque l'agriculture est le premier secteur économique et une source de revenus pour la plus grande partie de la population. Mais c'est aussi le cas dans de nombreux pays où d'autres secteurs économiques ont remplacé l'agriculture comme source principale de revenus.

La diversité des trajectoires suivies par l'agriculture, ainsi que la coexistence de modèles dominés par de grandes exploitations et d'autres modèles en vigueur dans des pays où les petits exploitants sont la norme, montrent qu'il existe des alternatives et que la petite agriculture fait partie des options possibles.

Dans tous les pays, même dans ceux où les grandes exploitations prédominent aujourd'hui, le fait que la société puisse reconnaître les fonctions et rôles divers que la petite agriculture peut jouer donne à celle-ci une place spéciale et une certaine viabilité, et définit «une voie pour les investissements» dans un contexte de transformations structurelles.

La petite agriculture jouera un rôle spécial dans les pays où les projections démographiques prévoient une forte augmentation de la population, sachant que ce sont précisément les pays où l'agriculture n'est pas uniquement un fournisseur de denrées alimentaires mais aussi le fournisseur principal d'emplois et de moyens d'existence. Il s'agit souvent de pays qui connaissent des pénuries alimentaires et qui disposent de maigres ressources, surtout en terre et en eau, et n'ont pas les moyens de les exploiter plus efficacement. Ce sont aussi des pays qui sont les plus vulnérables au changement climatique (HLPE, 2012a).

Toutes ces raisons plaident en faveur de l'investissement dans l'agriculture, compte tenu des nombreux rôles qu'elle peut jouer dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et le développement durable, ainsi que dans la fourniture des denrées alimentaires et des revenus là où ils sont les plus nécessaires. Utiliser l'investissement pour augmenter la productivité et contribuer à capter une part plus grande de la valeur ajoutée semble être la solution la plus autonome, dans le sens où elle développe et renforce les capacités à long terme de la petite exploitation familiale.

3 QUELS TYPES D'INVESTISSEMENTS?

Avant de nous pencher sur la voie à suivre en matière d'investissements dans le domaine de la petite agriculture (chap. 4), examinons les principales catégories d'investissements et les différentes options disponibles.

Dans les chapitres précédents, nous avons décrit les obstacles à l'investissement des petits exploitants (chap. 1) ainsi que le rôle et l'importance de la petite agriculture dans le contexte de la transformation structurelle de l'économie (chap. 2), fournissant un contexte solide à la question «Pourquoi investir dans la petite agriculture»? La petite agriculture doit se développer, mais se heurte à une série d'obstacles.

Pour que ces obstacles puissent être franchis, il est indispensable de mieux comprendre les différents types d'investissements à envisager, non seulement au niveau de l'exploitation mais également à des niveaux plus larges, qui sont généralement nécessaires pour faciliter ou permettre les investissements au niveau de l'exploitation. Dans une large mesure, l'absence d'investissements passés constitue une entrave aux investissements présents.

Le présent rapport étant axé sur les obstacles à l'investissement et les moyens de franchir ces obstacles, il est utile de distinguer les différentes grandes catégories d'investissements:

- i) La première de ces catégories comprend les petits investissements dans les avoirs productifs. Ils s'envisagent de manière concrète, du point de vue du petit exploitant, lorsqu'il ou elle doit investir pour améliorer son exploitation (section 3.1).
- ii) La seconde catégorie concerne les investissements dits «de facilitation», qui permettent de franchir les obstacles aux petits investissements de la première catégorie. On peut facilement les décrire en les associant aux obstacles eux-mêmes: investissements qui facilitent les investissements dans les avoirs productifs (section 3.2), investissements qui permettent d'améliorer le fonctionnement des marchés (section 3.3) et investissements dans les institutions (section 3.4), en particulier les institutions qui protègent l'investissement.

À ces deux catégories vient se superposer une autre distinction utile entre les investissements réalisés par les petits exploitants eux-mêmes, individuellement ou collectivement, et ceux qui émanent d'autres acteurs: secteur public, secteur privé, investissements mixtes public-privé, etc.

3.1 Au niveau de l'exploitation: les investissements des petits exploitants dans les avoirs productifs

La pauvreté, le manque d'avoirs, le risque d'un événement inattendu et des revenus maigres, irréguliers et consacrés aux dépenses de première nécessité sont autant de facteurs qui freinent l'investissement des petits exploitants. Le premier objectif doit donc être d'accroître la productivité de ces rares avoirs et de les protéger, eux et les revenus qu'ils engendrent, des risques. Il faut donc améliorer la productivité et l'ajout de valeur au niveau de l'exploitation, tout en renforçant la résilience par des investissements à moyen et à long terme. Eu égard à l'importance des investissements liés à la main-d'œuvre, il convient d'accorder une attention particulière à la réduction des travaux pénibles, que l'on néglige trop souvent.

3.1.1 Améliorer la productivité

Étant donné la faible disponibilité des ressources, et en particulier des terres, l'objectif premier est d'accroître leur productivité, que ce soit sur le plan du volume ou sur celui de la valeur. Comme nous l'avons vu précédemment dans la discussion relative à ce qu'il convient de qualifier de «petit», il est possible d'augmenter la taille économique d'une exploitation sans en augmenter la superficie, grâce à des pratiques de gestion plus performantes: on peut par exemple améliorer l'irrigation (voir par exemple van der Dries, 2002) et la fertilité des sols ou encore modifier l'aménagement des paysages pour renforcer la base des ressources.

Cet accroissement de productivité exige la mise en œuvre, à moindre coût, de solutions techniques adaptées aux besoins des petits exploitants, qui permettent une utilisation plus rentable des maigres ressources disponibles, mobilisent plus efficacement les ressources locales et favorisent l'emploi au niveau local.

Le rendement est la mesure la plus courante de la productivité, en particulier lorsque la pénurie de terres constitue un facteur limitant. Dans de nombreuses régions, il existe d'importants «écarts de rendement», à savoir la différence entre le rendement réel et le rendement maximum qu'il serait possible d'atteindre (en général dans des exploitations très contrôlées) en introduisant de nouvelles variétés et en levant, autant que faire se peut, tous les obstacles. Cet écart donne une idée du potentiel d'amélioration.

Encadré 11 Réduire l'écart entre rendement potentiel et rendement réel impose de prendre en compte la diversité des conditions agroécologiques

En général, le rendement réel des céréales se situe entre 25 et 50 pour cent de leur rendement potentiel. En prenant pour point de référence les niveaux de rendement des meilleurs agriculteurs, on sous-estime généralement les rendements potentiels. De simples modèles de simulation des cultures permettent d'obtenir une estimation plus juste. Une mauvaise fertilité du sol et la présence de mauvaises herbes sont les deux causes principales des écarts de rendement; en améliorant les pratiques agronomiques et en réalisant des investissements ciblés, on peut donc réduire ces écarts de manière significative. **Dans les zones arides, comme au Sénégal**, on pourrait aller jusqu'à doubler les rendements moyens actuels en combinant d'une part l'amélioration de la fertilité du sol et la lutte contre les mauvaises herbes, et d'autre part des investissements et des techniques permettant d'économiser l'eau, au niveau des champs et des paysages, afin de limiter les risques inhérents à la variabilité des pluies, risques qui sont susceptibles de s'accroître avec l'intensification des cultures. Avec des investissements et des techniques similaires et de nouvelles variétés de riz, on pourrait multiplier par quatre les rendements des cultures de riz pluvial du Viet Nam. **Dans les Cerrados du Brésil**, on pourrait faire grimper la production de maïs jusqu'à 5 tonnes/ha en investissant pour améliorer la teneur en matière organique du sol, en adoptant des techniques plus performantes de récupération de l'eau (techniques de paillage et méthodes traditionnelles d'aménagement du paysage permettant d'éviter le ruissellement) et en utilisant des «plantes-relais» pour limiter les pertes d'azote par lixiviation. *L'ajustement de ces recommandations générales à la grande diversité des conditions agroécologiques est une condition sine qua non à leur succès* (Affholder *et al.*, 2013; Tittonell *et al.*, 2007).

Lorsqu'on la mesure en valeur, la productivité est largement tributaire des prix relatifs, en particulier ceux des intrants mais également ceux de l'équipement et des machines. Dans les pays moins développés, la faible disponibilité et le coût élevé des intrants et de l'équipement entravent souvent l'amélioration de la productivité. Il faut donc s'employer, tout d'abord, à mettre en œuvre des solutions techniques qui soient moins dépendantes d'apports extérieurs, ainsi qu'à renforcer les capacités individuelles et collectives par la formation et l'accès à l'information pour plus d'efficacité. Il est également indispensable d'améliorer l'accès des petits exploitants aux intrants dont ils ont besoin (voir section 3.3.1). Souvent, il convient également de faciliter les investissements collectifs (voir 3.2.1), en particulier dans les bâtiments et l'équipement, afin de réduire les coûts individuels. La productivité économique est également sensible à l'évolution des prix relatifs. La hausse des prix des intrants, en particulier les combustibles fossiles et les engrais azotés, pousse à investir dans des solutions qui permettent d'en optimiser l'efficacité. Les technologies de réduction des coûts peuvent se révéler hautement rentables à moyen et à long terme et doivent donc faire l'objet d'une attention particulière, surtout parce qu'elles exigent en général une amélioration de la base de connaissances (agroécologie, agriculture de conservation, etc.) Elles peuvent également nécessiter des investissements - dans les terres, la main-d'œuvre ou même des ressources financières qui ne seront pas rentables à très court terme. L'accroissement de la productivité des cultures principales est un objectif primordial, tout comme l'amélioration de la nutrition et du régime alimentaire des familles, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. Le renforcement des capacités des petits exploitants à développer une production destinée à la subsistance³¹, ainsi que la diversification et l'enrichissement du régime alimentaire des familles, doivent s'inscrire dans le cadre de stratégies coordonnées reposant sur ce que l'on appelle à tort des «récoltes secondaires», des cycles d'élevage à court terme, et la production de lait et de fruits au sein d'unités de production de type «jardin potager», proches de l'habitation. De récentes évaluations montrent que le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la qualité nutritionnelle ne vont pas nécessairement de pair, et qu'il est possible d'agir de manière beaucoup plus efficace en amont, au moment de la conception des interventions: «Même si la sécurité alimentaire et la nutrition sont souvent invoquées pour justifier les interventions agricoles, on n'a que peu orienté intentionnellement la conception des interventions de

³¹ Nous faisons ici référence à l'ajout d'un «volet subsistance aux politiques économiques et sociales visant les plus vulnérables» (voir de Janvry et Sadoulet, 2011)

sorte à garantir que les incidences sur la sécurité alimentaire et de la nutrition soient positives et importantes». Les études mentionnées dans le présent rapport, toutefois, indiquent que ces incidences peuvent souvent être anticipées, et que les projets agricoles peuvent être orientés de manière à maximiser les retombées positives (Levinson, 2011).

Ces produits peuvent également (en cas d'excédent) être introduits sur les marchés locaux et régionaux. Un petit élevage avec un cycle de reproduction court, une production laitière et des jardins diversifiés avec une production de fruits et de légumineuses à proximité de l'habitation sont considérés comme de possibles mesures d'intervention combinant objectifs de protection sociale (sécurité alimentaire et nutrition) et objectifs économiques. Si cette option fait l'objet d'un large consensus, on ne dispose que de peu de résultats empiriques et validés attestant que les programmes visant la production de denrées plus diversifiées par les petits exploitants permettent d'améliorer leur état nutritionnel (Masset *et al.*, 2011).

Le manioc – *Le secret le mieux gardé d'Afrique* (Nweke, Lynam et Spencer, 2002) – est l'exemple parfait d'une plante peu exigeante, adaptée aux environnements relativement pauvres et capable de répondre à la demande des marchés urbains grâce à toute une gamme de produits transformés. Les progrès de la recherche ont fait de cette plante une ressource plus attrayante encore pour les petits exploitants pauvres en ressources (voir Herren (1980) pour la lutte contre la cochenille, et Nweke (2009) pour une vue d'ensemble des progrès en matière de recherche et développement). D'autres produits (fruits, légumineuses, etc.) offrent un excellent potentiel de diversification et permettent d'améliorer l'alimentation quotidienne (Subramanyam *et al.*, 2009). L'introduction de légumineuses en plus grand nombre est un excellent moyen d'améliorer la sécurité alimentaire des petits exploitants (Misiko *et al.*, 2008); en effet, les légumineuses capturent l'azote présent dans l'atmosphère, qui vient alors enrichir les sols, et ils fournissent des protéines (et des lipides, en fonction des variétés). Ce type de cultures peut également être source de revenus. Ce que l'on a longtemps considéré comme des «récoltes secondaires» (céréales secondaires, légumes secs, racines et tubercules, mais également légumes et fruits), pour la simple raison qu'elles ne sont pas négociées comme marchandises sur les marchés internationaux, occupent maintenant une place de choix dans les programmes de recherche et développement, une attention particulière étant accordée à leur utilisation dans l'alimentation et aux techniques de transformation qui leur sont spécifiques. Ensemble, les «plantes», la «transformation des produits alimentaires», les «habitudes alimentaires» ou la «cuisine» doivent être considérées comme autant d'aspects de la diversité de l'alimentation et d'atouts dans les stratégies de développement des marchés³². L'approvisionnement en nourriture des zones rurales et des zones urbaines constitue d'ores et déjà pour la petite agriculture rurale et périurbaine une option commerciale viable, qui pourra être développée dans l'avenir (FAO, 2007). Elle permet par ailleurs de renforcer la sécurité alimentaire, non seulement au niveau de l'exploitation mais également à des niveaux plus généraux.

3.1.2 Renforcer la résilience

La résilience doit être améliorée, tant au niveau de l'exploitation qu'au niveau des paysages, grâce au développement de capacités de production spécifiques qui permettent de diversifier et de stabiliser les systèmes agricoles, notamment face aux aléas du changement climatique: meilleure gestion des terres et de l'eau; diversification par l'introduction de nouvelles cultures, d'animaux d'élevage à cycle court et d'arbres (fruits, fourrage, etc.); plus grande biodiversité dans les variétés de plantes et les espèces d'élevage; etc. Les programmes publics de sélection des semences et l'appui au développement de petites et moyennes entreprises et systèmes semenciers, qui permettent la diffusion d'un matériel génétique adapté aux conditions locales que les agriculteurs pourraient librement stocker, utiliser et échanger, font partie intégrante de ce programme d'action.

Les cultures de rapport et les cultures vivrières ne sont pas incompatibles; elles peuvent très bien être développées ensemble, comme le montre le cas du coton. S'agissant de l'accès aux moyens de production, de récentes publications préconisent les systèmes (Tschirley *et al.*, 2010) non sélectifs; lorsqu'on compare les différents scénarios du point de vue de leurs incidences, le cas du Mali (Gérard *et al.*, 2012) illustre les avantages que présentent les investissements dans la petite agriculture tant pour la population rurale et agricole que pour les pauvres des zones urbaines, qui peuvent ainsi avoir accès à une nourriture moins chère.

³² Voir par exemple les initiatives internationales «GlobalHort» (<http://www.globalhort.org/francais/>) et «Aliments pour les Villes» (<http://www.fao.org/fcit/fcit-home/fr/>).

Le développement de l'élevage (petit et gros) est un modèle de diversification possible pour la petite agriculture, car il peut également constituer une forme d'épargne. L'élevage de petits animaux au cycle de reproduction court est particulièrement bien adapté à ce type d'agriculture et peut fournir des revenus réguliers tout au long de l'année, ce qui constitue un atout certain dans les régions où le système de cultures est marqué par de fortes variations saisonnières. Il en va de même pour la production laitière, qui nécessite une vache au moins mais peut fournir à la fois de la nourriture pour la famille et du lait supplémentaire à commercialiser. Dans les régions humides d'Asie, de nombreux obstacles entravent le développement de l'élevage, alors que la demande émanant des zones urbaines pour ce type de produits ne cesse d'augmenter (Thomas *et al.*, 2002). Les petits exploitants gèrent une grande variété de races locales (par exemple bovins, buffles, moutons, chèvres, etc.), bien adaptées à la diversité des conditions agroclimatiques, qui peuvent être préservées et améliorées. Un point crucial est l'augmentation de la disponibilité des aliments pour animaux tout au long de l'année (en qualité et en quantité) grâce à des associations agriculture-élevage plus efficaces, un domaine auquel les programmes de recherche et développement ne se sont que peu intéressés. Il existe également des possibilités et des solutions techniques permettant une large diffusion de pratiques de gestion de l'élevage améliorées et peu onéreuses (Suzuki *et al.*, 2006) qui limitent les risques d'apparition de maladies susceptibles de réduire la productivité de l'élevage (Devendra et Sevilla, 2002). Si l'on entend améliorer la résilience et l'efficacité du secteur de l'élevage, il est également essentiel de fournir un appui aux institutions telles que les services vétérinaires.

La résilience doit également être renforcée par l'adoption de stratégies de gestion du risque appropriées (voir section 3.2.2) et, au niveau des ménages, par des systèmes de protection sociale adaptés (voir section 3.4.4 et HLPE 2012b).

3.1.3 Modèles de production adaptés à l'environnement des petits exploitants

La question de l'adoption de modèles de production adaptés aux conditions locales n'intéresse pas uniquement les petits agriculteurs: elle concerne le secteur agricole dans son ensemble. Toutefois, cette question revêt une importance toute particulière pour les petits exploitants, car les ressources naturelles constituent l'essentiel de leur capital. S'ils appauvrissent leur capital naturel en ayant recours à des modèles de production non viables, ils détruisent les ressources sur lesquelles reposent leurs moyens d'existence.

Les petits exploitants doivent pouvoir disposer de modèles de production qui fournissent des régimes alimentaires diversifiés et nutritifs pour leur propre consommation. Ces modèles doivent également privilégier leurs forces en tant qu'investisseurs (main-d'œuvre) et compenser leurs faiblesses (manque de liquidités pour l'achat d'intrants onéreux). Comme nous l'avons déjà mentionné, les petits exploitants doivent renforcer leur résilience en diversifiant leurs produits, mais également en amenant une plus grande biodiversité dans leurs champs. Enfin, ils ont besoin de modèles de production qui soient compatibles avec de nouveaux marchés prometteurs pour les produits à forte valeur ajoutée, et qui leur permettent de saisir une plus grande part de cette valeur.

Les agriculteurs, les organisations de la société civile et une partie de la communauté internationale fondent de grands espoirs sur le développement de modèles agricoles plus durables, comme l'agroécologie ou l'intensification durable, tels que définis et préconisés par la FAO dans sa publication (2011b) «Produire plus avec moins». Ces modèles durables peuvent être définis comme suit: des pratiques et systèmes ayant pour objectif d'optimiser la gestion et l'utilisation des ressources naturelles et des services écosystémiques, et bien adaptés aux petits exploitants car n'exigeant que peu d'apports externes. Ces modèles reposent souvent sur un important apport de main-d'œuvre et des investissements collectifs dans l'aménagement des paysages; ils exigent généralement beaucoup de connaissances et doivent donc s'accompagner d'investissements collectifs et publics dans la production et la diffusion de connaissances et d'une collaboration étroite entre les instituts de recherche et de vulgarisation et les petits exploitants (IAASTD, 2009). Les propositions techniques sont en général propres à chaque site, et les perspectives d'une large diffusion de solutions «prêtes à l'emploi» semblent limitées.

Il existe un vaste éventail de technologies agroécologiques, mais en dépit de leurs multiples avantages, seules quelques-unes connaissent une diffusion large et rapide au sein des communautés de petits exploitants (Giller *et al.*, 2009). Il faut donc intensifier la recherche et la vulgarisation. Eu égard à la structure, à la dynamique, aux besoins et aux possibilités des différents types de petite agriculture, l'approche agroécologique est sans nul doute très prometteuse pour ces derniers. Par

ailleurs, il serait irréaliste d'écarter le modèle traditionnel d'intensification, qui peut dans certains cas être adapté et appliqué de manière plus durable. Il ne s'agit pas ici de se prononcer pour ou contre les différents modèles de production que l'on oppose souvent dans les débats, mais de déterminer, en fonction d'un contexte et d'un schéma de transition donnés, lequel de ces modèles sera le mieux adapté pour répondre aux besoins des petits exploitants et de l'environnement.

3.1.4 Réduire la pénibilité, en particulier pour les femmes

Il convient d'accorder une attention particulière à la réduction des travaux agricoles pénibles en investissant de manière judicieuse dans les biens d'équipement. Ce point n'a que rarement mobilisé l'attention des programmes de recherche et développement. Les petits exploitants doivent pouvoir disposer d'un équipement adapté, non pas pour accroître la taille de leur exploitation ou cultiver davantage de terres, mais pour améliorer la productivité de la main-d'œuvre, faciliter le transport des lourdes charges (un point important pour l'amélioration de la fertilité des sols), notamment les récoltes, et réduire les travaux pénibles.

Des programmes doivent être mis en place pour aider les petits exploitants à construire et/ou à étendre leur base de ressources. Pour ce faire, ils peuvent par exemple construire des installations d'irrigation et de drainage, procéder à des travaux de terrassement, améliorer la fertilité du sol, installer des dispositifs anti-érosion, améliorer leur habitation et leurs bâtiments agricoles, installer des clôtures solides, planter des arbres, développer leurs troupeaux, etc. L'investissement de tierces parties est nécessaire pour les tâches les plus lourdes, tandis que les autres travaux peuvent être réalisés par les petits exploitants eux-mêmes.

Il faut encourager ces derniers à faire l'acquisition de machines de petite taille (qui ne nécessitent pas d'augmenter la superficie de l'exploitation mais permettent de réduire les travaux agricoles pénibles) en facilitant leur accès aux marchés et au crédit si nécessaire. L'usage de la plupart de ces machines s'est largement développé en Asie, mais elles restent inconnues dans d'autres endroits, où elles seraient pourtant parfaitement adaptées. Des actions collectives peuvent également être utiles, de petits groupes pouvant s'unir pour l'achat de machines plus importantes.

Il faut ensuite encourager l'utilisation d'équipements de petite taille pour la transformation des produits; là encore, on peut s'inspirer de l'exemple de l'Asie pour tester et adapter ces machines. Ces investissements sont intéressants pour les femmes, qui contrôlent déjà une grande partie du secteur informel de la transformation des denrées alimentaires, mais dans de mauvaises conditions et avec une faible productivité.

Réduire les travaux pénibles signifie également protéger la santé des agriculteurs en leur évitant de devoir manipuler des substances nocives telles que les produits agrochimiques.

Dans les pays en développement, une grande majorité des femmes rurales participent aux travaux agricoles dans les champs; dans leur cas, les «travaux pénibles» se traduisent par des exigences de rendement journalier, un sentiment d'épuisement, des postures difficiles, le transport de charges à mains nues, la perception de la difficulté et la charge de travail (Mrunalini et Snehalatha, 2010). Les femmes rurales ont de longues journées de labeur, au cours desquelles elles doivent jongler avec de multiples tâches: gestion des cultures et de l'élevage, emploi rémunéré, soins aux enfants et autres obligations domestiques (FAO, 2011a). Ces dernières, comme la préparation des repas ou la collecte du bois de chauffe et de l'eau, leur prennent énormément de temps et les empêchent de prendre part à des activités plus lucratives (Blackden et Wodon, 2006). Les femmes étant souvent chargées de collecter toute l'eau utilisée par le ménage, l'introduction de points d'eau dans les villages permettrait de réduire de manière sensible la pénibilité de cette tâche et le temps nécessaire aux femmes et aux filles pour l'accomplir (IFAD, 2007). Les technologies qui assurent une économie de temps et de main-d'œuvre lors des récoltes, comme les faucilles améliorées, les sacs ad hoc, les couteaux ou instruments de coupe pour la récolte des légumes, les houes rotatives ou sarclouses manuelles, les outils pour le battage et le nettoyage, etc. permettent de réduire la pénibilité des travaux des femmes lors des opérations de récolte, de désherbage et de battage (Mrunalini et Snehalatha, 2010).

3.2 Les investissements collectifs, la solution aux avoires limités

3.2.1 Les investissements collectifs dans les avoires productifs

Au niveau de l'exploitation, la décision d'investir ne sera prise que si un ensemble de conditions favorables sont réunies. La question de la productivité joue ici un rôle incontestable, et il existe de nombreux moyens d'améliorer l'efficacité et les résultats des petits exploitants sans pour autant qu'ils doivent augmenter la taille de leur exploitation. D'après ce que nous enseigne Ostrom (1990, 1992, 1993), il faut envisager des règles et des règlements visant à une gestion des ressources naturelles et des investissements (systèmes d'irrigation) plus durable comme un investissement clé pour les petits exploitants. Les preuves empiriques et les principes théoriques fournissent les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un cadre institutionnel qui favorise à la fois les investissements collectifs et les investissements individuels au niveau de l'exploitation.

Les investissements collectifs jouent en effet un rôle essentiel dans l'accroissement et l'amélioration du capital physique et social au niveau de l'exploitation. Ils doivent être consacrés à une gestion améliorée des ressources naturelles, avec pour objectif, au niveau des paysages: i) de collecter de plus grandes quantités d'eau dans le sol; ii) d'augmenter le nombre d'arbres en soutenant les petits exploitants et les organisations; et iii) de mieux organiser l'utilisation des paysages disponibles afin de les rendre plus productifs. On a encouragé ce type d'investissements dans les zones les plus hostiles du Sahel, et les résultats sont impressionnants (Reij et Steeds, 2003). Ces initiatives ayant été mises en œuvre en période de crise, entre 1970 et 1990 (Rochette, 1989), elles nous fournissent une somme énorme de connaissances, étayées par plusieurs publications, sur les ressources à investir et la manière de le faire, en associant des techniques de collecte de l'eau à l'utilisation de plantes et d'arbres légumineux (Sanginga *et al.*, 2003). L'irrigation est un domaine d'investissement stratégique dans les zones exposées à la sécheresse, où les régimes de précipitations sont trop irréguliers, comme dans le nord du Mali. Dans cette région, des investissements judicieux réalisés dans les années 80, associés à des réformes de l'économie de marché, ont permis d'accroître la productivité (rendement) de manière spectaculaire et, partant, d'améliorer les revenus des petits exploitants. Toutefois, la croissance démographique entraîne une réduction de la taille des exploitations, menaçant les finances des ménages; il est dès lors essentiel que ces investissements se poursuivent, et ce à différents niveaux de coûts (Coulibaly, Bélières et Koné, 2006).

Lorsque les contraintes environnementales sont trop fortes et que des solutions telles que l'irrigation par gravité pratiquée au Mali ne sont pas envisageables, la gestion des ressources des paysages ne suffit pas à réduire la pauvreté (Reij, Tappan et Belemvire, 2005), mais elle permet de diminuer les risques de manière sensible, d'accroître les rendements, d'ouvrir la voie à la diversification des régimes alimentaires et, dès lors, d'améliorer la sécurité alimentaire, qui est l'un des fondements de la sécurité publique et de la paix. Une grande attention doit être accordée à ces investissements, qui ne doivent pas se résumer à une meilleure gestion «matérielle» des terres, comme le montrent les nombreux échecs essuyés au cours de la période coloniale et au début de la période postcoloniale. La gestion des terres est avant tout une question d'ordre social et technique, et elle requiert un réel investissement en matière de connaissances, pour bien comprendre les régimes fonciers et les droits y afférents (Crowley et Carter, 2000).

Lorsqu'on cherche à améliorer la fertilité de sols pauvres, l'investissement est une condition indispensable à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Les solutions doivent être adaptées aux situations locales, et tenir compte notamment de l'hétérogénéité sociale, comme nous l'avons déjà mentionné (Lahmar *et al.*, 2012, Tiltonell *et al.*, 2010). Ce type d'investissements s'accompagne généralement d'un surcroît de travail, entraîne le transport de matériel lourd et exige de la main-d'œuvre, qui ne va pas sans coûts d'opportunité (en raison de la nécessité de gagner de l'argent et de la diversité des options disponibles). Il faut ici examiner la possibilité d'envisager l'appui aux petits exploitants dans une perspective plus large, en combinant instruments de protection sociale (transferts assortis de conditions, en nature ou en espèces) et aides agricoles (accès aux services agricoles).

Investir dans la fertilité des sols pauvres est une condition essentielle à l'utilisation (le cas échéant) d'intrants plus traditionnels, qui peuvent contribuer à la sécurité alimentaire en augmentant les rendements. Ces options ne sont pas incompatibles, mais si le sol n'est pas suffisamment fertile, il est inutile et non rentable d'encourager les petits exploitants à utiliser d'autres intrants. Ceux-ci doivent être utilisés de manière judicieuse, en évitant les surdoses ou une gestion mal avisée qui serait

nuisible pour la santé humaine, coûteuse, inefficace et source d'externalités environnementales négatives.

Encadré 12 Adapter l'agriculture de conservation aux conditions locales

Dans les zones semi-arides d'Afrique, les petits exploitants se trouvent dans une position de plus en plus vulnérable en raison des effets directs et indirects du changement climatique, de la pression démographique et de la dégradation des ressources. Dans ces régions, on encourage l'agriculture de conservation comme solution de remplacement, afin de rétablir la productivité du sol grâce à une utilisation plus efficace de l'eau et des substances nutritives. Pourtant, ce type d'agriculture a du mal à s'imposer, pour plusieurs raisons d'ordre technique mais essentiellement parce qu'on l'a souvent présentée comme un « bloc », sans véritable adaptation aux conditions locales. Assurer la participation des exploitants à la conception et à la mise en œuvre de pratiques agricoles de conservation est l'approche préconisée par l'initiative ABACO (Agro-ecology Based Aggradation-Conservation agriculture), qui rassemble des scientifiques et des praticiens d'Afrique occidentale, orientale et australe sous la coordination du réseau African Conservation Tillage (www.act-africa.org). L'initiative ABACO se fonde sur des mesures agroécologiques intensives pour la remise en état des sols et l'amélioration de la productivité de l'eau dans les régions semi-arides, mesures qui ont été appliquées, testées et diffusées par l'intermédiaire de plateformes locales d'innovation collaborative. Plutôt que de recourir à des définitions rigides des méthodes d'agriculture de conservation, qui pourraient ne pas fonctionner partout, ABACO propose une exploration des meilleures formes de participation pour les différents sites. Des modélisations sont utilisées aux fins d'analyses comparatives à long terme et sur plusieurs échelles, du champ à l'exploitation et aux territoires, qui permettent d'éclairer l'élaboration des politiques. Les résultats préliminaires obtenus sur le terrain sont utilisés ici pour illustrer et examiner les principes d'ABACO, qui pourraient également s'appliquer à d'autres régions que les zones semi-arides d'Afrique (Tittonell *et al.*, 2012).

3.2.2 Investir dans les stratégies de gestion du risque

Comme le montre la section 1.3.1, de multiples risques et obstacles entravent l'investissement dans la petite agriculture. L'investissement est, par nature, une activité risquée. Inversement, la complexité des différents types de risques (biotiques, climatiques, économiques, etc.) auxquels le secteur agricole doit faire face constitue l'un des principaux obstacles à l'investissement.

Les risques auxquels sont exposés les producteurs peuvent entraîner pour eux de lourdes pertes et les forcer à vendre leurs avoirs et/ou compromettre leur capacité à rembourser un prêt. Dans le pire des cas, ils peuvent se voir contraints de vendre leurs avoirs productifs en dessous de leur valeur d'achat, alors qu'ils n'ont pas terminé de les payer. Ces risques peuvent également avoir des répercussions directes sur les portefeuilles d'actifs. L'exemple de la sécheresse dans un système pastoral (Gitz et Meybeck, 2012) montre comment les conséquences à court et à long terme d'un choc peuvent produire un effet cumulé sur les moyens d'existence en érodant les avoirs productifs (bétail, pâturages). La vulnérabilité face au risque, en elle-même, décourage l'investissement et entrave l'accès au crédit; il est dès lors essentiel que toute stratégie d'investissement s'attache à réduire la vulnérabilité des producteurs face aux risques non assurés et à renforcer leur capacité de résistance aux chocs.

Les producteurs sont exposés à différents types de risques (instabilité politique, risques économiques et autres risques liés aux prix, risques climatiques, risques environnementaux, organismes nuisibles et maladies³³), et ce à plus ou moins grande échelle. Le risque lié au rendement des cultures de base est particulièrement important pour les petits exploitants, qui consomment en général une grande partie de leur propre production. Les agriculteurs sont également exposés à l'insécurité foncière et à une instabilité d'accès aux marchés et aux intrants (engrais, semences, pesticides, aliments pour animaux d'élevage), que ce soit sur le plan de la qualité ou sur celui de la quantité. Souvent, lorsque des risques de nature diverse se superposent, leurs effets sont démultipliés: par exemple, du bétail qui serait déjà affaibli par un manque de fourrage en période de sécheresse serait plus exposé aux maladies; ou encore, une maigre récolte pourrait entraîner une pénurie de semences pour la saison de végétation suivante. Il est en outre très probable que le changement climatique accentue tout un

³³ Pour ne citer qu'un seul exemple, 62,5 pour cent des petits ruminants de la planète sont susceptibles d'être contaminés par la peste des petits ruminants.

ensemble de risques naturels et environnementaux, notamment ceux liés aux organismes nuisibles et aux maladies. La variabilité accrue du climat risque également d'exacerber la volatilité des prix.

Lorsqu'on élabore une stratégie globale de lutte contre les risques et vulnérabilités (cf. 1.3.1), trois approches différentes doivent être envisagées:

- A) Gestion des risques (*ex ante*, liée aux chocs): réduire la vulnérabilité des systèmes de production ou de subsistance face aux chocs (par exemple, au moyen de systèmes de détection rapide des risques émergents, puis de réduction ou d'élimination d'un risque spécifique) et augmenter, *ex ante*, la capacité de résistance de ces systèmes.
- B) Adaptation aux risques (*ex post*, liée aux chocs): veiller à ce que les acteurs (agriculteurs, communautés, petits transformateurs d'aliments, consommateurs pauvres) fragilisés et exposés à l'insécurité alimentaire en raison d'un choc puissent bénéficier d'un accès permanent à la nourriture et de régimes alimentaires appropriés, et maintenir le niveau de leurs avoirs et leurs moyens d'existence grâce à la mise en place d'assurances mutuelles et de filets de sécurité sociale (voir section 3.4.4).
- C) Récupération: aider les systèmes à se rétablir après un choc.

Ces stratégies doivent donc s'appuyer sur une combinaison de plusieurs politiques ciblées, destinées de manière spécifique aux différents acteurs et aux différentes catégories de risques.

Encadré 13 La prévention, une forme d'investissement

La mise en place de centres de lutte antiacridienne, dans le cadre du programme EMPRES (Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes), constitue une avancée décisive, s'agissant de permettre aux pays d'être prêts, à tout moment, à réagir à un début d'invasion de criquets pèlerins. D'après les estimations, le coût annuel des mesures de prévention mises en place dans la partie occidentale de l'Afrique s'élève à 3,3 millions d'USD, ce qui représente moins de 0,6 pour cent des coûts engendrés par la grande invasion de 2003-2005 (Brader *et al.*, 2006, et Cossée *et al.*, 2009).

La collaboration internationale mise en place dans le cadre du projet de résistance durable à la rouille de la feuille et de la tige du blé (Dubin et Brennan 2009) est un autre exemple de la manière dont le contrôle et la réaction rapide permettent d'éviter les pertes majeures, dans ce cas-ci en mettant à disposition des semences de variétés résistantes à la nouvelle souche de rouille, l'Ug99.

La peste des petits ruminants constitue une menace majeure pour la production animale dans les régions vulnérables, en particulier pour les petits ruminants, que l'on trouve souvent dans des systèmes de production extensive marginalisés et/ou qui sont produits par des personnes ne bénéficiant que d'un accès limité aux services, comme les femmes et les pasteurs, dont ces animaux sont souvent la principale ressource. Au niveau national, les acteurs de ce type d'élevage n'ont que peu voix au chapitre en politique, et cette maladie (comme la santé de ces animaux, de manière générale) ne mobilise pas l'attention. En raison d'un cycle de reproduction relativement court, les éleveurs hésitent à investir dans la santé animale ou les vaccins, de tels investissements leur semblant peu rentables.

Toutefois, la réalité des dégâts causés par la peste des petits ruminants aux éleveurs vulnérables témoigne de la nécessité de mettre en place des stratégies dans le cadre desquelles les propriétaires investiraient pour améliorer leurs propres systèmes de production, et le secteur privé améliorerait les canaux de distribution des traitements vétérinaires (FAO, 2013b; Njeumi et Rossiter, 2012).

Les politiques visant à renforcer la capacité de résistance des avoirs et des investissements des petits exploitants face aux différents types de risques comprennent des mesures destinées à améliorer la résilience économique au niveau de l'exploitation, et ce par divers moyens: en augmentant les revenus des petits exploitants; en encourageant la diversification (voir section 3.1.2), en particulier si les risques touchant leurs différentes activités ne sont pas corrélés; ou en mettant en place des mécanismes de compensation (assurances), notamment en cas de perte d'un capital productif. Elles incluent également des mesures destinées à réduire ou à éliminer certains risques spécifiques, comme les organismes nuisibles ou les maladies animales³⁴, notamment en mettant en

³⁴ Le succès du Programme mondial d'éradication de la peste bovine a permis de supprimer un risque majeur pour le bétail et pour les moyens d'existence.

place des réseaux d'observations perfectionnés permettant une réaction rapide³⁵. Souvent, la meilleure réaction en cas d'infestation par un organisme nuisible est l'introduction d'une nouvelle variété, plus résistante à l'organisme en question (Allara *et al.*, 2012).

D'autres mesures permettent d'empêcher la perte d'avoirs productifs (comme les banques d'aliments pour nourrir le bétail pendant les sécheresses) ou d'accélérer la récupération (comme la mise à disposition de semences).

La vulnérabilité aux chocs non assurés est l'un des principaux facteurs de pauvreté. L'adaptation aux risques et leur gestion permettent de réduire cette vulnérabilité. Dans les deux cas, des investissements coûteux sont nécessaires, mais ils sont probablement le moyen le plus rentable d'améliorer la viabilité à long terme et le bien-être des petits exploitants.

3.3 Les investissements de facilitation

3.3.1 Améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés des intrants

Les petits exploitants pâtissent souvent d'un accès limité aux intrants et aux services dont ils ont besoin pour investir ou pour tirer le meilleur parti de leurs investissements, et ce en raison d'infrastructures de mauvaise qualité, de prix élevés et de produits inadaptés. Donner aux petits exploitants l'accès à des produits et à des services appropriés constitue un défi de taille.

Les marchés locaux jouent un rôle essentiel pour leur fournir des semences adaptées (Lipper, Anderson et Dalton, 2010). Dans la province de Cochabamba, en Bolivie, les agriculteurs vendent des pommes de terre comme semences, parfois directement aux autres agriculteurs, mais souvent à des intermédiaires, des femmes pour la plupart. Celles-ci sont des acteurs de premier plan: elles jouent un rôle de facilitation, stockant, transportant et revendant les pommes de terre pour répondre à la demande de semences de différentes régions en différentes saisons. Elles sont également d'importants fournisseurs d'intrants et de crédit pour les agriculteurs (Almekinders *et al.*, 2010).

La création d'entreprises semencières locales permet de fournir aux petits exploitants des semences mieux adaptées à leurs besoins, et favorise la création d'emplois de sélectionneurs et de producteurs de semences au niveau local. Toutes ces activités ouvrent de nouvelles perspectives pour la création d'entreprises locales, adaptées aux besoins des petits exploitants. Même si les organisations et les modèles commerciaux doivent être adaptés à chaque situation, des études montrent qu'ils peuvent produire de la valeur ajoutée et créer de l'activité pour les agriculteurs (Van Mele *et al.*, 2011).

Le succès des silos métalliques, adoptés en grand nombre pour réduire les pertes après récolte, a été favorisé par les petites entreprises rurales qui les ont construits. À titre d'exemple, en 2007, on comptait 892 fabricants de silos métalliques à El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua. Des études montrent que la participation du secteur privé à la production des silos, tout comme l'intérêt des agriculteurs, sont essentiels à la diffusion à plus grande échelle de cette technologie (Tadele *et al.*, 2011).

Ces exemples témoignent de l'importance des acteurs locaux pour la fourniture d'intrants et de services favorisant l'investissement. Ils font en sorte que ceux-ci soient adaptés aux besoins des petits exploitants, la proximité favorisant la compréhension et la confiance, particulièrement importantes pour les décisions à long terme.

Les organisations de petits exploitants peuvent également jouer un rôle prépondérant à cet égard, et contribuer à réduire les coûts.

L'implantation de petites entreprises locales qui se consacrent à la fourniture d'intrants et de services aux petits exploitants peut également entraîner l'apparition de nouvelles activités et sources de revenus. L'adoption de la technique d'application d'urée en profondeur au Bangladesh, par exemple, a mené à la création de 2 500 petites entreprises, appartenant généralement à des femmes, qui

³⁵ La mise en place de centres de lutte antiacridienne, dans le cadre du programme EMPRES (Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes), constitue une avancée décisive puisqu'elle vise à permettre aux pays d'être prêts, à tout moment, à réagir dès le début d'une invasion de criquets pèlerins.

préparent des briquettes à partir d'engrais importés³⁶. De manière plus générale, il est également nécessaire de préparer, au niveau local, de petits sacs d'intrants, d'engrais ou de semences produits par de grandes entreprises, afin de les adapter aux besoins des petits exploitants. Tout ceci favorise la création de petites sociétés, appartenant souvent à des femmes et exploitées par celles-ci.

3.3.2 Investir pour développer des marchés qui favorisent les petits exploitants

En ce qui concerne les marchés, nos recommandations accordent la priorité la plus élevée aux marchés intérieurs, à savoir les produits qui composent traditionnellement le régime alimentaire quotidien dans un pays donné, dans toute leur diversité (fruits, légumes, lait et produits d'origine animale, y compris le poisson issu des zones continentales). Ces produits font également partie de l'alimentation quotidienne des populations à faible revenu. Pour la petite agriculture, les marchés urbains (grandes villes et villes de taille moyenne en expansion) sont appelés à devenir un puissant moteur de croissance. Lorsque cela est nécessaire, et pendant des périodes déterminées, il est possible que ces marchés doivent être protégés pour permettre aux petits exploitants de renforcer leurs capacités de production.

Pour établir ou renforcer les liens qui existent entre la petite agriculture d'une part et les marchés intérieurs en expansion d'autre part, différentes stratégies soigneusement coordonnées sont nécessaires. En aval, au niveau du consommateur, il faut moderniser les marchés alimentaires de gros et de détail des grandes villes et des villes de taille moyenne. Pour ce faire, il est nécessaire d'investir dans les infrastructures (stockage, entrepôts frigorifiques, électricité, eau propre, pavage, accès, succursales bancaires, réglementation des poids et mesures), mais également dans une gestion moderne des marchés eux-mêmes et enfin, très important, dans l'élaboration de règles définissant des classes et normes de qualité et les poids et mesures, règles que les responsables doivent faire appliquer. En amont, au niveau de l'exploitation, des formations, des informations sur les marchés, des services de conseils commerciaux et la mise en place de groupements de producteurs sont indispensables à un meilleur fonctionnement des marchés traditionnels. Les investissements publics jouent ici un rôle décisif³⁷.

Comme nous l'avons déjà vu, la petite agriculture ne se situe pas à l'extérieur des marchés. Il n'est donc nul besoin de la «relier» à ceux-ci. La question essentielle est plutôt de savoir comment investir et avec quelles parties prenantes accroître et conserver la valeur ajoutée au niveau de l'exploitation et du territoire. Il faut tout d'abord prendre conscience que la production de «produits de base» est souvent menacée par une concurrence déloyale sur les marchés intérieurs. Si les marchés sont défavorables, la part de valeur qui revient à l'exploitation peut chuter. Lorsque cela est possible, obtenir pour les produits un label de qualité en les soumettant à un traitement spécifique peut constituer une option intéressante pour se différencier, ajouter de la valeur au produit et échapper à la concurrence. Contrairement aux idées reçues, ces marchés ne sont pas des marchés de niche; ils représentent en général une grande partie des petits exploitants. Dans les pays développés, en France par exemple, cette proportion peut atteindre les 20 pour cent (Bonneuil *et al.*, 2006); voir aussi De Roest et Menghi (2000). L'existence d'une relation identitaire entre les ressources humaines et naturelles, qui découle d'un savoir-faire régional en matière de production et de transformation des denrées, a joué un rôle déterminant dans l'apparition de ce type d'approches³⁸, dans lesquelles les petits exploitants bénéficient d'un avantage comparatif et peuvent faire jouer les réseaux coopératifs de proximité, la spécificité des avoirs et les liens de la région avec l'extérieur pour accéder aux marchés (Perrier-Cornet, 2009).

Ces produits sont également traités localement et produisent donc de la valeur ajoutée au niveau local. La transformation des produits alimentaires et les autres opérations d'ajout de valeur au niveau de l'exploitation ou dans de petites et moyennes entreprises doivent être encouragées, car elles sont

³⁶ Centre international de développement des engrais 2011, application en profondeur des engrais [http://ifdc.org/getdoc/81fcf68e-c3b8-406a-a252-5148b99d8684/Fertilizer_Deep_Placement_\(UDP\)](http://ifdc.org/getdoc/81fcf68e-c3b8-406a-a252-5148b99d8684/Fertilizer_Deep_Placement_(UDP)).

³⁷ Il est intéressant de noter que dans les pays développés, on enregistre une expansion impressionnante des marchés de producteurs et d'autres types de circuits courts qui créent des liens directs entre la production et la consommation de produits locaux frais et de haute qualité. Les systèmes européens d'appellation d'origine protégée (AOP), d'indication géographique protégée (IGP) et de spécialité traditionnelle garantie (STG) ont considérablement encouragé cet essor.

³⁸ Voir le site Internet de la FAO, par exemple <http://www.foodquality-origin.org/ressources/autres-documents/fr/>.

une composante essentielle des stratégies de subsistance des petits exploitants, renforcent leur autonomie et leurs capacités et améliorent leur accès aux marchés. Investir dans des traitements qui permettent de conserver les produits plus longtemps est une manière de compenser le manque d'infrastructures des marchés et le caractère saisonnier de la production et des revenus, et de conserver la valeur ajoutée au niveau des petits exploitants et des territoires.

Lorsque c'est possible, les marchés locaux, où les producteurs et les consommateurs se rencontrent directement (circuits courts), doivent être encouragés et développés. Cette approche commence à se répandre dans les pays de l'hémisphère Nord, mais reste relativement limitée en volume; elle a également fait son apparition dans les pays émergents et les pays en développement, grâce à des associations et à des réseaux de femmes, par exemple, qui mettent directement en contact les producteurs ou les transformateurs locaux avec les consommateurs urbains. Les mouvements sociaux peuvent faire énormément pour la création et le développement de ces nouveaux segments du marché, qui reposent sur une compréhension mutuelle et un nouveau type de relations entre producteurs et consommateurs. Comme le montrent de nombreux exemples à travers l'Europe, les autorités nationales, régionales mais également locales peuvent fournir un appui efficace au développement de ces marchés en améliorant les infrastructures et en ouvrant l'espace réglementaire. Ces objectifs, et l'appui des politiques publiques en général, doivent être une priorité.

Des partenariats public-privé peuvent être conclus entre les autorités locales, les commerçants et leurs associations, les groupements de producteurs et les institutions nationales aux fins du développement et de la gouvernance des infrastructures et réglementations des marchés. On peut très bien à la fois encourager la création de groupements de producteurs, qui leur donnent davantage de poids sur les marchés et permettent de réduire les coûts des transactions, et soutenir les commerçants locaux ou les petits transformateurs. Ce faisant, on encourage le développement d'une économie de marché équitable, qui limite les positions dominantes et déloyales.

3.3.3 Améliorer l'accès des petits exploitants aux services financiers

Les petits exploitants n'ont actuellement que peu accès au crédit, et cela doit changer: il est urgent de mettre en place des programmes novateurs, et on peut à cet égard tirer des enseignements des systèmes de coopératives qui, depuis très longtemps, fondent leur fonctionnement sur des liens et des principes de solidarité. Les mécanismes financiers informels doivent être institutionnalisés et reliés aux systèmes officiels. En s'appuyant sur des relations de confiance au niveau de la collectivité (capital social), les petits exploitants peuvent organiser leurs fonds communs de sorte à regrouper leur épargne pour investir ensemble dans leur agriculture. Ces fonds peuvent également être soutenus par des institutions financières privées, avec des garanties publiques. Des réseaux informels existant déjà dans les zones rurales, cette solution communautaire offre aux petits exploitants d'excellentes possibilités de bénéficier de services financiers adaptés.

Encadré 14 Banques coopératives: la Rabobank, les enseignements du passé au service de l'avenir

En réaction à la profonde crise agraire des années 1880, les agriculteurs ont créé, sur tout le territoire des Pays-Bas, un réseau dense de banques coopératives. Il s'agissait à l'origine de petites banques, fonctionnant au niveau des villages et bénéficiant parfois de l'appui du clergé et/ou des intellectuels locaux (des enseignants, par exemple). Bien que petites, ces banques ont joué un rôle de premier plan dans la relance du secteur agricole du pays et l'essor qui s'en est suivi.

Ces banques locales ont ensuite fusionné pour donner naissance à la Rabobank, qui est aujourd'hui une institution solide active sur la scène internationale. Il s'agit toujours d'une coopérative, ce qui, au cours de la récente crise financière, s'est révélé un avantage non négligeable. La Rabobank finance de nombreuses exploitations agricoles et industries alimentaires.

Le Groupe Rabobank a lancé plusieurs programmes dans des pays en développement et soutient la mise en place de systèmes bancaires novateurs et coopératifs. L'un de ses objectifs est de «corriger ou d'atténuer les incidences négatives des défaillances du marché au bénéfice des membres (de ces coopératives)» (Rabobank Group, 2012a). La Rabobank estime également que les coopératives sont «essentiels à l'intégration des petits exploitants dans les chaînes de valeur» (Rabobank Group, 2012b). Un cadre pour une stratégie alimentaire sans exclusive a été mis au point.

Les États et les institutions financières (les banques, mais également les fonds de pension et les compagnies d'assurance) devraient étudier les possibilités pour ces dernières de consacrer une partie déterminée de leur capacité de prêt aux petits exploitants. En leur offrant des garanties publiques, les gouvernements ou les institutions publiques de financement peuvent encourager les institutions financières privées qui soutiennent l'investissement des petits exploitants à proposer des services financiers adaptés, tout en les délestant d'une partie de la charge inhérente à ces prêts. Les coopératives ou les groupements de petits exploitants peuvent collaborer avec les institutions financières publiques et privées pour encourager les petits exploitants à mieux s'informer au sujet des services financiers, des investissements efficaces et de la gestion des risques. Ces initiatives des groupements et des coopératives joueront un rôle essentiel pour permettre aux petits exploitants d'accéder aux services financiers et les encourager à investir davantage. Il est important d'élargir le rôle des petites et moyennes entreprises (PME) dans la transformation des produits alimentaires; ceci vaut également pour la transformation sur le lieu de l'exploitation. L'espace réglementaire doit être adapté aux réalités à la fois des PME et de la transformation dans l'exploitation agricole; cette responsabilité incombe aux États. Le seul crédit ne permettra pas d'améliorer la productivité, à moins de s'accompagner de propositions techniques pertinentes, comme l'a montré une récente étude (voir Encadré 15) commandée par l'Agence Française de Développement (AFD) (Jessop *et al.*, 2012).

Encadré 15 Créer un accès au financement agricole

Cette étude souligne que les faiblesses et les risques inhérents à l'agriculture ne peuvent être supprimés par les institutions financières à l'aide de produits financiers. Les auteurs avancent que le crédit agricole ne suffit pas à faire pousser le blé et que les assurances agricoles n'empêchent pas les intempéries de détruire les cultures. En effet, des décennies de programmes de crédit agricole n'ont eu que peu d'incidences sur le développement du secteur. Dans une certaine mesure, elles peuvent même avoir eu l'effet inverse, comme en Tunisie et en Inde, où les agriculteurs se sont surendettés sans effets sensibles sur leurs performances agricoles. Pour produire des effets sur l'agriculture, les investissements doivent être structurés de manière à inciter les agriculteurs à innover. Les six pays concernés par l'étude fournissent des exemples qui permettent d'illustrer cette théorie. Les éléments indispensables à des financements agricoles novateurs sont les suivants: i) réduction des coûts de mise à disposition des fonds (méthodes de prêt efficaces, technologie); ii) adaptation aux modèles de croissance et aux cycles des flux de trésorerie; iii) utilisation de chaînes de valeur pour garantir un remboursement correct du prêt (que le prêt soit utilisé aux fins prévues, qu'il permette d'accroître la productivité, que l'agriculteur vende à l'acheteur prévu et à un prix juste qui lui permette de rembourser le prêt). La chaîne de valeur est en effet un élément central de presque tous les programmes de financement agricole novateurs et est indispensable à la gestion des risques des banques. Beaucoup des exemples pratiques présentés dans cette étude se fondent sur la logique de la chaîne de valeur. Les risques liés au crédit peuvent être réduits au moyen d'un contrat de vente viable avec transfert de technologie implicite. Le facteur de déclenchement du financement de la chaîne de valeur est l'établissement d'un lien entre les différents partenaires de la chaîne; le financement en lui-même n'est que l'huile qui fait tourner les rouages. De même, les exemples les plus réussis de garantie ou d'assurance en matière de crédit agricole visent presque tous à permettre à la chaîne de valeur de fonctionner sans heurts. En réduisant les risques liés au rendement et aux prix, les producteurs et les acheteurs peuvent collaborer de manière efficace au sein de la chaîne de valeur. Il ne fait dès lors aucun doute que ce concept de chaîne de valeur doit être au cœur de l'élaboration des programmes de financement agricole.

Source: de Jessop *et al.* (2012).

En ce qui concerne l'accès aux investissements pour les ressources productives, les institutions de microcrédit ont souvent été considérées comme un substitut aux programmes de crédit qui étaient d'application avant la mise en œuvre de politiques d'ajustement structurel. Toutefois, de récentes études confirment que ce type de mécanisme ne permet pas de répondre à tous les besoins du secteur agricole (voir Encadré 16). Ils ont cependant des répercussions sur les budgets des ménages, comme dans le cas de la protection sociale, et ces effets peuvent encourager les stratégies d'investissement, mais de manière indirecte. Malheureusement, ces mécanismes sont encore assortis de taux d'intérêt élevés, ce qui induit un risque pour les plus vulnérables.

Encadré 16 Institutions de microcrédit et investissements

Les institutions de microcrédit ne sont pas une solution pour soutenir les investissements agricoles, à moins de recevoir des moyens suffisants pour travailler dans cette direction.

La plupart de ces organismes sont plutôt orientés vers les activités urbaines, qui semblent moins risquées et plus rentables; dans les zones rurales, priorité est accordée à la consommation et aux dépenses des ménages (alimentation, santé et éducation); l'agriculture passe après ces activités moins risquées. Les produits financiers mis au point par les institutions de microcrédit ne sont pas destinés à soutenir l'investissement, ni même à financer les dépenses saisonnières à court terme nécessaires aux cultures. Les investissements destinés à améliorer les conditions de production ne sont pas financés.

«Le financement à des fins agricoles étant généralement un financement de long terme, portant sur des volumes relativement élevés, les produits traditionnels de microcrédit, s'ils sont utilisés seuls, semblent trop rigides et peu adaptés. Généralement, la production agricole est également exposée à des risques covariants, inhérents au fait que les agriculteurs cultivent en général les mêmes plantes dans les mêmes endroits. Les produits de microcrédit sont le plus souvent des produits à court terme et à petite échelle, et sont dès lors plus adaptés aux entreprises commerciales (extra-agricoles ou non agricoles) qui connaissent un taux de rotation élevé» (Marr, 2012).

Voir également Korth *et al.* (2012) et Van Rooyen, Stewart et De Wet (2012) pour une méta-analyse mettant en exergue les faiblesses méthodologiques de l'évaluation, lorsque celle-ci existe. Les résultats revus du projet ont montré une incidence positive – quoique limitée – sur l'alimentation et la nutrition des enfants lorsque les bénéficiaires du projet étaient des femmes, et des effets très limités, voire contre-productifs, sur la scolarisation des enfants.

Nous faisons également référence à des dispositions financières de plus en plus souvent fondées sur une approche par chaîne de valeur (Jessop *et al.*, 2012; FAO, 2012a). Cette approche utilise les relations fondées sur l'exécution de transactions entre les différents acteurs de la chaîne de valeur, comme les fournisseurs d'intrants, les petits exploitants, les transformateurs d'aliments, les détaillants et les consommateurs. Si ces acteurs, dont l'action est coordonnée selon un axe vertical, peuvent bénéficier de services financiers fournis par des institutions externes, ils peuvent également s'organiser pour l'utilisation de l'argent des prêts, ce qui aura par exemple pour effet d'améliorer leurs connaissances financières. Il existe plusieurs types d'approche par chaîne de valeur: agriculture contractuelle, crédit-stockage, etc. En général, le crédit est garanti par la vente anticipée de la future récolte. Ces approches, qui sont souvent adoptées pour les cultures d'exportation et liées aux banques publiques de développement, peuvent être orientées vers les denrées de base locales pour améliorer les conditions de sécurité alimentaire (voir la section ci-après du présent rapport concernant l'agriculture contractuelle).

3.3.4 Agriculture contractuelle et investissements: conditions économiques et institutionnelles pour un processus sans exclusive

Les avantages et inconvénients de l'agriculture contractuelle font l'objet d'une vaste controverse. Si de nombreuses études ont évalué les effets positifs de ce type d'agriculture sur les petits exploitants (Minten, Randrianarison et Swinnen, 2009), d'autres ont démontré qu'il avait ses limites en ce qui concerne leur intégration et pouvait même entraîner une détérioration de leur bien-être (Iwasa, 2005); (Tsurumi, 1982). Il est important de souligner ici que l'agriculture contractuelle n'est pas une solution miracle aux problèmes des petits exploitants, et qu'elle n'est pas applicable à tous les petits exploitants dans le monde (Miyata, Minot et Hu, 2009). Étant donné ces limites, nous envisagerons dans la présente section les conditions économiques et institutionnelles qui doivent être réunies pour une agriculture contractuelle sans exclusive.

Le principe de l'agriculture contractuelle est le suivant: un acheteur de produits agricoles (par exemple un transformateur agroalimentaire, une société d'exportation, un grossiste spécialisé, un supermarché ou un intermédiaire travaillant en son nom) établit un contrat ou un quasi-contrat avec un producteur agricole ou avec un groupement informel ou une organisation officielle de producteurs pour l'achat d'un volume donné, à une date estimée, sous certaines conditions (comprenant généralement des normes de qualité pour le produit), à un prix préétabli ou à un prix qui ne variera que dans une fourchette plus ou moins fixée, en fonction de la conjoncture au moment de la livraison. Parfois, mais pas toujours, les dispositions du contrat peuvent prévoir la fourniture, par l'acheteur ou

par le producteur, de crédit, d'intrants agricoles, de conseils techniques, de services de mécanisation, de transport, etc.; le coût de ces biens et services est alors déduit du paiement final au producteur. Ce mécanisme est très répandu dans le monde depuis les années 70 (voir Encadré 17 et Encadré 18).

On estime que l'agriculture contractuelle peut être bénéfique aux petits exploitants essentiellement à deux égards: d'une part elle réduit les risques de marché, et d'autre part elle compense leur situation défavorable (par exemple l'absence ou le rationnement du crédit accessible en dehors du contrat, ou encore le manque d'accès au marché et à des informations et technologies à jour et pertinentes). Du point de vue des acheteurs, qui sont en général des entreprises moyennes à grandes, l'agriculture contractuelle constitue un moyen de transférer les risques inhérents à la volatilité des prix sur les marchés et au changement climatique aux producteurs ou de diluer ces risques en passant des contrats dans différentes régions d'un pays, de diminuer les coûts de supervision de la main-d'œuvre, de gagner l'accès aux produits sans devoir investir dans des terres, et d'introduire de nouveaux produits pour lesquels il existe une demande sur les marchés mais qui ne sont pas disponibles en quantité suffisante. On fait souvent remarquer que cette relation «gagnant-gagnant» offre de multiples avantages aux petits exploitants, en améliorant leurs moyens d'existence et en leur donnant accès à un processus de modernisation ouvert à tous.

Henson (2006) résume bien certaines des raisons principales pour lesquelles les moyennes et grandes entreprises situées en aval sont intéressées par ce système de contrats avec les petits exploitants: «Il apparaît que les petits producteurs peuvent avoir des coûts de production plus faibles, et même si leur marge d'économies d'échelle est souvent limitée pour de nombreuses cultures à forte valeur ajoutée, les petits exploitants peuvent produire des légumes et des fruits exigeant beaucoup d'attention à des conditions concurrentielles, par exemple lorsque la sévérité des normes de qualité nécessite beaucoup de main-d'œuvre». D'après Glover et Kusterer (1990), il est possible que les entreprises préfèrent travailler avec les petits exploitants car ils sont moins organisés que les travailleurs des plantations et donc moins susceptibles de les mettre en cause. En outre, l'agriculture contractuelle avec les petits exploitants peut attirer plusieurs types d'appui, principalement financier, appui des autorités locales, des agences internationales de développement agricole et des ONG pour des programmes de développement rural ou de réduction de la pauvreté. On sait que de grandes entreprises choisissent parfois de s'approvisionner chez les petits producteurs, même lorsque de grandes entreprises agricoles sont à leur disposition. Reardon *et al.* (2009), par exemple, citent plusieurs exemples de ce type de pratique (Milicevic, Berdegue et Reardon, 1998) dans le secteur de la transformation de la tomate au Chili. Les petits exploitants sont parfois moins réticents à suivre les pratiques de gestion à haute intensité de main-d'œuvre dont les entreprises ont besoin, et mieux à même de le faire. À titre d'exemple, von Braun, Hotchkiss et Immink (1989) montrent que dans les années 80, au Guatemala, les grands exportateurs de légumes ont cessé de cultiver leurs propres plantations pour passer des contrats d'abord avec des exploitations de taille moyenne, puis avec des petits exploitants, en raison de la capacité de ces derniers à assurer une supervision étroite de la main-d'œuvre familiale et de mener à bien avec beaucoup d'attention des tâches intensives sur le terrain. En Asie, les acheteurs du secteur du thé ont délaissé les plantations à intégration verticale au profit des petits producteurs, et ce en raison, d'une part, de l'intervention de l'État dans la transparence et la stabilisation des prix des feuilles de thé, et d'autre part de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre dans les plantations, où les syndicats sont très actifs (Herath et Weersink, 2009).

Toutefois, dans leurs études comparatives, Burnod *et al.* (2012) insistent sur le fait que dans certains pays, on n'a pas observé d'augmentation systématique des revenus des petits exploitants, et que cette augmentation n'était que temporaire ou ne concernait que les agriculteurs les mieux lotis. S'il est vrai que l'introduction de nouvelles technologies et de normes de qualité peut ouvrir aux petits agriculteurs l'accès à des marchés à forte valeur ajoutée, elle peut aussi s'avérer sélective et entraîner l'exclusion des agriculteurs les plus démunis. S'agissant de la fourniture d'intrants (pesticides, engrais, aliments pour animaux, vaccins, machines, etc.) et de services (financement, vulgarisation, stockage et transport, etc.), il existe un risque d'endettement et de faillite pour les petits exploitants (Burnod *et al.*, 2012; Iwasa, 2005; Tsurumi, 1982). Glover et Kusterer (1990) soulignent que dans l'agriculture contractuelle, il existe entre les entreprises et les petits agriculteurs «un risque élevé de conflit d'intérêt, d'exploitation et de marchandage». Cela signifie que sur les plans économique, social et politique, il existe un important déséquilibre de forces entre les entreprises (souvent de grandes sociétés transnationales ou des monopoles d'État) et les petits exploitants. Ceux-ci étant en position de faiblesse, ils ont du mal à faire entendre leur voix, ce qui n'est pas sans effet sur les transactions, et notamment sur les prix, les droits d'utilisation des terres et l'application

des normes de qualité. Ils peuvent dès lors voir leurs conditions d'existence se détériorer. Si les petits exploitants ne renforcent pas leur pouvoir de négociation, par exemple en se regroupant en associations ou en obtenant l'appui des autorités et des ONG, ils risquent de perdre leur autonomie au sein des chaînes de valeur plutôt que de gagner en indépendance économique et sociale (Iwasa, 2005; Vellema, 2002). Cela signifie que l'agriculture contractuelle n'est pas d'office avantageuse pour les petits exploitants: elle doit pour ce faire bénéficier d'appuis et s'accompagner d'un cadre réglementaire. Bien sûr, ces risques ne constituent un problème que pour les petits exploitants les mieux lotis, qui sont parties aux contrats agricoles, et pas pour ceux qui en sont exclus.

D'autre part, il existe des preuves d'exclusion des petits exploitants dans le contexte du «dualisme d'échelle du secteur agricole», situation dans laquelle les entreprises ont la possibilité de s'approvisionner dans de grandes ou moyennes entreprises (Dries *et al.*, 2009; Neven *et al.*, 2009; Reardon *et al.*, 2009)³⁹. Henson (2006) met également en exergue certaines des raisons pour lesquelles les acheteurs en aval préfèrent généralement s'abstenir de conclure des contrats avec les petits exploitants s'ils ont d'autres possibilités d'approvisionnement: «... les coûts de transaction d'une région ou d'un produit spécifiques découlant de la coordination et de la gestion des chaînes d'approvisionnement qui font intervenir de multiples petits fournisseurs peuvent être prohibitifs, en particulier lorsqu'il existe un risque élevé d'échec de la transaction dû à un certain opportunisme, à un manque de coordination ou à la recherche du profit. Certaines données indiquent que ces coûts sont poussés à la hausse par les normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments de plus en plus strictes en vigueur sur les marchés à forte valeur ajoutée, renforçant le phénomène d'exclusion des petits producteurs. En outre, s'il existe de nombreux exemples de chaînes de valeur qui ont évolué de manière à faciliter la participation des petits producteurs aux marchés à forte valeur ajoutée, les avis divergent quant aux mécanismes de participation les plus efficaces et aux processus à utiliser pour les mettre en œuvre.»

Quelles sont donc les conditions nécessaires à une participation équitable des petits exploitants aux programmes d'agriculture contractuelle?

Avant tout, soulignons le rôle essentiel à cet égard des politiques publiques, en particulier en ce qui concerne la participation des femmes. Nous avons déjà évoqué, dans d'autres sections, le besoin urgent de reconnaissance juridique, politique et sociale des petits exploitants. En outre, et surtout pour les programmes contractuels, les autorités doivent mettre en place un cadre réglementaire clair pour les contrats entre les entreprises et les petits exploitants, afin d'éviter les déséquilibres de pouvoir. Les pays de l'Union européenne cherchent aujourd'hui à mettre en place un ensemble d'accords de coopération antitrust, avec pour objectif de renforcer le pouvoir économique des agriculteurs face aux grandes chaînes de distributeurs (Carrau, 2012; Del Cont, Bodiguel et Jannarell, 2012). Après la crise alimentaire mondiale de 2008, le Ministère français de l'économie et des finances a décidé de procéder à un examen mensuel des prix et des marges des principaux produits agroalimentaires, et de publier les résultats de cet examen sur son site Internet⁴⁰. Le premier rapport relatif à cet examen mensuel a été présenté au parlement français, fournissant largement de quoi alimenter le débat sur les rapports de force totalement inégaux entre les agriculteurs (et principalement les petits exploitants) et les grandes entreprises en 2012 (MAAF, 2012). Comme nous l'avons vu plus haut avec le cas de Sri Lanka (Herath et Weersink, 2009), la transparence des dispositions contractuelles et une bonne réglementation de l'agriculture contractuelle sont les fondements indispensables d'un processus équitable et ouvert à tous les petits exploitants.

³⁹ Reardon *et al.* (2009) citent plusieurs exemples de cas observés en Amérique latine: Carter et Mesbah (1993) montrent qu'au Chili, les sociétés actives dans le secteur de l'emballage et de l'exportation des fruits n'achètent que 10 à 15 pour cent de leurs produits aux petits agriculteurs. Farina *et al.* (2005) montrent que dans l'industrie laitière moderne du Brésil et d'Argentine, les acheteurs ont massivement délaissé les petits producteurs pour se tourner vers des grandes ou moyennes entreprises lorsque le secteur de la transformation des produits laitiers s'est consolidé et «multinationalisé» et que les normes de qualité ont été renforcées, dans les années 90. Berdegue *et al.* (2005) pour le Guatemala, et Reardon *et al.* (2007) pour le Mexique montrent que les grandes chaînes s'approvisionnent généralement auprès de grands producteurs dans les secteurs caractérisés par un dualisme d'échelle, comme celui de la tomate au Mexique ou de la banane et de la mangue au Guatemala. Les entreprises s'approvisionnent auprès de petits exploitants dans les secteurs où ceux-ci occupent une position dominante, comme celui de la tomate au Guatemala et celui de la goyave au Mexique et en Chine (Wang *et al.*, 2009).

⁴⁰ Voir le site Internet de la DGCCRF (<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/concurrence/Observatoire-des-prix-et-des-marges>).

Encadré 17 Études de cas en Amérique latine

Depuis plusieurs dizaines d'années, les gouvernements et le secteur privé encouragent vivement l'agriculture contractuelle dans presque tous les pays d'Amérique latine. Selon Arroyo (1980), ce type d'agriculture était déjà bien implanté dans la région au début des années 70, et était un moyen courant d'organiser la production en dehors du secteur des céréales. On peut affirmer qu'en Amérique latine, parmi les agriculteurs qui produisent pour les grands marchés urbains et internationaux, essentiellement des exploitations à moyenne et à grande échelle avec un petit pourcentage de petits exploitants (Berdegú et Fuentealba, 2011), le nombre de ceux qui travaillent en dehors de toute disposition contractuelle ou quasi contractuelle diminue rapidement. Si l'agriculture contractuelle est en général plus répandue sur les marchés des produits à forte valeur ajoutée, où la qualité du produit revêt une importance critique, elle est de plus en plus utilisée pour la production de céréales au Mexique (Echanove Huacuja, 2009).

Le cas de la coopérative Cuatro Pinos au Guatemala nous offre un excellent exemple d'agriculture contractuelle avec des petits exploitants, appartenant en majorité à un groupe autochtone Maya, et dont beaucoup étaient pauvres au départ. Lundy (2007) nous explique que «Cuatro Pinos est une coopérative efficace, dotée de près de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'exportation des légumes. Récemment, cette coopérative est parvenue à ouvrir d'importants marchés aux États-Unis pour plusieurs produits, grâce à une alliance avec un grossiste spécialisé. La demande actuelle dépasse largement la capacité des membres des coopératives, et il est indispensable de trouver de nouveaux producteurs et de nouveaux territoires. À cette fin, Cuatro Pinos repère les groupements d'agriculteurs existants (associations, coopératives et importants réseaux d'agriculteurs) qui se trouvent dans des niches environnementales favorables, travaille avec eux pour tester différentes formules de production, et passe ensuite des contrats avec ceux qui se montrent capables de répondre aux objectifs de quantité et de qualité définis. La coopérative signe avec le groupement de producteurs un contrat juridiquement contraignant qui spécifie la quantité, la qualité et le calendrier de la production ainsi qu'un prix fixe pour le produit concerné. Elle peut en outre lui offrir un appui financier, sous la forme d'intrants ou d'assistance technique, dont la valeur est ensuite déduite du paiement lors des premières livraisons du produit. Grâce à ce modèle de fonctionnement, Cuatro Pinos a atteint un taux de croissance annuel de 50 pour cent dans le secteur de l'exportation des légumes au cours des trois dernières années». Les points positifs du système sont le renforcement des capacités des petits exploitants en matière de gestion et de commercialisation, ainsi que l'effet d'entraînement qu'il produit sur l'intégration des petits exploitants.

Schejtman (2008) a étudié un grand nombre de cas, fructueux ou non, d'agriculture contractuelle incluant des petits exploitants dans toute l'Amérique latine. Il en a conclu ce qui suit: «Tous les cas réussis d'agriculture contractuelle recensés dans la région présentent un dénominateur commun: les nouvelles procédures institutionnelles associées au contrat prévoient des mesures incitatives et récompensent les organisations de producteurs qui s'engagent fermement à en respecter les termes et les dispositions». Ceci exige dès lors une vision à long terme de la part des deux parties, qui doivent comprendre qu'un partenariat réussi se construit au fil du temps et pas en une seule saison.

Ensuite, des régimes fonciers sûrs sont une condition *sine qua non* pour les paysans sans terre et les petits exploitants dont les droits fonciers ne sont pas suffisamment reconnus. On trouve dans la littérature de plus en plus de preuves d'exclusion de petits exploitants (ceux qui ne possèdent que peu de ressources en dehors de leurs terres), sous diverses formes, et ce même dans les secteurs où ils sont dominants, mais où la répartition des actifs non fonciers n'est pas équitable. Plusieurs études ont montré que les actifs non fonciers des petits exploitants étaient un «investissement de seuil» indispensable à leur intégration dans les chaînes modernes de l'industrie alimentaire. Dans l'industrie de la transformation, ce phénomène est illustré par Berdegú *et al.* (2008), qui citent l'exemple du Mexique, où il était indispensable de posséder un équipement agricole spécifique pour les cultures. Pour le segment des supermarchés, Hernandez, Reardon et Berdegú (2007) citent l'exemple des tomates fraîches au Guatemala. Un programme national de réforme foncière serait une condition indispensable à tout programme d'agriculture contractuelle avec les petits exploitants, laquelle, à son tour, pourrait être utile aux programmes de redistribution des terres. La propriété foncière encourage l'indépendance et le droit à l'autodétermination des petits exploitants. Lorsque des conflits surviennent entre eux et de grandes plantations ou entreprises, l'intervention de l'État et des mesures réglementaires sont nécessaires pour protéger leurs conditions d'existence. En outre, les gouvernements et les autorités en charge du développement doivent accorder une attention particulière aux effets à long terme de l'agriculture contractuelle sur l'utilisation des terres et les conditions de vie des petits exploitants (Burnod *et al.*, 2012).

Encadré 18 Études de cas en Asie

L'agriculture contractuelle a été introduite en Asie par des sociétés américaines transnationales après la guerre*, dans les années 60, dans les secteurs de la banane et de l'ananas aux Philippines (Tsurumi, 1982). Sur fond de mondialisation et de libéralisation du marché, ces sociétés ont également mis en place dans la région, à partir des années 80, des programmes contractuels destinés à répondre à la demande croissante de fruits et légumes frais, de poulet de chair, de fruits de mer, d'huile de palme, etc. Dans des pays comme la Malaisie et l'Indonésie, ce sont les grandes entreprises publiques qui ont essentiellement conclu des contrats avec les petits exploitants dans le secteur des exportations, alors qu'en Thaïlande (Little et Watts, 1994) et dans les Philippines, c'est le secteur privé qui a principalement joué ce rôle. Ces dispositions contractuelles axées sur l'exportation ayant connu un véritable essor, les sociétés transnationales, adoptant les politiques locales, ont maintenant choisi d'avoir recours à l'agriculture contractuelle avec les petits producteurs pour les marchés locaux (Sekine et Hisano, 2009). Les systèmes contractuels sont également de plus en plus souvent utilisés dans les transactions entre les petits exploitants et les chaînes de distribution, les industries alimentaires et les restaurants du pays, ainsi que les coopératives de consommateurs.

Les études de cas en Asie que l'on peut trouver dans la littérature suggèrent que l'agriculture contractuelle y connaît également un certain succès. Le projet de l'Autorité du Développement Foncier de la Malaisie (FELDA), qui a fait participer près de 30 000 petits exploitants à des cultures commerciales jusque dans les années 80, est considéré comme l'un des plus réussis. Cependant, Iwasa (2005) montre qu'à l'époque, le projet de la FELDA s'est écarté de son objectif initial, qui était d'aider les pauvres des zones rurales en leur permettant de devenir propriétaires de petites parcelles où ils pourraient cultiver du caoutchouc et de l'huile de palme dans le cadre d'un programme d'agriculture contractuelle. Une fois que cette vaste société publique a commencé à développer ses activités, dans le secteur agroalimentaire et en dehors de celui-ci, par l'intermédiaire de ses filiales, elle s'est mise à rechercher le profit et est revenue sur sa promesse de distribuer des parcelles à ses contractants. Bien que ce changement de cap ait finalement été abandonné en raison d'une vive opposition de ces derniers, il a fortement découragé une seconde génération de contractants, qui a renoncé à l'agriculture contractuelle. À partir des années 90, la FELDA a ouvert ses propres plantations pour compenser la diminution de la production, et y a employé de la main-d'œuvre étrangère, venue principalement d'Indonésie. Cet exemple témoigne du rôle essentiel des régimes fonciers et de l'indépendance économique des petits exploitants pour le succès de l'agriculture contractuelle.

D'un autre côté, il apparaît qu'une meilleure reconnaissance des droits fonciers des petits exploitants a contribué à l'essor de l'agriculture contractuelle en Thaïlande (FAO, 2012b). La participation des investisseurs étrangers à la production agricole primaire étant limitée par la Loi sur l'investissement étranger, ceux-ci ont largement adopté le principe de l'agriculture contractuelle. Au Japon, à l'inverse, le gouvernement a décidé de déréglementer la loi foncière pour encourager les entreprises privées à investir dans la production agricole primaire. Sekine et Hisano (2009) ont expliqué comment, dans ce contexte, la société transnationale américaine Dole Food Company s'est retirée des programmes d'agriculture contractuelle pour créer ses propres exploitations. Les conflits pour la terre prennent également de l'ampleur au Cambodge (FAO, 2012b). La question des terres doit faire l'objet d'une attention toute particulière, car elle concerne directement la sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants.

*Ceci ne veut pas dire que l'agriculture contractuelle était inexistante dans les années qui ont précédé la guerre. Les autorités coloniales japonaises, par exemple, avaient déjà recours à ce type de formule dans le secteur de la production sucrière, à Taïwan, au XIX^e siècle.

Troisièmement, la création d'associations d'agriculteurs, comme les coopératives agricoles et les groupements de producteurs, peut constituer une solution à de nombreux problèmes que peuvent rencontrer les petits exploitants dans le cadre des programmes d'agriculture contractuelle (économies d'échelle, pouvoir de négociation, structure efficace pour la réception de plusieurs services comme le financement ou la vulgarisation technologique). En formant des coopératives efficaces pour la commercialisation de leurs produits, les petits exploitants peuvent diminuer leurs coûts de transaction. Von Braun, Hotchkiss et Immink (1989) illustrent ceci par l'exemple de la coopérative Cuatro Pinos, au Guatemala. Il est par ailleurs indispensable que les gouvernements, les ONG et les entreprises s'organisent pour fournir un soutien plus efficace aux petits exploitants. Toutefois, en se basant sur des données relatives aux coopératives de nouvelle génération au Chili, pourtant considérées comme étant bien plus efficaces que les coopératives traditionnelles pour traiter avec les marchés modernes, Berdegué (2001) nous apprend que la grande majorité des coopératives de ce type qui ont été créées dans les années 90 ont fini par faire faillite. Il a établi que celles qui réussissaient étaient dotées à la fois d'un ensemble complexe d'actifs, de dispositions institutionnelles de nature à décourager le «parasitisme» et d'une gestion prudente, une combinaison que l'on ne rencontre que rarement. Et s'il

est relativement aisé pour les coopératives d'accéder aux marchés modernes, il est rare qu'elles parviennent à s'y maintenir, car il est difficile pour elles d'évoluer avec les exigences du marché et de réaliser les investissements et adaptations qu'il exige. Ces faiblesses des organisations paysannes ne signifient toutefois pas qu'elles sont inutiles, mais plutôt qu'elles doivent pouvoir bénéficier d'une aide efficace qui leur permette de se renforcer.

Quatrièmement, l'amélioration de l'accès aux moyens de production comme l'infrastructure, les machines, les intrants, le crédit et la technologie est une condition indispensable à la mise en place de systèmes d'agriculture contractuelle ouverts à tous les petits exploitants. Les sociétés du secteur alimentaire ont parfois recours à ce qu'on appelle des «contrats de fourniture de ressources» (Austin, 1981; Dries *et al.*, 2009) qui permettent aux petits exploitants de surmonter un certain nombre d'obstacles comme les difficultés d'accès au crédit, aux intrants agricoles, à la vulgarisation et à l'achat de produits. La fourniture de ces ressources permet de compenser les «dysfonctionnements propres au marché» pour les petits exploitants, leur permettant de concurrencer les grandes exploitations. Les gouvernements et les ONG peuvent également fournir les ressources mentionnées dans ces contrats. Pour le secteur des légumes surgelés au Mexique dans les années 80, Bivings et Runsten (1992) ont trouvé des différences sensibles dans les pratiques des grandes entreprises de transformation; une entreprise multinationale se fournissant à la fois auprès de grandes exploitations et auprès de petits agriculteurs disposait de différents types de contrats, allant du contrat sans fourniture de ressources pour les grandes exploitations aux contrats prévoyant la fourniture de nombreuses ressources pour les plus petits exploitants. Toutefois, ces contrats sont souvent source de dettes pour les petits exploitants vulnérables (Burnod *et al.*, 2012). Non seulement les prêts trop lourds diminuent leurs revenus, mais ils accroissent également leur dépendance aux entreprises clientes, et les poussent parfois à renoncer à l'agriculture contractuelle et même à la propriété foncière (Tsurumi, 1982; Iwasa, 2005). Les programmes d'agriculture contractuelle doivent avant tout être conçus de manière à améliorer la situation sociale et économique des petits exploitants et encadrés par des politiques et réglementations publiques.

3.3.5 L'importance des organisations de petits exploitants pour faciliter l'accès aux marchés

Les organisations de petits exploitants devraient être en mesure de promouvoir les intérêts de leurs membres; malheureusement, elles manquent parfois des capacités et de l'expérience nécessaires pour s'organiser de manière à être efficaces. Il est dès lors recommandé que les gouvernements, les ONG et les organismes actifs dans le domaine du développement jouent un rôle de catalyseur en soutenant ces organisations jusqu'à ce qu'elles soient arrivées à maturité (Diaz *et al.*, 2004). Il faut soutenir les investissements si l'organisation est appelée à fournir un service que d'autres acteurs du marché ne fournissent pas, ou fournissent dans de mauvaises conditions, au détriment des intérêts des petits exploitants; et si l'organisation a besoin d'un appui pour démarrer, alors la concurrence la contraindra à renforcer rapidement son efficacité, comme cela a été le cas pour les organisations de producteurs en d'autres endroits dans les pays développés.

La coopération dans les domaines des achats, de la transformation et de la vente, l'échange de nouvelles connaissances, de compétences et de semences par l'intermédiaire de réseaux et le partage des investissements nécessaires à l'achat d'équipement et de machines ne sont que quelques-uns des nombreux exemples du rôle que peuvent jouer les organisations de petits exploitants. D'autres catégories d'investissements visent à améliorer les conditions d'accès au marché en renforçant les capacités individuelles et collectives à établir des liens avec les chaînes de valeur, à réaliser des économies d'échelle, à réduire de manière sensible les coûts de transaction et à augmenter le pouvoir de négociation des petits agriculteurs face aux agents du marché situés en aval. Ce type d'investissements peut également concerner la gestion des entrepôts de stockage juste après la récolte (en vue d'obtenir un meilleur prix) et l'équipement de transformation moyen ou gros (pour conserver une plus grande part de la valeur ajoutée dans l'exploitation et dans la région, etc.). Les organisations de petits exploitants doivent également être renforcées afin de pouvoir se conformer aux normes exigées (développement technologique) et de négocier la participation de leurs membres aux marchés dans de meilleures conditions.

3.4 Les investissements dans les institutions de facilitation

3.4.1 Investir dans la fourniture de biens publics

Les politiques qui encouragent la fourniture de biens et de services publics (soins de santé, éducation, routes, irrigation, eau potable, etc.) aux petits agriculteurs peuvent se révéler extrêmement efficaces pour renforcer les capacités de ces derniers. Trop souvent, les biens et services publics auxquels les populations rurales ont accès sont bien moins nombreux que ceux dont bénéficient les populations urbaines. Ainsi, la fourniture de meilleurs services aux petits exploitants leur permettrait de mieux investir, non seulement dans l'agriculture, mais aussi dans des activités non agricoles qui pourraient leur permettre de ramener chez eux des fonds afin de pouvoir mieux investir dans l'agriculture.

La main-d'œuvre familiale constitue le principal avoir des petits exploitants. La sous-alimentation, l'absence d'eau potable de bonne qualité à proximité, les maladies, le manque d'éducation, les relations extrêmement inéquitables entre les hommes et les femmes, etc. ont des effets négatifs sur la qualité et la quantité de la main-d'œuvre familiale utilisable. Il est donc absolument essentiel de satisfaire aux besoins fondamentaux: c'est là une condition préalable à tout autre investissement dans la petite agriculture. Les investissements publics et les ONG jouent ici un rôle stratégique. La santé publique, la fourniture de biens publics essentiels (eau de boisson saine, assainissement et électricité, éducation), la fourniture de biens collectifs comme les repas scolaires par l'intermédiaire de programmes d'achats ciblant les petits producteurs, ainsi que les dispositifs de protection sociale (transferts en espèces, assurances et régimes de retraite) auront tous des effets non négligeables sur le développement de la petite agriculture et, partant, sur leurs investissements.

Les routes et les moyens de communication, l'électricité, l'irrigation, la scolarité, l'eau et l'assainissement sont autant de biens publics essentiels qui peuvent rendre la vie dans les zones rurales plus attrayante pour les jeunes générations. D'autre part, ces biens essentiels peuvent contribuer à améliorer la productivité de la main-d'œuvre familiale. Investir dans les biens publics permettra de réduire la pauvreté et d'atténuer les disparités régionales (cas illustrant la situation en Inde et en Chine, par Fan, Zhang et Zhang (2002), Fan, Hazell et Haque (2000) et Zhang *et al.*, (2004). Les routes peuvent faciliter l'accès des petits agriculteurs au marché et à l'emploi dans les activités rurales non agricoles (Gibson et Olivia, 2010), en particulier dans des régions comme l'Afrique où l'accès au marché est beaucoup plus onéreux que dans n'importe quelle autre région (Livingston, Schonberger et Delaney, 2011). En République-Unie de Tanzanie, par exemple, avec de meilleures routes ou des villages situés plus près des voies de communication, la population soutiendrait davantage les efforts déployés par le Gouvernement pour lutter contre la pauvreté (Kwigizile, Chilongola et Msuya, 2011). Warr (2005) a montré qu'entre 1997 et 2003, le niveau de pauvreté avait été réduit de 9,5 pour cent, 13 pour cent de cette baisse étant à attribuer à la construction de routes.

Une bonne communication et un système d'information sur les prix et la demande sont indispensables, tant pour assurer un transfert d'informations (technologie, prix, crédits, etc.) plus efficace que pour des raisons d'ordre social. Une étude de la Chine (Fan et Zhang, 2003) montre que le retour sur les investissements dans le domaine des communications dans les zones rurales peut être élevé. Chaque dollar investi dans la communication peut par exemple faire grimper le PIB rural de près de 7 USD, et entraîner une augmentation du PIB agricole de l'ordre de 1,91 USD. L'effet sur les revenus non agricoles atteint les 5 USD. Ceci vaut également pour l'électricité, l'irrigation, la scolarité, l'eau potable et les installations d'assainissement. Les systèmes d'information sur les marchés (notamment les mécanismes de diffusion) qui permettent à des fonctionnaires publics, à des agents privés du marché et à des organisations rurales de producteurs d'échanger informations et avis sur l'évolution des marchés constituent des outils essentiels, qui permettent d'améliorer les revenus des producteurs (5 à 10 pour cent d'augmentation en moyenne) et influencent les décisions stratégiques en établissant une compréhension commune (Galtier, 2012).

Il est essentiel de peaufiner les combinaisons de ressources et de déterminer comment les utiliser au mieux. De nouvelles formes de partage des connaissances (ou de vulgarisation), comme la méthode *campesino-a-campesino* mise au point en Amérique centrale, s'avèrent ici d'une importance primordiale (Hocdé et Miranda, 2000); récemment, d'autres expériences concernant l'Afrique ont été relatées par (Sanginga *et al.*, 2012).

Tableau 4 Une étude antérieure relative au rendement des investissements publics dans les zones rurales en Chine

Type d'investissement	Rendement/Impact			
	Rendement pour le PIB rural	Rendement pour le PIB agricole	Rendement pour les revenus non agricoles	Réduction de la pauvreté
R&D	9,59	9,59	–	6,79
Irrigation	1,88	1,88	–	1,33
Routes	8,83	2,12	6,71	3,22
Éducation	8,68	3,71	4,97	8,80
Électricité	1,26	0,54	0,72	2,27
Communications	6,98	1,91	5,07	2,21
Prêt d'appui à la réduction de la pauvreté	–	–	–	1,13

Note: Les chiffres présentés dans ce tableau illustrent, pour chaque unité d'investissement dans un certain type de services publics, le nombre d'unités de rendement produites. *Source:* Fan et Zhang (2003).

3.4.2 Investir dans la recherche pour le développement

Depuis les années 80, on néglige la recherche et la vulgarisation et la petite agriculture n'a pas reçu l'attention qu'elle méritait aux plans national et international. Il faut accroître les investissements dans une recherche de grande qualité et des services de vulgarisation et de conseil qui soient cohérents avec des modèles de production adaptés aux besoins des petits exploitants. La recherche doit poursuivre un ensemble plus complexe d'objectifs: relever les nouveaux défis (changement climatique, énergie, environnement, biodiversité et gestion des ressources) et les défis classiques (productivité et production) et promouvoir la diversification et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (HLPE, 2012a). Le plus important est de briser le cercle vicieux qui consiste à offrir aux agriculteurs pauvres des services de recherche et de vulgarisation tout aussi pauvres.

Les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation doivent bénéficier de toute l'attention et des investissements des gouvernements et de la communauté des donateurs. Cet appui doit suivre plusieurs grandes orientations: i) partenariat avec les organisations rurales de producteurs et les ONG; ii) utilisation de recherches et de matériel génétique non brevetés en vue de développer un matériel génétique adapté aux conditions locales, qui puisse être produit dans des conditions difficiles; iii) élaboration de propositions d'investissements novatrices à faible coût; iv) promotion de la diversification des systèmes de production; et vi) promotion des activités propres à accroître la valeur ajoutée au niveau des petits exploitants.

Les cultures alimentaires et la question de la nutrition doivent se voir accorder un rang de priorité élevé dans le choix des orientations à donner à la recherche. Il en va de même des cultures qui ne s'écoulent pas sur le marché international, et la recherche doit se concentrer sur la situation des petits exploitants. Des partenariats productifs entre les différents centres de recherche nationaux et internationaux doivent également s'établir autour de la question de ces cultures alimentaires. La production laitière, la production de protéines par les plantes et le petit élevage doivent également être développés à plus grande échelle et la recherche doit soutenir ces initiatives et les évaluer; elle doit également s'intéresser au traitement des denrées alimentaires, qui vise une meilleure adaptation aux transformations du marché pour un usage urbain, en vue de renforcer l'efficacité et la productivité de l'équipement et des méthodes utilisés.

Comme nous l'avons mentionné dans la section 3.1.3 ci-dessus, les modèles agricoles écologiques, qui cherchent à optimiser la gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques, sont particulièrement prometteurs pour la plupart des petits exploitants

(IAASTD, 2009). Les approches agroécologiques exigeant généralement d'importantes connaissances et devant être adaptées aux conditions locales, elles doivent bénéficier d'investissements collectifs et publics, car le secteur privé se concentre sur un nombre limité de technologies qu'il estime rentables. Des investissements publics sont par exemple nécessaires pour financer des programmes de sélection et soutenir les systèmes semenciers locaux qui permettent la diffusion d'un matériel génétique adapté aux conditions locales, que les agriculteurs pourraient librement conserver, échanger ou commercialiser.

Des efforts en matière de recherche et de vulgarisation doivent être mis en œuvre pour développer davantage les approches agroécologiques, en gardant à l'esprit à la fois le potentiel et l'avenir prometteur de ces technologies, mais également l'absence de solutions «prêtes à l'emploi». La recherche qui encourage l'adoption de principes agroécologiques dans l'agriculture traditionnelle (façons culturales et pratiques agricoles propices à la conservation des sols et de l'eau, ou pratiques permettant de limiter l'utilisation d'engrais azotés et de pesticides) est également importante. Cette observation est valable tant pour les pays développés que pour les pays en développement. Parallèlement, la recherche doit également s'intéresser aux aspects socioéconomiques de la petite agriculture, afin de mieux la comprendre.

Il est essentiel de faire intervenir les petits exploitants dans la définition des priorités pour les programmes de recherche, ainsi que dans leur conception et leur mise en œuvre, selon des méthodes garantissant leur pleine participation et leur autonomisation. C'est là la meilleure manière de faire en sorte que la recherche donne des résultats qui soient pertinents par rapport à la situation économique, sociale et écologique complexe des petits exploitants. À cette fin, les systèmes de recherche doivent mieux leur rendre compte de leurs priorités institutionnelles, de l'incidence de leurs travaux et de leur financement.

3.4.3 Consolider les capacités des gouvernements et des services publics

Il est important d'investir dans le rétablissement (le cas échéant) de l'autorité et de la capacité de l'État en restaurant et en renforçant la capacité du secteur public à agir efficacement en faveur du développement de la petite agriculture, notamment en rendant compte des ressources allouées. L'État a un rôle primordial à jouer dans l'organisation des actions du secteur public et du secteur privé, y compris les représentants des petits exploitants, et doit veiller à ce que les conditions indispensables au dialogue soient réunies pour pouvoir tracer et remplir les futurs cadres de décision.

S'agissant des investissements des petits exploitants, l'État et les autorités locales ont également la responsabilité essentielle de veiller à ce que les droits sur les terres et les ressources de ces derniers soient reconnus et respectés et, le cas échéant, de leur garantir un accès sûr à la terre et aux ressources naturelles via des mécanismes de redistribution (voir plus loin).

Plus spécifiquement, dans la grande majorité des systèmes de production à petite échelle, les semences de ferme sont essentielles pour assurer les moyens d'existence, et la contribution des petits exploitants à la conservation *in situ* de la biodiversité doit être reconnue. Les droits des agriculteurs à conserver ou à échanger ces semences doivent dès lors être protégés. La mise en œuvre et l'application des articles 5 (Conservation), 6 (Utilisation durable) et 9 (Droits des agriculteurs) du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture seraient un bon pas dans cette direction.

En résumé, la contribution des petits exploitants à la conservation *in situ* de la biodiversité doit être reconnue, et les droits des agriculteurs à conserver et à échanger les semences doivent être renforcés par la mise en œuvre et l'application du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et la Convention sur la biodiversité.

En ce qui concerne les investissements fonciers, le plus important est de garantir les droits des petits exploitants (Brasselle, Gaspart et Platteau, 2002), notamment tous les droits d'accès aux ressources communes, qui constitue une ressource stratégique pour une majorité d'entre eux et principalement pour les pasteurs, qui comptent sur ces ressources pour assurer leurs moyens d'existence. Une large diffusion des droits de propriété par la délivrance de titres fonciers n'est pas une condition indispensable à l'investissement.

En cas de distribution exagérément asymétrique des ressources en terre et en eau (qui entraverait gravement la réalisation du potentiel de production des petits agriculteurs), des programmes visant à rétablir l'équité doivent être mis en place. Pour ce faire, plusieurs solutions peuvent être envisagées, en fonction de la situation concrète: réforme foncière, projets d'irrigation, dispositifs visant à améliorer de façon sensible la fertilité du sol, nouveaux régimes de culture ou encore (ré)introduction d'animaux. Dans ce cadre, il convient d'accorder une attention particulière aux femmes. Les droits sur les terres et les ressources communes doivent être reconnus comme étant indispensables pour différents types de communautés et de groupes sociaux qui tirent une partie de leurs moyens d'existence de la collecte de la biomasse, de la pêche ou de la chasse. Ces droits jouent un rôle primordial dans certaines situations dans lesquelles la petite agriculture ne peut survivre que grâce à un accès aux ressources communes.

Il faut mettre en place de nouvelles dispositions institutionnelles et un ensemble de services financiers (épargne, crédit, leasing, envois de fonds et assurance) pour réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire des petits exploitants. Il incombe aux États et aux institutions internationales d'observer et de réglementer les institutions financières en vue de permettre la réalisation de ces objectifs. Ils peuvent prévoir des mesures d'incitation pour encourager les institutions financières à consacrer un certain pourcentage de leur capacité de prêt à des fonds destinés aux petits exploitants et à mettre en place des plans de retraite à leur intention dans les pays où ces dispositifs de sécurité sociale sont inexistantes.

De plus en plus, les pays encouragent diverses formes de partenariat public-privé dans les secteurs agricole et agroalimentaire afin de favoriser leur développement. Ils proposent en général différentes formes d'appui public pour des projets susceptibles d'avoir des retombées positives sur la société. Adapter ce type de programmes à la petite agriculture exige un investissement important de la part de l'État et des organisations de petits exploitants et une définition claire des objectifs du projet ainsi que des rôles et responsabilités des différents acteurs et des procédures de contrôle. En 2012, la FAO a lancé une série d'évaluations de partenariats public-privé mis en place dans 15 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, avec pour objectif de cerner les difficultés, de tirer des enseignements et de déterminer quels étaient les obstacles susceptibles d'entraver leur mise en œuvre⁴¹.

3.4.4 La protection sociale au service des investissements

Les budgets du ménage et les budgets de production des petits exploitants d'une part, et leur patrimoine et leurs actifs d'autre part, étant des entités fongibles, investir dans le domaine social peut aussi avoir des retombées positives sur la production. Ce fait est aujourd'hui largement reconnu dans les études récentes traitant des effets de la fourniture de biens publics sociaux sur la productivité agricole. Investir dans les soins de santé peut dès lors servir deux objectifs au niveau des petits exploitants: i) améliorer la qualité de la main-d'œuvre pour une meilleure productivité; et ii) réduire les dépenses de consommation consacrées à la santé, ce qui, en diminuant la pression exercée sur les budgets des ménages, est susceptible d'encourager l'investissement. Les programmes d'assurance-maladie tels qu'on les connaît en Chine peuvent constituer un investissement possible. Les investissements dans l'éducation servent des objectifs similaires: i) améliorer le capital humain en le dotant d'un meilleur capital cognitif, ce qui peut permettre d'accroître la productivité (effet direct); et ii) améliorer les capacités d'acquisition des connaissances (technologie, informations sur les marchés, etc.). Ici encore, les regroupements en vue d'actions collectives dans le domaine des services sociaux revêtent une importance primordiale.

La même observation s'applique aux filets de sécurité sociale (HLPE, 2012b), qui sont une composante essentielle du droit à la nourriture et font partie des moyens d'intervention destinés à améliorer la santé et la nutrition, permettant ainsi aux petits exploitants d'investir dans des activités productives avec de meilleurs revenus à la clé. Ce type d'appui, lorsqu'il est ciblé, peut aider les familles à surmonter leurs difficultés économiques et limiter le processus de décapitalisation, dont il est souvent difficile de se rétablir.

⁴¹ Voir <http://www.fao.org/ag/ags/ags-division/fr/>.

Encadré 19 Des jardins potagers et des vergers dans les zones rurales et dans les zones urbaines pour renforcer la sécurité alimentaire des petits agriculteurs et des populations vulnérables

Lancé en 1990, ProHuerta est un programme de production vivrière dans les zones urbaines et périurbaines d'Argentine, entièrement financé par le Gouvernement argentin (Ministère du développement social) et mis en œuvre par l'Institut national de technologie agricole. Six cent mille jardins potagers (d'une superficie d'environ 1 ha chacun, pour nourrir une famille de cinq personnes), 7 000 jardins scolaires (2 ha) et 4 000 jardins communautaires (10 ha) ont permis à trois millions de personnes de produire leur propre nourriture. Chaque dollar investi dans ce programme permet de produire pour 20 dollars de nourriture, sans compter les bénéfices non monétaires liés à l'autonomisation des groupes vulnérables et à la construction d'un capital social.

À l'origine, l'objectif du programme était de lutter contre la crise alimentaire et la malnutrition des populations pauvres, mais le troc et les foires commerciales organisées dans la communauté ont engendré des bénéfices économiques supplémentaires et renforcé la cohésion sociale, ce qui a contribué à stimuler les économies locales et a ouvert de nouvelles perspectives d'emploi aux plus démunis.

Grâce à un réseau très dense de techniciens et de volontaires sur le terrain, ProHuerta encourage la petite production agroécologique, avec des méthodes naturelles pour lutter contre les organismes nuisibles et les maladies et un compostage à petite échelle pour produire les engrais. Le réseau facilite la distribution des intrants. ProHuerta forme également les responsables techniques étrangers en Amérique latine, et collabore depuis 2005 avec la République d'Haïti, où il vient en aide à 200 000 personnes.

Source: Roberto Cittadini, Coordinador Nacional del ProHuerta (INTA-MDS), voir aussi Cittadini (2010) <http://www.vocesenelfenix.com>.

Chez les petits exploitants, les biens (argent et ressources) consacrés aux besoins du ménage et ceux consacrés à la production sont fongibles. Un choc ou une dépense inattendue auront donc généralement des répercussions sur les investissements productifs antérieurs, et d'importants flux de ressources s'échappent alors du secteur agricole (Holmes, Farrington et Slater, 2007). La protection sociale est souvent considérée comme une dépense non productive et est, à ce titre, traitée à part du secteur productif. Pourtant, elle devrait se concevoir comme faisant partie intégrante du côté «production» de l'exploitation. Considérer les deux facettes de la petite exploitation comme un tout (la famille en tant qu'unité sociale et la famille en tant qu'unité de production) permettrait un meilleur ciblage à la fois des mesures de protection sociale et des politiques en matière de production, qui seraient alors plus efficaces (Sabates-Wheeler, Devereux et Guenther, 2009).

Au Mexique, le système de transferts en espèces mis en place après l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et adapté au programme Procampo a eu un effet multiplicateur allant de 1,5 à 2,6 – mais avec un avantage pour les grandes exploitations (Sadoulet, de Janvry et Davis, 2001). Même si l'on peut débattre de la conception, du ciblage et des effets directs et indirects de tels programmes sur l'investissement, il semble qu'il y ait suffisamment d'éléments pour étayer la mise en œuvre de ce type de dispositifs avec un accent sur les plus vulnérables, ce qui peut s'avérer indispensable lorsque la gestion publique est déficiente.

3.4.5 Garantir les droits fonciers pour faciliter l'investissement

Si l'on veut que les petits exploitants investissent pour renforcer la sécurité alimentaire, ils doivent disposer de droits sûrs. D'abord, le fonctionnement d'une exploitation, si petite soit-elle, repose sur un ensemble de droits, à la fois formels et informels, qui en conditionnent l'utilisation. Ensuite, les investissements dans le secteur agricole sont souvent des investissements à long terme, qu'ils soient destinés à améliorer la fertilité du sol, à planter des arbres, à construire de nouveaux bâtiments, ou à sélectionner du bétail. Enfin, une institution financière n'accordera pas de prêt si ces droits ne sont pas garantis.

Comme nous l'avons vu plus haut, les systèmes de petite agriculture sont complexes et constitués de multiples activités, dont beaucoup dépendent d'un accès à différentes ressources. Cela implique une grande diversité de droits codifiant l'accès à la terre, à l'eau, aux pâturages, au bois et aux produits alimentaires naturels (Bharucha et Pretty, 2010) ainsi qu'à diverses matières premières utilisées soit dans l'exploitation, soit pour produire des biens destinés à la vente. Bon nombre de ces ressources

sont particulièrement importantes pour les femmes et les peuples autochtones, qui en sont les premiers utilisateurs directs. Souvent, ces activités, ces ressources et ces droits sont essentiels à la survie de l'exploitation, soit parce qu'ils fournissent un revenu ou une source de nourriture (souvent extrêmement nutritive) supplémentaires, soit parce qu'ils permettent aux petits exploitants de surmonter les difficiles périodes de soudure, soit les deux. Dans la région du Gourma, au Mali, lorsque les vaches n'ont presque plus de lait et qu'il n'y a plus de millet, les fruits et les céréales sauvages jouent un rôle primordial pour aider la population à traverser la «période où les gens ont faim», en tamachek, la «mauvaise saison», en langage peul (Berge, Diallo et Hveem, 2005).

Les systèmes agropastoraux exploitent les zones arides et les gèrent de manière particulièrement efficace en déplaçant leurs animaux, chaque saison, vers les endroits où ils trouvent eau et pâturages. Dans de nombreuses régions, le pastoralisme est menacé par les changements d'utilisation des terres et la modification des régimes fonciers, qui réduisent l'espace disponible, restreignent la mobilité et privent les pasteurs de terres qui sont indispensables à la viabilité du système au cours de la saison sèche (MA, 2005). De manière plus générale, les systèmes d'élevage à l'herbe exploitent souvent différentes parcelles à différentes périodes. La viabilité de ces systèmes, une fois encore, dépend de la diversité et de la flexibilité d'accès à ces parcelles. Perdre l'accès à l'une d'entre elles peut compromettre la survie de toute l'exploitation. Ceci est vrai également pour les nombreux systèmes qui reposent sur l'utilisation de multiples parcelles et, souvent, sur de multiples droits d'utilisation, par exemple le «droit de passage», qui est parfois primordial. L'importance et la complexité de ces droits coutumiers d'utilisation des terres sont telles qu'ils sont reconnus et institutionnalisés même dans des pays dans lesquels in existe une importante tradition de propriété et de droit écrit, comme la France.

Les investissements dans l'agriculture sont souvent des investissements à long terme, et appellent donc des régimes fonciers à long terme – et un enregistrement adéquat des droits fonciers (voir par exemple Colin, Le Meur et Léonard, 2009) – dans le cadre desquels les agriculteurs sont encouragés à faire ces investissements. Ils nécessitent également des types de «contrats» qui permettent à l'agriculteur d'investir, lui donnent le droit de le faire et comprennent des dispositions relatives à la compensation et à la valeur résiduelle des investissements réalisés, qu'elle soit financière ou sous forme de main-d'œuvre, au terme du contrat. Planter des arbres, par exemple, nécessite souvent des négociations complexes. Dans l'est de la Zambie, après la récolte, on laisse le bétail paître librement sur les résidus de récolte et autres végétaux laissés dans les champs, ce qui fait de ceux-ci une propriété commune à la saison sèche. Pendant cette période, les chasseurs de rongeurs mettent parfois le feu aux broussailles, détruisant les jeunes arbres et décourageant les agriculteurs d'en planter. Grâce à des négociations entre les trois catégories d'acteurs, les agriculteurs ont pu investir dans la plantation de légumineuses arborescentes, ce qui a considérablement amélioré la fertilité du sol et fourni du fourrage supplémentaire pour les animaux (Chaudhury *et al.*, 2011).

Qu'ils soient formels ou informels, les régimes fonciers sont souvent défavorables aux femmes, et les solutions existantes pour remédier à une répartition inéquitable des terres s'avèrent parfois inefficaces. Les plans et les lois de réforme agraire, par exemple, n'ont généralement pas été conçus dans une perspective visant la parité hommes-femmes (Agarwal 1994, 2003; Deere et León, 2000; Razavi, 2003), et de nombreux programmes de délivrance de titres fonciers favorisent les hommes en les considérant systématiquement comme le «chef de famille». Les administrations foncières et les systèmes judiciaires agissent de la même manière (Monsalve Suarez *et al.*, 2009). Cette inégalité d'accès et de contrôle fonciers, induite par exemple par les règles de succession (Rao, 2008) entraîne pour les femmes non seulement de graves inégalités mais également des privations matérielles, car la terre n'est pas juste un avoir productif et une source de bien-être matériel, elle confère également sécurité, statut social et reconnaissance (Rao, 2011).

3.4.6 Investir pour créer des organisations efficaces de représentation des petits exploitants

Donner davantage de résonance à la voix collective des petits exploitants à différents niveaux est une des priorités des programmes visant à améliorer les capacités d'investissement; il serait bon, en effet, que les organisations puissent examiner elles-mêmes les investissements qui sont destinés à leurs membres dans une économie de marché. Elles devront pour ce faire bénéficier d'un appui. Bien que les gouvernements et les institutions prônent la spécialisation, les organisations polyvalentes sont souvent la meilleure solution pour les petits exploitants car, comme c'est le cas au niveau de l'exploitation, les besoins de production et les besoins sociaux sont interconnectés (Bosc *et al.*, 2001).

Dans tous les cas, un appui à long terme est indispensable pour donner une plus grande résonance à la voix collective des petits exploitants (Bingen, 1998).

Renforcer la structure institutionnelle collective des petits exploitants afin de promouvoir leur capacité à investir, à améliorer leur productivité et à mieux faire entendre leur voix pour négocier des investissements connexes susceptibles d'accroître le rendement de leurs propres investissements. Ce processus de renforcement des capacités est un investissement à long terme qui exige un appui des autorités publiques ainsi que la contribution de tous les membres (souvent en nature ou en temps consacré aux tâches collectives). Il inclut:

La reconnaissance sociale, juridique et politique (autonomisation) des petits exploitants, qui doivent être considérés comme un secteur commercial et social avec ses droits et ses devoirs, tant pour les individus que pour les groupes sociaux et leurs organisations.

La reconnaissance sociale et politique des petits exploitants sous forme de «statut professionnel» (et la reconnaissance de la nature polyvalente des activités de l'exploitation), qui doit être reflété dans un ensemble de droits correspondants. Les institutions du système des Nations Unies ont ici un rôle important à jouer. Ces droits doivent notamment prévoir un meilleur accès aux terres redistribuées afin que les petits exploitants puissent enrichir leur patrimoine naturel, lorsque cela est possible (voir plus loin).

Il faut s'intéresser de plus près aux facteurs sociaux qui sont à l'origine des inégalités de statut limitant l'accès à l'investissement: classes, castes, femmes, groupes ethniques minoritaires et groupes axés sur certaines activités comme le pastoralisme. M. S. Swaminathan a présenté au Rajya Sabha (chambre haute du Parlement indien) une proposition de loi qui assure la reconnaissance juridique de droits étendus pour les agricultrices dans tous les domaines liés aux activités agricoles⁴² (Swaminathan, 2011). Les femmes représentent plus de 50 pour cent des agriculteurs du pays et environ 60 pour cent de la main-d'œuvre dans le secteur agricole.

Renforcer la capacité collective des différentes organisations représentant les petits exploitants à différents niveaux, notamment les organisations de type entreprise (collecte initiale, calibrage, emballage, traitement, commercialisation), quelles que soient leur structure juridique ou leur organisation (coopératives, associations, sociétés privées), à organiser certains segments (voire tous) de la chaîne de production, du niveau local au niveau national. L'articulation entre les activités collectives techniques, économiques et politiques joue ici un rôle primordial.

Eu égard à l'importance de l'action collective et des investissements facilitateurs pour encourager l'investissement des petits exploitants, une bonne coordination est également cruciale, que ce soit le long de la chaîne de production, dans un secteur donné ou au niveau du territoire. Pour être plus efficaces, les politiques doivent être intégrées; en clair, chaque politique doit venir en soutien des autres et non leur faire obstacle. C'est la raison pour laquelle le présent rapport propose (chapitre 4) l'adoption d'une approche stratégique et coordonnée à différents niveaux.

⁴² Cette proposition de loi a été présentée par M. S. Swaminathan «pour répondre aux besoins spécifiques des agricultrices, protéger leurs droits et titres légitimes et renforcer leur autonomie en leur octroyant des droits sur les terres agricoles, les ressources en eau et autres droits connexes, ainsi que pour pourvoir à toute autre fonction et dans tout autre domaine connexes» (Swaminathan, 2011).

4 PETITE AGRICULTURE: UNE APPROCHE STRATEGIQUE POUR LES INVESTISSEMENTS

La petite agriculture est essentielle à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Dans de nombreux pays, la sécurité alimentaire ne pourra être instaurée sans que l'on prête attention au rôle des petits exploitants, en particulier parce qu'ils sont les premières victimes de la faim et de la malnutrition. La transformation structurelle et la dynamique de changement qui caractérisent aujourd'hui de nombreuses régions de la planète où l'agriculture, et en particulier le secteur de la petite agriculture, constitue la principale source d'emploi et de moyens d'existence, justifie que l'on accroisse les investissements dans, par et en faveur de ce secteur. Ces investissements sont nécessaires à différents niveaux, peuvent prendre différentes formes et font intervenir toute une série d'acteurs. Les petits exploitants ne doivent pas être les seuls à investir; d'autres, notamment l'État, les entreprises du secteur privé et les banques, ont eux aussi leur rôle à jouer. La coordination des initiatives et des politiques est cruciale; il faut en effet sortir du cadre des politiques agricoles pour investir également, entre autres, dans les biens publics et la protection sociale.

Investir dans la petite agriculture requiert dès lors une *stratégie coordonnée* qui dépasse les frontières sectorielles, temporelles et spatiales. Le présent rapport propose donc l'élaboration d'une *Stratégie nationale* de nature à favoriser les investissements des petits exploitants, qui serait propre à chaque pays, globale et contrôlée à l'échelon national. Sa mise en œuvre exigera un appui politique et devra reposer sur une participation et une représentation suffisantes des petits exploitants. Une telle stratégie ne peut demeurer isolée: elle doit s'inscrire dans le cadre plus large d'une stratégie de développement agricole et économique. Sa réussite nécessitera également un renforcement du secteur public.

4.1 Une Stratégie nationale pour favoriser les investissements des petits exploitants, fondée sur une vision d'avenir pour la petite agriculture

Au niveau national, le présent rapport recommande que chaque pays entreprenne l'élaboration d'une *Stratégie nationale pour l'investissement des petits exploitants*, fondée sur une vision à long terme de la petite agriculture, ainsi que de l'ensemble de politiques et de budgets nécessaires pour soutenir la transformation du secteur.

Cette Stratégie devra être en phase avec la transformation structurelle que le pays aura choisie (comme nous l'avons vu à la section 2.2 du rapport). Elle s'inscrira donc dans le cadre des processus actuels de planification stratégique du pays pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, comme le PDDAA en Afrique ou l'ECADERT en Amérique centrale, et devra pleinement prendre en compte l'environnement économique et institutionnel régional dans lequel se situe le pays (par exemple la CEDEAO pour l'Afrique occidentale ou MERCOSUR pour l'Amérique latine). Certains arguments plaident également en faveur de l'intégration de l'agriculture dans une perspective plus large au niveau territorial, en lui donnant une orientation politique nationale forte (comme le démontrent par exemple les *Territorios de ciudadanía* au Brésil). Mais dans tous les cas, la petite agriculture doit avoir sa place dans les débats politiques et les stratégies élaborées aux niveaux national et régional. Pour que les petits exploitants puissent faire entendre leur voix, ces processus devront bénéficier du plein appui de la communauté internationale.

La Stratégie nationale pour l'investissement des petits exploitants devra se fonder sur les principes suivants:

- Reconnaissance de la diversité de la petite agriculture; ceci est une étape indispensable à la définition d'orientations stratégiques adaptées et pertinentes, et signifie qu'il faut sortir le secteur de son «invisibilité»; il est également important de comprendre qu'il est presque impossible de se faire une idée claire des forces et des faiblesses d'un secteur aussi diversifié en se basant uniquement sur un indicateur de taille. Il est urgent de mieux documenter la diversité de la petite agriculture, en tenant compte de tout l'éventail d'activités qui contribuent aux moyens d'existence des populations rurales. Tant dans les pays développés que dans les pays en développement, ces autres activités constituent souvent un

moyen pour les petits exploitants de se maintenir dans le secteur agricole, et leur permettent même parfois d'investir.

- Cette reconnaissance doit être étayée par un système d'information pertinent, qui soit à même de fournir une image précise des caractéristiques et de la diversité du secteur. Des données statistiques de base, fondées sur l'actuel Programme du recensement mondial de l'agriculture, doivent être collectées dans tous les pays qui s'engagent dans un processus d'élaboration d'une Vision nationale. Ces données devront décrire de manière concrète les principaux signes distinctifs de la petite agriculture (sources de revenu multiples, dimensions non monétaires, accès aux ressources communes et fonctions essentielles des moyens d'existence des petits exploitants). Si l'on veut obtenir une représentation complète du secteur, il est indispensable de mobiliser des fonds suffisants pour garantir une application précise du Programme du recensement mondial de l'agriculture au niveau national: seule une image précise peut permettre l'élaboration de politiques adéquates.
- La Stratégie nationale pour l'investissement des petits exploitants doit tenir compte des différents modes de structuration de l'agriculture et des différents types d'exploitations existants: petite agriculture, unités plus structurées et plus solides d'agriculture familiale, grandes entreprises et agro-industries, etc. Il peut s'agir de structures bimodales, dans des pays comme le Brésil et le Mexique, unimodales, comme au Viet Nam ou au Mali, ou de structures agricoles plus homogènes (même si un examen plus approfondi révèle souvent une certaine diversité même au sein de ce qui apparaît comme des structures de type unimodal). Voir par exemple Jayne, Mather et Mghenyi (2010).
- L'élaboration de la stratégie nationale ne doit pas être un processus centralisé et vertical, mais plutôt un exercice auxquels doivent participer toutes les parties prenantes, à tous les niveaux d'organisation, des communautés locales jusqu'aux niveaux les plus élevés en passant par le niveau territorial⁴³. Le rôle important attribué à ce niveau intermédiaire découle d'une constatation pragmatique: c'est celui qui reflète le mieux la diversité des atouts naturels des différents environnements plus ou moins favorables, des infrastructures, des structures et des institutions, ainsi que des formes d'action collective, qui diffèrent d'un endroit à l'autre.

Les investissements sous leurs différentes formes donnent souvent de meilleurs résultats s'ils sont coordonnés dans le cadre d'une stratégie nationale plutôt que mis en œuvre isolément et considérés comme des initiatives indépendantes et autonomes.

4.2 Éléments d'un programme politique renouvelé

La Stratégie nationale pour l'investissement des petits exploitants, entièrement axée sur ces derniers, devrait faciliter l'élaboration de propositions en matière de politiques.

Un programme politique efficace couvrirait la multiplicité des situations des petits exploitants et recenserait les principaux obstacles à l'investissement du point de vue des institutions, des marchés et des ressources. Des exemples sont donnés à l'annexe 3.

Ceci appelle à la mise en place de politiques coordonnées entre les différents secteurs. Les institutions jouent ici un rôle primordial, en ce qu'elles peuvent à la fois améliorer le fonctionnement des marchés et leur réglementation et élargir les possibilités pour les petits exploitants de renforcer leurs moyens de production, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. Ces «institutions» concernent à la fois les acteurs publics ou privés. Toutefois, elles ne peuvent à elles seules faire la différence si la base des ressources reste inchangée ou est menacée par le niveau actuel des risques auxquels sont exposés les petits exploitants. Ajoutons que les institutions ne peuvent en aucun cas se substituer à des marchés performants; elles peuvent aider à réglementer le marché, mais ce sont ses acteurs qui le font fonctionner, lorsqu'ils sont en mesure d'atteindre leurs objectifs. Nos

⁴³ Le territoire est une zone occupée par un groupe social, qui se l'est appropriée. Il dépend généralement d'une autorité politique et administrative. Le territoire est une unité fonctionnelle qui comprend souvent plusieurs districts ou municipalités, et est marqué par une fréquence élevée des interactions sociales et économiques entre ceux qui y vivent. Il arrive fréquemment qu'il ne corresponde pas à une unité administrative, mais se compose plutôt d'un ensemble fonctionnel de plusieurs d'entre elles. Un territoire a été défini comme un espace rural doté d'une identité socialement définie. Il peut être considéré comme un compromis acceptable pour la conception et la mise en œuvre d'interventions destinées à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

recommandations se classeront selon ces trois catégories: ressources, marchés et institutions. Elles sont destinées à fournir des orientations générales pour les investissements dans la petite agriculture, qui devront être adaptées au contexte de chaque pays.

4.2.1 Améliorer l'accès aux ressources productives

Pour pouvoir accroître leur contribution à la sécurité alimentaire et continuer à fournir divers biens et services connexes, les petits exploitants doivent investir pour améliorer leur base de ressources (capital physique, humain, social, financier et naturel) et renforcer leurs capacités individuelles et collectives (capital social, via des organisations renforçant leur pouvoir d'action, des actions collectives et la création d'institutions). Comme l'explique Sen (2013), «les diverses méthodes d'intensification de la production alimentaire n'ont pas toutes exactement le même impact sur les populations potentiellement exposées à la faim. Si l'on mise tout sur l'augmentation de la production alimentaire, sans se préoccuper en parallèle des revenus ni de l'emploi, le problème de la faim, provoquée par un déficit d'accès, ne sera pas réglé avec la même efficacité que si l'on avait privilégié une approche économique «à double foyer», associant à l'objectif général de développement de la production agricole et alimentaire le souci d'ouvrir de nouvelles possibilités d'accès aux denrées alimentaires».

Ces ressources ne dépendent pas uniquement d'investissements individuels; des investissements collectifs, liés tant au secteur privé qu'au secteur public, sont indispensables pour atteindre les résultats escomptés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Améliorer l'accès à ces ressources est le premier des trois axes politiques recommandés: accès aux ressources productives, amélioration des marchés et réformes institutionnelles.

Ressources naturelles

L'accès limité à la terre et à d'autres ressources naturelles (surtout l'eau) est l'un des obstacles les plus contraignants à l'investissement dans la petite agriculture, en particulier pour les femmes. On peut régler ce problème en mettant en œuvre des réformes foncières redistributives, des réformes foncières fondées sur le marché ou des réformes des régimes d'occupation des terres, en renforçant la sécurité des droits de propriété et d'occupation des terres, et en améliorant la coopération et la gouvernance dans l'utilisation des ressources exploitées en commun, notamment les forêts et les pêches. Selon la nature du système de production, une petite superficie de terre ne sera pas un facteur limitant si des investissements adaptés sont réalisés pour améliorer la productivité totale des facteurs pour l'utilisation de cette terre.

Les gouvernements doivent garantir le droit des petits exploitants agricoles à la sécurité de jouissance des terres et des ressources naturelles en appliquant les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts*. Ils doivent aussi prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer la coopération et la gouvernance dans la gestion des ressources constituant un bien commun, notamment les systèmes de libre pâture, la biodiversité, l'eau, les forêts et les pêches. Les droits des femmes aux terres et aux ressources naturelles doivent être étendus et renforcés. Les gouvernements doivent améliorer l'accès aux terres par divers moyens, notamment des processus de réforme foncière, en se fondant sur les enseignements tirés de l'expérience d'autres pays.

Ressources humaines

Il faut inverser la tendance consistant à réduire sans cesse les dépenses consacrées aux biens publics dans l'agriculture; plusieurs pays y sont plutôt bien parvenus, notamment en suivant les directives du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, en Afrique subsaharienne. Les investissements dans les biens publics renforcent et élargissent les capacités des petits exploitants à investir dans leur propre exploitation et dans des biens collectifs. Les biens publics sont indispensables à l'amélioration du capital humain. Les dépenses publiques sont ici essentielles: l'État ne peut se soustraire à cette responsabilité fondamentale, même si nous considérons que la société civile peut avoir un rôle très important à jouer, en trouvant par exemple des moyens novateurs de fournir des services publics aux petits exploitants et à leur famille. La santé publique, la fourniture de biens essentiels (eau potable, assainissement, électricité et éducation), les biens collectifs comme les programmes d'alimentation scolaire fondés sur des régimes de passation de marchés innovants (comme par exemple l'initiative «Achats au service du progrès», WFP, 2001) et les instruments de protection sociale (transferts en espèces, vivres-contre-travail), les programmes d'assurance et les plans de retraite peuvent avoir des effets indirects non négligeables sur

l'investissement des petits exploitants, en améliorant leur bien-être au quotidien (santé, meilleur régime alimentaire, etc.). Il faut également garantir aux petits exploitants, et surtout aux femmes, éducation et formation.

Ressources financières

Il est urgent d'améliorer les services financiers et le système bancaire afin qu'ils puissent servir la petite agriculture de manière plus efficace. La grande majorité des petits exploitants de la planète n'ont accès au capital que par des voies officieuses, souvent extrêmement onéreuses et très limitées, et jusqu'à présent, les instruments de microcrédit n'ont pas permis de soutenir efficacement le secteur. Cette situation concerne particulièrement le capital destiné aux investissements à moyen et à long terme, bien que le capital circulant soit lui aussi concerné. Des services financiers autres que des prêts sont également nécessaires; les assurances, en particulier, sont indispensables pour inciter les petits exploitants à investir davantage. Il faut trouver des solutions innovantes qui réduisent les risques financiers, permettent un partage des risques et diminuent les coûts de transaction. La mise en œuvre de telles solutions exige la création de partenariats public-privé entre les États, les banques et les organisations de petits exploitants à différents niveaux.

Des politiques publiques doivent être mises en place afin que les petits exploitants puissent bénéficier de financements à long terme, à des taux d'intérêt réduits. Ceci faciliterait l'investissement dans les bases de ressources, destinés à améliorer la gestion de l'eau et des nutriments au niveau des paysages et à soutenir la plantation d'arbres autour de l'habitation et dans les champs.

L'aménagement des paysages et la plantation d'arbres sont des investissements qui ne portent pas leurs fruits immédiatement. La même recommandation s'applique pour l'appui à la diversification de l'élevage. Ici encore, l'intervention d'instruments de protection sociale comme les transferts en espèces et les programmes de type vivres-contre-travail est importante pour éviter que les petits exploitants se retrouvent dans l'incapacité de rembourser un prêt en cas de choc négatif. La mise en œuvre de tels instruments nécessite un encadrement institutionnel et un appui politique solides ainsi qu'une coordination entre les banques nationales de développement, les banques régionales et les organisations privées/collectives du secteur afin de pouvoir couvrir les zones rurales.

4.2.2 Améliorer l'accès aux nouveaux marchés et aux marchés existants

Les petits exploitants sont touchés de manière disproportionnée par les défaillances des marchés, qui ne peuvent se rétablir seuls, sans intervention de l'État. Les petits exploitants ont besoin des marchés pour acheter des intrants et vendre leurs produits, et doivent avoir accès au financement et à d'autres services. Les marchés constituent aussi les canaux par lesquels la plupart des investissements par et pour les petits exploitants (émanant de différents acteurs, publics et privés) sont financés et réalisés. Il est dès lors indispensable de soutenir leur développement, et les gouvernements ont un rôle primordial à jouer dans la réglementation des marchés existants et l'appui au développement de nouveaux marchés. Des politiques commerciales et une réglementation judicieuse des importations peuvent être nécessaires pour protéger temporairement les marchés nationaux et en garantir la compétitivité en améliorant leur productivité et leur efficacité au sein des chaînes de valeur.

Pour ce faire, les gouvernements doivent avant tout reconnaître que marché et concurrence sont indissociables, et que si un marché performant apporte des bénéfices, il comporte également des dangers liés à la concurrence pour les petits exploitants, l'un n'allant pas sans l'autre; par contre, si un marché est bien réglementé et équitable pour tous ses participants, alors les bénéfices seront supérieurs aux coûts pour le secteur de la petite agriculture dans son ensemble.

Un meilleur accès aux marchés, qu'ils soient nouveaux ou déjà existants, est indispensable, tant sur le plan de la compétitivité que sur celui de la sécurité alimentaire. Les défaillances du marché propres à la petite agriculture, un manque d'accès aux marchés et des marchés locaux peu actifs sont les causes principales de l'absence d'investissements dans la petite agriculture, une situation à laquelle il existe de nombreux moyens de remédier.

Aujourd'hui, la grande majorité des petits exploitants fonctionnent sur les marchés nationaux et continueront à le faire dans un avenir prévisible. Il faut prendre conscience que construire des routes ne suffira pas à régler la question de l'accès aux marchés: des investissements multiples et combinés, émanant à la fois du secteur public et du secteur privé, sont indispensables. Dans de nombreux pays en développement, les marchés nationaux sont très peu développés et continuent à tolérer des pratiques qui seraient considérées comme complètement injustes, voire illégales, dans les

pays développés; il est donc essentiel d'investir dans le développement de marchés plus performants, plus transparents et plus compétitifs. L'accent très prononcé mis par de nombreuses agences nationales et internationales sur les marchés d'exportation et de niche doit être soigneusement évalué, car il ne doit pas faire oublier la nécessité d'améliorer les marchés nationaux et de favoriser la participation des petits exploitants à ces marchés.

Lorsque cela est possible, les marchés locaux et sous-nationaux, où les producteurs et les consommateurs se rencontrent directement (circuits courts), doivent être encouragés et renforcés. Cette approche commence à se répandre dans les pays de l'hémisphère Nord, mais reste relativement limitée en volume; elle a également fait son apparition dans les pays émergents et les pays en développement, grâce à des associations et à des réseaux de femmes, par exemple, qui mettent directement en contact les producteurs ou les transformateurs locaux avec les consommateurs urbains. Ces objectifs doivent être une priorité et bénéficier de l'appui des politiques publiques.

Le renforcement de nouveaux marchés, qui se créent en réponse à de nouvelles demandes de consommation, ouvre de formidables perspectives pour la petite agriculture. À cet égard, des infrastructures neuves, une réglementation adaptée, les organisations de producteurs et le renforcement des capacités ont tous un rôle important à jouer. La passation de marchés publics faisant appel à la production des petits exploitants peut constituer un instrument adéquat et légitime permettant d'atteindre un ensemble d'objectifs plus vaste.

La transformation des produits alimentaires et autres opérations d'ajout de valeur comme le calibrage, le tri et l'emballage au niveau de l'exploitation ou dans de petites et moyennes entreprises doivent être encouragés, car ils sont une composante essentielle des stratégies de subsistance des petits exploitants, renforcent leur autonomie et leurs capacités et améliorent leur accès aux marchés. Investir dans des traitements qui permettent de conserver les produits plus longtemps est une manière de compenser le manque d'infrastructures des marchés et le caractère saisonnier de la production et des revenus, et un mécanisme très utile pour conserver la valeur ajoutée au niveau des petits exploitants et des territoires.

L'agriculture contractuelle peut également être un moyen d'établir des relations à long terme avec les acheteurs. Les gouvernements devraient s'efforcer de mettre en place les instruments de réglementation nécessaires pour combler le déséquilibre qui existe, sur le plan du pouvoir politique et économique, entre les petits exploitants et leurs organisations d'une part, et les autres organisations contractantes de l'autre.

Les organisations de petits exploitants doivent bénéficier d'un appui suffisant pour renforcer leur pouvoir de négociation (sur les prix, la qualité, etc.), et être ainsi en mesure de prendre part à des arrangements contractuels qui leur assure une bonne rémunération et des conditions et des prix stables. Les organisations de petits exploitants doivent pouvoir avoir accès aux connaissances de spécialistes indépendants lorsqu'ils en ont besoin, en particulier pour régler leurs différends avec les acheteurs, par exemple au sujet de la qualité ou sur des questions de normes.

Les gouvernements doivent superviser les règles et les règlements commerciaux qui garantissent que la production des petits exploitants ait sa juste place au sein des grands circuits de distribution et faire appliquer, le cas échéant, les arrangements contractuels. Les marchés doivent être transparents et compétitifs, et leurs agents doivent respecter la loi dans leurs relations avec tous les producteurs, y compris les petits exploitants, qui sont très souvent en situation défavorable.

Il existe de nombreux risques de désaccord et de contradiction entre la petite agriculture et les autres formes d'agriculture (entreprises, entrepreneuriat, grandes exploitations, etc.), tout comme différentes formes de synergie sont possibles. Lorsque des désaccords ou des contradictions surgissent, l'État doit intervenir afin d'examiner les formes de relations et de coopération qui pourraient permettre à la petite agriculture de se développer et de prospérer.

4.2.3 Renforcer les institutions: des organisations de petits exploitants au secteur public

S'il on veut développer efficacement la petite agriculture, il est indispensable de rétablir et de renforcer les capacités du secteur public, notamment sa capacité à superviser le processus social, économique et politique nécessaire à l'élaboration de la Stratégie nationale pour l'investissement des petits exploitants.

Ceci exige un véritable changement d'habitudes et une meilleure coordination, pour adopter une approche intersectorielle et éviter les «politiques fragmentées». Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national exige que l'on réunisse les ministères des affaires sociales, de l'agriculture, du commerce et des industries, ainsi que ceux chargés de la décentralisation et du développement territorial.

Parce qu'ils ne peuvent réaliser d'économies d'échelle et sont en position de faiblesse sur le marché, les petits exploitants réussissent rarement seuls; le capital social, sous la forme d'organisations et de réseaux sociaux efficaces, est également déterminant pour améliorer l'accès aux moyens de production et ainsi favoriser les investissements dans le secteur.

La gestion collective des ressources revêt une importance cruciale. Un grand nombre de petits exploitants comptent sur l'utilisation des ressources exploitées en commun (terres, eau, forêts, semences, etc.), qui est géré par des institutions performantes dans la plupart des pays développés et en développement. Ces institutions méritent la pleine reconnaissance et l'appui sans faille de l'État et des politiques publiques.

La participation de l'ensemble des parties prenantes est elle aussi indispensable au développement de la petite agriculture. L'expérience de pays qui sont parvenus à bien développer le secteur dans un contexte de mutation rapide de la société montre que certains acteurs jouent un rôle essentiel dans ce processus: a) les transformateurs, les négociants et les détaillants en aval; b) les fournisseurs de technologie et de services fondés sur la connaissance; et c) les institutions financières.

L'innovation institutionnelle doit venir soutenir l'investissement des petits exploitants. À cet égard, de nouvelles initiatives ont été mises en œuvre, comme le Programme Faim Zéro au Brésil (Graziano da Silva, Del Grossi et Galvão de França, 2010); celles-ci ouvrent des perspectives qui doivent être mieux comprises, adaptées à l'hétérogénéité des conditions de la petite agriculture et appliquées à plus grande échelle lorsqu'elles se sont révélées efficaces. Les changements institutionnels nécessaires concernent les points suivants:

- meilleure représentation politique;
- organisation en vue d'actions collectives;
- sécurité d'accès aux terres et des droits de propriété;
- capacités du secteur public à soutenir la petite agriculture.

La protection sociale doit faire partie du cadre stratégique nécessaire pour promouvoir les investissements des petits exploitants; elle est, entre autres, essentielle au renforcement des ressources humaines, car elle améliore le bien-être de toute la famille. Elle est d'autant plus importante dans le contexte de la petite agriculture, en raison des liens étroits qui y existent entre les activités familiales et les activités productives. Il ne s'agit en rien d'une simple dépense, ni d'une charge; dans ce secteur, elle doit être considérée comme un investissement facilitateur.

Les organisations de petits exploitants ont un rôle essentiel à jouer, aux niveaux national et international, dans la reconnaissance et le respect des droits à la terre et aux ressources individuelles et communes, notamment la biodiversité des semences, des races animales et les terres exploitées en commun. Les récentes *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* (CFS, 2012) doivent être pleinement mises en œuvre dans l'intérêt des plus vulnérables, afin de leur permettre d'investir dans les activités de leur propre exploitation.

La coordination entre les secteurs et la capacité à mobiliser différents agents à tous les niveaux de prise de décision, du niveau national au niveau local, est un important défi à relever et l'une des clés du succès. L'accès aux ressources exige une coordination entre les institutions financières, les acteurs de la recherche et de la vulgarisation et le secteur privé, qui fournit ressources, machines et équipement. On ne pourra améliorer l'accès au marché de manière efficace que si les infrastructures physiques, la réaction des agents aux mesures d'incitation, les systèmes d'information sur les marchés et la réglementation des prix vont tous dans la même direction, à savoir la création de débouchés commerciaux équitables pour les petits exploitants. En ce qui concerne la fourniture de biens publics, qui ne repose pas exclusivement sur l'État, une coordination efficace est une fois encore nécessaire entre les différents types d'acteurs, allant des autorités locales aux organisations de petits exploitants et aux entreprises privées en passant par les associations d'utilisateurs.

Comme le dit Sen (2013), «L'idée selon laquelle il convient de faire une seule chose à la fois n'est jamais un conseil très judicieux quand il s'agit de politiques économiques et sociales, et il est même particulièrement pernicieux quand l'enjeu est de relever le terrible défi que représente l'ampleur démesurée de la faim dans le monde moderne. Nous devons faire beaucoup de différentes choses ensemble».

BIBLIOGRAPHIE

- Affholder, F., Poeydebat, C., Corbeels, M., Scopel, E. & Tiftonell, P.** 2013. The yield gap of major food crops in family agriculture in the tropics: assessment and analysis through field surveys and modelling. *Field Crops Research*, 143: 106–118. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.fcr.2012.10.021>
- Agarwal, B.** 1994. *A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*, Cambridge University Press. Cambridge.
- Agarwal, B.** 2003. Gender and Land Rights Revisited: Exploring New Prospects via the State, Family and Markets. In Razavi, S. (edit.) *Agrarian Change, Gender and Land Rights*. UNRISD, Blackwell Publishing. Oxford.
- Allara, M., Kugbei, S., Dusunceli, F. & Gbehounou, G.** 2012. Coping with changes in cropping systems: plant pests and seeds. In *FAO/OECD Workshop: Building Resilience for Adaptation to Climate Change in the Agriculture Sector*, Rome, Italy, 23–24 April 2012.
- Almekinders, C., Cavatassi, R., Terceros, F., Pereira Romero, R. & Salazar L.** 2010. Potato Seed Supply and Diversity: Dynamics of Local Markets of Cochabamba Province, Bolivia –A Case Study. In Lipper L., Anderson L. and Dalton T. 2010. *Seed Trade in rural markets, implications for crop diversity and agricultural development*. FAO. Rome.
- Antle, J.** 1983. Infrastructure and aggregate agricultural productivity: international evidence. *Economic Development and Cultural Change*, 31 (3): 609–619.
- Arroyo G.** 1980. *Firmes transnationales et l'agriculture en Amérique latine*, (Paris, France: Anthropos), 256p.
- Atieno, R. & Kanyingo, K.** 2008. The politics of policy reforms in Kenya's dairy sector. *Future Agricultures Policy Brief* 119.
- Austin, J.E.** 1981. *Agroindustrial project analysis*. Baltimore, USA, Johns Hopkins University Press.
- Barrett, C.B.** 2008. Smallholder market participation: concepts and evidence from eastern and southern Africa. *Food Policy*, 33 (4): 299–317. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.foodpol.2007.10.005>
- Barrett, C.B. & Carter, M.R.** 2012. The economics of poverty traps and persistent poverty: policy and empirical implications (available at http://dyson.cornell.edu/faculty_sites/cbb2/Papers/Barrett%20Carter%20Poverty%20Traps%2012%20May%20revision.pdf).
- Bélières, J.-F., Bonnal, P., Bosc, P.-M., Losch, B., Marzin, J. & Sourisseau, J.-M.** 2013. *Les agricultures familiales du monde. Définitions, contributions et politiques publiques*. Montpellier, Paris. CIRAD, AFD.
- Bennett, J.** 1981. *Of time and the enterprise: North American family farm management in a context of resource marginality*. Minneapolis, USA, University of Minnesota Press.
- Bentley, J.W. & Baker, P.S.** 2000. *The Colombian Coffee Growers' Federation: organised, successful smallholder farmers for 70 years*. London, ODI.
- Berdegú, J.** 2001. *Cooperating to compete: peasant associative business firms in Chile*. Wageningen, Netherlands, Department of Social Sciences, Wageningen University/
- Berdegú, J. & Carriazo, F. & Jara, B. & Modrego, F. & Soloaga, I.** 2012. *Ciudades, territorios y crecimiento inclusivo en Latinoamérica: Los casos de Chile, Colombia y México*. Working papers 118, Rimisp Latin American Center for Rural Development. Available at: <http://ideas.repec.org/p/rms/wpaper/118.html>.
- Berdegú, J.A. & Fuentealba, R.** 2011. *Latin America: the state of smallholders in agriculture*. Paper presented at the IFAD Conference on New Directions for Smallholder Agriculture, 24–25 January 2011. Rome, IFAD.
- Berdegue, J.A., Balsevich, F., Flores, L. & Reardon, T.** 2005. Central American supermarkets' private standards of quality and safety in procurement of fresh fruits and vegetables. *Food Policy*, 30 (3): 254–269.
- Berdegú J. A., Reardon T., Hernández R. & Ortega J.** 2008. *Mexico: Modern market channels and strawberry farmers in Michoacán, Mexico - Micro study report*. Agrifood Sector Studies, Regoverning Markets Program (London, UK: IIED), 62p.
- Berge, G., Diallo, D., Hveem, B.** 2005. *Les plantes sauvages du Sahel Malien , Les stratégies d'adaptation à la sécheresse des Sahéliens*. Paris, éditeur Karthala.
- Berry, S.** 1985. *Fathers work for their sons. Accumulation, mobility, and class formation in an extended Yoruba community*. Berkeley and Los Angeles, USA, University of California Press.
- Bharucha, Z. & Pretty, J.** 2010. The roles and values of wild foods in agricultural systems. *Philosophical Transactions of the Royal Society B-Biological Sciences*. 365: 2913–2926.

- Bingen, J.R.** 1998. Cotton, democracy and development in Mali. *The Journal of Modern African Studies*, 36 (2): 265–285. doi:<http://dx.doi.org>
- Binswanger, H.P. & Ruttan, V., eds.** 1978. *Induced innovation: technology, institutions and development*. Baltimore, USA, Johns Hopkins University Press.
- Bivings, L. & Runsten, D.** 1992. Potential competitiveness of the Mexican processed vegetable and strawberry industries. Report for the Ministry of Agriculture, Fisheries and Food, British Columbia.
- Blanchemanche, P.** 1990. *Bâtisseurs de paysages*. Paris, Maison des sciences de l'homme. 329 p.
- Blackden, M. & Wodon, Q.** 2006. Gender, time use and poverty, introduction. In C.M. Blackden, & Q. Wodon, eds. *Gender, time-use and poverty*. Working Paper 73. Washington, DC, World Bank.
- Bonneuil, C., Demeulenaere, E., Thomas, F., Joly, P.-B., Allaire, G. & Goldringer, I.** 2006. Innover autrement ? La recherche face à l'avènement d'un nouveau régime de production et de régulation des savoirs en génétique végétale. In P. Gasselin & O. Clément, eds. *Quelles variétés et semences pour des agricultures paysannes durables ?* pp. 29–52. Dossier de l'environnement de l'INRA 30.
- Bosc, P.-M., Eychenne, D., Hussein, K., Losch, B., Mercoiret, M.-R., Rondot, P. & Macintosh-Walker, S.** 2001. *The Role of Rural Producers Organisations (RPOs) in the World Bank Rural Development Strategy*. Washington DC, World Bank.
- Boucher, F. & Muchnik, J., eds.** 1998. *Les agro-industries rurales en Amérique latine*. Montpellier, France, CIRAD, Reperes.
- Brader, L., Djibo, H., Faye, F.G., Ghaout, S., Lazar, M., Luzietoso, P.N. & Ould Babah, M.A.** 2006. Évaluation multilatérale de la campagne 2003–05 contre le criquet pèlerin. FAO, Rome, (available at: http://www.clcpro-empres.org/fr/pdf/Evaluation_compagne200_2005_Fr.pdf).
- Brasselle, A.-S., Gaspart, F. & Platteau, J.-P.** 2002. Land tenure security and investment incentives: puzzling evidence from Burkina Faso. *Journal of Development Economics*, 67 (2): 373–418. doi:10.1016/s0304-3878(01)00190-0
- Bruin, R. de & van der Ploeg, J.D.** 1991. *Maat houden, bedrijfsstijlen in de Noordelijke Friese Wouden en het Zuidelijk Westerkwartier*. Wageningen, Netherlands. Wageningen University.
- Burch, D. & Lawrence, G., eds.** 2007. *Supermarkets and agri-food supply chains*. Cheltenham, UK, & Northampton, USA, Edward Elgar. 330 p.
- Burnod, P., Colin, J.-P., (coords), Ruf, F., Freguin-Gresh, S., Clerc, J., Faure, G., Anseeuw, W., Cheyns, E., Vagneron, I. & Vognan, G.** 2012. *Grands investissements agricoles et inclusion des petits producteurs : leçons d'expériences dans 7 pays du sud*. Rome, FAO, & Montpellier, CIRAD. 101 p.
- Byerlee, D., de Janvry, A. & Sadoulet, E.** 2009. Agriculture for development: toward a new paradigm. *Annual Review of Resource Economics*, 1: 15–31. doi:10.1146/annurev.resource.050708.144239
- Carney, D.** 1999. *Approaches to sustainable livelihoods for the rural poor*. London. Overseas Development Institute.
- Carrau, J.G.** 2012. EU competition framework policy and agricultural agreements: collation and comparative analysis of significant decisions at national level. European Commission.
- Carter, M.R. & Barrett, C.B.** 2006. The economics of poverty traps and persistent poverty: an asset-based approach. *The Journal of Development Studies*, 42 (2): 178–199. doi:10.1080/00220380500405261
- Carter, M.R. & Mesbah, D.** 1993. Can land market reform mitigate the exclusionary aspects of rapid agro-export growth? *World Development*, 21 (7): 1085–1100. doi:10.1016/0305-750x(93)90001-p
- CFS.** 2012. *Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and forest in the context of National food Security (Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale)*, Rome, (<http://www.fao.org/docrep/016/i2801f/i2801f.pdf>).
- CGPRT.** 1988. *The soybean commodity system in Indonesia*. CGPRT (Coordination Centre for Research and Development of Coarse Grains, Pulses, Roots and Tuber Crops in the humid tropics of Asia and Pacific) No. 3. 83 p. (available at <http://www.uncapsa.org/Publication/cg3.pdf>).
- Chamberlin, J. & Jayne, T.S.** 2013. Population density, remoteness & farm size. Small farms amidst land abundance in Zambia (available at: http://fsg.afre.msu.edu/gisama/Chamber_Jayne_Population_density_remoteness.pdf)
- Chatellier, V. & Gagné, C.** 2012. Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français. *Innovations Agronomiques*, 22: 185–203.

- Chaudhury, M., Ajayi, O.C., Hellin, J., Neufeldt, H.** 2011. Climate change adaptation and social protection in agroforestry systems: enhancing adaptive capacity and minimizing risk of drought in Zambia and Honduras. ICRAF Working Paper No. 137. Nairobi: World Agroforestry Centre. <http://dx.doi.org/10.5716/WP11269.PDF>
- Chirwa, E. & Matita, M.** 2012. Factors influencing smallholder commercial farming in Malawi: a case of NASFAM commercialisation initiatives. London, Future Agricultures Consortium.
- CIHEAM.** 2008. MediTerra. Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée. Paris, Presses de Sciences Po « Annuels, CIHEAM.
- Ciriacy-Wantrup, S.V. & Bishop, R.C.** 1975. Common property as a concept in natural resource policy. *Natural Resource Journal*, 15: 713–727.
- Cittadini, R.** 2010. Food safety and sovereignty, a complex and multidimensional problem. Buenos Aires, University of Buenos Aires.
- Colin J.-P., Le Meur, P.-Y., Léonard, E.** 2009. Les politiques d'enregistrement des droits fonciers. Du cadre légal aux pratiques locales. Paris, éditeur Karthala.
- Conway, G.** 1997. *The Doubly Green Revolution: food for all in the twenty-first century.* Ithaca, USA, Comstock Publishing Associates.
- Cossée, O., Lazar, M. & Hassane S.** 2009. Rapport de l'Evaluation à mi-parcours du Programme EMPRES composante Criquet pèlerin en Région occidentale, FAO, Mai 2009 (available at: http://www.clcpro-empres.org/fr/pdf/Rapport_evaluation%20mi_parcourEMPRESro_Fr.pdf).
- Coulibaly, Y. M., Bélières, J.-F. & Koné, Y.** 2006. Les exploitations agricoles familiales du périmètre irrigué de l'Office du Niger au Mali : évolutions et perspectives. *Cahiers Agricultures*, 15(6): 562–569. doi: 10.1684/agr.2006.0024
- Cronon, W.** 1991. *Nature's metropolis: Chicago and the Great West.* New York. Norton & Co.
- Crowley, E.L. & Carter, S.E.** 2000. Agrarian change and the changing relationships between toil and soil in Maragoli, Western Kenya (1900–1994). *Human Ecology*, 28(3): 383–414.
- Cunningham K.** 2009a. Connecting the Milk Grid: Smallholder dairy in India, Chapter 17 In: IFPRI. 2009. Millions fed: proven successes in agricultural development, David J. Spielman and Rajul Pandya-Lorch eds.
- Cunningham, K.** 2009b. Rural and urban linkages: Operation Flood's role in India's dairy development. IFPRI Discussion Paper. Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute.
- Dan, G.** 2006. *Agriculture, rural areas and farmers in China.* Beijing: China Intercontinental Press.
- de Janvry, A. & Sadoulet E.** 1993. Market, state, and civil organizations in Latin America beyond the debt crisis: The context for rural development. *World Development*, 21(4): 659–674.
- de Janvry A. & Sadoulet E.** 2010. Agricultural Growth and Poverty Reduction: Additional Evidence. *World Bank Research Observer*, 25(1): 1–20. doi:10.1093/wbro/lkp015
- de Janvry, A. & Sadoulet E.** 2011. Subsistence farming as a safety net for food-price shocks. *Development in Practice*, 21(4–5): 472–480. doi:<http://dx.doi.org/10.1080/09614524.2011.561292>
- De Roest, K. & Menghi, A.** 2000. Reconsidering 'traditional' food: the case of parmigiano reggiano cheese. *Sociologia Ruralis*, 40(4): 439–451. doi:10.1111/1467-9523.00159
- de Obtschako, E.S., Foti, M.D.P. & Román, M.E.** 2007. Los pequeños productores en la Republica Argentina. Importancia en la producción agro pecuaria y en el empleo en base al Censo Nacional Agropecuario del 2002. Buenos Aires, IICA, SGAYP.
- Deere, C.D. & Doss, C.R.** 2006. Gender and the distribution of wealth in developing countries. UNU-WIDER. p.
- Deere, C.D. & León, M.** 2003. Reversing Gender Exclusionary Agrarian Reform: Lessons from Latin America. Mimeo, p. 16.
- Deininger, K. & Olinto, P.** 2001. Rural nonfarm employment and income diversification in Colombia. *World Development*, 29 (3): 455–465. doi:[http://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X\(00\)00106-6](http://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X(00)00106-6)
- Del Cont, C., Bodiguel, L. & Jannarell, A.** 2012. EU competition framework: specific rules for the food chain in the new CAP. European Commission.
- Deléage, E. & Sabin, G.** 2012. Modernité en friche. Cohabitation de pratiques agricoles. *Ethnologie française*, 42(4): 667–676.
- Delgado, C.** 1997. The role of smallholder income generation from agriculture in sub-Saharan Africa. In L. Haddad, ed. *Achieving food security in southern Africa: new challenges, new opportunities*, pp. 145–173. Washington, DC, IFPRI.
- Delgado, C., Hopkins, J., Kelly, V.A., Hazell, P., McKenna, A.A., Gruhn, P., Hojjati, B., Sil J. & Courbois, C.** 1998. *Agricultural growth linkages in sub-Saharan Africa.* Washington, DC, IFPRI, 154 p.
- Devendra, C. & Sevilla, C.C.** 2002. Availability and use of feed resources in crop–animal systems in Asia. *Agricultural Systems*, 71(1–2): 59–73. doi:[http://dx.doi.org/10.1016/S0308-521X\(01\)00036-1](http://dx.doi.org/10.1016/S0308-521X(01)00036-1)

- Devereux, S., Sabates-Wheeler, R. & Longhurst, R.** 2011. Seasonality, rural livelihoods and development. London, Earthscan.
- Diaz, J.M., Le Coq, J.-F., Mercoiret, M.-R. & Pesche, D.** 2004. Building the capacity of rural producer organisations. Lessons of the World Bank experience. World Bank/Cirad Tera.
- Djurfeldt, G., Aryeetey, E. & Isinika, A.C., eds.** 2011. African smallholders. Food crops, markets and policy. Wallingford, UK, CABI.
- Dorin, B.** 2011. The world food economy: a retrospective overview. In S. Paillard, S. Treyer & B. Dorin, coords. Agrimonde: scenarios and challenges for feeding the world in 2050, pp. 55-65. Versailles, Éditions Quae.
- Dorin, B., Hourcade, J.-C. & Benoit-Cattin, M.** 2013. A world without farmers? The Lewis path revisited. Paris, UMR CIREN, Documents de Travail du CIREN, n° 47-2013.
- Dries, A., van der.** 2002. The art of irrigation: the development, stagnation and re-design of farmer-Managed irrigation systems in Northern Portugal. Wageningen, Netherlands, Wageningen University.
- Dries, L., Germenji, E., Noev, N. & Swinnen, J.F.M.** 2009. Farmers, vertical coordination, and the restructuring of dairy supply chains in Central and Eastern Europe. *World Development*, 37(11): 1742–1758. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2008.08.029>
- Dubin, H.J. & Brennan, J. P.** 2009. Combating Stem and Leaf Rust of Wheat Historical Perspective, Impacts, and Lessons Learned. IFPRI Discussion Paper 00910 November 2009.
- Duby, G. & Wallon, A.** 1977. Histoire de la France rurale (tome 4). La fin de la France paysanne, de 1914 à nos jours. Paris, Seuil.
- Eastwood, R., Lipton, M. & Newell, A.** 2010. Farm size. In *Handbook of agricultural economics*, Vol. 4, Ch. 65, pp. 3323-3397. Burlington, USA, Academic Press.
- EC (European Commission).** 2012. Conference "Local agriculture and short food supply chains", Brussels, 20/04/2012, (available at http://ec.europa.eu/agriculture/events/small-farmers-conference-2012_en.htm).
- Echanove Huacuja, F.** 2009. Políticas públicas y maíz en México: el esquema de agricultura por contrato. *Anales de Geografía*, 29(2): 65–82.
- ENRD (European Network for Rural Development).** 2010. Semi-subsistence farming in Europe: concepts and key issues. Background paper prepared for the seminar "Semi-subsistence farming in the EU: Current situation and future prospects", Sibiu, Romania, 21–23 April 2010.
- Eurostat.** 2012. Agriculture, fishery and forestry statistics, main results- 2010–11. Eurostat pocketbooks, (available at http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-FK-12-001/EN/KS-FK-12-001-EN.PDF).
- Fan, S., Hazell, P. & Haque T.** 2000. Targeting public investments by agro-ecological zone to achieve growth and poverty alleviation goals in rural India. *Food Policy*, 25(4): 411–428. doi:10.1016/S0306-9192(00)00019-1
- Fan, S. & Zhang, L.** 2003. WTO and rural public investment in China [in Chinese]. Beijing, Agricultural Press.
- Fan, S., Zhang, L. & Zhang, X.** 2002. Growth, inequality, and poverty in rural China: the role of public investment. Washington, DC. International Food Policy Research Institute.
- Fan, S., Zhang, L. & Zhang X.** 2004. Reform, investment, and poverty in rural China. *Economic Development and Cultural Change*, 52(2): 395–421.
- FAO.** 1995. Programme for the World Census of Agriculture 2000. FAO Statistical Development Series No. 5. FAO: Rome.
- FAO.** 2007. The urban producer's resource book. A practical guide for working with Low Income Urban and Peri-Urban Producers Organizations (Manuel de référence du producteur urbain. Guide pratique pour travailler avec les organisations des producteurs urbains et périurbains à faible revenu). FAO, Rome. (<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a1177f/a1177f.pdf>).
- FAO.** 2010a. Policies and institutions to support smallholder agriculture. Committee on Agriculture, 22 Session (Politiques et institutions à l'appui des petites exploitations agricoles, Comité de l'agriculture, vingt-deuxième session), Rome, 16-19 June. Rome, (<http://www.fao.org/docrep/meeting/018/K7999f.pdf>).
- FAO.** 2010b. 2000 World census of agriculture. Main results and metadata by country (1996-2005). Rome.
- FAO.** 2010c. Characterisation of small farmers in Asia and the Pacific. Asia and Pacific Commission on agricultural statistics, twenty-third session, Siem Reap, Cambodia, 26–30 April. 2010.
- FAO.** 2010d. A system of integrated agricultural censuses and surveys. Volume 1 - Revised reprint. FAO Statistical Development Series 11 (Un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles. Volume 1 – Collection FAO: Développement Statistique 11). Rome.

- FAO.** 2011a. The State of Food and Agriculture. Women in agriculture. Closing the gender gap for development (La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Le rôle des femmes dans l'agriculture). Rome.
- FAO.** 2011b. Save and grow. A policymaker's guide to the sustainable intensification of smallholder crop production (Produire plus avec moins. Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne). Rome.
- FAO.** 2012a. The State of Food and Agriculture. Investing in agriculture (La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012. Investir dans l'agriculture). Rome.
- FAO.** 2012b. Trends and Impacts of Foreign Investment in Developing Country Agriculture. Retrieved April 2, 2013.
- FAO.** 2013a. Cooperatives: Empowering women farmers, improving food security, (available at <http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-insight/gender-insightdet/en/c/164572/>).
- FAO.** 2013b. Supporting livelihoods and building resilience through Peste des Petits Ruminants (PPR) and small ruminant diseases control. Animal Production and Health Position Paper. Rome.
- Farina, E.M.M.Q., Gutman, G.E., Lavarello, P.J., Nunes, R. & Reardon, T.** 2005. Private and public milk standards in Argentina and Brazil. *Food Policy*, 30(3): 302–315.
- Fei, X.** 1992. From the soil: the foundations of Chinese society. Berkeley, USA, University of California Press [first published 1947].
- Foley, J.A., Ramankutty, N., Brauman, K.A., Cassidy, E.S., Gerber, J.S., Johnston, M., Mueller, N.D., O'Connell, C., Ray, D.K., West, P.C., Balzer, C., Bennett, E.M., Carpenter, S.R., Hill, J., Monfreda, C., Rolasky, S., Rockstro, J., Sheehan, J., Siebert, S., Tilman, D. & Zakes, D.P.M.** 2011. Solutions for a cultivated planet. *Nature*, 478: 337 Analysis, doi:10.1038/nature10452
- Friedmann, H.** 2007. Scaling up: bringing public institutions and food service corporations into the project for a local, sustainable food system in Ontario. *Agriculture and Human Values*, 24: 389–398. doi:10.1007/s10460-006-9040-2
- Fritsch, J. Wegener, S., Buchenrieder, G., Curtiss, J. & Gomez y Paloma, S.** 2010. Economic prospect for semi-subsistence farm households in EU New Member States. Luxembourg, Publications Office of the European Union.
- Galtier, F.** 2012. Gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement. Une analyse critique des stratégies et des instruments. Paris, AFD, A savoir.
- Garrity, D.P., Akinnifesi, F.K., Ajayi, O.C., Weldesemayat, S.G., Mowo, J.G., Kalinganire, A., Larwanou, M. & Bayala, J.** 2010. Evergreen Agriculture : a robust approach to sustainable food security in Africa, *Food Security*, 2: 197–214.
- Gérard, F., Dury, S., Bélières, J.-F., Keita, M.S. & Benoit-Cattin, M.** 2012. Comparaison de plusieurs scénarios de lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. *Cahiers Agricultures*, 21(5): 356–365.
- Gibson, J. & Olivia, S.** 2010. The effect of infrastructure access and quality on non-farm enterprises in rural Indonesia. *World Development*, 38(5): 717–726.
- Giller, K.E., Witter, E., Corbeels, M. & Tiftonell, P.** 2009. Conservation agriculture and smallholder farming in Africa: the heretics' view. *Field Crops Research*, 114(1): 23–34. doi:10.1016/j.fcr.2009.06.017
- Gitz, V. & Meybeck, A.** 2012. Risks, vulnerability and resilience in a context of climate change. In FAO/OECD. Building resilience for adaptation to climate change in the agriculture sector. Proceedings of a Joint FAO/OECD Workshop, 23–24 April 2012. Rome.
- Glover, D. & Kusterer, K.** 1990. Small farmers, big businesses: contract farming and rural development. Basingstoke, UK, Palgrave Macmillan.
- Graziano da Silva, J. & Eduardo Del Grossi, M.** 2001. Rural nonfarm employment and incomes in Brazil: patterns and evolution. *World Development*, 29(3): 443–453. doi:[http://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X\(00\)00103-0](http://dx.doi.org/10.1016/S0305-750X(00)00103-0)
- Graziano da Silva, J., Eduardo Del Grossi, M. & Galvão de França, C.** 2010. The Fome Zero (Zero Hunger) Program: The Brazilian experience. Brasília, MDA, 2010.
- Haggblade, S. & Hazell, P.** 1989. Agricultural technology and farm-nonfarm growth linkages. *Agricultural Economics*, 3(4): 345–364.
- Haggblade, S., Hazell, P. & Dorosh, P.** 2007. Sectoral growth linkages between Agriculture and the Rural Nonfarm Economy. In S. Haggblade, P. Hazell & T. Reardon, eds. Transforming the rural non farm economy, pp. 141–182. Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- Hayami, Y. & Ruttan, V.** 1985. Agricultural development: an international perspective. Baltimore, USA, John Hopkins.
- Hazell, P.** 2011. Five Big Questions about Five Hundred Million Small Farms. Keynote Paper presented at the IFAD Conference on New Directions for Smallholder Agriculture, 24-25 January, 2011.

- Henson, S.** 2006. New markets and their supporting institutions: opportunities and constraints for demand growth. Santiago, Rimisp-Latin American Center for Rural Development.
- Herath, D. & Weersink, A.** 2009. From plantations to smallholder production: the role of policy in the reorganization of the sri lankan tea sector. *World Development*, 37(11): 1759–1772. doi:10.1016/j.worlddev.2008.08.028
- Hernández, R., Reardon, T. & Berdegué, J.A.** 2007. Supermarkets, wholesalers, and tomato growers in Guatemala. *Agricultural Economics*, 36(3): 281–290.
- Herren, H.R.** 1980. Biological control of the cassava mealybug. In E.R. Terry, K.O. Oduro & F. Caveness, eds. *Tropical root crops research strategies for the 1980s. Proceedings of the First Triennial Symposium of the International Society for Tropical Root Crops*, Ottawa, 8–12 September 1980. Ottawa, International Development Research Center (IDRC).
- HLPE.** 2011a. Price volatility and food security (Volatilité des prix et sécurité alimentaire). A report by the High level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee of World Food Security (Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition – Comité de la sécurité alimentaire mondiale), Rome.
- HLPE.** 2011b. Land tenure and international investments in agriculture (Régimes fonciers et investissements internationaux dans le secteur agricole). A report by the High level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee of World Food Security, Rome.
- HLPE.** 2012a. Food security and climate change (Sécurité alimentaire et changement climatique). A report by the High level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee of World Food Security, Rome.
- HLPE.** 2012b. Social protection for food security (La protection sociale pour la sécurité alimentaire). A report by the High level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee of World Food Security, Rome.
- Hocdé, H. & Miranda, B.** 2000. Los Intercambios campesinos: más allá de las fronteras. ¡Seamos Futuristas! San Jose, Costa Rica, IICA/GTZ/CIRAD.
- Holmes, R., Farrington, J. & Slater, R.** 2007. Social protection and growth: the case of agriculture. *IDS Bulletin*, 38(3): 95–100. doi:10.1111/j.1759-5436.2007.tb00388.x
- Hoppe, R.A. & Banker, D.E.** 2010. Structure and Finances of U.S. Farms: Family Farm Report, 2010 Edition, EIB-66, U.S. Dept. of Agr., Econ. Res. Serv. July 2010. http://www.ers.usda.gov/media/184479/eib66_1_.pdf
- Hubbard, C.** 2009. Small farms in the EU: how small is small? University of Kent, Canterbury, UK. 26–27 June 2009.
- Human Rights Council.** 2012. Final study of the Human Rights Council Advisory Committee on the advancement of the rights of peasants and other people working in rural areas (Étude finale du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme sur la promotion des droits des paysans et des autres personnes travaillant dans des zones rurales - A/HRC/AC/8/6). UN General Assembly.
- IAASTD.** 2009. Agriculture at a crossroads. Global Report. International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development. Washington, DC, Island Press.
- Ichihara, S.F.** 2006. Organic agriculture movement at a crossroad. A comparative study of Denmark and Japan. Aalborg University.
- IFAD.** 2007. Gender and water. Securing water for improved rural livelihoods: the multiple-uses system approach. Rome.
- IFAD.** 2010. Rural Poverty Report 2011 (Rapport sur la pauvreté rurale), Rome. (available at <http://www.ifad.org/rpr2011/report/e/rpr2011.pdf>).
- IFAD.** 2011. Proceedings. IFAD Conference on New Directions for Smallholder Agriculture, 24–25 January 2011. Rome. Available at: <http://www.ifad.org/events/agriculture/doc/proceedings.pdf>
- IFAD.** 2012. Partnership in progress: 2010-2011. Report to the global meeting of the Farmers' Forum in conjunction with the thirty-fifth Session of the Governing Council of IFAD, 20-21 February 2012. Rome. 91 p.
- IFAD and UNEP.** 2013. Smallholders, food security and the environment. Rome (available at http://www.ifad.org/climate/resources/smallholders_report.pdf).
- Interagency Report.** 2012. Sustainable agricultural productivity growth and bridging the gap for small-family farms. Report to the Mexican G20 Presidency. 89 p.
- Iwasa, K.** 2005. Agricultural development and agribusinesses in Malaysia: light and shadow of export oriented development. Houritsu-Bunka-Sha (in Japanese).
- Jaffee, S., Nguyen, V.S., Dao; The Anh and Nguyen Do A. T. et al.** 2012. Vietnam rice, farmer and rural development: from successful growth to prosperity. World Bank. 160 p.
- Jagannadha Rao, P., Das, M. & Das, S.** 2007. Jaggery-A traditional Indian sweetener. *Indian Journal of Traditional Knowledge*, 6(1): 95–102.

- Jayne, T.S., Mather, D. & Mghenyi, E.** 2010. Principal challenges confronting smallholder agriculture in sub-Saharan Africa. *World Development*, 38(10): 1384–1398.
doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2010.06.002>
- Jessop, R., Diallo, B., Duursma, M., Mallek, A., Harms, J. & van Manen, B.** 2012. Creating access to agricultural finance based on a horizontal study of Cambodia, Mali, Senegal, Tanzania, Thailand and Tunisia. Paris, AFD, A savoir. 119 p.
- Johnson, D.G.** 1973. *World agriculture in disarray*. New York, USA, St. Martins Press. 304 p.
- Johnston, B.F.** 1970. Agriculture and structural transformation in development countries: a survey of research. *Journal of Economic Literature*, 3: 369–404.
- Johnston, B.F. & Mellor, J.W.** 1961. The role of agriculture in economic development. *American Economic Review*, 51: 566–593.
- Jordan, S. & Hisano, S.** 2011. A comparison of the conventionalisation process in the organic sector in Japan and Australia. *Agricultural Marketing Journal of Japan*, 20(1): 15–26.
- Kaplan, S. & Garrick, B.J.** 1981. On the quantitative definition of risk. *Risk Analysis*, 1(1): 11–27.
- Korth, M., Stewart, R., Van Rooyen, C. & De Wet, T.** 2012. Microfinance: development intervention or just another bank? *Journal of Agrarian Change*, 12(4): 575–586.
- Kull, C.A., Carrière, S.M., Moreau, S., Ramiarantsoa, H. R., Blanc-Pamard, C. & Tassin, J.** 2013. Melting Pots of Biodiversity: Tropical Smallholder Farm Landscapes as Guarantors of Sustainability. *Environment Magazine* March/April 2013. Available at: <http://www.environmentmagazine.org/Archives/Back%20Issues/2013/March-April%202013/melting-pot-full.html>.
- Kwigizile, E., Chilongola, J. & Msuya, J.** 2011. The impact of road accessibility of rural villages on recognition of poverty reduction opportunities. *African Journal of Marketing Management*, 3(2): 22–31.
- Kydd, J. & Dorward, A.** 2004. Implications of market and coordination failures for rural development in least developed countries. *Journal of International Development*, 16(7): 951–970.
doi:10.1002/jid.1157
- Lahmar, R., Bationo, B.A., Dan Lamso, N., Guéro, Y. & Tiftonell, P.** 2012. Tailoring conservation agriculture technologies to West Africa semi-arid zones: building on traditional local practices for soil restoration. *Field Crops Research*, 132: 158–167. doi:10.1016/j.fcr.2011.09.013
- Larson, D.F., Otsuka, K., Matsumoto, T. & Kilic, T.** 2012. Should African rural development strategies depend on smallholder farms? An exploration of the inverse productivity hypothesis. Washington, DC. World Bank.
- Laurent, C., Cartier, C., Fabre, C., Mundler, P., Ponchelet, D. & Rémy, J.** 1998. L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale. *Economie Rurale*, 244: 12–21.
- Laurent, C. & Rémy, J.** 1998. Agricultural holdings: hindsight and foresight. *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 31: 415–430.
- Lavigne Delville, P.** 1998. Sécurité foncière et intensification. In P. Lavigne Delville, ed. *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ?* pp. 264–292. Paris, France, Karthala et Coopération française.
- Levinson, J.** 2011. Nutrition and food security impacts of agriculture projects. A review of experience. Washington, DC, USAID.
- Lipper, L., Anderson, L. & Dalton, T.** 2010. Seed Trade in rural markets, implications for crop diversity and agricultural development. FAO. Rome.
- Lipper, L. & Neves, N.** 2011. Payments for environmental services: what role in sustainable agriculture development? ESA Working Paper No. 11-20. FAO (available at <http://www.fao.org/docrep/015/an456e/an456e00.pdf>).
- Lipton, M.** 2005. The family farm in a globalizing world: the role of crop science in alleviating poverty. Washington, D.C (available at <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/vp40.pdf>).
- Lipton, M. & de Kadt, E.** 1988. Agriculture-health linkages. WHO Offset Publication 104.
- Little, D.** 1989. *Understanding peasant China: case studies in the philosophy of social science*. New Haven, USA, Yale University Press. 317 p.
- Little, D. & Watts, M.J.** 1994. *Living under contract: contract farming and agrarian transformation in sub-Saharan Africa*. Madison, USA, University of Wisconsin.
- Livingston, G., Schonberger, S. & Delaney, S.** 2011. *Sub-Saharan Africa: the state of smallholders in agriculture*. Rome, IFAD. 36 p.
- Losch, B., Fréguin-Gresh, S. & White, E.** 2012. Structural transformation and rural change revisited: challenges for late developing countries in a globalizing world. Washington DC, World Bank, African Development Forum Series. 277 p.
- Lundy, M.** 2007. New forms of collective action by small scale growers. Input paper for the 2008 World Development Report. Santiago, Rimisp-Latin American Center for Rural Development.

- MA (Millennium Ecosystem Assessment).** 2005. Ecosystems and human well-being: biodiversity synthesis. Washington, DC, World Resources Institute.
- MAAF.** 2012. Prix et coûts dans l'agro-alimentaire. Nouvelles études : comptes des rayons en GMS, l'euro alimentaire. Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Paris, Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation de la Pêche de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Economie et des Finances, France Agrimer.
- Maluf, R.S.** 2007. Segurança alimentar e nutricional. Rio de Janeiro, Editora Vozes.
- Marr, A.** 2012. Effectiveness of rural microfinance: what we know and what we need to know. *Journal of Agrarian Change*, 12(4): 555–563.
- Marsden, T. & Sonnino, R.** 2012. Human health and wellbeing and the sustainability of urban–regional food systems. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 4(4): 427–430. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.cosust.2012.09.004>
- Masset, E., Haddad, L., Cornelius, A. & Isaza-Castro, J.** 2011. A systematic review of agricultural interventions that aim to improve nutritional status of children. London, Social Science Research Unit, Institute of Education, University of London.
- Mayaud, J.-L.** 1999. La petite exploitation rurale triomphante. France, XIXe siècle. Paris, Belin. 278 p.
- Mazoyer, M. & Roudart, L.** 2002. Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine. Paris, Seuil. 534 p.
- McCullough, E.B., Pingali, P. & Stamoulis, K.** 2008. The transformation of agri-food systems. Globalization, supply chains and smallholder farms. Rome, FAO, and London, Earthscan. 381 p.
- MDA.** 2010. Agricultura familiar. Brasília. 134 p.
- Mercoiret, M.-R.** 2006. Les organisations paysannes et les politiques agricoles. *Afrique contemporaine*, 217: 135–157. doi:10.3917/afco.217.0135
- Milicevic, X., Berdegue, J. & Reardon, T.** 1998. Linkage impacts of farming with agroindustrial contracts: the case of tomatoes in Chile. Santiago, FAO.
- Mincyte, D.** (2011), Subsistence and Sustainability in Post-industrial Europe: The Politics of Smallscale Farming in Europeanising Lithuania, *Sociologia Ruralis*, 51 (2), 101–18.
- Minten, B., Randrianarison, L. & Swinnen, J.F.M.** 2009. Global retail chains and poor farmers: evidence from Madagascar. *World Development*, 37(11): 1728–1741. doi:10.1016/j.worlddev.2008.08.024
- Misiko, M., Tittonell, P., Ramisch, J.J., Richards, P. & Giller, K.E.** 2008. Integrating new soybean varieties for soil fertility management in smallholder systems through participatory research: lessons from western Kenya. *Agricultural Systems*, 9 (1–2): 1–12. doi:10.1016/j.agsy.2007.10.002
- Miyata S., Minot N. & Hu D.** 2009. Impact of contract farming on income: linking small farmers, packers, and supermarkets in China. *World Development*, 37(11): 1781–1790. doi:10.1016/j.worlddev.2008.08.025
- Mohapatra, S., Rozelle S. & Goodhue R.** 2007. The rise of self-employment in rural China: development or distress? *World Development*, 35(1): 163–181. doi:10.1016/j.worlddev.2006.09.007
- Monsalve Suárez, S., Marquez Osorio, L., Langford, M., FIAN International, Hakijami (Economic and Social Rights Centre).** 2009. Voluntary guidelines for good governance in land and natural resource tenure. Civil society perspectives. *Land Tenure Working Paper 8*. FAO, January 2009.
- Muchnik, J. & Treillon, R.** 1990. Le sucre en Inde: systèmes techniques et innovations endogènes. *Technique et Culture*, 14.
- Murthy, S.R.S.** 2010. Economics of sugarcane production and processing. Occasional Paper 54. Mumbai, India, National Bank of Agriculture and Rural Development, Department of Economic Analysis and Research.
- Mrunalini, A. & Snehalatha, Ch.** 2010. Drudgery Experiences of Gender in Crop Production Activities. *J Agri Sci*, 1(1): 49–51.
- Nagayets, O.** 2005. Small farms: current status and key trends. Paper prepared for the Future of Small Farms Research Workshop, 26–29 June 2005. Wye, UK, Wye College.
- Netting, R.** 1993. Smallholders, householders: farming families and the ecology of intensive, sustainable agriculture. Palo Alto, USA, Stanford University Press.
- Neven, D., Odera, M.M., Reardon, T. & Wang, H.** 2009. Kenyan supermarkets, emerging middle-class horticultural farmers, and employment impacts on the rural poor. *World Development*, 37(11): 1802–1811. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2008.08.026>
- Njeumi, F. & Rossiter, P.** 2012. Position paper on how the 37th conference resolution on rinderpest can be applied for the global strategy for integrated control of PPR (forthcoming)
- Nweke, F., Lynam, J.K. & Spencer, D.S.C.** 2002. The cassava transformation: Africa's best-kept secret. East Lansing, USA, Michigan State University Press.

- Nweke, F.I.** 2009. Controlling cassava mosaic virus and cassava mealybug in sub-Saharan Africa. Washington, DC, IFPRI.
- Oakerson, R.J.** 1992. Analyzing the commons : a framework. In D.W. Bromley, ed. Making the commons work. Theory, practice and policy, pp. 41–59. San Francisco, USA, Institute for Contemporary Studies.
- OECD.** 2009. Managing risks in agriculture: a holistic approach (Gestion des risques dans l'agriculture. Une approche holistique), Paris, OECD.
- Ostrom, E.** 1990. Governing the commons. The evolution of institutions for collective action. New York, USA, Cambridge University Press. 280 p.
- Ostrom, E.** 1992. Crafting institutions for self-governing irrigation systems. San Francisco, USA, Institute for Contemporary Studies.
- Ostrom, E.** 1993. Design principles in long-enduring irrigation institutions. *Water Resources Research*, 29(7): 1907–1912.
- Parker, G.** 2005. Sustainable food? Teikei, co-operatives and food citizenship in Japan and UK. Working Papers in Real Estate & Planning 11/05. Reading, UK, University of Reading Business School.
- Perrier-Cornet, P.** 2009. Les systèmes agroalimentaires localisés sont-ils ancrés localement ? Un bilan de la littérature contemporaine sur les Syal. In F. Aubet, V. Piveteau & B. Schmitt, Coords. Politiques agricoles et territoires. Versailles, France, Quae.
- Perrier-Cornet, P. & Aubert, M.** 2009. Is there a future for small farms in developed countries? Evidence from the French case. Paper prepared for the 111 EAAE-IAAE Seminar: Small farms: decline or persistence, 26–27 June 2009. Canterbury, UK, University of Kent.
- Pimentel, D.** 2009a. Energy inputs in food crops production in developing and developed nations. *Energy* 2: 1–24. doi:doi:10.3390/en20100001
- Pimentel, D.** 2009b. Reducing energy inputs in the agricultural production system. *Monthly Review*, 61(03).
- Polanyi, K.** 1944. The Great Transformation. Rinehart, New York.
- Proctor, F. & Lucchesi, V.** 2012. Small-scale farming and youth in an era of rapid rural change. London, IIED.
- Rabobank Group.** 2012a. Cooperatives and rural financial development: great opportunities and surmountable difficulties. Utrecht, Netherlands.
- Rabobank Group.** 2012b. Co-operatives: a key for smallholder inclusion into value chains, a framework for an inclusive food strategy. Utrecht, Netherlands.
- Rakotoarisoa, M.A., Iafate, M. & Paschali, M.** 2011. Why has Africa become a net food importer? Explaining Africa agricultural and food trade deficits. Rome, FAO.
- Ram, R. & Schultz, T.W.** 1979. Life span, health, savings, and productivity. *Economic Development and Cultural Change*, 27(3): 399–421 (available at <http://www.journals.uchicago.edu/EDCC/home.html>).
- Rao, N.** 2008. Good women do not inherit land: Politics of Land and Gender in India, Social Science Press, New Delhi.
- Rao, N.** 2011. Women's access to land: An Asian perspective, Expert Paper 3, UN Women. Available at <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw56/egm/Rao-EP-3-EGM-RW-30Sep-2011.pdf>.
- Razavi, S. eds.** 2003. Agrarian Change, Gender and Land Rights. UNRISD, Blackwell Publishing. Oxford.
- RCI.** 2004. Recensement national de l'agriculture 2001 Côte d'Ivoire. 104 p.
- Reardon, T. & Vosti, S.A.** 1995. Links between rural poverty and the environment in developing countries: Asset categories and investment poverty, *World Development*, 23 (9), 1495–506.
- Reardon, T., Barrett, C.B., Berdegue, J.A. & Swinnen, J.F.M.** 2009. Agrifood industry transformation and small farmers in developing countries. *World Development*, 37(11): 1717–1727. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2008.08.023>
- Reardon, T., Berdegue, J.A., Echanove, F., Cook, R., Tucker, N., Martinez, A., Medina, R., Aguirre, M., Hernández, R. & Balsevich, F.** 2007. Supermarkets and horticultural development in Mexico: synthesis of findings and recommendations to USAID and GOM. Report submitted to USAID/Mexico and USDA/Washington.
- Reboul, C.** 1989. Monsieur le capital et madame la terre. Fertilité agronomique et fertilité économique. Paris, NRA-EDI.
- Reij, C. & Steeds, D.** 2003. Success stories in Africa's drylands: supporting advocates and answering skeptics. Amsterdam, Vrije Universiteit Amsterdam, CIS/Centre for International Cooperation.
- Reij, C., Tappan, G. & Belemvire, A.** 2005. Changing land management practices and vegetation on the Central Plateau of Burkina Faso (1968–2002). *Journal of Arid Environments*, 63(3): 642–659. doi:10.1016/j.jaridenv.2005.03.010

- Rochette, R.M.** 1989. Le Sahel en lutte contre la désertification : leçons d'expériences. Berlin, GTZ.
- Rondot, P. & Collion, M.-H.** 1999. Organisations paysannes. Leur contribution au renforcement des capacités rurales et à la réduction de la pauvreté. Compte rendu des travaux. Washington, DC, Department of Rural Development, World Bank.
- Sabates-Wheeler, R., Devereux, S. & Guenther, B.** 2009. Building synergies between social protection and smallholder agricultural policies. *Future Agricultures*. 16 p.
- Sadoulet, E., de Janvry, A. & Davis, B.** 2001. Cash transfer programs with income multipliers: PROCAMPO in Mexico. *World Development*, 29(6): 1043–1056. doi:10.1016/s0305-750x(01)00018-3
- Safiliou-Rothschild, C. & de Rooij, S.** 2002. Causes and mechanism of social exclusion smallholders: exclusion and integration dynamics in European agriculture. Brussels, Directorate General Science, Research and Development, European Commission.
- Sanginga, N., Dashiell, K.E., Diels, J., Vanlauwe, B., Lyasse, O., Carsky, R.J., Tarawali, S., Aasafo-Adjei, B., Menkir, A., Schulz, S., Singh, B.B., Chikoye, D., Keatinge, D. & Ortiz, R.** 2003. Sustainable resource management coupled to resilient germplasm to provide new intensive cereal–grain–legume–livestock systems in the dry savanna. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 100(2–3): 305–314. doi:10.1016/s0167-8809(03)00188-9
- Sanginga, P., Waters-Bayer, A., Kaaria, S., Njuki, J. & Wettasinha, C.** 2012. *Innovation Africa: enriching farmers' livelihoods*. London, Routledge.
- Schejtman, A.** 2008. Alcances sobre la agricultura familiar en América Latina. Santiago, Rimisp - Latin American Center for Rural Development.
- Schneider, S., Shiki, S. & Belik, W.** 2010. Rural development in Brazil: overcoming inequalities and building new markets. *Rivista di economia agraria*, LXV(2): 225–260.
- Schultz T.W.** 1964. *Transforming traditional agriculture*. New Haven, USA, Yale University Press.
- Scoones, I.** 1998. Sustainable rural livelihoods. A framework for analysis. IDS Working Paper 72. Brighton, UK, Institute of Development Studies. 22 p.
- Scoones, I.** 2009. Livelihoods perspectives and rural development. *Journal of Peasant Studies*, 36(1): 171–196.
- Sekine, K. & Hisano, S.** 2009. Agribusiness Involvement in local agriculture as a 'white knight'? A case study of Dole Japan's fresh vegetable business. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 16(2): 70–89.
- Sen, A. K.** 1985. *Commodities and Capabilities*. Oxford: Oxford University Press
- Sen, A.** 2013. Thirty-eighth Mc Dougall Memorial Lecture. Thirty-eighth Session, 15–22 June 2013 (Vingt-huitième Conférence McDougall. Trente-huitième Session, 15-22 juin de 2013), (<http://www.fao.org/docrep/meeting/028/mg856f.pdf>).
- Stoop, W.** 2011. The scientific case for system of rice intensification and its relevance for sustainable crop intensification. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 9(3): 443–455.
- Suárez, S.M. Osorio, L.M. & Langford, M.** 2009. Voluntary guidelines for good governance in land and natural resource tenure: civil society perspective. FAO Land Tenure Paper 8, FAO. Rome, (available at <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/ak280e/ak280e00.pdf>).
- Subramanyam, S., Keatinge, J.D.H. & d'Arros Hughe J.** 2009. The mungbean transformation. diversifying crops, defeating malnutrition. Washington, DC, IFPRI.
- Suzuki, K., Kanameda, M., Ogawa, T., Nguyen, T.T.D., Dang, T.T.S., Luu, Q.H. & Pfeiffer, D.U.** 2006. Productivity and socio-economic profile of dairy cattle farmers amongst rural smallholder communities in northern Vietnam. *Livestock Science*, 101(1–3): 242–250. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.livprodsci.2005.11.015>
- Swaminathan, M.S.** 2010. Conversation: Smallholder Agriculture and Biodiversity October 14, 2010. The world food prize 2010. Norman E. Borlaug International Symposium. "Take it to the Farmer": Reaching the World's Smallholders. October 13-15, 2010 - Des Moines, Iowa. Available at: http://www.worldfoodprize.org/documents/filelibrary/documents/borlaugdialogue2010_/2010transcripts/2010_Borlaug_Dialogue_Biodiversity_A53DC8DF48A4E.pdf
- Swaminathan, M.S.** 2011. The Women Farmers' Entitlements Bill. Private Member's Bill. India, 2011.
- Tadele, T., Kanampiu, F., De Groote H., Hellin, J., Mugo, S., Kimenju, S., Beyene, Y., Boddupalli, P. M., Shiferaw, B., Banziger, M.** 2011. The metal silo: An effective grain storage technology for reducing post-harvest insect and pathogen losses in maize while improving smallholder farmers' food security in developing countries *Crop Protection*, Volume 30, Issue 3, Pages 240–245.
- Tchayanov, A.V.** 1925 [1990]. *L'organisation de l'économie paysanne*. Paris, Librairie du Regard.
- Thomas, D., Zerbini, E., Parthasarathy Rao, P. & Vaidyanathan, A.** 2002. Increasing animal productivity on small mixed farms in South Asia: a systems perspective. *Agricultural Systems*, 71(1–2): 41–57. doi:[http://dx.doi.org/10.1016/S0308-521X\(01\)00035-X](http://dx.doi.org/10.1016/S0308-521X(01)00035-X)

- Thompson, J., Amdissa Teshome, A., Hughes, D., Chirwa, E. & Omiti, J.** 2009. The seven habits of highly effective farmers' organisations. Future Agricultures Consortium.
- Timmer, C.P.** 1988. The agricultural transformation. In H. Chenery & T.N. Srinivasan, eds. Handbook of development economics, pp. 275-331. Elsevier Science Publisher.
- Timmer, C.P.** 2000. The macro dimensions of food security: economic growth, equitable distribution, and food price stability. *Food Policy*, 25: 283–95. doi:10.1016/S0306-9192(00)00007-5
- Tittonell, P., Muriuki, A., Shepherd, K.D., Mugendi, D., Kaizzi, K.C., Okeyo, J., Verchot, L., Coe, R. & Vanlauwe, B.** 2010. The diversity of rural livelihoods and their influence on soil fertility in agricultural systems of East Africa – a typology of smallholder farms. *Agricultural Systems*, 103(2): 83–97. doi:10.1016/j.agsy.2009.10.001
- Tittonell, P., Scopel, E., Andrieu, N., Posthumus, H., Mapfumo, P., Corbeels, M., van Halsema, G.E., Lahmar, R., Lugandu, S., Rakotoarisoa, J., Mtambanengwe, F., Pound, B., Chikowo, R., Naudin, K., Triomphe, B. & Mkomwa, S.** 2012. Agroecology-based aggradation-conservation agriculture (ABACO): targeting innovations to combat soil degradation and food insecurity in semi-arid Africa. *Field Crops Research*, 132: 168–174. doi:10.1016/j.fcr.2011.12.011
- Tittonell, P., Vanlauwe, B., de Ridder, N. & Giller, K.E.** 2007. Heterogeneity of crop productivity and resource use efficiency within smallholder Kenyan farms: soil fertility gradients or management intensity gradients? *Agricultural Systems*, 94(2): 376–390. doi:10.1016/j.agsy.2006.10.012
- Tschirley, D.L., Poulton, C., Gergely, N., Labaste, P., Baffes, J., Boughton, D. & Estur, G.** 2010. Institutional diversity and performance in African cotton sectors. *Development Policy Review*, 28(3): 295–323.
- Tsurumi, Y.** 1982. Banana and Japanese: between Philippines' farms and Japanese tables. Iwanami-Shoten (in Japanese). p.
- UN.** 2008. The Millennium Development Goals Report 2008 (Objectifs du Millénaire pour le développement – Rapport 2008). New York, USA. 56 p.
- UN.** 2012. World urbanization prospects. The 2011 revision. Highlights. New York, USA, UN Department of Economic and Social Affairs.
- UN Women/FAO/ IFAD/ WFP.** 2011. Report of the expert group meeting on Enabling rural women's economic empowerment, Accra, 20–23 Sept 2011, (available at http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw56/egm/Report_EGM_RW_FINAL.pdf).
- UNIDO.** 2010. Report on the High-Level Conference on Development of Agribusiness and Agro-Industries in Africa (HLCD-3A) (Rapport de la Conférence de haut niveau pour le développement de l'agri-business et des agroindustries en Afrique) (HLCD-3A), Abuja, Nigeria.
- USDA.** 1998. A time to act. Washington, DC, National Commission on Small Farms.
- USDA.** 2007. Farm numbers. Washington, DC, National Agricultural Statistics Service.
- UNDESA (United Nations, Department of Economic and Social Affairs).** 2011. World Urbanization Prospects, the 2011 Revision, (available at <http://esa.un.org/unpd/wup/index.html>).
- van der Ploeg, J.D., van der.** 2006. El futuro robado. Lima, Instituto de Estudios Peruanos.
- van der Ploeg, J.D. v.d.** 2008. The new peasantries: struggle for autonomy and sustainability in an era of empire and globalization. Sterling, USA, Earthscan. 356 p.
- van der Ploeg, J.D., Schneider, S. & Jingzhong, Y.** 2012. Rural development through the construction of new, nested markets: comparative perspectives from China, Brazil and the European Union. *Journal of Peasant Studies*, 39 (1): 133–173.
- Van Mele, P., Bentley, J.W. & Guéi, R.G. (eds),** 2011. African Seed Enterprises: Sowing the Seeds of Food Security. CAB International, Wallingford, UK, 256 pp, (available at <http://www.fao.org/docrep/015/i1853e/i1853e.pdf>).
- Van Rooyen, C., Stewart, R. & De Wet, T.** 2012. The impact of microfinance in sub-Saharan Africa: a systematic review of the evidence. *World Development*, 40 (11): 2249–2262.
- Vellema, S.** 2002. Making contract farming work?: Society and technology in Philippine transnational agribusiness. Maastricht, Netherlands, Shaker Publishing.
- Vera Delgado, J.** 2011. The ethno-politics of water security: contestations of ethnicity and gender in strategies to control water in the Andes of Peru. Wageningen, Netherlands, Wageningen University.
- Vieira Filho, J.** 2012. Radiografia produtiva e tecnológica da agricultura familiar no Brasil. Nota Técnica IPEA.
- von Braun, J., Hotchkiss, D. & Immink, M.** 1989. Nontraditional export crops in Guatemala: effects on production, income and nutrition. Washington, DC, International Food Policy Research Institute, Research Report No. 73.
- Wang, H., Dong, X., Rozelle, S., Huang, J. & Reardon, T.** 2009. Producing and procuring horticultural crops with Chinese characteristics: the case of Northern China. *World Development*, 37(11): 1791–1801. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2008.08.030>

- Warr, P.** 2005. Roads and poverty in rural Laos. Australian National University.
- WFP.** 2011, WFP Purchase for Progress Implementation at mid-point. Annual review 2011, IFAD, 2011 at <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/reports/wfp250869.pdf>
- White, B.** 2012. Agriculture and the generation problem: rural youth, employment and the future of farming. *IDS Bulletin*, 43(6): 9–19. doi:10.1111/j.1759-5436.2012.00375.x
- Wiggins, S. & Hazell, P.** 2011. Access to rural non-farm employment and enterprise development. Background Paper for the IFAD Rural Poverty Report 2011. 59 p.
- Wiggins, S., Kirsten, J. & Llambí, L.** 2010. The future of small farms. *World Development*, 38(10): 1341–1348. doi:10.1016/j.worlddev.2009.06.013
- Wise, T. A.** 2005. Understanding the Farm Problem: Six Common Errors in Presenting Farm Statistics. GDAE Working Paper(05–02).
- World Bank.** 2007. Agriculture for development. World Development Report 2008 (Rapport sur le développement dans le monde – L’agriculture au service du développement). Washington, DC.
- World Bank.** 2009. Gender in agriculture. Sourcebook. World Bank/IFAD/FAO. 792 p.
- World Bank.** 2012. World Bank investments in building the capacity of rural producer organizations: findings and recommendations. Washington, DC.
- Ye, J., Rao, J. & Wu, H.** 2010. Crossing the river by feeling the stones: rural development in China. *Rivista di economia agraria*, LXV(2): 261–294.
- Zachariasse, L.C.** 1979. Boer en bedrijfsresultaat na 8 jaar ontwikkeling, 3.86. The Hague.
- Zhang, J., Zhang, L., Rozelle, S. & Boucher, S.** 2006. Self-employment with Chinese characteristics: the forgotten engine of rural China's growth. *Contemporary Economic Policy*, 24(3): 446–458. doi:10.1093/cep/byj034
- Zhang, X., Fan, S., Zhang, L. & Huang, J.** 2004. Local governance and public goods provision in rural China *Journal of Public Economics*, 88: 2857–2871.
- Zijlstra, J., Everdingen, W.H. v., Jager, J.H., Kooistra, S. & van Riel J.W.** 2012. Implications of expansion on financial results of dairy farms in the Netherlands and the EU. Report Part I of the Project: Expansion with financial return. Lelystad, Wageningen UR Livestock Research 606. 55 p.
- Zongzhang, L. & Xiaomin, L.** 2009. The effect of rural infrastructure development on agricultural production technical efficiency: evidence from the data of second national agricultural census of China. Beijing. 19 p.

REMERCIEMENTS

Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition remercie chaleureusement pour leur précieuse contribution et leurs commentaires tous les participants aux deux consultations électroniques ouvertes, la première sur le champ d'application proposé pour l'étude et la seconde sur le projet avancé (V0) du présent rapport. La liste des participants, ainsi que la procédure complète utilisée aux fins de ces consultations, sont disponibles en ligne sur le site du Groupe d'experts: <http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/fr/>.

Le Groupe d'experts de haut niveau remercie également les examinateurs scientifiques pour leurs nombreux commentaires sur l'avant-projet du rapport. La liste complète des examinateurs scientifiques est disponible sur le site Internet du Groupe.

L'équipe du projet aimerait remercier les personnes suivantes: Jean-François Bélières, Manuel Chiriboga, Benoît Daviron, Bart de Steenhuijsen Piters, Franck Galtier, Nora Mc Keon, Bruno Losch, José Muchnik, Ye Jingzhong, Jean-Michel Sourisseau, Edith van Walsum, Philippe Bonnal, Fumihito Kabuta, Jacques Marzin, Alexander Schejtman, Tomás Rosada, Alexandre Martin, Sergio Schneider, Marie-Sophie Dedieu, Frédéric Courleux, Isabelle Perez, Marie-Christine Duchamp et Harriet Friedman.

ANNEXES

A1 Liste des 81 pays utilisés pour les calculs des chiffres présentés au chapitre 1

Afrique	Algérie, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée, Lesotho, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Réunion (Fr), Sénégal, Togo
Amérique latine et Caraïbes	États-Unis, Guatemala, Îles Vierges (USA), Jamaïque, Nicaragua, Panama, Porto Rico (USA), Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Trinité-et-Tobago, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyane française (Fr), Uruguay, Venezuela.
Asie	Chine, Inde, Indonésie, Iran, Jordanie, Liban, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Qatar, République kirghize, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Turquie, Viet Nam.
Europe	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Suède.
Pacifique	Samoa américaines (USA), Îles Cook, Guam (USA), Nouvelle-Zélande, Îles Mariannes du Nord (USA), Samoa

A2 Abréviations des pays utilisés à la Figure 8

Argentine	ARG
Azerbaïdjan	AZE
Brésil	BRA
Chine	CHN
Égypte	EGY
Éthiopie	ETH
Ghana	GHA
Inde	IND
Malaisie	MYS
Mexique	MEX
Nigéria	NGA
Philippines	PHL
Turquie	TUR
Ouganda	UGA

A3 Exemples des instruments politiques permettant de traiter les différents éléments qui influencent la sécurité alimentaire au niveau des ménages

Recommandations	Politiques et investissement publics	Investissements privés	Résultats escomptés pour les ménages et les stratégies de subsistance des petits exploitants	
Stratégie nationale et volonté politique	<i>Stratégie nationale de nature à favoriser les investissements des petits exploitants</i>	Processus participatifs pour l'élaboration d'une Stratégie nationale	Participation constante du secteur privé	Stratégies et programmes plus appropriés et plus efficaces Reconnaissance du rôle de la petite agriculture et mise en place de dispositifs politiques
	<i>Citoyenneté et droits</i>	Environnement juridique pour les individus et les organisations Renforcement des capacités des organisations de petits exploitants à différents niveaux (du niveau local aux grandes entreprises de production et d'exportation de produits agricoles)		Reconnaissance sociale et politique pour un meilleur accès aux biens publics et la mobilisation des volontés politiques Amélioration du statut des petits exploitants Amélioration du statut des femmes, des jeunes et des groupes sociaux marginaux
	<i>Concrétiser le droit à l'alimentation</i>	Services d'appui à l'auto-approvisionnement alimentaire et à la diversification (crédit, recommandations techniques, accès aux intrants) Programmes d'appui aux jardins/vergers individuels et collectifs Programmes de protection sociale (alimentation scolaire, supplémentation nutritionnelle pour les mères) Programmes de développement du jeune enfant Investissements culturels pour promouvoir les programmes d'achat de produits locaux	Développement de services de production privés	Amélioration de l'auto-approvisionnement et de la nutrition (quantité et qualité) Fierté nationale envers les aliments locaux et appréciation de leur valeur pour l'expansion économique, les moyens d'existence durables et la santé et la nutrition humaines
	Faciliter l'accès aux avoirs naturels	Réformes foncières pour améliorer l'accès à la terre Politiques pour garantir les droits à la	Possibles investissements privés dans une optique favorable aux petits exploitants, soutenus par des réglementations publiques, dans le cadre	Amélioration de la sécurité alimentaire Amélioration du capital naturel et de la base de ressources pour une meilleure

Recommandations	Politiques et investissement publics	Investissements privés	Résultats escomptés pour les ménages et les stratégies de subsistance des petits exploitants	
	<p>propriété, y compris à la propriété commune</p> <p>Programmes de travaux publics pour améliorer la base de ressources naturelles, avec pour objectif une meilleure résilience et une productivité accrue (gestion de l'eau, terrassement)</p>	<p>des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers</p>	<p>productivité et un renforcement de la résilience</p> <p>Amélioration de la sécurité alimentaire grâce à des programmes de travail (en espèces, en nature, bons, etc.)</p>	
	<i>Accès aux biens publics</i>	<p>Éducation (programmes de base et programmes ciblant spécifiquement la sécurité alimentaire et la nutrition)</p> <p>Travaux d'infrastructure (eau, assainissement, centres de santé, etc.) réalisés par de la main d'œuvre locale</p> <p>Allocations sociales</p> <p>Programmes d'alimentation scolaire</p>	<p>Fonds privés pour soutenir la fourniture de biens publics collectifs (eau propre, énergie renouvelable, centres de soins de santé, etc.)</p>	<p>Amélioration du bien-être de la famille (santé et nutrition)</p> <p>Meilleure productivité de la main d'œuvre</p> <p>Amélioration des connaissances en agro-écologie grâce à des programmes d'éducation et d'appui à la jeunesse</p>
Instaurer un climat favorable aux investissements	<i>Accès aux marchés</i>	<p>Infrastructures de transport et de marché</p> <p>Systèmes d'information sur les marchés</p> <p>Mécanismes d'appui aux coopératives et aux actions collectives</p> <p>Instruments de réglementation pour l'agriculture sous contrat</p> <p>Programmes d'approvisionnement alimentaire institutionnel (écoles, hôpitaux et restauration collective)</p> <p>Politique commerciale, politique des prix, subventions intelligentes</p>	<p>Investissements destinés à améliorer l'efficacité des agents du marché</p> <p>Appui aux agents privés pour améliorer l'accès aux intrants (semences, engrais, etc.), aux machines et à l'équipement (adapté à la petite agriculture)</p> <p>Systèmes d'information sur les marchés</p> <p>Investissements destinés à développer la fourniture de services pour l'accès aux intrants</p> <p>Programmes d'approvisionnement alimentaire privé (restauration)</p>	<p>Élargissement des débouchés commerciaux</p> <p>Programmes de transferts en espèces (assortis ou non de conditions)</p> <p>Diminution de la volatilité des prix</p> <p>Arrangements contractuels stables et équitables</p> <p>Meilleur accès aux avoirs productifs</p> <p>Augmentation des revenus (et de la sécurité alimentaire via un meilleur accès)</p>
	<i>Accès aux services financiers</i>	<p>Politiques de réglementation et d'incitation permettant de reconnecter les institutions financières et les petits exploitants</p>	<p>Investissements dans les virements de fonds par téléphone mobile</p> <p>Mise en place de services d'épargne et de prêt avec les organisations de petits exploitants (participation à la gouvernance)</p> <p>Appui aux investissements sous la forme de</p>	<p>Amélioration de l'accès aux services et aux avoirs financiers</p> <p>Amélioration de l'accès aux avoirs productifs</p>

Recommandations	Politiques et investissement publics	Investissements privés	Résultats escomptés pour les ménages et les stratégies de subsistance des petits exploitants	
		subventions Assurance Réserves de céréales et système de récépissés d'entrepôt Système de crédit à l'intention des négociants et des transformateurs à petite et moyenne échelle		
Améliorer la productivité par la recherche et la vulgarisation	Programmes de recherche adaptés aux besoins des petits exploitants et en phase avec les stratégies pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition Appui à une production de semences libre de droits	Écoles pratiques d'agriculture Programmes de recherche participatifs, faisant intervenir les organisations de petits exploitants Investissements des entreprises en vue du renforcement des capacités techniques et de gestion des petits exploitants et de leurs organisations	Amélioration de l'accès à la connaissance, à la technologie et aux avoires productifs	
Investir dans l'économie rurale non agricole et l'aménagement du territoire	<i>Diversification des sources de revenus</i>	Politiques publiques pour guider les investissements privés dans les zones rurales Formation professionnelle Éducation	Investissements dans les entreprises non agricoles	Multiplication et diversification des sources de revenu
	<i>Gouvernance de l'agriculture</i>	Processus de décentralisation Stratégies coordonnées d'investissements dépassant les frontières administratives Investissements culturels		Amélioration des possibilités d'investissement pour les petits exploitants
	<i>Actualiser les informations sur les petits exploitants</i>	Renforcement de la production de données destinées à étayer les stratégies d'investissement		Meilleur ciblage des investissements

A4 Le cycle des projets du Groupe d'experts de haut niveau

Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition a été créé en 2009 dans le cadre de la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) avec le mandat suivant: évaluer et analyser la situation actuelle de la sécurité alimentaire et de la nutrition ainsi que ses causes profondes; fournir des analyses et des avis scientifiques et argumentés sur des thèmes spécifiques de politique générale, en faisant appel à des données, recherches et études techniques existantes de haute qualité; identifier les questions émergentes, et aider les membres à définir leurs priorités s'agissant des actions futures et de l'attention à apporter à des domaines clés.

Le Groupe d'experts de haut niveau reçoit son mandat du CSA et lui fait rapport. Il produit ses rapports et formule ses recommandations et ses avis indépendamment de toute position gouvernementale, dans le but d'éclairer et d'alimenter le débat grâce à des analyses et à des avis exhaustifs.

Le Groupe d'experts de haut niveau est une structure à deux composantes:

- Un Comité directeur, composé de quinze experts de renommée internationale dans divers domaines liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, désignés par le Bureau du CSA. Les membres du Comité directeur interviennent à titre personnel et non pas en tant que représentants de leurs gouvernements, institutions ou organisations respectifs.
- Des équipes de projet qui interviennent sur des projets spécifiques, sélectionnées et dirigées par le Comité directeur, pour analyser des questions précises et faire rapport à ce sujet.

Afin de garantir la validité et la crédibilité scientifiques du processus, ainsi que sa transparence et son ouverture à toutes les formes de savoir, le Groupe d'experts de haut niveau applique des règles très précises, convenues avec le CSA.

Ses rapports sont élaborés par des équipes de projet temporaires, propres à chaque thème, qui sont sélectionnées et nommées par le Comité directeur, et placées sous sa direction et sa supervision.

Le cycle de projet de chaque rapport, bien que tenu à un calendrier extrêmement serré, comporte des étapes clairement définies et bien distinctes: élaboration de la question politique et de la demande par le CSA; formulation scientifique par le Comité directeur; travail de l'équipe de projet; consultations externes ouvertes visant à enrichir la base des connaissances; examen scientifique indépendant (Figure 13).

Ce processus encourage le dialogue scientifique entre le Comité directeur et l'équipe de projet du début à la fin du cycle de projet, avec les experts de la liste du Groupe d'experts de haut niveau, ainsi qu'avec tous les détenteurs de connaissances concernés et intéressés de par le monde, et ce dans le but de rassembler des points de vue scientifiques de tous horizons.

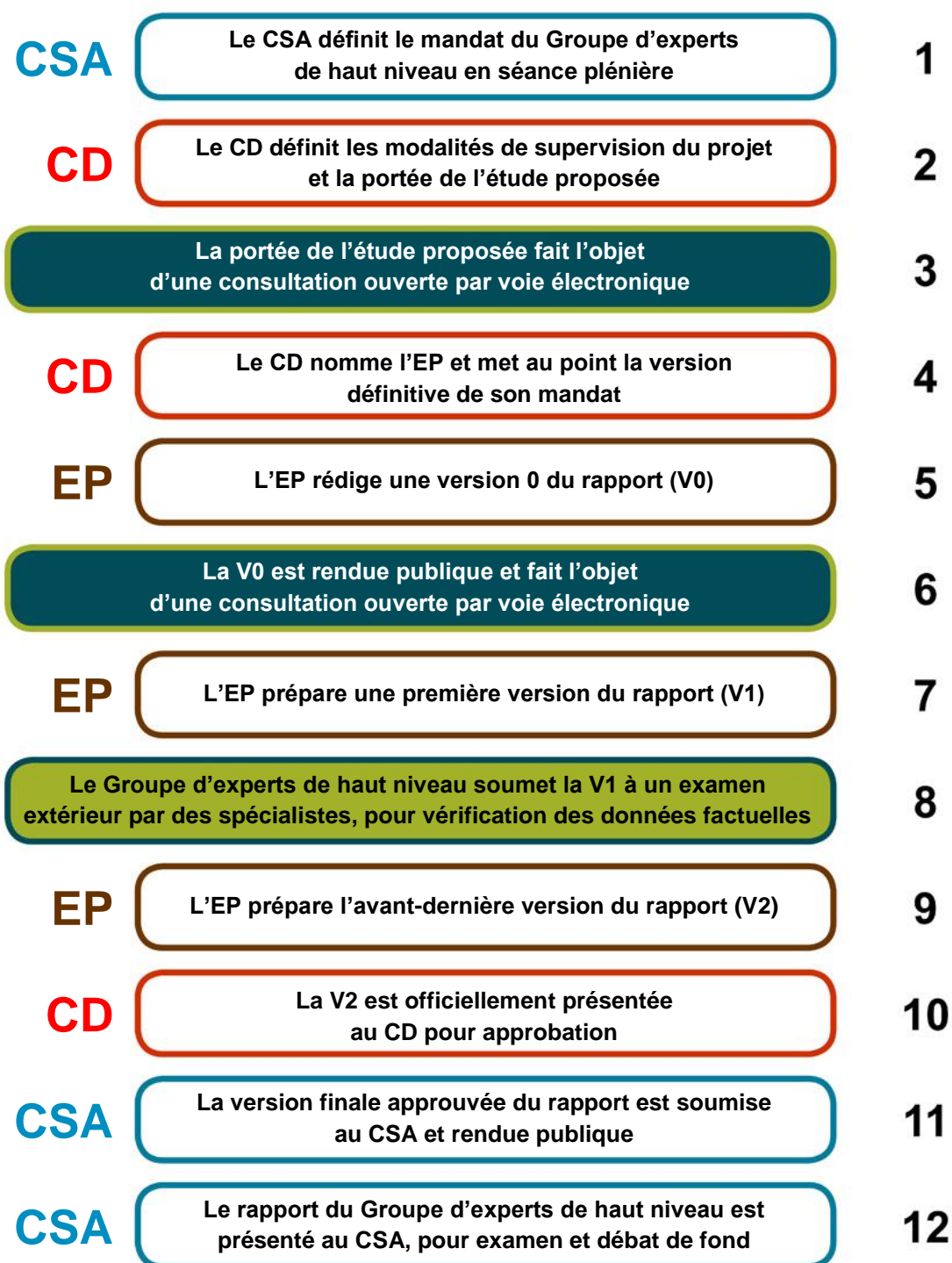
C'est la raison pour laquelle, pour chaque rapport, le Groupe d'experts de haut niveau mène deux consultations: une première sur le champ d'application de l'étude, et une seconde sur la base d'une première version (V0). Cette manière de procéder permet d'ouvrir le processus à la contribution de tous les spécialistes intéressés, des experts figurant sur la liste du Groupe d'experts (ils sont actuellement au nombre de 1 200) ainsi que de toutes les parties prenantes concernées. Les différentes contributions, y compris les connaissances générées par la société civile, sont alors examinées par l'équipe de projet et utilisées pour enrichir la base des connaissances.

Le projet de rapport est soumis à un examen indépendant, fondé sur des données probantes. Il est ensuite parachevé et débattu en vue de son approbation par le Comité directeur au cours d'une rencontre.

Une fois approuvé par le Comité directeur, le rapport est transmis au CSA, rendu public, et utilisé pour éclairer les discussions et les débats au CSA.

Toutes les informations sur le Groupe d'experts, son processus et ses publications sont disponibles sur son site internet: <http://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/fr/>.

Figure 13 Cycle des projets du Groupe d'experts de haut niveau



CSA: Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Groupe d'experts de haut niveau: Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition

CD: Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau

EP: Équipe de projet du Groupe d'experts de haut niveau

Source: HLPE, 2012.

